Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15556 – 7 F

MARDI 31 JANVIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

François Léotard et Charles Pasqua se disputent l'hôtel Matignon

Deux conceptions s'opposent sur une future majorité présidentielle



PARMI les partisans d'Edouard Balladur, deux conceptions de la future majorité présidentielle s'affrontent.

Charles Pasqua défend l'idée d'une majorité floue, dont le mouvement gaulliste resterait le bastion central et qui pourrait s'étendre jusqu'à Philippe de Villiers, voire attirer à elle une partie de l'électorat de l'extrême droite. François Léotard plaide, lui, pour une alliance en bonne et due forme entre le RPR balladurien et l'UDF, à l'exclusion des villiéristes et sans aucune accointance avec les partisans de M. Le Pen.

Au moment où la fracture du RPR est formalisée, la compétition s'engage pour le poste de premier ministre entre MM. Pasqua et Léotard.

Un troisième candidat est en lice, François Bayrou, qui mise sur un bloc centriste.

Lire page 8

L'économie mexicaine inquiète la communauté internationale

A Washington, le Congrès tarde à voter l'aide promise par la Maison Blanche

LE SOUTIEN au Mexique sera l'un des sujets au cœur des débats des ministres des finances du G7, les sept pays les plus développés du monde, qui tiennent une réunion au sommet à Toronto (Canada) à la fin de *la semaine. Le* Mexique risque-t-il, comme en 1982, de ne pouvoir faire face à ses engagements ?

La crise financière risque-t-elle d'atteindre l'ensemble de l'Amérique latine, de déstabiliser les marchés et de priver les pays dits « émergents » des flux de capitaux internationaux qui alimentent leurs économies ? L'inquiétude s'accroît chez les responsables politiques et dans les milieux financiers.

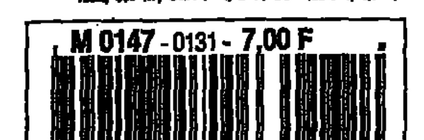
Au forum international de Davos (Suisse), certains participants affirmaient que les réserves de change de la *banque centrale* mexicaine étaient récemment tombées à 2 milliards de dollars, au lieu de 7 milliards fin décembre. Si une telle glissade continuait, *le Mexique se trouverait* vite en cessation de paiement.

Normalement, les aides prévues – prêt de 7,75 milliards de dollars (40 milliards de francs) du Fonds monétaire international et garantie de crédits de 40 milliards de dollars (plus de 200 milliards de francs) apportée par les Etats-Unis – *permettraient* à Mexico d'emprunter sur les marchés financiers les sommes nécessaires pour refinancer sa dette à court terme arrivant à échéance et rééquilibrer sa balance des paiements. Le gouvernement mexicain s'est engagé à réduire son déficit des paiements et à contenir l'inflation.

Mais, pour réussir, il doit rapidement retrouver la confiance des investisseurs. Après le prêt du FMI, *celui que viennent d'annoncer* quatre pays latino-américains (un milliard de dollars) vise aussi à rétablir cette confiance. Il reste que le retard du Congrès américain à voter le plan de soutien prévu par Washington risque, comme le soulignait le président argentin Carlos Menem, d'ouvrir à terme une crise de liquidités, voire une nouvelle crise de la dette.

Lire page 7

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0131 - 7,00 F

Lounès Matoub, berbère et rebelle

LE 25 SEPTEMBRE 1994, en Algérie, le chanteur kabyle Lounès Matoub était enlevé par un commando du Groupe *islamique* armé. *Libéré* deux semaines plus tard, il avait, disait-il, juré à ses agresseurs qu'il ne chanterait plus. Samedi 28 janvier, il s'offrait pourtant le luxe de deux concerts à guichets fermés au Zénith, à Paris, *devant un public sage et joyeux – quelque dix* mille personnes –, où la grand-mère en robe traditionnelle côtoyait le fils né en France et la petite fille deux fois française.

Militant actif du Mouvement culturel berbère (MCB), Lounès Matoub est têtu. Revenu en France après son enlèvement, il s'est interdit de se taire, en prenant publiquement position en faveur du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et en racontant comment il avait dû faire la prière avec ses ravisseurs, et renier un art, la chanson, honni par les « vrais » *croyants. Il se devait dès lors d'affronter* avec un courage ostentatoire ce qu'il qualifie lui-même de « *lâcheté de circonstance* ». En avril, il ira fêter avec les siens, en Algérie, le quinzième anniversaire du Printemps berbère.

Son enlèvement fut une *bizarrerie*, un hasard peut-être. Depuis, le chanteur populaire s'est, presque volontairement, transformé en cible. Fils de la Kabylie montagnarde, né à Taourit Moussa en 1956, Lounès a toujours eu une pro*pension à craquer des allumettes dans des ca*banes à foin, enragé par l'arabisation forcée de la Kabylie. En octobre 1988, un gendarme d'Aïn el-Hamman lui loge cinq balles de Kalachnikov dans le ventre. Dix-huit mois de souffrance, une jambe abîmée et une accoutumance à la morphine.

Sur la scène du *Zénith*, Matoub aurait pu raconter encore les jeunes gens perdus de la révolution islamique, la Kabylie meurtrie, son corps torturé. Mais, bon chanteur, chemise blanche et barbe naissante, il s'était préparé à *rester six heures en scène pour une fête de vil*lage grandeur nature, ponctuée d'un hommage au président Boudiaf, assassiné en juin 1992.

Matoub Lounès est un martyr vivant. Cheb Hasni, lui, est un chanteur mort, star du raï *oranais abattu devant chez lui le 29 septembre* 1994. Dans *Rebelle* (Stock), le livre que Matoub vient de publier, il ne dit pas un mot de cet assassinat qui précipita les chanteurs algériens dans le silence, et contraignit la jeune génération du raï à se réfugier en France. Pas pour « *les raisons économiques* » que redoute Charles Pasqua, soudain devenu chaud partisan de la résistance anti-islamiste. En Algérie. Du courage, que diable !, a exigé le ministre de l'intérieur, dimanche 29 janvier à « L'Heure de vérité » : « *Moi, j'ai eu les Allemands en France, je n'ai pas foutu le camp.* » Comme si l'Algérie avait été envahie par une armée étrangère. Comme si le drame actuel n'avait pas pour point de départ le refus, en 1992, par le pouvoir militaire du verdict des urnes. Comme si la *France n'était pas concernée.*

Véronique Mortaigne

« Post-fascisme » en Italie



Gianfranco Fini

GIANFRANCO FINI a pleinement *réussi son pari, lors du XVIIe congrès* du Mouvement social italien (MSI), héritier direct du fascisme, qui s'est achevé dimanche 29 janvier à Fiuggi, près de Rome : faire table rase des aspects les plus contestés du MSI et le transformer en Alliance nationale, un parti de droite démocratique et moderne. De nombreux ténors de la vie politique italienne ont assisté à cette mue abondamment médiatisée. Gianfranco Fini avait pris la tête *du MSI en 1987. Il a su depuis jouer* avec habileté du nouveau mode de scrutin essentiellement majoritaire adopté en Italie en 1994 pour propulser au gouvernement son parti rapidement « recentré ».

Lire page 2

L'infinie dérive de la Corse

« *A LA DÉRIVE : qui se laisse aller, qui va à vau-l'eau* ». L'image de « *la Corse à la dérive* » a tant servi qu'elle en est usée, au moment précis où elle serre au plus près la réalité : la Corse, aujourd'hui, est à la dérive, au sens presque littéral, parce qu'elle n'a plus de point fixe, plus de môle d'amarrage, plus de repères. Et c'est sans doute ce qu'ont voulu signifier, par leur manifestation silencieuse, les deux milliers *de personnes qui ont défi*lé, samedi 28 janvier, dans les rues de Bastia : des Corses refusant la déraison des assassinats, des nationalistes dénonçant la « *dérive criminelle* » de leur propre camp et déplorant l'échec de « *vingt ans de lutte* », des citoyens invoquant dignement la morale contre l'intimidation et le mensonge.

La dérive insulaire se décline à l'infini. L'ancien clientélisme, qui régissait les rapports entre la société et les élus ? Mis à mal, par la pression *conjuguée de l'Etat – no*tamment quand Pierre Joxe était ministre de l'intérieur – et des forces vives de l'île, étouffant sous le poids des vieilles structures, qui ont pu, grâce au développement des zones urbaines, prendre leur *autonomie. Le nationalisme ? Ce* mouvement qui, dans les conditions très particulières de la Corse, a pu apparaître comme un pôle de rénovation de la vie politique locale n'en finit pas de se déchirer, de se dénaturer, de se compromettre. Les structures traditionnelles d'une société bâtie autour de la solidarité familiale ? Eclatées elles aussi, vaincues ou en passe de l'être, après une longue résistance, par la modernité continentale – *paillettes et consommation,* mais aussi drogue et délinquance.

Ce n'est pas la violence mais la confluence de plusieurs sources [...] violence qui est nouvelle en Cor[se] et y produit ce flot de meurtres, d'attaques à main armée, d'atten*tats à l'explosif : autant de signe*s directs de la perte de repères d'une société. Car la violence en elle-même a toujours existé en Corse.

En Corse comme dans d'autres îles méditerranéennes, faire justice *soi-même*, laver *dans le sang* un affront, en particulier familial, a longtemps fait partie des traditions. En outre, de multiples facteurs – citons l'insularité, une géographie propice aux cloisonnements internes, une histoire *faite d'une succession de guerres*, d'invasions et de révoltes – ont forgé des caractères prompts à prendre les armes pour la bonne cause (c'est la libération de l'île dès septembre 1943 par ses propres forces) comme pour la *mauvaise. Trop de Corses sont* armés, parfois simplement pour sortir dans la rue. La fameuse fierté insulaire étant ce qu'elle est, une banale altercation peut déboucher ici sur un échange de coups de feu mortels. Tout cela, en somme, explique que l'étiage de la violence en Corse soit de toute façon plus élevé que dans la Creuse ou en Ardèche.

A cette violence spécifique s'ajoute depuis quelques années une *violence de droit commun, qui* atteint un niveau inconnu auparavant. Certains des fameux « [...] corses » qui exerçaient [...] sur le continent et ne [...] village qu'à l'âge de la retraite, voire pour y être enterrés, se sont mis, comme tout le monde, à vouloir « vivre et travailler au pays ». Surtout, la Corse souffre désormais d'une contagion *de la violence importée du* continent.

Jean-Louis Andréani

Lire la suite page 17

ITALIE **Dimanche 29 janvier, le Mouvement social italien (MSI), héritier direct du fascisme, au cours de son dernier congrès à Fiuggi, s'est transformé en un nouveau parti, Alliance nationale, qui a enlevé de son programme toutes les références à la période mussolinienne. ● GIANFRANCO FINI, le dirigeant de cette nouvelle formation, compte faire d'Alliance nationale une puissante machine de guerre en vue des prochaines élections. ● LES NOSTALGIQUES du MSI, qui se sont opposés à sa dissolution, ont tenu une première réunion, dès dimanche, dans un hôtel de Rome. Ils veulent continuer leur combat, d'abord sur le plan juridique, en intentant un recours légal pour essayer de récupérer certaines des permanences du mouvement et surtout le symbole de celui-ci : la flamme tricolore, adoptée également par Alliance nationale.**

Alliance nationale veut rompre avec l'héritage mussolinien

Après la dissolution du Mouvement social italien, le président du nouveau parti de droite, Gianfranco Fini, est aujourd'hui le plus populaire des hommes politiques de la péninsule

FIUGGI
de notre envoyée spéciale

Un sourire enfin détendu sur son visage crispé par cinq jours de débats, au milieu des cris d'enthousiasme de milliers de militants en liesse, dans une scénographie de lasers, musiques électroniques et jeux de lumières qui n'aurait pas déplu à l'allié fidèle, Silvio Berlusconi, Gianfranco Fini pouvait savourer sa victoire, dimanche 29 janvier : il avait pleinement gagné son pari, opérer la transformation d'un parti aux origines sulfureuses, le Mouvement social italien (MSI), héritier direct du fascisme, en une potentielle grande formation de droite démocratique et moderne, Alliance nationale, future machine de guerre pour les élections. *« Chers militants,* déclarait Gianfranco Fini en clôture du XVII[e] et dernier congrès du MSI, *je vous ai demandé beaucoup, mais, à partir de ce soir, nous pourrons dire que nous avons été à la hauteur du devoir que l'Histoire nous a confié. La démocratie de l'alternance est à portée de main, les électeurs vont nous bénir. »*

Le pari est à la mesure de l'ambition de ce jeune leader politique de quarante-trois ans, le plus « professionnel » de l'Italie d'aujourd'hui, le plus populaire aussi, puisqu'il dépasse de dix points dans les sondages les mieux placés de ses rivaux. Obtenir de ses militants qu'ils acceptent l'antifascisme comme *« valeur démocratique fondamentale »* et condamnent catégoriquement tout racisme et antisémitisme (*« La honte incommensurable des lois raciales brûlera à jamais dans notre conscience »*) n'était pas a priori une entreprise aisée, et, de fait, quelques centaines de nostalgiques menacent de faire scission *(lire ci-dessous).*

« PÉCHÉ ORIGINEL »

Mais c'était le risque, et le sacrifice nécéssaire pour effacer le « péché originel » d'un MSI trop longtemps resté un groupuscule laissé à l'écart. En arrivant de façon inespérée au pouvoir au printemps 1994, dans les fourgons d'un Silvio Berlusconi en manque d'alliés, Gianfranco Fini, qui ne manque pas d'intuition politique, avait compris que, pour aller de l'avant, il lui faudrait un jour opérer une rupture avec le passé, afin de se donner une nouvelle crédibilité, comme l'avait fait avant lui son vieil adversaire communiste Achille Occhetto, qui, en 1990, avait piloté la transformation du PCI en Partito democratico della sinistra (PDS).

Pour l'en convaincre, la levée de boucliers qui, en Europe, avait suivi la nomination des cinq ministres de sa formation, de même que la stupeur causée par quelques-unes de ses propres déclarations, dont le fameux *« Mussolini est le plus grand homme d'Etat du siècle »*, avaient été des incitations non négligeables. Et, paradoxalement, c'est à Gianfranco Fini, l'ex-poulain de Giorgio Almirante, élu à la tête du parti pour son orthodoxie, mais vite devenu plus opportuniste par nécessité politique, qu'est revenue la tâche de « liquider » le passé.



Cette rupture, à laquelle le MSI est préparé depuis un an, avec la naissance de cet « habillage électoral » plus large qu'a d'abord été Alliance nationale aux législatives de 1994, a finalement pris peu de temps. Et nul doute que l'odeur enivrante du pouvoir a aidé les plus réticents à opérer, au nom de la raison électorale, cette mue politique à laquelle ils n'étaient pas encore tout à fait prêts.

D'autant que, se prévalant d'une réputation d'honnêteté au moment où la plupart des grands partis payaient durement le prix des compromissions et de la corruption des décennies passées, le MSI avait marqué, dans l'opinion publique, une remontée, ces derniers mois, qu'il convenait de consolider. Enfin, dans les jeux destructeurs que se sont livrés au gouvernement les alliés ennemis, Silvio Berlusconi et Umberto Bossi, le MSI, en jouant les modérateurs, a réussi à mordre à l'occasion sur l'électorat des deux autres. Se gagnant, face à la nébuleuse inachevée de Forza Italia, ou à la contradiction permanente de la Ligue, une image responsable et professionnelle.

Mais à présent que le gouvernement est tombé, il convenait de préparer l'étape suivante : les élections et la reconquête du pouvoir. Et c'est sans doute la plus difficil[illegible] partie à jouer du pari de Gianfra[illegible]co Fini. Samedi et dimanche[illegible] Fiuggi, les parrains n'ont pas m[illegible]qué pour assister aux premier[illegible] officiels d'Alliance natio[illegible] Outre M. Berlusconi, qui a d[illegible] le premier coup de pouce [illegible] sortir le MSI du ghetto, il y a[illegible] l'ex-président de la Répub[illegible] Francesco Cossiga et, par[illegible] d'autres leaders politique[illegible] religieux, venus prendre a[illegible] changement « histori[illegible] quel par leur présence [illegible] naient leur aval, une dél[illegible] du PDS conduite par Ugo [illegible], qui fut lui-même un an[illegible] « partisan » communiste [illegible] la guerre. En d'autres [illegible], Alliance nationale est rec[illegible] pour ce qu'elle veut être : [illegible] parti démocratique en règle a[illegible] son passé. Une image qu'est [illegible] involontairement renforcer la colère des « nostalgiques » du MSI.

SANG NEUF

Mais reste le plus délicat, trouver sa place sur l'échiquier politique. Et ce n'est pas un hasard si, parmi les discours, le plus attendu – bien que sifflé à l'occasion – a été celui du centriste Rocco Buttiglione, secrétaire du PPI, l'héritier de la démocratie-chrétienne. Un adversaire de taille pour les visées ambitieuses de M. Fini, car à présent que la Ligue du Nord d'Umberto Bossi est sortie de l'alliance de droite façonnée tant bie[illegible] que mal par Silvio Berluscon[illegible] convient de réparer les brèches en important du sang neuf. Face à une gauche encore mal à l'aise dans ses alliances et en manque de leader charismatique, une coalition très large au centre, centre droit a toutes ses chances. M. Buttiglione, très oscillant dans ses choix, et qui à l'occasion a fait des alliances ponctuelles avec la gauche, rêve en fait de reconstituer un grand centre, susceptible d'attirer la droite. Gianfranco Fini, qui caresse, lui, l'idée inverse de faire un grand parti de droite, quitte à fusionner, pour mieux se l'attacher, avec Forza Italia, voudrait tirer le centre vers la droite. Entre ces deux adversaires, qui seront peut-être un jour associés, c'est un nouveau pari, plus incertain encore à gagner.

Marie-Claude Decamps

Un bel acquis électoral

● **Les élus.** Alliance nationale (AN) est actuellement le troisième parti d'Italie, derrière Forza Italia de Silvio Berlusconi et les ex-communistes du PDS, avec 13,4 % des votes aux élections législatives de 1994. AN compte 109 députés, 48 sénateurs, 11 députés européens, 44 maires, 2 600 conseillers communaux, 176 conseillers provinciaux et 45 conseillers régionaux.

● **Les militants.** Le Mouvement social italien - Alliance nationale revendiquait 250 000 inscrits en 1994 et 8 412 sections à travers tout le pays. Les Clubs AN auraient 20 000 membres fondateurs et 40 000 sympathisants actifs. Dans la mouvance du parti gravitent plusieurs organisations, comme le Front de la jeunesse, qui annonce 30 000 membres, le Front universitaire Alliance nationale (4 000 membres) et l'Union nationale des combattants et anciens de la République sociale italienne.

Les nostalgiques du MSI entrent en dissidence

FIUGGI
de notre envoyée spéciale

C'est fini. Sur l'estrade du dix-septième congrès du MSI, quelqu'un a entonné une dernière fois *l'Hymne à Rome*, mais, ce vendredi soir 27 janvier, les vieux *camerati* ont la voix voilée, et certains essuient une larme. Ce n'est plus qu'un chant funèbre pour saluer la mort du parti, survenue quelques minutes plus tôt, lorsqu'à une écrasante majorité ont été adoptés les nouveaux statuts, en particulier l'article qui stipule que *« l'antifascisme a rétabli la démocratie en Italie »*. Quelques remous dans la salle, quelques cris – *« Traîtres, vous nous avez trompés ! »* –, une intervention énergique de Gianfranco Fini pour demander à ses troupes de *« rompre avec les valeurs d'un siècle qui n'est plus, pour mieux écrire les pages de l'histoire à venir »*, et le tour était joué.

Pino Rauti, le vieil apôtre de la « troisième voie », anticapitaliste et anticommuniste, l'ex-combattant de la République de Salo, condamné à mort, emprisonné plusieurs fois, ne décolérait pas. *« Nous demander de renier nos valeurs, c'est répugnant ! Les antifascistes, il y en a eu de sincères, mais comment pourrais-je glorifier ces partisans à la solde de Staline qui nous tiraient dans le dos ? »*, s'emportait-il, triturant les feuillets officiels entre ses mains fines d'intellectuel. *« Ils ont coupé nos racines, saccagé l'esprit de ce parti de manière insultante »*, confiait-il au *Monde*.

« Ce qui me préoccupe le plus, ajoutait-il, *c'est qu'ils n'ont aucun projet social. Dans leurs statuts il n'y a pas un mot sur l'environnement, les femmes, ou même le problème du Mezzogiorno, où nous avons pourtant tant d'électeurs. Ils exaltent les thèses du capitalisme le plus sauvage, et veulent faire de notre parti un quelconque parti conservateur d'extrême droite, mais ils le feront sans moi. »* Quant à l'expérience du MSI au gouvernement, Pino Rauti n'est guère plus tendre : *« Je me demande ce qu'ont fait nos ministres en huit mois ? A part faire la guerre aux juges de Milan ; participer à l'occupation de la RAI au nom de la Fininvest de Berlusconi, et faciliter ses manœuvres les plus tordues. De toute façon, Fini n'a aucun* background *personnel, aucune existence propre, il s'est contenté de récolter le consensus que nous avons fait naître, nous les vieux* « survivants » *du passé, comme il dit, en risquant notre peau pendant toutes ces années. Lui fasciste ? Il serait n'importe quoi, thatchérien, néo-gaulliste, pourvu que cela serve ses intérêts. »*

L'avenir, Pino Rauti, qui a refusé d'entrer dans le nouveau mouvement Alliance nationale, le voit toujours dans le MSI : *« Pourquoi refonder le MSI, il existe déjà,* dit-il, *il suffit de le maintenir. Je crois pouvoir mobiliser 20 % des troupes de Fini. »* En attendant, avec quelques centaines d'autres déçus du congrès de Fiuggi, qui estiment que toute l'opération a été *« entièrement manipulée par les hommes de Gianfranco Fini »*, voire téléguidée par leur vieil ennemi – *« les forces maçonniques »* –, il a déjà tenu une première réunion dimanche, dans un hôtel de Rome. Au programme : continuer le combat, et d'abord sur le plan juridique, en intentant un recours légal pour essayer de récupérer certaines des permanences, et surtout le symbole du MSI, la flamme tricolore, adoptée également par Alliance nationale.

M.-C. D.

Un demi-siècle pour passer au « post-fascisme »

● **20 décembre 1946.** Fondation du Mouvement so[illegible]l italien (MSI), à Rome, par [illegible]oupe de jeunes rescapés [illegible]ublique sociale de Salo, [illegible]ge du Duce, Benito M[illegible]entrairement aux autres [illegible]d'organisations fascistes [illegible]vent clandestines, le MSI joue la carte de la légalité et participe aux élections générales d'avril 1948, où il obtient six députés et un sénateur.

● **27 au 29 juin 1948 à Naples.** Premier congrès du MSI. Giorgio Almirante, un des fondateurs, est élu secrétaire. L'article premier des statuts du parti, qui ne fait aucune référence directe au fascisme, se contente de parler de *« continuité ininterrompue »* et d'*« alternative corporatiste »*. Le mot d'ordre est : *« Ne rien renier, ne rien restaurer. »* Au congrès suivant à Rome en juillet 1949 prévaut la ligne modérée d'alliance électorale avec les monarchistes et de dialogue avec la Démocratie chrétienne, d'Augusto De Marsanich, élu nouveau secrétaire. Le troisième congrès est interdit une première fois, puis reporté en 1952, le ministre de l'intérieur de l'époque, Mario Scelba ayant menacé de dissoudre le MSI. Ce qui n'empêche pas le parti, aux législatives de 1953, de passer de 2 % à 5,8 % des voix.

● **24 au 26 décembre 1956.** Au cinquième congrès, à Milan, le parti est déchiré entre trois courants : le courant social de gauche ; celui modéré et antirévolutionnaire ; celui de la jeunesse radicale, animé par Pino Rauti, adepte du philosophe radical de droite Julius Evola. Les modérés et leur stratégie « d'insertion » dans la vie politique du pays l'emportent encore, mais Pino Rauti et ses amis quittent le MSI pour fonder Ordre nouveau. En 1960, le MSI, qui a permis, par son seul appui, la naissance du gouvernement Tambroni, est à un pas du pouvoir. La réaction de protestation dans la rue est violente, le gouvernement tombe, s'ouvre pour le MSI une nouvelle période d'isolement, qui sera profitable aux mouvements d'action comme Ordre nouveau, ou prêts au coup d'Etat, comme ce sera le cas du Front national du prince Valerio Borghese.

● **21 au 23 novembre 1970.** Le neuvième congrès à Rome marque la fin de la traversée du désert. Retourné à la tête du parti en juin 1969, Giorgio Almirante a fait revenir les « exclus » d'Ordre nouveau et lance sa nouvelle stratégie : créer une droite nationale capable de catalyser les milieux conservateurs. Les nouveaux textes du parti exaltent les choix démocratiques et réfutent les *« nostalgies »* et les *« tentations subversives »* ; les couleurs tricolores remplacent les vieux symboles fascistes. Une transformation accueillie avec succès : aux législatives de 1972, le MSI-droite nationale obtient 8,7% des voix, et 55 députés. Mais le parti, entouré encore de trop de violence, fait peur. Certains de ses éléments les plus démocratiques le quittent en 1976.

● **10 au 14 décembre 1987.** Au quinzième congrès à Sorrente, Giorgio Almirante impose son poulain, Gianfranco Fini, élu secrétaire contre Rauti. La ligne est de lutter contre la « partitocratie » qui a fait main basse sur le pouvoir. Le 24 mai, Almirante meurt. M. Fini, très contesté, démissionne à la fin de l'année. Au seizième congrès, à Rimini, en janvier 1990, c'est Pino Rauti qui prend la tête du parti avec pour mot d'ordre original de regarder à gauche, et de proposer comme alternative, après la chute du communisme, la solution sociale du MSI-DN. Mais les piètres résultats aux élections administratives (le parti perd près de la moitié de son consensus electoral) favorisent le retour du « traditionaliste » Gianfranco Fini en juillet 1991 à la tête du parti.

● **25 au 27 janvier 1995.** A Fiuggi se tient le XVII[e] et dernier congrès du MSI. Sous la houlette de Gianfranco Fini, le MSI, qui se définit à présent comme *« post-fasciste »*, a recueilli 13,4 % de suffrages aux élections législatives du printemps 1994, et est entré dans le gouvernement de son allié, Silvio Berlusconi, confirmant le succès obtenu quelques mois plus tôt aux municipales. Le gouvernement a démissionné en décembre 1994 mais, pour le MSI, c'est l'heure du virage historique : acceptation de l'antifascisme comme valeur démocratique et condamnation de l'antisémitisme. Le 28 janvier, le MSI se fond dans un nouveau parti, Alliance nationale. Le 29 janvier, Gianfranco Fini est élu président d'AN, qui se définit comme un parti de droite moderne, libéral et démocratique.

M. Major s'oppose à toute accélération de la construction européenne

Les travaillistes tentent de rallier les électeurs favorables à l'union économique

Le gouvernement de M. John Major ne perd pas une occasion d'affirmer sa réticence face à toute accélération de la construction européenne. Cette tactique est destinée à refaire l'unité du parti, très divisé sur la question européenne. Elle laisse le champ libre à l'opposition travailliste, dont le dirigeant, Tony Blair, reprend à son compte le thème du réalisme – l'Europe se fera de toute façon, autant en être.

LONDRES
de notre correspondant

Les propos tenus à Davos par Jacques Santer, qui s'est dit *« plus optimiste qu'il y a un an »* sur le passage en 1997 à la monnaie unique et a proposé de mettre au point, d'ici à la fin de cette année, un Livre vert sur les conditions de la transition vers l'union économique et monétaire, ont eu pour effet immédiat de relancer la polémique sur l'Europe en Grande-Bretagne, et particulièrement au sein d'un Parti conservateur de plus en plus divisé. Le nouveau président de la Commission européenne, dont John Major, le premier ministre conservateur, avait dit qu'il était l'*« homme qu'il fallait, au poste qu'il fallait et au moment qu'il fallait »*, paraît désormais honni des eurosceptiques d'outre-Manche, autant que son prédécesseur Jacques Delors.

Répliquant à M. Santer, le président du Parti tory, Jeremy Hanley, a affirmé qu'il était *« impossible »* d'introduire la monnaie unique en 1997, et le héraut des anti-européens, le ministre de l'emploi, Michael Portillo, a jugé *« très difficile »* de parvenir d'ici là au respect des critères de convergence. En revanche, l'ancien premier ministre, Sir Edward Heath, a mis en garde contre le risque pour la Grande-Bretagne d'être laissée au bord de la route par ses partenaires européens.

En fait, depuis la fin de 1994, John Major semble avoir rallié le petit noyau d'eurosceptiques pourtant mis au ban du parti en novembre dernier. Le premier ministre, qui a longtemps passé pour un pro-européen, modéré et à la manière britannique, certes, a, depuis lors, distillé petites phrases et gestes indiquant sa volonté de durcir le ton à l'égard de Bruxelles, non seulement sur les objectifs à discuter l'an prochain lors de la conférence intergouvernementale sur Maastricht, mais même sur le fonctionnement des institutions actuelles. Dernier exemple en date : John Major a déclaré, dimanche 29 janvier à la BBC, que l'heure était au *« déclin du centralisme et du fédéralisme »* en Europe, et qu'on se dirigeait vers *« une Union à forme plus variable »*.

Redoutable tacticien, excellant à se sortir des situations les plus périlleuses, M. Major avait, l'an dernier, mis son veto à la candidature du Belge Dehaene à la succession de Jacques Delors, uniquement pour se sortir d'un mauvais pas au lendemain d'élections européennes désastreuses. Cette fois-ci, face à la révolte d'une partie des tories menés par l'aile droite et les nostalgiques du thatchérisme, il a ressorti la carte, usée mais toujours payante, de l'euroscepticisme.

M. Major connaît les réticences de l'opinion et de militants de son parti chauffés à blanc contre l'Europe. L'œil sur les élections de 1997, il a affirmé publiquement son opposition à la monnaie unique et son refus de tout progrès vers l'intégration lors de la conférence intergouvernementale, et dans la foulée lâché les conservateurs pro-européens, au premier chef Douglas Hurd. Le secrétaire au Foreign Office fait l'objet d'attaques – parfois sournoises – des ministres les plus à droite, qui souhaitent le voir quitter le gouvernement. Le choix de David Davis, qui a récemment mis en doute la *« légitimité »* du Parlement européen, pour préparer la position britannique pour 1996 et la composition de la commission ministérielle chargée de revoir la politique étrangère et de défense, confirment cette évolution.

> Pour Jeremy Hanley, président des Tories, il est « impossible » d'introduire la monnaie unique en 1997

Cette commission a beau être présidée par M. Hurd, qui vient de réaffirmer que *« personne ne peut prétendre que la Grande-Bretagne puisse quitter l'Europe ou que l'on puisse revenir à un monde moins compliqué »*, elle est en majorité eurosceptique. Et son mandat est clair : afin de cimenter l'unité du parti, il faut bloquer tout nouveau transfert de compétences vers Bruxelles et regagner tout le terrain possible sur les institutions européennes.

Londres croit pouvoir trouver des soutiens à sa politique sur le continent. Les eurosceptiques entretiennent d'excellents rapports avec Sir James Goldsmith, qui est élu au Parlement européen sur la liste de Philippe de Villiers, passe pour leur bailleur de fonds, et est en train de fonder un parti britannique pour le référendum sur l'Europe. M. Hurd lui-même s'efforce de convaincre la France de se rapprocher du point de vue britannique. Lors d'une conférence à l'Institut français de relations internationales, le 12 janvier, il déclarait : *« Ni la Grande-Bretagne ni la France n'ont rejoint la Communauté pour assister au dépérissement de l'Etat-nation. Nos deux gouvernements rejettent clairement la notion que le seul bon Européen est celui qui croit au transfert des pouvoirs à un exécutif et à un Parlement européens. »* Mais, comme le faisait remarquer le *Financial Times*, ces efforts pour un partenariat spécial franco-anglais sont voués à l'échec, en raison de l'hostilité fondamentale du gouvernement britannique à la conception de l'Europe partagée par les autres membres de l'Union.

Le chef du Parti travailliste, dont la cote fléchit dans les derniers sondages, tente de profiter de l'isolement du gouvernement pour relancer à la fois sa politique européenne et son offensive contre les tories. Le 10 janvier à Bruxelles, Tony Blair déclarait, devant des hommes d'affaires ayant chacun payé 500 livres pour l'entendre, que, partout en Europe, *« les gens discutent de l'union monétaire et de la convergence. C'est un dialogue auquel ou bien nous participons et y exerçons notre influence, ou bien que nous refusons, perdant ainsi encore de notre influence »*. Le Labour veut attirer les électeurs pro-européens. Il cherche aussi le soutien des industriels britanniques, traditionnellement pro-conservateurs mais qui ont bien compris l'intérêt de l'Union pour leurs affaires. Comme en France, l'Europe est désormais au cœur du débat politique britannique.

Patrice de Beer

La Russie met en place une administration directe en Tchétchénie

Les combats se poursuivent à Grozny

MOSCOU
de notre correspondant

Alors que la « première étape », armée, de l'*« opération de restauration de l'ordre constitutionnel »* russe dans la République séparatiste de Tchétchénie est loin d'être terminée, Moscou est passé à la *« seconde phase »*, politique. Même si les combats se poursuivaient, lundi 30 janvier, à Grozny – dont Moscou ne cesse d'annoncer la chute *« imminente »* –, un *« département territorial du pouvoir fédéral exécutif »* a été installé en Tchétchénie par oukase du Kremlin. Toutefois, cette administration n'est pas encore en place puisque la délégation de l'OSCE n'a pu rencontrer, samedi, qu'un de ses représentants, non pas à Grozny mais au nord de la capitale, à Znamenskoie, l'un des fiefs de l'opposition tchétchène.

Le chef de ce « département » russe en Tchétchénie, Nikolaï Semenov, ex-patron du Parti communiste à Grozny, se voit flanqué de trois adjoints tchétchènes. Oumar Avtouranov, le chef du « conseil provisoire » de l'opposition tchétchène, et Salambek Khadjiev, chef d'un « gouvernement » fantôme *« de renaissance nationale »* créé par Moscou, sont ainsi nommés *« premiers adjoints »*. Beslan Gantemirov, l'ex-maire de Grozny devenu l'un des chefs militaires de l'opposition, devient un simple adjoint.

Les attributions exactes de ce « département » sont encore floues. On ignore ainsi s'il s'ajoute aux autres « structures » déjà créées par les Russes ou s'il les remplace. Le fait que les nouveaux leaders tchétchènes deviennent les subordonnés de l'administrateur russe tend à montrer l'échec des formules de « gouvernement » et autres « conseils » autonomes.

Ce choix reflète aussi la prudence du Kremlin face à des hommes qui, pour acquérir une certaine popularité, peuvent être tentés de s'opposer à Moscou (*Le Monde* du 21 janvier). Ainsi M. Khadjiev a-t-il déjà déclaré que des *« élections libres »* ne seraient possibles en Tchétchénie qu'une fois les troupes russes parties. Une autre solution, déjà tentée sans grand succès par l'opposition financée par Moscou, serait de s'assurer les bonnes grâces des Tchétchènes en payant le prix fort.

Pour le premier vice-premier ministre russe, les fonds nécessaires à cette opération pourraient tout simplement provenir des recettes pétrolières tchétchènes. Au forum économique de Davos, Anatoli Tchoubaïs a ainsi laissé entendre qu'une fois la Tchétchénie remise au pas Moscou organiserait la réparation des installations pétrolières et contrôlerait les recettes de leur exploitation.

Malgré la présence de la délégation de l'OSCE, les forces russes ont poursuivi ce week-end leurs attaques aériennes massives et leurs pilonnages d'artillerie, bombardant Grozny et les villages du sud et de l'est. A Grozny, les forces russes, qui *« repoussent les attaques de petits groupes armés illégaux »*, selon un communiqué du Kremlin, semblent toujours rencontrer autant de difficultés. Un commandant russe a ainsi, admis qu'il fallait encore *« nettoyer »* l'ouest de la ville, pourtant théoriquement « sous contrôle » russe.

Jean-Baptiste Naudet

■ **DIPLOMATIE : Klaus Kinkel,** ministre allemand des affaires étrangères, a estimé, sur une radio allemande, samedi 28 janvier, que Boris Eltsine *« risque de perdre son image de démocrate »* dans le conflit tchétchène. Il a toutefois ajouté que l'Allemagne continuerait à ne pas demander de sanctions à l'égard de la Russie, dont l'adhésion au Conseil de l'Europe devait être examinée à Strasbourg à partir du lundi 30 janvier. – *(AFP.)*

Les Pays-Bas continuent d'hésiter entre le Tigre et l'Apache

Pressions européennes et américaines ont fait encore reporter l'achat d'un hélicoptère armé

LA HAYE
de notre correspondant

Confronté à un clivage politique interne et aux pressions des partenaires européens, d'une part, et des alliés américains, de l'autre, le ministre-président des Pays-Bas a, une nouvelle fois, remis à plus tard ce qu'il s'était engagé à faire cette semaine. Tout comme en décembre 1994, Wim Kok a décidé de repousser de plusieurs semaines au moins la décision qui padivise son cabinet : l'hélicoptère de combat qui équipera l'armée néerlandaise sera-t-il l'Apache, fabriqué par Mc Donnell Douglas et soutenu par les responsables de la défense, ou le Tigre, du consortium franco-allemand Eurocopter, que préfère le ministère de l'économie pour ses retombées favorables en termes d'emploi ?

La question est d'importance. Non seulement parce qu'il s'agit d'un marché équivalent à 4 milliards de francs (bienvenus pour Eurocopter, qui en 1994, pour la troisième année consécutive, ne sort pas du « rouge »), mais aussi du fait que les Néerlandais sont, hormis les pays constructeurs, les premiers en Europe à devoir choisir leur nouvel hélicoptère. Depuis plusieurs semaines, La Haye est donc le lieu d'un *lobbying* actif des deux camps. Des délégations de haut niveau de représentants des industriels font le siège des ministères et des industriels pour les convaincre que leur dossier offre la plus forte valeur ajoutée en termes de compensations industrielles.

Siegfried Sobotta, coprésident d'Eurocopter, est même apparu à la télévision pour affirmer que le groupe néerlandais Fokker, gravement touché par la crise aéronautique, bénéficierait de retombées à hauteur de près de 500 millions de francs. Les partisans de l'Apache, que l'on trouve principalement au ministère de la défense et dans les armées, passent à la presse des rapports « confidentiels », dont un, notamment, concluait que l'appareil américain offre plus de sécurité pour l'équipage que le Tigre. Les mêmes ont affirmé aux journalistes néerlandais que le Tigre *« n'existe que sur plan »*, si bien qu'Eurocopter s'est senti obligé de les inviter à voler dans les prototypes à Marseille-Marignane.

UN APPEL AUX BRITANNIQUES

Bill Clinton s'est personnellement impliqué, de même que de nombreux hommes politiques français et allemands. Derniers en date, pour l'instant, d'un défilé étourdissant, Alain Juppé et Helmut Kohl ont profité d'un séjour aux Pays-Bas pour plaider directement la cause du Tigre sur le thème : « Vous voulez vous rapprocher du couple franco-allemand ? Joignez donc la parole aux actes. »

Pour tenter d'échapper à cette alternative qui déplaira, de toutes façons, à un pays ami et frustré, Hans Van Mierlo, ministre des affaires étrangères, a fait une tentative : pourquoi ne choisirions-nous pas ensemble l'appareil qui équipera nos armées, a-t-il en substance suggéré à son homologue anglais, qui s'apprête aussi à débattre de l'achat de quatre-vingt-dix hélicoptères, trois fois plus que la commande néerlandaise ? *« Proposition sans avenir »*, regrette le porte-parole du ministre en constatant : *« Ou nous prenons la bonne décision en premier et nous faisons école en Europe avec toute la responsabilité que cela implique, ou bien nous faisons le mauvais choix et notre armée se retrouve isolée. »*

Dans ces circonstances, le gouvernement pourrait ressortir de son chapeau les hélicoptères qui n'ont pas passé le stade des discussions préliminaires : l'A-219, de l'italien Agusta, ou le Super-Cobra, du groupe américain Bell. Une autre solution consisterait pour la coalition à accepter de réduire les coupes dans le budget de la défense, comme le réclament le ministre et son secrétaire d'Etat, tous deux libéraux, en échange de leur ralliement au Tigre. Le Parti social-démocrate (PV d A) de Wim Kok a déjà envoyé des signaux clairs en ce sens.

Alain Franco

La démission du ministre des finances pourrait entamer le crédit international de la Hongrie

SIX MOIS SEULEMENT après son investiture, le nouveau gouvernement de coalition, dominé par les socialistes (ex-communistes réformateurs), est progressivement en train de ruiner l'image de « bon élève » de la Hongrie. La démission, samedi 28 janvier, du ministre des finances, Laszlo Békesi, qui passait pour le garant de la poursuite des réformes libérales, risque d'ébrécher encore le capital de sympathie et de confiance qui avait permis à ce pays de dix millions d'habitants d'accumuler près de la moitié des investissements étrangers à l'Est depuis la chute du communisme, il y a cinq ans.

Le départ de M. Békesi, âgé de cinquante-deux ans, confirme la reprise en main insidieuse des principaux postes-clés de l'économie par le premier ministre, Gyula Horn, dont les dérives inquiètent de plus en plus ses alliés libéraux, groupés dans l'Alliance des démocrates libres créée par les pionniers de la dissidence anticommuniste.

Avec la démission de Laszlo Békesi, le gouvernement se trouve dans une position bien embarrassante : il n'y a plus de ministre des finances, plus de directeur pour l'agence des privatisations, destitué début janvier, ni de de directeur de la banque centrale, contraint de quitter son poste en novembre (*Le Monde* du 14 janvier). Ces défections menacent la stabilité politique qui avait jusqu'alors distingué la Hongrie de la plupart de ses voisins post-communistes.

MESURES IMPOPULAIRES

Le « sacrifice » de M. Békesi est le reflet des profondes divisions au sein du Parti socialiste, grand vainqueur des législatives en mai 1994. Même s'il est dirigé par d'anciens communistes réformateurs, qui se sont singularisés à l'Est en jouant un rôle courageux contre la vieille garde du PC lors de la transition démocratique, ce parti est obligé de ménager son puissant allié syndical, favorable à une politique de relance, contradictoire avec l'austérité budgétaire défendue par M. Békesi.

Le hasard du calendrier veut que l'offensive de Gyula Horn contre les hommes qui incarnent une continuité dans les réformes intervient après d'importantes augmentations de prix depuis le 1er janvier. Ces mesures, forcément impopulaires, sont pourtant indispensables dans un pays qui possède l'une des plus importantes dettes par tête d'habitant au monde et qui est confronté à un inquiétant déficit public.

A défaut de pouvoir répondre aux attentes de sa base, M. Horn se montre de plus en plus imprévisible. Son ministre de l'intérieur l'a d'ailleurs récemment accusé *« d'entretenir de fausses illusions »*. A force de tergiverser, Gyula Horn risque, non seulement, de fragiliser la cohésion de son gouvernement mais aussi d'entamer le crédit de la Hongrie.

Yves-Michel Riols

L'Europe se dote d'une Agence pour l'évaluation des médicaments

Le nouvel organisme se veut comparable à la puissante FDA américaine

La dynamique européenne prend un nouvel essor dans le champ de la pharmacie avec la création de l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments (EMEA). Cette structure, basée à Londres et dirigée par le Français Fernand Sauer, permettra une meilleure harmonisation des politiques de santé en Europe.

LONDRES
de notre envoyé spécial

C'est au sein de l'étrange autant que sinueux quartier d'affaires de Canary Wharf, à quelques minutes de City Airport, que s'installera très bientôt la toute jeune Agence européenne pour l'évaluation des médicaments (EMEA). La création de cette structure constituera une étape décisive dans le processus d'harmonisation des politiques des pays de l'Union dans le champ de l'industrie pharmaceutique et de la santé publique. On ne peut éviter, ici, le parallèle avec la FDA (Food and Drug Administration) américaine, agence fortement centralisée dont la compétence scientifique et l'autorité font presque toujours référence à l'échelon mondial.

La création de l'EMEA marque l'entrée en vigueur du nouveau système pour l'autorisation et la surveillance des médicaments humains et vétérinaires au sein de l'Union européenne dont les bases juridiques (trois directives et un règlement) avaient été adoptées *en 1993 par le conseil des ministres*. Après une dizaine d'années de coopération entre les autorités nationales d'enregistrement au niveau européen, il avait fallu quatre années de négociations pour aboutir à ce nouveau système. On passe ainsi d'une action basée sur un volontariat à la contrainte unanimement définie et acceptée. Après le choix de Londres (retenu en dépit des offres de Barcelone et de Copenhague) et la nomination du directeur exécutif (le Français Fernand Sauer, quarante-cinq ans, pharmacien et juriste de formation, spécialiste renommé des questions internationales), la dynamique européenne prend aujourd'hui un nouvel essor dans le champ de la pharmacie.

« En pratique, le nouveau système vise à prendre en compte de manière conjointe les intérêts des patients comme ceux des professionnels, nous a expliqué M. Sauer. *Les patients bénéficieront, demain, de manière plus rapide de médicaments innovants grâce à des délais réduits. Une formation claire et de qualité sera disponible lors de l'autorisation de mise sur le marché à l'adresse des professionnels de santé et des consommateurs. De plus, la surveillance des médicaments après leur autorisation de mise sur le marché sera améliorée grâce à la coordination des activités nationales de pharmacovigilance. D'autre part, les nouvelles procédures permettent, pour la première fois, d'établir une dimension véritablement européenne de l'autorisation de mise sur le marché des médicaments. Cela ouvre la voie pour les industriels à une réduction significative des coûts de recherche et des coûts administratifs. »*

La crédibilité de l'Agence tient à la nature des liens financiers et scientifiques entre les experts du médicament et l'industrie pharmaceutique

Dans une première période, jusqu'en 1998, deux procédures de mise sur le marché coexisteront. Les firmes productrices de médicaments hautement innovants, issus des nouvelles biotechnologies, devront obligatoirement passer devant l'agence de Londres, qui instruira ces dossiers, ses conclusions s'imposant, quelles qu'elles soient, à l'ensemble des Etats membres. Par ailleurs, une procédure dite « décentralisée », concernant les autres produits pharmaceutiques, permettra aux firmes de s'adresser aux agences nationales. Passé l'année 1998, les procédures nationales seront réservées aux seuls médicaments dits « d'intérêt local » ou encore aux médicaments génériques, l'agence de Londres tranchant en cas de conflit entre les fabricants et les agences nationales.

Cette agence disposera pour l'année 1995 d'un budget opérationnel de 20 millions d'écus et d'un effectif d'une centaine de personnes (ces deux données chiffrées devant doubler d'ici à l'an 2000). Une liste européenne de mille six cents experts travaillant en équipes pluridisciplinaires et plurinationales a été constituée sous l'égide du comité des spécialités pharmaceutiques, comité qui vient d'élire comme président le professeur Jean-Michel Alexandre, l'un des spécialistes français disposant d'un grand renom international.

On sait à Londres que les défis sont multiples, qu'il s'agisse des équilibres à respecter entre cette nouvelle structure nécessairement centralisée et les impératifs de subsidiarité ou encore des équilibres entre les puissantes agences nationales française, britannique et allemande et celles des autres Etats membres. On sait aussi que la crédibilité de la nouvelle agence tient pour beaucoup dans la nature des liens financiers et scientifiques qui existent entre les experts du médicament et les firmes de l'industrie pharmaceutique.

Jean-Yves Nau

Un ancien député allemand jugé pour collaboration avec l'Est

Le social-démocrate Karl Wienand avait été un proche de Willy Brandt

Une note rédigée peu avant sa mort par Willy Brandt relance les accusations portées contre Karl Wienand, qui fut le secrétaire général du groupe parlementaire social-démocrate. La veuve de l'ancien chancelier allemand, l'historienne Seebacher-Brandt, saisit cette occasion pour démissionner du SPD.

APRÈS des mois de conflit avec son parti à propos de l'héritage de *Willy Brandt, sa veuve, l'historienne* Brigitte Seebacher-Brandt, a démissionné mardi 24 janvier du Parti social-démocrate. Le prétexte a été la publication d'une note de trois pages rédigée peu avant sa mort par Willy Brandt et conservée dans un coffre-fort de la fondation Friedrich-Ebert, proche du SPD. Ecrite début 1992, après une conversation, à Bonn, avec Valentin Faline, responsable des relations extérieures au comité central du PC soviétique et ancien ambassadeur en RFA, ce texte a relancé les accusations portées contre Karl Wienand, secrétaire général du groupe parlementaire social-démocrate jusqu'en 1974, actuellement jugé pour avoir collaboré avec les services de l'Est. Au groupe parlementaire, Karl Wienand était le bras droit d'une des figures légendaires du SPD, Herbert Wehner, qui a joué un rôle déterminant en 1974 dans la démission de Willy Brandt après la découverte dans l'entourage de ce dernier de l'espion est-allemand Günther Guillaume.

Au début de 1994, Brigitte Seebacher-Brandt avait lancé, dans la presse conservatrice, une campagne insinuant que Wehner – ancien communiste qui avait séjourné à Moscou pendant la guerre – aurait continué à travailler pour ses anciens amis. Mais les documents sur lesquels elle s'appuyait ne comportaient pas d'accusations explicites.

La publication de la note de Willy Brandt lui donne l'occasion de repartir à l'offensive. Par une mystérieuse coïncidence, un correspondant anonyme avait prévenu le procureur chargé de l'instruction en cours contre Karl Wienand de l'existence de cette note. Personnage ambigu, l'ancien secrétaire du groupe parlementaire SPD avait dû abandonner son mandat de député en 1974 pour trafic d'influence ; il était soupçonné d'avoir versé de l'argent, dont il est apparu plus tard qu'il provenait d'Allemagne de l'Est, à un député CDU afin qu'il vote en faveur de Brandt, en 1972, dans un scrutin serré qui aurait pu coûter son poste à l'ancien chancelier. Karl Wienand, âgé de soixante-huit ans, est accusé aujourd'hui d'avoir été *« collaborateur informel »* de la Stasi, l'ancienne Sécurité d'Etat est-allemande.

Dans une phrase sybilline de sa note sur sa conversation avec Faline, Brandt écrit que, après 1975, Wienand *« s'est laissé aller dans un engagement à l'égard des services de là-bas »*. Brigitte Seebacher-Brandt affirme que son mari désignait ainsi le KGB. Faline dément avoir tenu de tels propos, mais l'ancien chancelier avait jugé bon de prévenir le chef des services de renseignement allemands, le BND, Konrad Pozner. *Les recherches de ce dernier furent* vaines. Mais ce nouvel épisode du feuilleton d'espionnage Est-Ouest dont l'Allemagne a été le théâtre jette une lumière trouble sur vingt ans d'Ostpolitik.

Henri de Bresson

La multiplication des « affaires » éclabousse le gouvernement tchèque

PRAGUE
de notre correspondant

Les services secrets tchèques espionnent-ils les partis parlementaires, y compris ceux de la coalition conservatrice au pouvoir ? Dix jours après les accusations portées dans ce sens par le vice-premier ministre Jan Kalvoda, le gouvernement a répondu, mercredi 25 janvier, par la négative et souhaite clore l'affaire. La violente polémique qui s'est développée va laisser des traces entre les partenaires de la coalition. Et la question de fond reste posée, puisque la commission parlementaire de contrôle sur le Service d'information et de sécurité (BIS) n'a pas encore rendu son verdict et poursuit son enquête.

M. Kalvoda, président de l'Alliance démocratique civique (ODA), qui grignote progressivement des points *dans les sondages à l'ODS, le parti du premier ministre*, avait notamment commis la maladresse de faire part de ses soupçons à la presse avant d'en parler à ses collègues du gouvernement. Le numéro deux du gouvernement s'est donc retrouvé seul face aux dix-huit autres ministres, y compris ceux de son parti, lors du vote, mercredi, d'une déclaration blanchissant le BIS. Ses adversaires soupçonnent Jan Kalvoda d'avoir voulu détourner l'attention d'une affaire de financement douteux de son propre parti (ODA) qui avait éclaté au grand jour peu auparavant et dans laquelle est également impliquée l'Union chrétienne-démocrate (KDU), un autre parti de la coalition. L'ODA avait, en effet, emprunté en 1992 52 millions de couronnes (10 millions de francs) à une banque, Kreditni a Prumyslova Banka, aujourd'hui au bord de la faillite et dont le directeur est incarcéré pour malversations et fraudes. M. Kalvoda figure au premier plan de ce prêt douteux, car le garant de l'emprunt est une société dont il a été actionnaire. La KDU est également impliquée dans ce scandale, car elle avait aussi emprunté de l'argent à cette même banque.

RÈGLEMENTS DE COMPTES

La mise au jour de ces affaires, quelques semaines après une polémique sur le financement de l'ODS par des entreprises d'Etat, prend l'allure de sombres règlements de comptes entre partis de la coalition. Face à la *menace de manipulation des services secrets à des fins* partisanes, le président Vaclav Havel a demandé que toute la lumière soit faite sur le rôle du BIS et les moyens existants pour contrôler ses activités. Mais la plupart des Tchèques commencent à douter de l'issue des enquêtes officielles. Aucune des affaires politico-financières ayant éclaté depuis deux ans n'a jamais abouti à la démission des responsables en cause ni à l'ouverture d'un procès.

Martin Plichta

Parcours rebelles en Europe communiste

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉPILOGUE, comme il se doit, inspire la mélancolie. Recrus de batailles, de victoires inespérées, incongrues, mais parfois aussi de défaites, les héros de la résistance au soviétisme en Europe de l'Est ont connu des sorts divers. Vaclav Havel reste en son château de Prague, président-philosophe comme il fut opposant rêveur, aujourd'hui comme hier exemplaire et marginal. Lech Walesa lui aussi a son palais officiel, fraîchement rénové. Le visage et l'ego un peu bouffis, il continue, imprévisible comme jamais, à ferrailler sans relâche. Mais désormais contre tout le monde et pour lui-même, pour préserver son pouvoir. Des avant-postes, il est passé à l'arrière-garde où il *prétend, seul*, à force de vetos et de savantes manœuvres, empêcher les « néo-communistes » de régner sans partage. Le Roumain Vassil Paraschiv, lui, n'a jamais pu vraiment goûter la déconfiture de ses oppresseurs : trop de coups, trop d'humiliations, trop de menaces l'avaient contraint au silence, alors que, sans le savoir, il touchait presque au but.

C'est le parcours de ces « insoumis », et de beaucoup d'autres, de la fin du « printemps de Prague » à l'évanouissement subit des régimes communistes est-européens en 1989, que Christian Duplan et *Vincent Giret évoquent dans le* second tome de leur *Vie en rouge*. Le premier, *Les Pionniers*, avait le très grand mérite de rappeler, et parfois de révéler, ce que signifiait, pour des êtres humains, leurs femmes et leurs enfants, tenter d'enrayer la marche du stalinisme, puis entreprendre, avec des moyens insignifiants, de démonter *la machine* (« *Le Monde des* livres » du 27 mai 1994).

Le second ouvrage relève un défi plus difficile encore pour les auteurs, qui hésitent parfois entre le récit des événements – et les quelque six cent pages, bien entendu, n'y suffisent pas – et l'évocation du rôle personnel de leurs héros. Cette histoire là est trop fraîche, trop confuse, en un sens trop connue, mais de manière trop superficielle, pour que l'entreprise puisse être qualifiée de total succès.

COURAGE EXEMPLAIRE

Il est donc tout à fait logique que les passages consacrés aux pays où l'opposition fut la plus diffuse, la plus généralisée, la plus complexe et la plus forte, convainquent moins que la très remarquable évocation du cas roumain. Ceux qui ont un peu connu la Roumanie de Ceausescu, cet univers désespéré et faux, fait de beaucoup de lâcheté mais aussi *d'un extraordinaire* et rare courage, apprécieront tout particulièrement.

Toutes réserves faites, on ne recommandera jamais assez ces deux gros tomes « rouges », non seulement à ceux qui s'intéressent à l'Europe de l'Est, mais aussi aux responsables occidentaux qui ont hâte, désormais, de regarder ailleurs, comme si rien d'essentiel n'avait jamais eu lieu là-bas, ou comme si le passé y était définitivement conjuré.

Il restera bien sûr à risquer, plus tard, une véritable analyse de ces événements. A se demander si ces rebelles d'hier ont eu tort ou raison de faire preuve de tant d'élégance, de « tirer un *trait* » et de dispenser de tout procès ceux qui, naguère, les avaient si souvent jetés en prison et avaient, aussi, fait couler le sang. La question revient avec de plus en plus d'insistance en Pologne : les « post-communistes » sont au pouvoir, mais on se remet à manifester dans la rue pour leur demander des comptes. Et un paysan, dont l'existence avait été brisée, a pris sur lui de frapper d'une pierre au visage le général Jaruzelski, plongeant tout *le monde dans le malaise. Il y a – il* y aura toujours – de la place pour un autre épilogue.

Jan Krauze

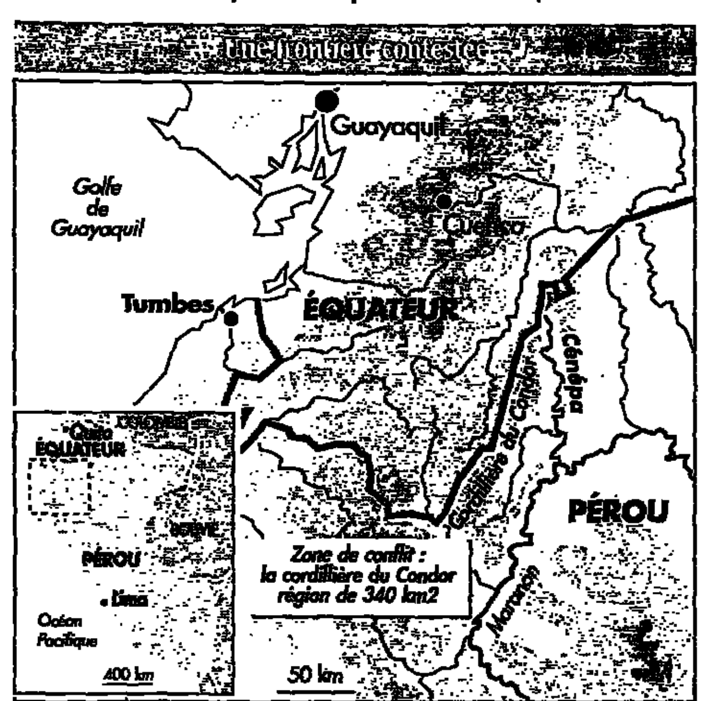
★ ***La Vie en rouge*, tome II, *Les Insoumis*, 1968-1989, de Christian Duplan et Vincent Giret, Seuil, 735 p., 160 F.**



Le Pérou et l'Equateur se livrent à une escalade dans leur conflit frontalier

Une issue diplomatique demeure possible

Une frontière contestée



LE PÉROU et l'Equateur ont utilisé, dimanche 29 janvier, des avions de combat, franchissant un pas supplémentaire dans les affrontements déclenchés depuis jeudi à propos du contrôle d'une zone frontalière contestée depuis cinquante-cinq ans, située dans la cordillère du Condor, autour de la vallée amazonienne du fleuve Cenepa.

Les forces armées péruviennes ont utilisé ces appareils, en plus de leurs hélicoptères, dans le cadre d'une offensive apparemment destinée à déloger les troupes équatoriennes de six avant-postes installés, selon Lima, au-delà de la frontière établie par le protocole de Rio de Janeiro du 29 janvier 1942 mais contestée par Quito depuis 1961. Ce protocole stipulait que la zone en litige, longue de 78 kilomètres, restait à délimiter précisément en fonction de la ligne de partage des eaux des fleuves Morona et Santiago. La découverte du cours du fleuve Cenepa, affluent de l'Amazone – précieux accès –, a compliqué les interprétations.

Pour la première fois depuis le déclenchement des hostilités, un responsable péruvien – le général Vladimir Lopez Trigoso, commandant des troupes à la frontière – a établi un bilan des pertes, qui s'élèveraient à trente-six morts (trente soldats équatoriens et six péruviens). De leur côté, les autorités équatoriennes ont indiqué avoir abattu deux hélicoptères, faisant au moins sept morts côté péruvien. La perte d'un hélicoptère a été confirmée de source officielle à Lima.

Au moment même où les deux pays intensifiaient leurs actions sur le terrain, évacuant les populations civiles de la zone frontalière, le Pérou a invité le vice-ministre des affaires étrangères équatorien à se rendre à Lima, afin de préparer une rencontre de haut niveau susceptible de régler le conflit. Le vice-ministre péruvien des affaires étrangères, Eduardo Ponce, a indiqué que le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), Cesar Gaviria, dans sa mission de bons offices entre les deux capitales, s'était chargé de transmettre cette invitation à Quito. Cette rencontre, a-t-il souligné, pourrait aussi réunir *« les ministres des affaires étrangères des pays garants du protocole de Rio »* (Etats-Unis, Chili, Brésil et Argentine). *« Notre initiative est une preuve de bonne volonté. Nous espérons qu'elle sera fructueuse »*, a conclu M. Ponce.

Un peu plus tôt, le président équatorien, Sixto Duran Ballen, s'était déclaré prêt à accepter un cessez-le-feu qui conduise les deux parties à chercher, à travers les voies légales, à établir *« dans la paix et la dignité, la délimitation finale* [des] *frontières »*. S'il a qualifié un tel cessez-le-feu d'*« inconditionnel »*, il a cependant ajouté : *« Nous ne reculerons pas. Nos forces armées savent qu'elles ont raison. »* M. Duran Ballen a de nouveau accusé le Pérou d'être à l'origine des tensions réapparues depuis quatre jours.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a annulé, samedi, la réunion d'urgence qu'il devait tenir sur le différend frontalier, afin de privilégier d'autres canaux diplomatiques, en particulier les initiatives des pays garants du protocole de Rio. Depuis Davos (Suisse), où il participe au Forum économique mondial, le président argentin, Carlos Menem, a annoncé que les chefs de la diplomatie de ces quatre pays étaient prêts à se réunir *« dans un proche avenir »*, afin d'*« assurer le respect, avec une totale impartialité, du protocole de Rio et faire en sorte que cessent les affrontements »*. L'Equateur a demandé pour sa part une réunion du Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (OEA) et a dit accepter la présence d'observateurs militaires des pays de la région sur le terrain.

Enfin, les présidents bolivien, colombien, panaméen et vénézuélien, tout comme le chef de la diplomatie espagnole, Javier Solana, ont appelé Quito et Lima à mettre un terme au conflit. Le gouvernement panaméen a proposé son territoire pour l'ouverture de négociations de paix entre les deux pays et le gouvernement chilien a proposé ses bons offices.

CONSIDÉRATIONS ÉLECTORALES

Après avoir survolé samedi la région frontalière, le président péruvien, Alberto Fujimori, a cependant indiqué que ni l'OEA ni les Nations unies ne pouvaient agir comme médiateur dans le conflit. A ses yeux, seuls les pays garants du protocole de Rio peuvent le faire. M. Fujimori, nous indique notre correspondante à Lima, Nicole Bonnet, semble bien décidé à récupérer sur le terrain la zone litigieuse, censée renfermer de l'or et du pétrole, avant d'entamer des négociations avec l'Equateur. L'approche de l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu le 9 avril, a peut-être joué un rôle dans la détermination de M. Fujimori : il brigue un second mandat mais vient de perdre six points dans les sondages au cours du mois.

« Le conflit avec l'Equateur ne doit pas être utilisé pour des besoins de politique intérieure », a averti l'ex-secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, principal adversaire de M. Fujimori. Il a dénoncé, auprès d'une mission d'observateurs de l'OEA, les *« nombreuses irrégularités »* qui entachent, selon lui, cette campagne électorale : intervention directe de l'armée et des autorités gouvernementales auprès des électeurs, utilisation des ressources du Trésor public, intimidation des candidats de l'opposition, etc. L'offensive de l'armée péruvienne a également relégué au dernier plan la bataille entreprise par Mme Fujimori, l'épouse séparée du chef de l'Etat, pour faire valider sa liste de candidats aux législatives, ainsi que les accusations mêlant plusieurs généraux au trafic de cocaïne.

Le gouvernement égyptien lance une nouvelle offensive contre les islamistes

Le pouvoir applique une politique de la carotte et du bâton dans tous les domaines

Dans sa lutte contre les extrémistes musulmans, le gouvernement du président Hosni Moubarak combine un renforcement de la répression policière contre les groupes armés – douze terroristes ont été tués par la police samedi 28 janvier en haute Egypte – à une vaste campagne contre la propagation des idées répandues par les mouvements islamistes. Cette politique a réduit la marge de manœuvre des uns et des autres.

LE CAIRE
de notre correspondant

Douze extrémistes musulmans ont été tués par la police, samedi 28 janvier, dans la province de Minié, en haute Egypte. Selon le ministère de l'intérieur, 250 kilos d'explosif, des bombes artisanales, des fusils d'assaut et des croquis de plusieurs postes de police de Minié ont été saisis.

Cet accrochage – le plus meurtrier depuis le début, au printemps 1992, de l'affrontement entre les extrémistes et le gouvernement – est la riposte des forces de l'ordre à l'assassinat de huit policiers, le 2 janvier, dans la province de Minié. Cette région est devenue, depuis quelques mois, le principal théâtre d'opération des extrémistes de la Djamaa islamiya, qui ont fui leur fief d'Assiout, quadrillé par les forces de l'ordre.

Depuis près d'un an, les extrémistes musulmans limitent à la seule haute Egypte leurs actions, qui ont aussi changé de cibles. A l'exception de trois attentats contre des touristes, qui ont fait deux morts et six blessés, c'est désormais la police qui est visée, l'objectif des islamistes étant de venger les *« martyrs »* tombés sous les balles des forces de l'ordre. L'agression dont a été victime, le 14 octobre 1994, le Prix Nobel de littérature, Naguib Mahfouz, est l'exception qui confirme cette nouvelle règle.

C'est là le principal résultat de la politique mise en œuvre, dès avril 1993, par le ministre de l'intérieur, le général Hassan El Alfi, maniant la carotte et le bâton. Pour encourager la délation, des primes allant jusqu'à l'équivalent de 90 000 francs (quarante ans de SMIC égyptien) ont été octroyées et des centaines d'extrémistes « repentis » ont été graciés.

Le général El Alfi s'est aussi attaqué à ce qu'il considère comme la branche politique des extrémistes : la puissante confrérie des Frères musulmans, qui n'a plus d'existence légale depuis 1954, mais dont l'activité était tolérée (*Le Monde* daté 29-30 janvier). Il a récemment accusé les Frères de *« financer les attentats extrémistes musulmans »* et d'avoir transformé les syndicats qu'ils dominent en *« foyers du terrorisme »*. Vingt-huit Frères, dont un ex-député et des responsables syndicaux, ont été arrêtés, le 22 janvier. Aux yeux de l'opposition islamiste, cette opération vise à la *« décapiter »* pour l'empêcher de participer aux élections législatives et syndicales prévues cette année.

PEU D'EFFETS TANGIBLES

Toutefois, cette opération ne constitue qu'un des aspects de l'offensive générale lancée contre l'islamisme. Après avoir mené une purge contre les enseignants proches des islamistes – plus d'un millier ont été mutés à des fonctions administratives ou limogés – et commencé à « épurer » les programmes d'enseignement des textes *« incitant à l'intolérance »*, le ministre de l'éducation, Mohamad Bahaa El Din, s'est attaqué, cet été, au symbole par excellence de l'islamisme : le voile. Il a publié, fin juillet, un arrêté interdisant *« le port d'un couvre-chef »* dans le primaire et exigeant une demande écrite des parents dans le secondaire. Le port du *Néquab* (voile intégral) a été prohibé. Il reste cependant toléré dans les universités, mais celles qui le portent sont la cible de tracasseries. Le courant islamiste a perdu, cette année, les élections aux unions d'étudiants dans plusieurs facultés.

De son côté, le ministère de la culture, dont dépend le plus grand éditeur égyptien, l'Organisme général du livre, a fait publier des dizaines de titres attaquant non seulement *« le terrorisme »* (terme officiel désignant les extrémistes) mais encore l'islamisme en général. Les lauréats des prix décernés aux meilleures œuvres, à l'occasion de la Foire internationale du livre du Caire, étaient pour la plupart des opposants à l'islamisme. Le ministère de l'information, accusé par les laïcs de favoriser celui-ci, a, lui aussi, participé à l'offensive. Il a produit plusieurs feuilletons attaquant l'intégrisme et diffusé *« les aveux »* d'extrémistes repentis.

Le ministère des *wakfs* (biens religieux) a commencé à accélérer le rythme de ce que des islamistes qualifient de *« nationalisation des mosquées »*. Des milliers de mosquées construites par des particuliers et connues pour être proches des extrémistes, ont été rattachées au ministère, qui s'est empressé d'y nommer des imams modérés. Même la direction du trafic routier participe à l'offensive. Lors de la vérification des véhicules, les agents contrôlent aussi la teneur des cassettes : malheur au chauffeur découvert en possession d'enregistrements de discours critiquant le régime.

Reste que ces mesures récentes n'ont pas encore donné de résultats tangibles. Selon un récent sondage, publié par l'hebdomadaire officieux de langue anglaise *El Ahram Weekly*, l'action sociale des islamistes « modérés » est jugée *« positive »* par deux personnes sur trois.

Alexandre Buccianti

■ **Les revenus du tourisme ont augmenté de près de 30 % en 1994.** Après la publication dans *Le Monde* du 17 janvier d'un article intitulé « L'Egypte brade ses croisières sur le Nil pour faire revenir les touristes », le ministre égyptien du tourisme nous a fait savoir que *« diverses initiatives »* ont été prises qui *« ont permis de rassurer l'éventuel voyageur »*. *« Les chiffres le confirment*, ajoute-t-il. *Durant les six derniers mois de l'année 1994 et par rapport à la même période de l'année précédente, pour une croissance en nombre de touristes de 17 %, les revenus de ce secteur ont marqué une croissance de 29 %, totalisant un montant de 832 millions de dollars. »* Mamdouh El Beltaguy insiste aussi sur le développement du *« tourisme de festivals, de foires et de congrès »*, l'*« amplification »* du tourisme de loisirs au Sinaï et le long du littoral de la mer Rouge.

Le pouvoir kenyan exploite le tribalisme

Les violences contre la communauté kikuyu ont fait des centaines de victimes et déplacé des centaines de milliers de personnes. Elles témoignent du dévoiement du débat politique

La dispersion par la police des réfugiés kikuyu d'un camp de la vallée du Rift, qui a fait onze victimes, a suscité l'indignation des organisations humanitaires et des Eglises à Nairobi. Mais cette manifestation de brutalité n'est qu'un des témoignages de l'emprise grandissante du tribalisme sur la vie politique kenyane. Au nom d'une prétendue « *régionalisation ethnique* », le gouvernement de Nairobi multiplie les déplacements forcés de populations. De 300 000 à 500 000 personnes ont été ainsi dispersées autoritairement à travers le pays sans aucun contrôle ni secours, tandis que les violences entre tribus ont fait, ces quatre dernières années, un millier de morts.

KIGECHA
de notre envoyé spécial

Le silence est tombé sur la plaine de Kigecha. Çà et là, des fermes incendiées, d'autres abandonnées et pillées. Les champs sont déserts. Un homme conduit un chariot tiré par trois ânes, chargé de chaises et d'une petite armoire : « *Je vais les mettre en sûreté en ville* », déclare-t-il. Plus loin, on creuse une tombe. Le 10 janvier, Kigecha a été attaqué, à la tombée de la nuit, par environ 200 jeunes Masaï ou soi-disant tels. Onze personnes ont été massacrées à l'arme blanche. Quelque 2 500 personnes se sont réfugiées à Mai-Mahiu, la ville la plus proche.

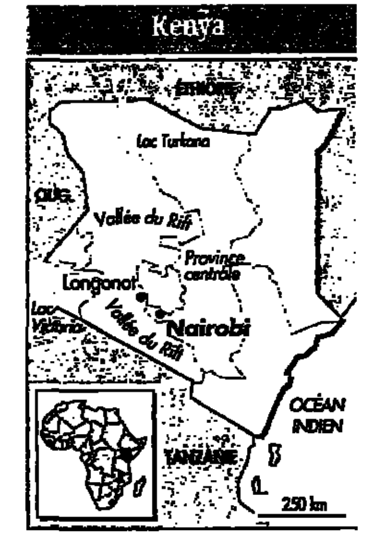
« *Dès que j'ai entendu les cris des voisins, j'ai compris,* raconte Benson Magugu. *J'ai rassemblé ma femme et mes enfants et nous avons fui vers la ville.* » Depuis lors, il revient, chaque jour, surveiller sa ferme, mais sans pouvoir aller travailler dans son champ. Et les tracteurs que louent les paysans à cette époque pour labourer ne s'aventurent plus jusqu'ici. La prochaine récolte risque d'être perdue. Benson est l'un de ces milliers de Kikuyu qui, en quatre ans, ont été chassés de chez eux par des violences ethniques, apparues, en décembre 1991, avec l'instauration du multipartisme.

Retour au calme ? Kigecha et ses environs n'ont pas été déclarés région interdite comme d'autres zones de turbulences ethniques l'ont été. Bientôt, les paysans retourneront sans doute chez eux avec les yeux fixés sur les collines d'où sont venus les agresseurs masaïs.

Benson est arrivé ici en 1959, à neuf ans, après avoir passé plusieurs années parqué avec sa famille dans une réserve, pendant la révolte des indépendantistes Mau-Mau. Son père travaillait pour un colon blanc, propriétaire du domaine de Kigecha, dans la vallée du Rift, en bordure du pays kikuyu. En 1969, ce colon a vendu ses terres à ses employés, tous kikuyus. Depuis lors, les paysans n'ont jamais eu de problèmes avec les Masaïs, à part quelques vols de bétail sans grande importance. Jusqu'au mardi 10 janvier.

LES « GENS DE MAELA »

Benson a prudemment enterré sa carte d'identité dans un endroit secret avec son titre de propriété, de peur qu'ils ne soient, un jour, détruits dans l'incendie de sa ferme. « *Ça les arrangerait que je perde toute trace de mes droits sur cette terre !* » Deux jours avant l'attaque, un Masaï a été tué par des paysans kikuyus de la commune voisine, dans des circonstances mal éclaircies. « *Les Masaïs se sont vengés* », assure l'officier de district. « *Ils se vengent toujours à l'endroit précis où a été commis le crime* », réplique le père Julius Muranga, de la paroisse catholique de Longonot.



Le père Muranga est convaincu que la tuerie de Kigecha, aussi meurtrière soit-elle, n'est qu'une opération de diversion. A son avis, « *il s'agissait pour le gouvernement de détourner l'attention de l'éviction des déplacés de Maela, autrement plus sérieuse, même si elle n'a pas fait de morts* ».

Les « *gens de Maela* », ce sont 10 000 Kikuyus chassés par un raid de guerriers masaïs, en octobre 1993, de la vallée du Rift, où ils avaient immigré dans les années 50. Les plus pauvres vivaient, depuis lors, sous des bâches en plastique, nourris par les Eglises et soignés par Médecins sans frontières (MSF).

Dans la nuit du 23 au 24 décembre dernier, quelques jours après avoir été enregistrés dans le cadre d'un programme de réinstallation financé par les Nations unies, ils ont été brutalement embarqués dans des camions et dispersés sur trois sites dans un rayon de 60 kilomètres. Sauf 200 familles qui, le lendemain, sous les caméras de la télévision d'Etat, recevront chacune un hectare de terre semi-aride, situé sur une commune voisine.

Retrouvés à grand-peine par MSF, les autres « *gens de Maela* » ont été de nouveau dispersés au point que l'on a perdu leur trace. Seule explication de la police : ils ont été renvoyés chez eux, sur les hauts plateaux de la province centrale, en pays kikuyu. Les autorités locales interdisent à MSF de retourner à Maela où demeurent encore quelques centaines de déplacés.

Plus politiques qu'ethniques, selon nombre d'observateurs, ces violences ont quand même fait près d'un millier de morts et provoqué le déplacement de 300 000 à 500 000 personnes, en quatre ans. Aujourd'hui, les plus démunis (environ 90 000) craignent de subir le même sort que ceux du camp de Maela. Au nom d'une sorte de régionalisation ethnique, idée en vogue, depuis 1991, dans les cercles du pouvoir.

Jean Hélène

Multipartisme et querelles ethniques

Le pouvoir attribue les violences actuelles à la colère des nomades de la vallée du Rift (Masaïs et Kalenjins), face au grignotage de leurs terres, entrepris, depuis trente ans, par les agriculteurs kikuyus, luos ou luhyas. Cette révolte ne s'était pourtant manifestée ni sous le régime de Jomo Kenyatta, qui favorisait les Kikuyus, étant lui-même l'un des leurs, ni pendant les treize premières années de la présidence de Daniel arap Moi, d'origine kalenjin, lorsqu'il exerçait le pouvoir à travers l'Union nationale africaine du Kenya (KANU), le parti unique, alors à dominante kikuyu.

La vallée du Rift s'est enflammée avec l'instauration du multipartisme. Des politiciens kalenjins de la KANU ont alors réclamé la fin de l'Etat unitaire et une Constitution fédéraliste. Avant l'indépendance, les petites tribus, menacées par l'hégémonie des grandes communautés, vantaient les vertus d'une régionalisation ethnique, de nouveau à l'ordre du jour avec la démocratisation du régime. Au détriment des grandes ethnies – kikuyu, luo, luya – qui soutiennent les deux principaux partis d'opposition, à savoir les deux branches du Forum pour la restauration de la démocratie, FORD-Asili et FORD-Kenya.

Des Etats caraïbes s'opposent au passage de déchets nucléaires

Greenpeace est à l'origine des protestations

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Un projet de transport de déchets nucléaires à travers la mer des Antilles a déclenché une vague de protestations dans la zone caraïbe. L'association Greenpeace, qui a pris la tête de la campagne, a adressé une lettre aux gouvernements de la région, annonçant que plusieurs navires chargés de « *déchets de plutonium* » vont quitter Cherbourg, en France, et Sellafield, en Grande-Bretagne, à destination du Japon, à partir de février.

Selon Greenpeace, ces navires, dont l'itinéraire n'a pas été révélé pour des raisons de sécurité, devraient traverser la mer des Antilles avant d'emprunter le canal de Panama. L'organisation écologiste soutient que des déchets nucléaires vitrifiés, embarqués à bord d'un seul navire, « *peuvent contenir dix fois plus de radioactivité que celle qui a été libérée lors de l'explosion de Tchernobyl* ». Greenpeace fait notamment état d'une analyse de risques effectuée par un expert de l'université de Princeton (Etats-Unis), le professeur Edwin Lyman, affirmant qu'« *un incendie de longue durée pourrait provoquer une rupture des trois barrières de sécurité des conteneurs et la libération de matières hautement radioactives* ».

UNE RÉSOLUTION DU CARICOM

Les autorités britanniques, françaises et japonaises affirment que toutes les mesures de sécurité ont été prises et que les craintes des écologistes sont sans fondement. Selon la société française Cogema, les déchets vitrifiés sont enfermés dans des barils d'acier inoxydable, conformes aux normes conventionnelles de sécurité. La compagnie chargée du transport, la Pacific Nuclear Transport Limited, a doté ses navires d'équipements spéciaux de navigation et de lutte contre l'incendie.

En dépit de ces assurances, les membres du CARICOM (Communauté des Caraïbes) ont adopté une résolution s'opposant au transit de cargaisons dangereuses dans la région. Le gouverneur de Porto-Rico, Pedro Rossello Gonzalez, vient de saisir les autorités fédérales des Etats-Unis, leur demandant d'intervenir « *activement* » pour empêcher le passage des navires chargés de déchets nucléaires dans les eaux territoriales porto-ricaines. Les autorités dominicaines se sont aussi opposées au transit de déchets de plutonium dans leurs eaux territoriales.

LE « RAINBOW WARRIOR »

Selon Greenpeace, les navires pourraient emprunter le canal de la Mona, séparant Porto Rico de la République dominicaine. « *Bordée d'importants projets touristiques, cette voie de navigation est dangereuse en raison du grand nombre d'embarcations transportant des immigrants clandestins dominicains vers Porto Rico* », souligne Carlos Feliz, responsable de l'organisation écologiste dominicaine Habitat.

Greenpeace, qui souhaite obtenir l'interdiction du retraitement des combustibles irradiés et de l'utilisation du plutonium, a dépêché son navire-amiral, le *Rainbow Warrior*, dans la région caraïbe. Le navire, qui a pris le nom de l'ancien bâtiment victime d'un attentat commis par les services français en 1985 dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande), doit notamment se rendre à Porto Rico, en République dominicaine et au Mexique, avant de gagner Panama.

J.-M. Ct.

Le Venezuela s'enfonce dans la crise

L'étatisation de treize banques accentue le déficit public et l'inflation

CARACAS
de notre envoyé spécial

Moins spectaculaire que la tempête mexicaine, la crise vénézuélienne traîne en longueur. Les difficultés économiques rendent la situation sociale « *beaucoup plus dangereuse qu'il y a quelques mois* », vient d'avertir la puissante Eglise catholique. Ouverte il y a un an par la faillite de la deuxième banque du pays, le Banco Latino, la débâcle du système bancaire continue. En janvier, un nouvel établissement, le Banco Progreson, a du être placé sous le contrôle de l'Etat. Depuis un an, c'est la treizième institution financière renflouée sur fonds publics. Au total, le Trésor vénézuélien a consacré plus de 7 milliards de dollars (près de 36,5 milliards de francs) au sauvetage des banques, sans parvenir jusqu'à présent à rétablir la confiance des épargnants.

Julio Sosa a nié que le gouvernement ait l'intention d'étatiser l'ensemble des banques. Il a cependant admis que les pouvoirs publics devraient adopter « *une stratégie globale* » pour mettre un *terme à la crise*.

Les mesures d'accompagnement – contrôle des prix et des changes – sont de plus en plus critiquées. A gauche, le député Jorge Roig, du parti Causa Radical, dénonce l'incapacité d'un gouvernement « *qui ne compte en son sein aucun économiste* ». Lors d'un récent séminaire organisé par la chambre de commerce americano-vénézuélienne, les orateurs ont mis en garde les autorités contre la surévaluation du bolivar résultant du contrôle des changes. Si le taux de change n'est pas ajusté périodiquement, le Venezuela ne pourra éviter à terme une « maxi-dévaluation », qui aggravera le désordre économique et l'inflation, a déclaré l'économiste Pedro Palma.

La grogne monte chez les commerçants, accusés d'être responsables de l'inflation. Leur bête noire, Lorenzo Tovar, nommé en mai dernier « superintendant chargé de la protection des consommateurs », multiplie les descentes dans les commerces soupçonnés d'accaparer et de vendre au prix fort des produits de première nécessité. « *L'inflation n'est pas causée par la cupidité des commerçants, mais par l'émission de monnaie pour sauver les banques en faillite* », souligne un autre économiste, Vladimir Chelminski.

TROIS PRÉSIDENTS POURSUIVIS

Empêtré dans une politique de plus en plus dirigiste qui effraie les investisseurs étrangers, le gouvernement intensifie sa campagne contre la corruption. Personne ne met en doute l'honnêteté personnelle du président Rafael Caldera, alors que ses trois prédécesseurs, Ramon José Velasquez, Carlos Andres Perez et Jaime Lusinchi, sont sous le coup de poursuites judiciaires pour corruption.

La nomination d'un « commissaire national anticorruption », Adelso Gonzalez Urdaneta, n'a pas dissipé les critiques concernant les derniers scandales bancaires. La responsabilité des directeurs des banques en faillite paraît lourdement engagée. Mais les pouvoirs publics ont également agi avec légèreté, notamment lors de la récente banqueroute du Grupo Latinoamericano-Progreso. Depuis juillet 1994, le groupe a reçu plus de 500 millions de dollars d'aides publiques distribuées par le Fonds de garantie des dépôts et de protection bancaire (Fogade). Cette institution chargée d'assister les banques en difficulté a été incapable de déceler les falsifications comptables commises par les dirigeants du groupe financier.

Invoquant un accord bilatéral conçu pour lutter contre les trafiquants de drogue, le gouvernement vénézuélien tente sans succès depuis trois mois d'obtenir l'extradition des Etats-Unis de plusieurs dizaines de banquiers accusés d'avoir abandonné le pays avec plusieurs milliards de dollars mal acquis.

En dépit du pessimisme qui s'est abattu sur les Vénézuéliens, encore traumatisés par deux sanglantes tentatives de coup d'Etat au début des années 90, le pays conserve de solides atouts, notamment ses réserves pétrolières. Une remontée – hypothétique – des cours du brut apporterait une bouffée d'oxygène aux finances publiques. En attendant, les experts du Banco Venezolano de Credito, l'une des rares banques encore solides, suggèrent à l'Etat de privatiser une partie de ses actifs pétroliers, afin de dégager des ressources suffisantes pour faire face à la crise financière.

Jean-Michel Caroit



L'incertitude sur le vote du Congrès mine la confiance à l'égard du Mexique

La « base » parlementaire renâcle toujours à adopter le programme d'aide américain

Quatre pays sud-américains (Brésil, Argentine, Chili et Colombie) ont décidé d'accorder au Mexique un prêt commun de 1 milliard de dollars (plus de 5 milliards de francs). A Washington, le plan de soutien de 40 milliards de dollars (soit plus de 200 milliards) de francs de garanties de crédits se heurte toujours à l'hostilité de l'opinion malgré l'annonce du prêt de 7,75 milliards de dollars (40 milliards de francs) du Fonds monétaire international à Mexico.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le Congrès américain n'est pas convaincu par les arguments avancés par Bill Clinton en faveur du plan de sauvetage de l'économie mexicaine : si un vote intervenait dans les prochains jours, il risquerait de se solder par un rejet du programme de 40 milliards de dollars (220 milliards de francs) de garanties de crédit, promis au Mexique par Washington. Deux sénateurs influents, le républicain Phil Gramm et le démocrate Sam Nunn, l'ont réaffirmé, dimanche 29 janvier. Qu'un modéré comme M. Nunn déclare ne pas être persuadé qu'il soit de *« l'intérêt vital des Etats-Unis »* d'approuver cette aide a de quoi inquiéter la Maison Blanche.

Car, en se prolongeant, une telle incertitude parlementaire mine un peu plus la confiance qui, déjà, fait défaut au Mexique. Le président américain, ainsi que les responsables républicains et démocrates, mesurent les risques qu'un pourrissement de la situation fait peser sur l'économie mexicaine, et sur celle des Etats-Unis. Pourtant, la « base » parlementaire continue de renâcler. Les républicains prennent prétexte de l'immobilisme de leurs adversaires pour justifier leur refus de s'engager ouvertement, et *vice versa*. L'explication de ce jeu du chat et de la souris relève de préoccupations électoralistes.

Un récent sondage du *Los Angeles Times* montre que 81 % des Américains sont opposés au plan de soutien au Mexique. Mais, à dessein ou non, les chefs de file du Congrès ne se sont pas donné la peine d'expliquer que ces 40 milliards n'entament ni les réserves du Trésor ni les revenus des contribuables, flattant ainsi une opinion publique de plus en plus encline à refuser que les *« dollars de l'Amérique »* soient dépensés au profit d'un pays réputé victime de sa propre gabegie. Bill Clinton a beau répéter que, en aidant leur voisin, les Etats-Unis s'aident eux-mêmes (un Mexique plongé dans la récession cesserait de devenir un marché d'exportation pour l'industrie américaine), il ne semble pas suivi.

Comme pour rejeter à l'avance la responsabilité d'un éventuel échec, Newt Gingrich et Robert Dole, respectivement chefs de la majorité républicaine à la Chambre des représentants et au Sénat (eux-mêmes favorables au plan de l'administration), accusent M. Clinton de ne pas être suffisamment convaincant. Le « message », simple en soi, ne « passe » pas : le Trésor américain n'agira dans cette affaire que comme « assureur », pour garantir les titres d'Etat que le gouvernement mexicain va devoir émettre afin de renflouer sa trésorerie et de poursuivre une croissance appuyée par l'emprunt sur les marchés internationaux.

Le seul risque – minime selon la plupart des experts – serait que le Mexique soit déclaré insolvable. Un tel cas de figure entraînerait des conséquences dépassant le sort des contribuables américains, puisque c'est l'ensemble du système financier international qui serait touché. Il s'agit là d'un scénario pessimiste, *mais que les hésitations américaines actuelles renforcent*. Le gouvernement Clinton comptait beaucoup sur l'effet d'entraînement que devait provoquer le prêt de 7,75 milliards de dollars (40 milliards de francs) accordé la semaine dernière à Mexico par le Fonds monétaire international.

Les parlementaires américains étaient censés être favorablement impressionnés par cette mobilisation sans précédent des instances financières internationales, tout comme les investisseurs étrangers. Le « déclic » ne s'est pas encore produit. Les marchés financiers – y compris la Bourse de Mexico – ont ainsi clairement indiqué que le retour de la confiance dans l'économie mexicaine est étroitement dépendant du vote du Congrès.

Laurent Zecchini

L'Argentine, le Brésil, le Chili et la Colombie prêtent un milliard de dollars

DAVOS (Suisse)
de notre envoyé spécial

« Un geste de solidarité mais aussi de confiance à l'égard d'un pays frère. » C'est en ces termes que le président argentin Carlos Saul Menem a présenté le 29 janvier, à Davos, le prêt d'un milliard de dollars au total (5 milliards de francs), sur un an, que son pays ainsi que le Brésil, le Chili et la Colombie ont décidé de mettre à la disposition du Mexique pour l'aider à surmonter la grave crise financière qu'il traverse depuis la dévaluation du peso, le 19 décembre. L'Argentine et le Brésil devraient apporter chacun 300 millions de dollars, le Chili et la Colombie, 200 millions chacun. *« Mais,* a ajouté M. Menem, *étant donné que les réserves du Brésil sont plus importantes que celles de l'Argentine, il n'est pas exclu que la part du Brésil soit un peu supérieure* [à 300 millions de dollars] *et celle de notre pays un peu inférieure. »*

M. Menem a rappelé qu'en 1985, alors que l'Argentine éprouvait un certain nombre de difficultés *« qui n'étaient pas aussi graves que celles que connaît aujourd'hui le Mexique »*, son pays avait bénéficié d'une aide de un milliard de dollars, fournie alors par le Mexique, le Brésil, le Chili et la Colombie. Récusant l'idée selon laquelle cette mobilisation serait *« un peu tardive »*, le président argentin a souligné que les Etats-Unis, *« le pays les plus intéressé par une solution rapide à la crise »*, n'avaient pas encore pu faire avaliser par le Congrès le schéma mis au point par les autorités américaines et portant sur quelque 40 milliards de dollars.

Comme le Brésil, l'Argentine est l'un des principaux pays de la région à escompter une solution rapide à la crise mexicaine, sous peine de voir sa propre économie contaminée. Selon le président Menem, le taux de croissance de l'Argentine, initialement fixé à 6,5 % dans le budget 1995, pourrait être ramené à 4,5 % *« dans le pire des scénarios »*. Quant à l'inflation, prévue à 3,5 % dans un premier temps (après 3,9 % en 1994, le chiffre le plus bas depuis plus de cinquante ans), son taux devrait remonter légèrement sous « l'effet Mexique », mais elle devrait être contenue autour de 4 % pour les douze mois de l'année en cours.

Pour sa part, Domingo Cavallo, le ministre argentin de l'économie, a indiqué que la crise mexicaine ne devrait pas affecter beaucoup les besoins de financement de l'économie argentine, si ce n'est pour le secteur privé qui aura un peu plus de mal à lever des capitaux en bourse. Quant à l'Etat, le service de sa dette à court terme venant à échance en 1995 (5,2 milliards de dollars, hors intérêts, sur un total de 71 milliards) devrait être assuré sans problème, a-t-il affirmé : les sommes provenant des privatisations permettent à l'Etat d'honorer cette traite.

Serge Marti

Un transfert de pouvoir est prévisible en Afghanistan

L'ÉMISSAIRE des Nations unies pour l'Afghanistan, l'ancien ministre des affaires étrangères tunisien Mahmoud Mestiri, est arrivé dimanche 29 janvier à Kaboul, venant du Pakistan. Il a annoncé que, dans les huit jours, un conseil intérimaire recueillerait les pouvoirs détenus à présent par le président Burhanuddin Rabbani. M. Mestiri a dit espérer que les factions islamiques s'entendront sur une liste de personnalités appelées à former cette administration intérimaire. Il a indiqué qu'il souhaitait soumettre cette liste, qui compte vingt-quatre noms, au chef des présidentialistes, l'ancien ministre de la défense, Ahmad Shah Massoud, et au principal adversaire de M. Rabbani, le chef intégriste Gulbuddin Hekmatyar.

Cependant, les forces du général Rashid Dostom – ancien chef des milices ouzbèkes pro-communistes aujourd'hui rallié à M. Hekmatyar – ont revendiqué la prise, sans combats, de la ville stratégique de Koundouz, située à 270 km au nord de la capitale afghane. Un porte-parole de M. Rabbani a démenti cette information. Il a assuré que les forces présidentielles avaient repoussé l'assaut de leurs opposants. Un porte-parole du général Dostom, Maulvi Turkistani, a, lui, expliqué, à Islamabad, que plus de 500 hommes appartenant à des tribus locales, qui soutenaient naguère M. Rabbani, avaient aidé les forces du général Dostom à s'emparer de Koundouz : *« Nous en avons pris possession sans effusion de sang,* a-t-il assuré. *Nous contrôlons aussi la route du Salang »* (qui donne accès au sud du pays, à travers la chaîne de l'Hindou Kouch). Un autre proche du général Dostom a annoncé peu après la chute de Khanabad, localité située au sud-ouest de Koundouz. M. Turkistani a encore dit que les présidentialistes s'étaient repliés vers la province voisine de Takhar. Un diplomate afghan au Pakistan a dit ne pas avoir d'informations sur la situation à Koundouz. Si la prise de la ville se confirmait, il s'agirait là de la plus importante victoire des opposants au président Rabbani depuis qu'ils ont été chassés de leurs bases à Kaboul. – *(Reuter.)*

Les écrivains marocains dénoncent les entraves au droit de réunion

L'INTERDICTION de fait opposée à l'*humoriste Ahmed Sanoussi*, dit *« Bziz »*, de présenter un spectacle, les 6 et 7 janvier, à Marrakech, continue de provoquer des remous (*Le Monde* du 18 janvier). Dans une mise au point tardive, diffusée par le ministère de l'intérieur et de l'information, la *wilaya* (préfecture) de Marrakech a indiqué que *« l'artiste en question »* n'ayant jamais pris contact avec l'autorité locale, habilitée à délivrer l'autorisation, *« il est clair que ses services ne* (lui) *ont jamais interdit de présenter son œuvre »*. Contestant cette version officielle, M. Sanoussi a précisé au quotidien marocain *Libération* que le responsable de l'agence Zouanat, qui le représentait, *« est resté trois jours sur place »*, y a rencontré les autorités concernées qui l'ont informé *« oralement »* de l'interdiction du spectacle.

Dans une lettre ouverte à Driss Basri, ministre d'Etat à l'intérieur et à l'information, l'Union des écrivains du Maroc (*UEM*) et l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) rappellent que *« la Constitution consacre la liberté d'expression dont un des véhicules principaux est la réunion publique »*, soumise, selon la loi, à une *« simple déclaration »*. Ils regrettent que *« les walis (préfets) et les gouverneurs refusent souvent de remettre un récépissé de la déclaration qui leur est faite et pratiquent le régime de l'autorisation »*, comme ce fut le cas, *« à plusieurs reprises, à l'égard de M. Sanoussi »*.

Au moins 70 personnes massacrées au Burundi

BUJUMBURA. L'ambassadeur des Etats-Unis au Burundi, Robert Krueger, a annoncé dimanche 29 janvier avoir constaté lui-même le massacre d'au moins soixante-dix personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, au cours d'un voyage dans la province de Kayanza, au nord du pays. Selon des témoignages recueillis par M. Krueger, ces massacres sont le fait de personnes portant des uniformes de l'armée burundaise. L'armée est essentiellement composée de Tutsis – *qui représentent environ 15 % de la population* – et la région de Kayanza est peuplée à 98 % de Hutus.

Le premier ministre tutsi du gouvernement d'union nationale, Anatole Kanyenkiko, a été exclu de l'Unité pour le progrès national (UPRONA, parti tutsi) parce qu'il avait refusé de démissionner comme le lui avait demandé l'UPRONA. Le président Sylvestre Ntibantunganya, membre du Front pour la démocratie au Burundi (*FRODEBU, hutu*), a convoqué un conseil des ministres extraordinaire et annoncé que les ministres qui ne s'y rendraient pas seraient considérés comme démissionnaires. – *(AFP, Reuter).*

Jean Paul II : « Jamais plus d'antisémitisme»

ROME. *« Jamais plus d'antisémitisme. Jamais plus l'arrogance des nationalismes. Jamais plus de génocides »*, s'est écrié Jean Paul II lors de l'Angelus sur la place Saint-Pierre à Rome, dimanche 29 janvier, au lendemain du 50e anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz. *« A Auschwitz, comme dans d'autres camps de concentration, tant d'innocents de diverses nationalités moururent. En particulier les fils du peuple juif, dont le régime nazi avait programmé l'extermination systématique, subirent la dramatique expérience de l'holocauste »*, a rappelé le pape. Jean Paul II s'était rendu, en juin 1979, au camp d'Auschwitz, qui faisait partie de son diocèse de Cracovie. Malgré de nombreuses interventions sur ce thème, un document du Vatican sur l'holocauste n'a toujours pas été rédigé.

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : le congrès du parti communiste réformateur allemand** (PDS, Parti du socialisme démocratique), réuni les 28 et 29 janvier à Berlin, a adopté une motion scellant *« de manière irréversible »* la rupture avec le centralisme démocratique et la dictature du prolétariat. Réélu à la présidence du parti, le professeur Lothar Bisky, cinquante-trois ans, avait fait de l'adoption de cette motion la condition *de son maintien à la direction.*

■ **HONGRIE : le Parti chrétien-démocrate,** membre du précédent gouvernement conservateur, s'est doté d'un nouveau président, dimanche 29 janvier, en élisant György Giczy, un historien de quarante et un ans, à la tête du parti. Il remplace l'ancien ministre de la santé, Laszlo Surjan. – (AP.)

■ **SLOVÉNIE : le nouveau ministre des affaires étrangères, Zoran Thaler,** souhaite dissocier l'ouverture des négociations sur l'adhésion de la Slovénie à l'UE de son litige avec l'Italie concernant les anciens biens italiens en Istrie, nationalisés par le régime communiste yougoslave. Rome, qui souhaite racheter ces biens, oppose depuis plusieurs mois son veto à toute association de la Slovénie à l'UE. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE : deux à trois mille personnes ont manifesté à Paris,** samedi 28 janvier, pour marquer le millième jour de siège de la capitale bosniaque et dénoncer l'inaction de la communauté internationale.

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : une marche officielle,** organisée, dimanche 29 janvier, à Alger, pour protester contre *« l'accord de Rome »*, conclu entre les principales formations de l'opposition, n'a rassemblé qu'une dizaine de milliers de personnes. Cependant, une nouvelle personnalité politique, Moussa Moghni, membre du Conseil national de transition (CNT) a été assassinée. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : le nouveau directeur de la police** a été nommé dimanche 29 janvier par le président Mandela. Il s'agit du général George Fivaz, un blanc de quarante-neuf ans. Il succède au général Johan van der Merwe, *qui a fait valoir ses droits à la retraite, et a été* chargé de rompre avec *« le passé malheureux »* de la police sud-africaine. Le nouveau directeur s'est entouré de quatre adjoints, blanc, noir, asiatique et métis. – *(AFP.)*

■ **DJIBOUTI : Jean-Michel Pouchele a été libéré,** sous contrôle judiciaire, jeudi 26 janvier, de la prison de Fleury-Mérogis. Président de l'association SOS Africa, il avait été arrêté à Djibouti par le gouvernement qui l'accusait de soutenir la rébellion afar et condamné le 2 octobre 1994 à huit mois de prison. Le 30 décembre il avait été transféré en France.

■ **UNION DU MAGHREB ARABE : la Libye a refusé d'assumer,** à compter du mois de mars, la présidence tournante de l'Union du Maghreb arabe (UMA), a déclaré, dimanche 29 janvier, à Tunis, le ministre de l'unité. A son avis, l'UMA *« n'a pas réussi à concrétiser les aspirations des peuples maghrébins à l'unité, à l'intégration économique et à la liberté de mouvement »*. – *(AFP.)*

DROITE La réunion des parlementaires et autres élus du RPR favorables à Edouard Balladur, samedi *28 janvier, à Paris, a officialisé* la fracture du mouvement gaulliste. Deux ans et demi après le référendum sur le traité de Maastricht, le parti recréé par Jacques Chirac en *1976 se retrouve scindé*, les chefs de file du « non » à l'Union européenne, Charles Pasqua et Philippe Séguin, ayant fait, cette fois, des choix opposés. ● **PHILIPPE DE VILLIERS** Candidat au nom du Mouvement pour la France, M. de Villiers, député européen, ex-UDF, entend mener campagne contre l'Europe de Maastricht et se fait fort d'être présent au second tour. ● **PARTI RÉPUBLICAIN** Le conseil national du PR, réuni à Lyon, a apporté un soutien massif à M. Balladur, appuyant ainsi la candidature de son président d'honneur, François Léotard, au poste de premier ministre.

La réunion des balladuriens officialise la fracture du RPR

Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy ont organisé, au sein du RPR, le rassemblement des partisans d'Edouard Balladur, devant lesquels le chef du gouvernement a affirmé son appartenance au gaullisme et précisé les termes de son débat avec Jacques Chirac

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR sait se rendre indispensable. La réunion organisée pour Edouard Balladur par les hommes de Charles Pasqua, samedi 28 janvier, dans un grand hôtel parisien, avait un double but : prouver que le premier ministre-candidat n'est pas isolé au sein du RPR, même si Jacques Chirac bénéficie d'un fort soutien des parlementaires et de l'appui quasi unanime de l'appareil du *mouvement*; *démontrer* qu'en matière de gaullisme le chef du gouvernement n'a rien à apprendre du maire de Paris. Avec la complicité de Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du candidat, M. Pasqua a rameuté sept cents à huit cents personnes, venant surtout de province, car l'appareil parisien du parti est aux mains des chiraquiens. Un drapeau tricolore frappé de la croix de Lorraine, emblème du gaullisme, accompagnait le slogan : « *Le rassemblement avec Edouard Balladur.* » Sur la tribune, quatre autres ministres RPR avaient pris place : Michel Barnier (environnement), Bernard Debré (coopération), François Fillon (enseignement supérieur et recherche) et Dominique Perben (DOM-TOM). Chacun d'eux a apporté sa contribution orale à la campagne, avant que M. Balladur ne prononce son premier discours depuis sa déclaration de candidature du 18 janvier.



Après avoir souligné « *l'engagement gaulliste incontestable* » de M. Balladur, le ministre de l'intérieur a relevé que « *pour être élu, il faut rassembler au-delà de son camp* » et cela « *dès le premier tour* » de l'élection présidentielle. Cette capacité de rassemblement, M. Pasqua ne la voit que d'un seul côté. Pour autant, rassemblement ne signifie pas alliance, a souligné M. Sarkozy pour répondre à la polémique que les chiraquiens veulent susciter sur les relations supposées du premier ministre avec l'extrême droite. « *Edouard Balladur n'est pas homme à être pris en otage, même par ses propres amis politiques* », a lancé le ministre du budget. M. Balladur lui-même a indirectement répondu à ces attaques en soulignant que Vichy avait été « *un régime de culpabilisation et d'autodénigrement* » de la France.

Tout au long de son intervention, le premier ministre-candidat a multiplié les références au général de Gaulle, qui « *n'est pas pour* [lui], *seulement, un objet d'admiration et de fidélité* ». « *S'il a laissé un message, c'est parce que c'était autre chose : de Gaulle, c'était l'obsession de la cohésion du peuple français* », a affirmé M. Balladur, en rappelant que le général avait « *conjugué le patriotisme avec l'ouverture au monde, l'autorité de l'Etat et la liberté, l'unité du pays et la tolérance* ». Définissant le premier président de la Ve République comme « *l'homme de l'unité française, patriote et européen* », M. Balladur a ajouté : « *C'est pourquoi je l'ai servi.* » Non sans préciser, à destination de ceux qui doutent de sa filiation : « *Je n'ai jamais eu d'autre engagement politique.* »

« CONSENTEMENT NATIONAL »

Evoquant sa candidature, M. Balladur a assuré qu'elle est « *la suite, dans une certaine mesure, de sa décision d'accepter la fonction de premier ministre* », fin mars 1993, alors que « *la situation était difficile* ». Il a ajouté que les « *premiers résultats* » l'ont également motivé. Il s'est fixé d'affermir la croissance, de continuer la lutte contre le chômage, de sauvegarder la protection sociale, de développer la formation des jeunes et de faire progresser l'Europe « *avec et grâce à la France* ». M. Balladur a annoncé qu'il présentera « *quatre ou cinq grands objectifs, illustrés par quelques propositions* » qui seront soumises aux Français, en souhaitant que la campagne électorale soit « *positive, sereine, optimiste et exempte de toute polémique* ».

Après avoir exposé sa méthode – « *le consentement national, sans lequel il n'y a pas de profondes réformes et de profonds changements* » –, M. Balladur a émis le souhait que les Français en débattent, aussi, puisque « *cette conception* [lui est] *parfois reprochée* ». Il a demandé, enfin, qu'on ne caricature pas ses positions en confondant « *dialogue et immobilité* ».

O.B.

COMMENTAIRE

DEUX « MEUTES »

IL EST donc acquis, au moins pour trois mois, que les légataires universels du pompidolisme gaullien ne chasseront pas en une seule bande, mais en deux « meutes » : les chiraquiens et les balladuriens. Il y a, désormais, deux Rassemblements pour la République : le premier constitue le plus gros morceau du parti du même nom derrière M. Chirac ; le second tente de s'échapper de ses frontières partisanes avec M. Balladur, en montrant, toutefois, *qu'il n'est pas soluble dans le libéralisme*, comme dirait le chiraquien Philippe Séguin. Au-delà du divorce à l'intérieur d'une fa*mille dont le président par intérim*, Alain Juppé, se contraint au silence de la « bonne conduite », ce sont les contours d'une hypo*thétique majorité* balladurienne qui sont en train de se modeler.

Nicolas Sarkozy est, sur ce point, plus direct que Charles Pasqua. *Si le ministre de l'intérieur*, qui avait aidé M. Chirac en 1974 contre l'appareil favorable à Jacques Chaban-Delmas, veut se donner la stature d'un chef de la majorité, donc d'un « premier ministrable », le ministre du budget prévient, d'emblée, qu'il tirera, lui, au sein du RPR, les conclusions d'une victoire de M. Balladur.

Olivier Biffaud

83 députés, 28 sénateurs

SELON UNE LISTE arrêtée au 27 janvier par les partisans du premier ministre, *83 députés et 28 sénateurs* du RPR apportent leur soutien à Edouard Balladur, soit 111 parlementaires au total. Par *comparaison, une liste établie au* 25 janvier par l'autre camp indiquait que 225 parlementaires RPR soutiennent Jacques Chirac : 168 *députés et 57 sénateurs.*

Deux députés figurent dans les deux listes : Bernard de Froment (Creuse) et Marcel Porcher (Val-d'Oise). Il en est de même pour trois sénateurs : Dominique Leclerc (Indre-et-Loire), Jean-Paul Hammann (Bas-Rhin) et Roger Fossé (Seine-Maritime). On trouvera, ci-dessous, la liste des parlementaires soutenant M. Balladur (les noms des sénateurs sont en italique) :

Ain : Lucien Guichon ; **Hautes-Alpes** : Patrick Ollier ; **Alpes-Maritimes** : Jean-Paul Barety ; **Ardennes** : *Jacques Sourdille* ; **Aube** : *Yann Gaillard* ; **Bouches-du-Rhône** : Jean-Bernard Raimond, Bernard Leccia ; **Cantal** : Alain *Marleix* ; **Charente-Maritime** : Jean-Louis Léonard, Jean de Lipkowski ; **Côte-d'Or** : Louis de Broissia, Alain Suguenot, *Maurice Lombard* ; **Côtes-d'Armor** : Marc Le Fur, Daniel Pennec ; **Creuse** : Bernard de Froment ; **Dordogne** : François Roussel ; **Doubs** : *Georges Gruillot* ; **Eure** : Jean-Claude Asphe ; **Eure-et-Loir** : Gérard Cornu, *Martial Taugourdeau* ; **Finistère** : Bertrand Cousin ; **Haute-Garonne** : Robert Huguenard, Jean Diebold ; **Gers** : Yves Rispat ; **Gironde** : Jean Valleix, Philippe Dubourg, Jean-Claude Bireau, Jean-Claude Barran, *Jacques Valade, Gérard César* ; **Hérault** : Bernard Serrou ; **Indre-et-Loire** : Michèle Beuzelin, *Dominique Leclerc* ; **Isère** : Michel Hannoun, Philippe Langenieux-Villard, *Charles Descours* ; **Jura** : Jacques Pelissard, *André Jourdain* ; **Loir-et-Cher** : Patrice Martin-Lalande ; **Loire** : *Lucien Neuwirth* ; **Loire-Atlantique** : Olivier Guichard, Michel Hunault ; **Lot-et-Garonne** : Georges Richard ; **Manche** : *Jean-François Legrand* ; **Haute-Marne** : *Jacques Delong* ; **Mayenne** : Henri de Gastines ; **Meuse** : Arsène Lux ; **Moselle** : Jean-Louis Masson ; **Nord** : Emmanuel Dewees, Jacques Vernier, Christian Vanneste, Claude Dhinnin ; **Oise** : Olivier Dassault ; **Pas-de-Calais** : *Désiré Debavelaere* ; **Pyrénées-Orientales** : Claude Barate ; **Bas-Rhin** : *Jean-Paul Hammann* ; **Haut-Rhin** : Jean-Luc Reitzer, *Hubert Haenel* ; **Rhône** : Jean-Claude Bahu ; **Haute-Saône** : Christian Bergelin ; **Saône-et-Loire** : Jean-Paul Anciaux ; **Sarthe** : Pierre Lefebvre, Jean-Marie Geveaux, *Jacques Chaumont* ; **Paris** : Philippe Goujon, René Galy-Dejean, *Jean Chérioux* ; **Seine-Maritime** : Denis Merville, *Roger Fossé* ; **Seine-et-Marne** : Jean-Claude Mignon, Pierre Quillet, Charles Cova, Didier Julia ; **Yvelines** : Etienne Pinte, Jacques Masdeu-Arus, *Gérard Larcher* ; **Somme** : Gautier Audinot ; **Tarn** : Philippe Bonnecarrère, Bernard Carayon, Jacques Limouzy ; **Vaucluse** : Thierry Mariani ; **Vienne** : Jean-Yves Chamard ; **Haute-Vienne** : Alain Marsaud ; **Vosges** : Gérard Cherpion, François Vannson, *Christian Poncelet* ; **Yonne** : Philippe Auberger, Yves Van Haecke, *Jean Chamant* ; **Essonne** : Georges Tron ; **Hauts-de-Seine** : Patrick Balkany, Jacques Baumel, Charles Ceccaldi-Reynaud, Patrick Devedjian, Christian Dupuy, Jean-Jacques Guillet, Frantz Taittinger, *Paul Graziani, Jean-Pierre Schosteck* ; **Val-de-Marne** : Gilles Carrez, Richard Dell'Agnola ; **Val-d'Oise** : Jean-Pierre Delalande, Marcel Porcher ; **Nouvelle-Calédonie** : Jacques Lafleur, Maurice Nenou-Pwataho, *Simon Loueckhote* ; **Polynésie française** : Jean Juventin ; **Français de l'étranger** : *Paulette Brisepierre, Charles de Cuttoli, Paul d'Ornano.*

M. de Villiers condamne la « méthode Balladur »

LES RESPONSABLES DES COMITÉS de soutien à Philippe de Villiers, présidés par le cancérologue Lucien Israël, se sont réunis à Paris, dimanche 29 janvier. Le député européen leur a fait part de ses pronostics. « *A la suite du naufrage de la gauche, la voie est ouverte. Le candidat socialiste ne peut pas être présent au second tour. C'est comme si c'était la proportionnelle et une primaire grandeur nature* », a affirmé M. de Villiers devant plus de mille sympathisants.

Pour le fondateur du Mouvement pour la France, l'enjeu est donc de « *virer en deuxième position à la bouée au soir du 24 avril* ». M. de Villiers a expliqué que « *les Français vont finir par constater qu'il n'y a pas de différence réelle dans les projets* » d'Edouard Balladur et de Jacques Chirac, parce qu'« *ils ont longtemps refléchi, pensé, travaillé, gouverné ensemble* ». Leur « *dispute* [...] *va procurer progressivement un effet de lassitude, donc un effet d'éviction* », qui doit lui donner toutes ses chances de participer au second tour.

PARLER DE L'IMMIGRATION

Pendant plus d'une heure et demie, le candidat à l'élection présidentielle s'est efforcé de montrer combien ses idées le distinguent des autres candidats de la majorité. Naturellement réfractaire à la construction européenne dessinée dans le traité de Maastricht, M. de Villiers a d'abord appelé de ses vœux un nouveau traité européen et refusé la perspective de la monnaie unique, parce que, « *qui dit monnaie unique, dit Etat unique* ».

M. de Villiers s'est prononcé pour une nouvelle politique de l'immigration, passant par « *le rétablissement des contrôles aux frontières* » et « *la réforme du code de la nationalité* ». « *Choqué* » par les propos « *indignes et irréalistes* » tenus sur le sujet par Jean-Marie Le Pen, M. de Villiers a affirmé qu'il ne suffit pas « *d'éructer* » pour trouver des solutions. Il estime qu'il faut traiter le problème « *avec la plus grande fermeté* », tout en considérant « *avec la plus grande humanité* » les problèmes individuels. « *Ce n'est pas parce que M. Le Pen parle d'immigration qu'il faut ne pas en parler* », a-t-il ajouté.

Le candidat à l'élection présidentielle a repris ses propositions pour une « *révolution fiscale* ». « *Il ne faut pas être surpris par le mot* », a-t-il souligné, en indiquant que ses deux objectifs, qui passent notamment par la suppression de l'impôt sur le revenu et par celle de la taxe professionnelle, sont « *qu'il redevienne légitime de gagner de l'argent par le travail* » et « *qu'il redevienne profitable de créer des emplois pour ses semblables* ».

M. de Villiers a décliné des mesures en faveur de la famille et de l'école. Favorable au « *salaire familial* », pour assurer la prise en charge tant des enfants que des personnes de plus de soixante-quinze ans. *Il s'est dit favorable* à la création de « *centres d'accueil pour mères en détresse* », afin de proposer une solution de rechange à l'avortement.

Le président du conseil général de Vendée a mis en garde M. Balladur contre son penchant pour les réformes sans fracture, en estimant qu'une telle méthode est inopérante en matière de « *souveraineté* », de « *lutte contre la corruption* » et de « *lutte contre la drogue* ». Il oppose méthode à méthode.

Gilles Paris

La veillée en Bourbonnais

LA QUESTION est délicate, mais elle brûle visiblement les lèvres. « *Et pour le second tour ? La probabilité la plus forte, c'est tout de même qu'il n'y soit pas ?* » Un ange, véloce, passe. « *Philippe fait partie de la majorité, il appelera à voter pour un candidat de la majorité* », répond sobrement à son hôte le responsable fédéral du Mouvement pour la France. Ils sont sept, ce soir-là, autour de la table, recouverte d'une carte du département, dans ce coin de campagne où la liste conduite aux élections européennes par le président du conseil général de Vendée a obtenu gaillardement plus de 15 % des voix en juin 1994.

On passe en revue des délégués cantonaux désignés pour la surveillance des bureaux de vote : les forces vives ne manquent pas, même si « *les associations familiales catholiques ont toujours du mal à s'engager* ». L'affichage sur les panneaux officiels ne pose guère davantage de problèmes. Un sympathisant s'inquiète des dommages physiques que pourraient éventuellement causer, à cette occasion, de mauvaises rencontres. Le responsable départemental le rassure en vantant l'excellent esprit qui préside désormais, à l'en croire, à ces corvées obligées de campagne électorale.Les choses débutent pourtant mal. « *Pasqua nous lâche* », « *Griotteray soutient Balladur* », « *Poniatowski aussi !* » : les ralliements au premier ministre tombent comme à Gravelotte. Le député PR local verrouille l'appareil départemental. Qu'importe ! « *Les sympathisants, eux, voteront Villiers.* » « *C'est évident ! Vous auriez entendu les coups de téléphone, le soir du « 7 sur 7 » de Philippe !* » « *Et le RPR va mal...* » Les parlementaires du département, tous membres de la majorité, ont, de toute façon, mauvaise presse, témoin ce sénateur centriste, trop tolérant à l'égard des programmes de Fun-Radio, et dont les réunions politiques sont surveillées de très près.

La soirée ne passe pas sans une bonne nouvelle. Charles-Henri de Lobkowicz, fils d'une Bourbon-Parme, « *serait* » intéressé par la candidature et par les idées de Philippe de Villiers. Il « *l'aurait* » même fait savoir. Un Bourbon-Parme ! L'assistance apprécie. Le délégué se replonge dans sa carte. Cela ne « *ferait* » que commencer.

G. P.

Le PR revendique sa « part de responsabilité »

LYON

de notre envoyé spécial

Le Parti républicain n'a pu éviter un *succès écrasant. Réunis* en conseil national dans la banlieue de Lyon, samedi 28 janvier, les militants PR ont confirmé massivement, par plus de 93 % des mandats, le choix de leurs principaux dirigeants en faveur d'Edouard Balladur. Engagés dans d'autres perspectives présidentielles, Alain Madelin, vice-président du PR, et Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, ont été battus. Les deux hommes avaient, il est vrai, refusé à l'avance de compter leurs soutiens.

Plaidant, l'un comme l'autre, pour une réforme dont le premier ministre ne peut être, à leurs yeux, le promoteur, les deux hommes n'ont guère recueilli que des lazzis. « *L'élection ne peut donner lieu à un rassemblement incohérent et hétéroclite, sans référer à aucun projet* », a assuré M. Millon, qui plaide pour un candidat UDF. Alain Madelin, acquis à Jacques Chirac, n'a pas été plus tendre avec le premier ministre lorsqu'il a expliqué pourquoi il ne peut soutenir sa candidature. « *Je ne crois pas que l'on puisse faire les réformes de l'an 2000 avec les méthodes de régulation sociale des années 60*, a-t-il affirmé. *Je crains que les choix les plus prudents ne soient, aussi, les choix les plus dangereux.* »

Ces objections ont été balayées par les interventions de Jean-Claude Gaudin, José Rossi, Gérard Longuet et François Léotard. M. Longuet, qui a sobrement évoqué ses difficultés judiciaires en indiquant qu'il engage « *un très long parcours* », a expliqué que le PR, en cas de victoire de M. Balladur, devra « *prendre* [sa] *part du pouvoir* ».

M. Léotard est convenu que le PR revendique une « *coresponsabilité dans la victoire comme dans l'échec* ». Il s'est défendu de rechercher « *les bonnes places* », même si le long développement dont il a gratifié les militants du PR sur la « *nation* », la « *réforme* » et le « *pouvoir* » a pu avoir les allures d'un programme de futur premier ministre.

« COLÈRE ET MÉPRIS »

« *Nous ne soutenons pas un homme dont nous ne connaissons rien, comme des aveugles qui suivent un autre aveugle* », a assuré M. Léotard, avant de récuser « *presque avec colère, avec un mélange de mépris et d'ironie, l'accusation formulée de tous côtés d'une attitude conservatrice* » de M. Balladur. Le ministre de la défense a stigmatisé « *les démagogies de gauche ou celles de droite* ». Il a eu recours à cette occasion à un singulier emprunt à l'Histoire – le très pédagogique « *Père, gardez-vous à droite ! Père, gardez-vous à gauche !* », adressé à Jean le Bon par son fils à Poitiers –, qui renvoie pourtant à une bataille... perdue.

G. P.

Le PS a une semaine pour départager M. Jospin et M. Emmanuelli

Les deux candidats se sont montrés aux côtés du chef de l'Etat

La procédure de désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle est entrée dans sa dernière phase avec la campagne interne des deux prétendants, Lionel Jospin et Henri Emmanuelli. Tous deux se sont retrouvés, samedi 28 janvier, aux côtés de François Mitterrand.

CHÂTEAU-CHINON
de notre envoyé spécial

En ce samedi 28 janvier, Château-Chinon n'avait rien de gai. Un ciel aussi bas que le moral des socialistes, un bourg désert comme une section des Bouches-du-Rhône : la petite capitale du Morvan ne s'était pas mise en liesse pour célébrer, en un seul banquet, les noces d'or de François Mitterrand avec la Nièvre et le quatorzième anniversaire de sa déclaration de candidature de 1981. Une double commémoration, organisée sur le tard, pour tenter d'offrir à la France entière l'image *apaisée d'un Parti socialiste rasséréné* autour de deux candidats-camarades d'une totale sérénité.

Le décor de cette programmation tardive : une salle des sports aux couleurs tristes, ornée, sur ses balcons, de quelques drapeaux tricolores et de « poings à la rose » d'un autre temps. Les spectateurs : quatre cent cinquante militants nivernais toujours prêts à accourir pour voir et entendre « le » François, et qui s'en seraient bien contentés. Les acteurs : le couple présidentiel émouvant dans son isolement, sa dernière cour animée par les fidèles zélés Roland Dumas et Jack Lang, quelques vétérans du socialisme et quelques hussards du moment.

Ce banquet dit *républicain* aurait pu être une belle petite fête, simple, familiale. En ce samedi midi, les socialistes et les médias attendaient de M. Mitterrand un souffle de sagesse sur les braises du PS. Pour les photographes, avant son arrivée, MM. Emmanuelli et Jospin avaient accepté de trinquer à leur santé et leur candidature respective. A la table présidentielle rehaussée par une petite estrade, on fit disposer les deux candidats en quête de trêve à deux chaises de la droite et de la gauche du chef de l'Etat. M. Lang s'appropria le bout de la nappe. Le prêche pouvait commencer.

« JUSTE COMPÉTITION »

Comme espéré, M. Mitterrand dispensa les mots les plus apaisants et conciliants, ne voulant pas accorder plus d'importance à ces luttes fratricides qu'aux rivalités dans le club de ping-pong Jarnac-Charente qu'il avait beaucoup fréquenté dans sa jeunesse. Certes, il *admit que, s'il avait lui-même à* choisir en tant que simple militant, il serait bien dans l'embarras, que les socialistes avaient le don d'exagérer leurs affrontements, mais il expliqua qu'entre M. Emmanuelli et M. Jospin il n'y avait là que *« juste compétition »*. Naturelle pour un parti qui entend respecter la démocratie interne. Edifiante pour un RPR qui ne semble pas avoir, à ses yeux, les mêmes dispositions.

Ni juge ni arbitre, Francois Mitterrand s'est refusé à faire valoir ses préférences. Il a eu quelques mots aimables pour *« la bonne discipline »* de M. Lang, candidat de sept jours, et a réconforté ses amis en certifiant que, le moment venu, sa *préférence ira, bien entendu, « à l'un de ses compagnons de toujours »*, dont Raymond Barre, a-t-on pu comprendre, n'est pas.

M. Mitterrand ne pouvait faire ni plus ni moins. Il s'était livré à cette prestation avec plus de lassitude que d'agacement. Comme si toutes ces comédies de boulevard du PS ne le concernaient déjà plus. Certes, la petite cour a tenté, comme à son habitude, de faire l'exégèse du propos présidentiel. De déceler quelques indices de préférences à partir des places réservées des deux candidats et de leurs apartés. On a fait valoir que M. Emmanuelli avait eu le privilège d'accompagner le président au Musée du septennat. Petits jeux convenus, stupides.

Ce samedi à Château-Chinon, cette fausse fête de famille n'aura pas servi à grand-chose. Le même jour, dans un entretien à Sud-Radio, M. Jospin a regretté amèrement que M. Emmanuelli, qui l'avait assuré, à l'en croire, qu'*« il ne se présenterait pas »*, ait pris la responsabilité de ces « primaires » qui ne font qu'accentuer *« la perte de fraternité dans le parti »*. Les appels et pétitions en tout genre, avec les inévitables rectificatifs et revirements, ont repris de plus belle. M. Mitterrand n'a pas rassuré le militant socialiste. Beaucoup craignent, désormais, les lendemains de vote.

Daniel Carton

M. Mitterrand s'inquiète de « l'obligeance » des médias envers M. Balladur

Le président de la République confirme sa « préférence » pour un socialiste

M. Mitterrand a participé à un banquet, samedi 28 janvier, à Château-Chinon, pour l'anniversaire de sa désignation comme candidat du PS à l'Elysée en 1981. Il s'est inquiété de « l'obligeance » des médias envers un candidat – M. Balladur – qu'il n'a pas nommé, et il a confirmé sa « préférence » pour celui que choisiront les socialistes.

CHÂTEAU-CHINON
de notre envoyé spécial

Evoquant la rivalité entre Lionel Jospin et Henri Emmanuelli, samedi 28 janvier, lors d'un banquet socialiste à Château-Chinon, François Mitterrand a déclaré : *« Je ne me pose pas en arbitre ou en juge. Je trouve tout à fait normal qu'une formation démocratique organise en son sein une juste compétition pour savoir quel est le candidat qui convient le mieux à cette compétition (...). Ce que je trouve très choquant, c'est cette campagne pour tenter de discréditer le Parti socialiste parce qu'il y a plusieurs candidats à la candidature. Est-ce-que ce n'est pas le B,A, BA de la vie politique ? Entre les socialistes qui ont deux candidats – dont l'un s'effacera pour être le premier supporteur et le premier militant de l'autre – et les deux candidats du RPR, qui, on le sait, ne se le pardonneront pas, si j'étais journaliste, je soulignerais plutôt la deuxième situation que la première ! »*

« Etre concurrents ne veut pas dire être ennemis, a expliqué M. Mitterrand. *Je sais bien que les querelles ou les rivalités socialistes prennent souvent un tour excessif, mais c'est avoué et reconnu. De mon temps, les socialistes se disputaient plutôt plus. Finalement, cela s'arrangeait, et, ensemble, on a remporté quelques victoires... »* Reconnaissant qu'il serait *« plutôt embarrassé »* s'il était *« encore membre du PS »*, le chef de l'Etat a affirmé : *« Nul ne peut, naturellement, imaginer que ma préférence pourrait aller à un autre qu'à l'un de mes compagnons de toujours. »*

« CONSTRUISEZ L'EUROPE ! »

M. Mitterrand a adressé trois *« recommandations »* à son successeur à l'Elysée. Définir *« un nouveau contrat social »* : *« Il faut*, a-t-il dit, *que le retour à la croissance soit accompagné par un retour au dialogue (...). Le grand problème devient celui de la redistribution, le partage des bénéfices. Cette redistribution, ce partage doivent être négociés. »* Le chef de l'Etat a ironisé, sans le nommer, sur Jacques Chirac : *« Je suis heureux d'avoir fait de nouveaux disciples. Si j'ai proposé un nouveau contrat social pour l'emploi, c'est devenu le pain quotidien d'un candidat important, qui ne nous avait pas habitués à cela. »*

La deuxième recommandation de M. Mitterrand est de poursuivre la construction de l'Europe : *« Il faut réussir l'Europe*, a-t-il souligné. *On ne peut réussir l'Europe en ménageant ceux qui sont pour et ceux qui sont contre. L'Europe, demain, sera difficile à vivre, mais il sera plus difficile encore de vivre sans Europe. (...) Voyez grand, construisez l'Europe ! »*

Enfin le chef de l'Etat a insisté sur *« les garanties de la démocratie »*. S'alarmant, notamment, *« de l'obligeance des médias »* – sans préciser envers qui –, M. Mitterrand a conclu : *« Cette démocratie, il faut la protéger. Je suis quelquefois inquiet quand je vois la manière dont se déroule ce commencement de campagne. La manière dont cela commence peut laisser poser des questions sur la manière dont cela peut se terminer. »*

D. C.

FO a réuni dix mille personnes pour défendre la « Sécu »

LE TEST EST RÉUSSI pour Marc Blondel. Le secrétaire général de Force ouvrière voulait démontrer, avant l'élection présidentielle, la capacité de sa confédération à se mobiliser pour défendre sa conception de la Sécurité sociale *« pour tous »*. Premier dirigeant syndical à « faire Bercy » – c'est-à-dire à remplir le Palais omnisports de Paris –, dimanche 29 janvier, M. Blondel pourrait faire des émules.

Dans une enceinte plongée dans l'obscurité, où des projecteurs éclairaient alternativement les tribunes et l'estrade, plus de dix mille militants avaient répondu « présent » à l'appel. Arrivé dès 14 heures, surtout pour écouter le discours de « Marc », prévu à 15 heures 30, l'auditoire n'a pas su cacher son impatience devant les spectacles liminaires, que ce soit celui de Michel Legrand, les témoignages vidéo pour sauver la « Sécu » sur écran géant, dont un de Mireille Mathieu, ou la chorale des enfants de Bondy.

Lancé à partir de 15 heures 15, le secrétaire général de FO a discouru pendant une heure et demie. Martelant sur le thème d'une *« Sécurité sociale des salariés financée par des cotisations sociales »*, il a lancé un avertissement solennel à l'actuel gouvernement et au futur président, dont un des grands chantiers de réforme sera, inévitablement, *« de combler le trou de la Sécu »*. Pour finir, M. Blondel a réitéré l'affirmation selon laquelle *« la défense de la Sécurité sociale mérite une grève générale interprofessionnelle »*. *« Nous y sommes prêts si nécessaire »*, a-t-il ajouté, avant que l'assistance n'entonne *L'Internationale*.

CONTRE L'« ÉQUITÉ »

La défense de la Sécurité sociale s'est articulée en trois points dans le discours du secrétaire général. En premier lieu, la Sécurité sociale appartient aux salariés ; elle doit, par conséquent, être gérée par les partenaires sociaux. En deuxième lieu, *« la Sécu est fongible »* : elle peut disparaître. La tentation est forte de la transformer en *« un régime a minima »*. Enfin, M. Blondel a dénoncé *« les prédateurs de la Sécurité sociale »*, ceux qui estiment qu'elle relève d'*« une conception trop solidaire, trop collectiviste »* et qui sont, de fait, favorables *« à un système individuel, à l'américaine »* : les assureurs, *« qui veulent gérer pour gagner de l'argent »*, et les tenants de la fiscalisation, bête noire de l'orateur. La fiscalisation ferait *« dépendre la Sécurité sociale des fluctuations du budget de l'Etat »* et elle verrait *« l'Etat décider de supprimer telle recette ou telle prestation »*. Elle est, aussi, *« incompatible »* avec *« l'indépendance du mouvement syndical »*.

Visiblement sensible à l'accusation de *« ringardise »* ou à celle de vouloir *« figer la situation actuelle »* lancées contre lui, M. Blondel s'est surtout appliqué, tout au long de son discours-fleuve, à opposer aux trois critères économiques de convergence de Maastricht – inflation limitée, déficit public limité, dette publique limitée –, qu'il appelle *« la nouvelle Bible économique »*, le triptyque *« salaire, emploi, Sécurité sociale »*. Dénonçant l'*« illusion consensuelle »* qui *« s'appuie sur le droit à la différence pour mieux affirmer la différence des droits »*, M. Blondel est parti en guerre contre la conception défendue par Alain Minc de l'« équité », *« pommade destinée à justifier la montée des inégalités »*. *« L'équité, quand elle est opposée à l'égalité, suppose un droit fluctuant, l'appréciation étant laissée à celui qui décide »*, a-t-il dit.

L'état-major de FO était satisfait de l'ampleur du rassemblement, résultat des centaines de réunions préparatoires. Il n'en a pas moins incité les adhérents de la centrale syndicale à soutenir les prochaines manifestations organisées pour défendre la Sécurité sociale : la journée d'action nationale de la CGT, prévue pour le 4 février, et la journée d'information du front CFDT-Mutualité de France-FEN-FSU, fixée au 8 février.

Alain Beuve-Méry

2,5 millions d'électeurs sont conviés à renouveler les chambres d'agriculture

Le scrutin mesurera la représentativité des organisations « officielles » et des contestataires

Les élections du mardi 31 janvier, d'où sortiront les 4 200 représentants qui siégeront jusqu'en 2000 dans les 94 chambres départementales d'agriculture, mesureront la représentativité des organisations syndicales. Un test d'autant plus important pour le pouvoir paysan que l'état des forces dans les chambres d'agriculture peut favoriser ou contrarier la campagne des candidats à l'élection présidentielle.

A L'INSTAR de plusieurs chambres de commerce, certaines institutions consulaires agricoles représentent des puissances politiques, des *lobbies* et des caisses de résonance particulièrement déterminants, comme, par exemple, dans l'Aisne, le Finistère, la Corrèze ou l'Aveyron. D'autres chambres d'agriculture semblent plutôt léthargiques. L'enjeu de cette consultation du 31 janvier est donc d'autant plus important qu'avec l'élection présidentielle en arrière-plan, la répartition ou la concentration du pouvoir paysan au sein des chambres peut, dans telle ou telle région, avoir des incidences sur la campagne des candidats...

Les élections (au scrutin de liste majoritaire avec une dose de proportionnelle) se déroulent à travers cinq collèges : les exploitants, qui constituent le groupe le plus important puisqu'ils disposent de presque la moitié des sièges de l'assemblée plénière de chaque chambre, qui compte, selon les départements, 45 à 48 membres ; les propriétaires (y compris de forêts) et usufruitiers ; les salariés agricoles ; les employés des groupements professionnels (crédit, coopératives, mutualité sociale) ; les anciens exploitants et leurs conjoints. Les élus départementaux désignent à leur tour les membres des 26 chambres régionales. Au niveau national, l'assemblée permanente des chambres d'agriculture – dont le président, Pierre Cormorèche, achève dans quelques jours son mandat – rassemble les présidents départementaux et régionaux. Elle est l'interlocuteur constant des pouvoirs publics et l'un des acteurs obligés de la cogestion de la politique agricole qui caractérise invariablement l'action des gouvernements depuis 1960.

La « chambre d'agriculture type » comprend 67 salariés dont 48 cadres, ingénieurs et techniciens agricoles. Son budget tourne autour de 30 millions de francs alimenté, pour moitié, par une taxe additionnelle à l'impôt sur le foncier non bâti, ce qui n'est pas sans révéler un paradoxe puisque les syndicats agricoles majoritaires (FNSEA et CNJA) réclament régulièrement la diminution voire la suppression de cet impôt qui touche évidemment, au premier chef, les exploitants. Les autres recettes des chambres proviennent de diverses subventions des collectivités locales, de l'Etat, des offices et de Bruxelles, ainsi que de l'Association nationale de développement agricole qui gère un budget de 600 millions de francs. Les chambres, qui sont des établissements publics, tirent aussi quelque 20 % de leurs recettes de ventes, de prestations de services ou de redevances diverses. Des ressources qui, pour cette dernière fraction, leur ont été, ici et là, reprochées puisque c'est souvent pour assainir leur situation financière que ces institutions se sont lancées dans des opérations commerciales classiques, étrangères au principe fondamental du service public.

Le conseil aux agriculteurs (plans d'épandage, suivi agronomique, nouvelles technologies) représente, d'une manière générale, 52 % de l'activité des salariés des chambres ; 8 % relèvent de la « recherche-développement » et de l'environnement (protection des eaux des rivières) ; 6 % de la formation. L'animation de projets et le développement rural local (accueil à la ferme par exemple) ne représentent que 4 à 5 % de l'activité. Un constat qui ne laisse pas d'étonner, au moment où l'aménagement du territoire rural devient aussi important pour les agriculteurs que la culture ou l'élevage proprement dits et où des organismes comme les syndicats ou les Safer (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) ont nettement compris, pour leur part, l'impérieuse nécessité de cette mutation des missions et des fonctions.

« PLUS FORTS ENSEMBLE »

Présentant des listes et un front communs dans la quasi-totalité des départements – sauf, par exemple, dans l'Aveyron, fief du secrétaire général adjoint de la FNSEA, Michel Tesseydoy, dans la Somme ou la Manche, où se trouvait Jacques Chirac le 27 janvier –, la FNSEA et le CNJA ont conduit une campagne très active autour du slogan *« Plus forts ensemble »*. Pour les deux syndicats majoritaires, les élections sont un enjeu de pouvoir essentiel, puisque les connivences et les similitudes de langage sont, en définitive, très nombreuses entre les chambres et ces syndicats. Aux élections de 1989, les listes FNSEA-CNJA avaient recueilli 66 % des suffrages dans le collège des chefs d'exploitation, contre 63,9 % en 1983. Dans le collège des salariés, c'est la CFDT qui traditionnellement réalise les meilleurs scores.

Concurrente principale de la FNSEA et du CNJA, la Confédération paysanne (gauche) présente des listes dans 80 départements. Elle entend sanctionner la *« ruineuse cogestion »* des syndicats officiels et réclame notamment le plafonnement des aides *« qui vont toujours aux mêmes »* ainsi que la réduction de la taille des ateliers d'engraissement ou d'élevage intensif (chez les producteurs bretons de porcs notamment). Elle escompte 25 % des voix. Le Modef (proche des communistes) et la Coordination rurale, qui s'est distinguée par ses actions contre la réforme de la politique agricole commune (PAC), vont chercher aussi à grignoter un pouvoir qui n'avait échappé à la FNSEA et au CNJA que dans trois chambres en 1989.

Ces élections ont lieu à un moment où le calme règne dans les campagnes. Le revenu agricole a fortement augmenté en 1994, mais après trois années de baisse. La loi de modernisation que vient de faire voter Jean Puech, ministre de l'agriculture, a incontestablement ouvert des perspectives positives à une agriculture qui depuis la réforme de la PAC et la conclusion du cycle de l'Uruguay dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) semble regarder l'avenir avec davantage de réalisme et d'optimisme. En fait, le principal test sera le taux de participation (59 % en 1989) car un faible déplacement des agriculteurs vers les urnes constituerait, pour le CNJA et la FNSEA essentiellement, un relatif échec. Ce serait le signe qu'en raison de la lassitude ou du « confort » des innombrables primes, le monde paysan n'est plus prêt, comme hier, à partir à l'assaut des sous-préfectures et à barrer les routes.

François Grosrichard

Bataille syndicale en « Chiraquie » rurale

LIMOGES
de notre correspondant

« Depuis les élections de 1989, la traversée a été rude. On peut imaginer que cela aura des répercussions sur le scrutin, mais je ne me hasarderai pas à jouer les Madame Soleil ! » Ce jeune paysan du bassin de Brive avoue ne pas encore savoir pour qui il votera mardilors du renouvellement de la chambre d'agriculture : *« Il y a eu Maastricht, la réforme de la politique agricole commune, le cycle de l'Uruguay, la loi de modernisation agricole... et j'ai du mal à apprécier les conséquences particulières que tout cela peut avoir à notre niveau départemental. »*

La chambre d'agriculture de la Corrèze est présidée par Michèle Chezalviel, qui fut, en 1983, la première femme à prendre la tête d'une assemblée consulaire départementale. Vice-présidente de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, elle brigue un troisième mandat corrézien, à la tête de la liste FNSEA-CNJA. En 1989, elle avait obtenu 61,49 % des suffrages et dix-sept sièges, contre 19,36 % à la Confédération paysanne (deux sièges) et 19,15 % au Modef (deux sièges).

En Limousin, il existe dans la paysannerie une forte tradition de gauche. Or la Corrèze, c'est la « Chiraquie » ! Michèle Chezalviel est la conseillère, officieuse mais écoutée, de Jacques Chirac sur les problèmes agricoles. Sa liste comprend deux candidats de même sensibilité : Pierre Chevalier, président national de l'Office des viandes et du lait, vice-président de la Fédération de la viande bovine, conseiller général RPR d'Eygurande et vice-président de l'assemblée départementale ; et Lucien Renaudie, suppléant du député RPR de Tulle, Raymond-Max Aubert.

Michèle Chezalviel récuse tout mélange des genres : *« Les chambres d'agriculture sont un outil professionnel, et non une instance politique. Dans la complexité de la situation actuelle, l'essentiel c'est d'avoir une profession soudée et un syndicalisme puissant et unitaire. »* Elle a mené une campagne active, avec pratiquement une réunion par canton : *« La chambre d'agriculture et le conseil général ont élaboré un projet pour l'agriculture corrézienne qui nécessite l'unité de la profession. »*

Ses adversaires lui retournent l'argument. Pour Jean-Marie Tronche (Confédération paysanne), la chambre d'agriculture *« a été confisquée et verrouillée par une famille politique qui refuse toute unité professionnelle. On réunit la minorité deux fois par an pour la session budgétaire. Ensuite, on la tient à l'écart, sans aucun travail en commission. La majorité de la chambre travaille dans une opacité inquiétante »*. Il cite en exemple le dossier, *« particulièrement épineux »*, du lait.

Un supplément de quotas de 2 millions de litres a été attribué aux exploitants de la montagne corrézienne. *« Ces quotas sont répartis individuellement ; on n'a aucun moyen de savoir à qui et selon quels critères. »* Conclusion féroce : *« Il n'y a pas que dans la liste alphabétique que la Corrèze est toute proche de la Corse. »*

Maurice Fournial (Modef) parle aussi de *« verrouillage »* : *« En Corrèze, il y a urgence. En 1994, il y a eu 90 installations de jeunes pour 500 départs en retraite. Il va y avoir 9 000 électeurs exploitants inscrits sur les listes, soit une chute de 37 % par rapport à 1989. » « Nous voulons prendre tous les problèmes à bras le corps,* ajoute-t-il. *Il faudrait une grande commission départementale qui réunisse toutes les composantes du syndicalisme agricole et de la profession, le conseil général, les élus, les diverses instances économiques. C'est moins que jamais le moment d'avoir une politique sectaire d'exclusion des minoritaires. »*

Georges Chatain

M. Strauss-Kahn (PS) est hostile à une fédération avec Radical

L'ANCIEN MINISTRE socialiste Dominique Strauss-Kahn a réitéré son hostilité au projet de créer une fédération entre le Parti socialiste et Radical. Il a affirmé, dimanche 29 janvier au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que *« le rassemblement de la gauche ne passe pas par un axe privilégié entre le PS et Radical »*. Il a précisé qu'il ne serait *« certainement pas dans une fédération qui serait présidée par l'actuel président de Radical »*, Jean-François Hory.

Interrogé sur Bernard Tapie, M. Strauss-Kahn a affirmé : *« J'admire sa capacité à avoir des contacts spontanés avec les exclus en banlieue, mais il y a en lui un autre versant que je n'aime pas et qui est celui que la justice révèle (...). La France a besoin d'hommes qui dépoussièrent la vie politique, cela ne veut pas dire qu'il faille des aventuriers. »* L'ancien ministre a encore déclaré que Jack Lang a *« politiquement bien fait »* de retirer sa candidature à l'investiture socialiste, avant d'ajouter : *« Il a renoncé à être candidat socialiste. J'espère qu'il a renoncé à être candidat tout court. »*

Marche silencieuse contre la violence à Bastia

PLUS DE DEUX MILLE CINQ CENTS personnes ont manifesté silencieusement contre la violence, samedi 28 janvier, à Bastia. Le long cortège était guidé par Edith Muzi, la veuve du jeune nationaliste Franck Muzi, tué par balles, le 28 décembre 1994 près de son domicile. En tête de la manifestation, figurait aussi Laetizia Sozzi, veuve d'un autre militant nationaliste, Robert Sozzi, dont l'assassinat le 6 juin 1993 avait été revendiqué par le FLNC-« canal historique ». Un seul slogan sur l'unique banderole portée par d'anciens prisonniers politiques de la cause nationaliste : *« Tuer Muzi et Sozzi, c'est tuer le peuple corse. »*

De fait, tous les partis nationalistes étaient présents, sauf Corsica Nazione, composé de A Cuncolta (proche du FLNC-« canal historique ») et de Verdi Corsi (les Verts). Contrairement à l'attente des organisateurs, de nombreux militants du PS et du PCF s'étaient joints à la manifestation, contestant ainsi les consignes de non-participation prononcées par leurs appareils respectifs. Surprenante aussi la présence dans le cortège des manifestants de Camille de Rocca-Serra, conseiller général RPR de Corse du Sud. Il est vrai que son père, Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR et président de l'Assemblée de Corse, avait cautionné la veille le principe de cette manifestation contre la violence. – *(Corresp.)*

■ **CORSE : José Galleti** (div. d.) a été élu maire de Lucciana, samedi 28 janvier, en remplacement de Jean-François Filippi, assassiné le 26 décembre 1994. M. Galleti, dont le père fut maire de Lucciana, est ancien président du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) et membre de la chambre d'agriculture de Haute-Corse.

■ **MUNICIPALES : démission du maire de Bayonne.** Premier magistrat (UDF-Rad) de Bayonne depuis 1959, le docteur Henri Grenet a fait part, vendredi 27 janvier, de sa démission au préfet des Pyrénées-Atlantiques. M. Grenet, qui va avoir quatre-vingt-sept ans, a officiellement pris cette décision *« pour raisons de santé »*. Cette démission intervient quelques jours après la candidature de son fils, Jean, comme tête de liste de la majorité pour les élections municipales. Jean Grenet est déjà premier adjoint depuis 1993. Suppléant d'Alain Lamassoure, il est devenu député lorsque celui-ci a été nommé ministre des affaires européennes. Apparenté au groupe RPR de l'Assemblée nationale, il est aussi conseiller général (UDF) à Pau. – *(Corresp.)*

■ **INDÉCISION : selon un sondage** réalisé par l'institut SCP-Communication et publié lundi 30 janvier dans *Info-Matin*, 61 % des personnes interrogées ne savent pas encore pour qui elles voteront à l'élection présidentielle. Le plus fort pourcentage d'indécis, 80 %, se situe dans la tranche d'âge des 18-24 ans. Ce sondage a été réalisé du 18 au 23 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 993 personnes.

■ **CHÔMAGE : *près des deux tiers des Français*** (61 %) estiment que l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) joue un *« rôle plutôt positif »*, selon un sondage de la SOFRES réalisé entre le 26 et le 28 décembre auprès de 1 000 personnes et publié lundi 30 janvier par *Le Figaro*. 29 % des personnes interrogées estiment, au contraire, qu'il faudrait la supprimer.

Deux élections cantonales partielles

CÔTE-D'OR : canton de Chantonnay (1er tour).
L, 11 174 ; V., 6 468 ; A., 42,11 % ; E., 6 034.
Gérard Villette, c. s., RPR sout. UDF, 3 073 (50,92 %)..... *ÉLU.*
Maurice Bedon, UDF, 1 720 (28,50 %) ; Luc Coutant, *PS*, 867 (14,36 %) ; Jean-Pierre Bardy, PC, 191 (3,16 %) ; Daniel Perret, écol., 183 (3,03 %).

[Ce scrutin partiel faisait suite à l'invalidation de l'élection, en mars 1994, de Gérard Villette. Le tribunal administratif de Nantes avait en effet accepté la requête de Maurice Bedon tendant à faire constater le dépassement du plafond électoral par son adversaire victorieux. Les électeurs ont confirmé, en l'amplifiant, leur choix antérieur, puisqu'ils ont réélu M. Villette, appuyé par la majorité départementale, dès le premier tour de scrutin. M. Bedon, ancien conseiller général de Chantonnay, recule de cinq points, en partie victime de l'abstention. C'est manifestement le cas à Chantonnay, où il est battu de près de mille voix par son adversaire de droite. Le socialiste Luc Coutant est également en recul.

20 mars 1994 : I., 11 259 ; V., 8 232 ; A., 26,88 % ; E., 7 674 ; Gérard Villette, RPR, 2 732 (35,60 %) ; Maurice Bedon, c. s., UDF, adj. m., 2 557 (33,32 %) ; Luc Coutant, PS, 1 282 (16,70 %) ; Louis-Marie Barbarit, div.d., 554 (7,21 %) ; *Jean-Pierre Bardy, PC, 276 (3,59 %) ; Marcel Tatibouët, FN,* 273 (3,55 %).]

CORSE-DU-SUD : *canton d'Ajaccio-3 (2e tour).*
I., 3 731 ; V., 1 738 ; A., 53,41 % ; E., 1 629.
Francis Gambarelli, bonapartiste, adj. m. d'Ajaccio, sout. RPR et UDF, 846 (51,93 %)........ *ÉLU.*
Pierre Santoni, RPR, c. m. d'Ajaccio, 783 (48,06 %) .

[Il s'agissait de pourvoir au siège rendu vacant par la démission de Marc Marcangeli, maire bonapartiste d'Ajaccio, devenu député à la suite de la nomination de José Rossi comme ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur. En dépit de sa forte avance du premier tour, Francis Gambarelli, partisan déclaré d'Edouard Balladur, soutenu par M. Rossi et M. Marcangeli, n'est finalement élu que de justesse, avec seulement 63 voix de plus que son adversaire. Avec une participation plus faible qu'au premier tour, il n'améliore son résultat que de 176 voix, *alors que son adversaire* RPR, Pierre Santoni, fait plus que doubler son score. M. Santoni, qui avait reçu des *« encouragements »* de Jacques Chirac et le *soutien de Pierre Pasquini (RPR)*, député et maire de L'Ile-Rousse, a bénéficié d'une partie des voix qui s'étaient portées sur les candidats de gauche et nationalistes au premier tour.

22 janvier 1995 : I., 3 731 ; V., 1 886 ; A., 49,45 % ; E., 1 819 ; Francis Gambarelli, 670 (36,83 %) ; *Pierre Santoni*, 358 (19,68 %) ; Jacques Casamarta, PC sout. PS et Radical, 323 (17,75 %) ; Jean-Thomas Ceccaldi, MPA, 171 (9,40 %) ; Paul-André Casanova, FN, 99 (5,44 %) ; François Alfonsi, UPC, 78 (4,28 %) ; Dominique Ferrari, CN, 64 (3,51 %) ; Tina Cacavelli, div.d., 56 (3,07 %).

29 mars 1992 : I., 3 554 ; V., 2 941 ; A., 17,24 % ; E., 2 632 ; Marc Marcangeli, c. s., div.d., adj. m., 1 162 (44,14 %) ; *Edouard Cuttoli, RPR, adj. m.,* 885 (33,62 %) ; Jacques Casamarta, PC, 585 (22,22 %).]

Jean Tiberi, le gardien de la forteresse parisienne

Pendant que le maire de la capitale fait campagne pour l'Elysée, son premier adjoint veille sur l'Hôtel de ville

PORTRAIT

LE CANDIDAT CHIRAC peut partir sillonner l'Hexagone et battre l'estrade dans les départements d'outre-mer. Son camp de base, sa forteresse parisienne, comme dirait son rival Edouard Balladur, est bien gardé. L'Hôtel de Ville, les 40 000 fonctionnaires municipaux, le Conseil de Paris, la fédération RPR de la capitale, tout ce formidable dispositif chiraquien est contrôlé par un homme, flegmatique, aussi fidèle et dévoué qu'un lieutenant de la garde impériale : Jean Tiberi.

Ce grognard a une particularité : il ne ronchonne même pas lorsque son patron l'envoie au casse-pipe. Dénué de charisme, médiocre orateur, mais discret, réfléchi et conciliant, Jean Tiberi a un tempérament aux antipodes de celui de Jacques Chirac. Mais trois passions suffisent à les souder : Paris, leur terroir d'origine et l'action politique.

Le premier adjoint est né voici exactement soixante ans dans le même cinquième arrondissement... et la même clinique que son chef de file. Bien que parisien depuis trois *générations, il reste aussi corse que* Chirac peut être corrézien. C'est à Corte qu'il a rencontré sa femme, Xavière Casanova, son plus efficace supporter.

C'est encore dans ce canton-là qu'il a recruté ses plus proches collaborateurs : Claude Gianoni, son directeur de cabinet à la mairie du cinquième, et Dominique Cane, seul secrétaire permanent de la fédération RPR de Paris. Tels sont les premiers maillons d'un réseau de « pays » qui comprend bien d'autres, comme par exemple Roger Romani, questeur du Conseil de Paris, et même son vieil allié, Jacques Dominati, le patron des UDF chiraquiens de Paris.

Il reste aussi corse que Chirac peut être corrézien

Pour la passion politique, on ne sait qui a précédé l'autre. Jean Tiberi distribuait un journal gaulliste alors qu'il portait encore une culotte courte. Après des études de droit sur la place du Panthéon – où donnent aujourd'hui son appartement privé et son bureau d'édile – et une courte carrière de magistrat, il est entré en politique à trente ans, sur les talons du grand juriste et gaulliste de gauche René Capitan. D'abord comme conseiller municipal, puis comme député, enfin comme maire *du cinquième arrondissement.*

Voici trois décennies qu'il arpente l'arrondissement, dont il connaît chaque immeuble et chaque commerçant. Il a méthodiquement quadrillé de militants RPR cette circonscription où les intellectuels voteraient volontiers à gauche. Pour les amadouer, M. Tiberi a demandé avec une opiniâtreté de montagnard corse – et obtenu – tous les équipements possibles : crèches, écoles, installations sportives, bibliothèques, théâtres, logements sociaux, foyers de personnes âgées, etc. Et il veille encore personnellement, chaque jour, à leur bon fonctionnement.

C'est aussi dans le cinquième qu'en 1977 Jean Tiberi a accueilli Jacques Chirac partant à l'assaut de l'Hôtel de Ville de Paris. La position était déjà sûre ; elle l'est encore davantage aujourd'hui. Elle a d'ailleurs servi de modèle lorsque, dans les années 80, on a confié à son défenseur la réorganisation d'un ensemble beaucoup plus important : la fédération RPR de la capitale.

Avec son PC installé à quelques enjambées du Palais-Bourbon, ses vingt et une circonscriptions, dont les responsables sont réunis tous les mois en temps normal et quasiment tous les jours en période électorale, ses vingt-six mille adhérents et son système pyramidal de mobilisation téléphonique, elle constitue une formidable machine à gagner, que ses adversaires redoutent. Jean Tiberi en visite l'état-major plusieurs fois par semaine. Et, quotidiennement, il est *en contact avec lui par téléphone.*

A l'Assemblée nationale toute proche, le député de Paris a aussi ses entrées. Il siège à la commission des lois et, dans l'hémicycle, il joue les *sonnettes d'alarme pour l'Hôtel de* Ville. *« Quand on aperçoit Tiberi dans les travées,* dit un de ses collègues, *vous pouvez être sûr que le texte en discussion concerne Paris. Il veille au grain et défend tout à la fois les intérêts de la capitale et ceux de Chirac. »*

C'est tout de même à l'Hôtel de Ville que le premier adjoint réserve le meilleur de son temps et de ses capacités. Depuis trente ans qu'il y travaille, d'abord comme conseiller de base, puis chef du groupe gaulliste, ensuite deuxième adjoint de Jacques Chirac en 1977 (chargé des secteurs sensibles que sont le personnel et le logement), enfin premier adjoint depuis 1983, il connaît parfaitement l'horlogerie de l'as*semblée municipale* et la *mécanique* lourde, complexe, des services municipaux.

Assisté d'un cabinet de vingt-sept fonctionnaires sortis du rang – l'an*cien petit juge se méfie des grosses* têtes –, Jean Tiberi est capable de conduire la municipalité même lorsque le maire est appelé ailleurs. Il l'a prouvé entre 1986 et 1988 alors que Jacques Chirac s'activait à Matignon. Il en sera de même cette fois-ci.

Dans le rôle de factotum qui ne profite pas des circonstances pour prendre la place du maître ou se faire de la publicité, M. Tiberi peut être cité en exemple. Il y déploie les qualités et les défauts qu'unanimement on lui reconnaît : une capacité de travail impressionnante, une bonne connaissance de tous les dossiers (hormis ceux concernant les finances laissés à Alain Juppé), une mémoire d'éléphant, le sens du dialogue et de la négociation, le sang-froid et même, quand il le faut, du courage physique ; mais aussi un goût immodéré pour ces méticuleuses notes de rappel qu'il glisse sans cesse à ses collaborateurs, un manque de chaleur que l'on prend pour de la dissimulation (certains l'appellent le Chinois, d'autres Raminagrobis) et surtout le peu d'envergure de ses interventions.

Mais pour la gestion ordinaire il a l'oeil à tout. Il préside deux réunions d'état-major par semaine, parcourt les plus importantes des centaines de lettres de son courrier quotidien, contrôle les innombrables délibérations qui seront présentées au Conseil, préside les séances quand le perchoir est vacant, n'oublie rien et se tient toujours prêt à servir de bouclier à Jacques Chirac. Faut-il aller affronter l'abbé Pierre et ses sans-logis en plein hiver, s'agit-il de « mettre en musique » les fameuses réquisitions qui ont semé la panique, le fidèle, l'habile, l'incontournable Tiberi est toujours là.

L'éternel second, si effacé que le maire l'oublie parfois dans les satisfecits publics qu'il distribue autour de lui, sera-t-il enfin récompensé ? On lui avait confié en 1976 un portefeuille de secrétaire d'Etat aux industries alimentaires : un poste invraisemblable, dépendant de deux ministères différents et d'ailleurs supprimé au bout de huit mois à peine. Depuis, même durant le gouvernement Chirac, entre 1986 et 1988, pas le moindre strapontin ministériel. *« Tiberi, c'est Paris »,* dit-on dans l'entourage du candidat à l'Elysée. Sera-t-il un jour maire de cette capitale qu'il aime et qu'il connaît si bien ?

Son patron, qui a démissionné de la présidence du RPR pour faire campagne, a jalousement conservé son palais municipal, d'où il continue, quoi qu'on en dise, à surveiller les affaires de la ville. S'il échoue aux portes de l'Elysée, il y a fort à parier, comme vient de le rappeler précisément son premier adjoint, qu'il se réfugiera à nouveau et pour six ans dans son donjon. Jean Tiberi continuerait alors, comme par le passé, à faire sentinelle.

Marc Ambroise-Rendu

Pierre Mauroy pourrait perdre la présidence de la Communauté urbaine de Lille

En donnant son aval à la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire, le Conseil constitutionnel a validé un amendement destiné à affaiblir la position du sénateur socialiste du Nord

LILLE
de notre correspondant

Quand Pierre Mauroy, sénateur du Nord, maire de Lille et actuel président de la la Communauté urbaine de Lille (CUDL), découvrit que le Sénat avait voté, au petit matin du 9 novembre 1994, l'amendement déposé par son premier vice-président à l'assemblée *communautaire,* André Diligent, ancien maire CDS de Roubaix, il n'en crut pas ses yeux. D'autant que les socialistes avaient voté « pour ». Il obtint d'ailleurs que ce vote fût rectifié : le groupe PS *« entendait ne pas prendre part au vote »* sur l'amendement, qui visait à faire représenter au conseil communautaire tous les partenaires d'une communauté urbaine. Et il s'employa à organiser des contre-feux. En vain, puisque le Conseil constitutionnel a donné son aval à l'ensemble de la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire (*Le Monde* daté 29-30 janvier), y compris l'amendement Diligent.

Son auteur se défend d'avoir fait un *coup politique* à l'encontre de son *« adversaire de trente ans, et néanmoins ami, Pierre Mauroy »* : ne l'avait-il pas prévenu par fax ? Pourtant, son amendement, qui vise en fait à faire représenter la totalité *des communes de la CUDL* à l'assemblée communautaire, rendra plus hypothétique, au lendemain des élections municipales de juin, le maintien de M. Mauroy (*à supposer que celui-ci ait conservé* auparavant la mairie de Lille) à la tête de cette assemblée. La CUDL constitue en effet un cas à part, du fait du grand nombre de *communes (86) qu'elle regroupe* – 86 communes qui, évidemment, n'ont pas toutes le même poids démographique : Lille compte 175 000 habitants ; le village de Warneton n'en dénombre que 171.

Actuellement, 18 petites communes ne sont pas représentées directement au sein du conseil communautaire. L'amendement Diligent leur octroie automatiquement un siège dans la prochaine assemblée et, pour éviter que les villes ne perdent des sièges, porte de 140 à 155 le nombre de conseillers. Il n'empêche que le poids relatif des communes plus importantes ou moyennes va se réduire. Ainsi Warneton pèsera autant, avec un élu, qu'Haubourdin, qui compte *près de 15 000 habitants ! Une telle* assemblée saura-t-elle s'entendre sur sa raison d'être : construire une métropole, construire « la » ville ? Ne risque-t-elle pas de bas*culer dans un jeu de rapports* de force droite-gauche, que viendrait déséquilibrer l'arrivée de maires de petites communes élus sur des listes de « défense des intérêts *communaux* », peut-être plus favorables à une alliance avec des élus RPR ou UDF qu'avec des socialistes ? C'est en tout cas la crainte de la gauche.

CONTRE LE « GIGANTISME »

« Ce n'est pas une opération politicienne, mais simplement le souci de contribuer à la construction d'une métropole équilibrée qui ne se fera pas contre, mais avec toutes les communes qui la composent », se défend André Diligent, qui tempête régulièrement contre *« le camp de ceux qui veulent le gigantisme lillois ».* *« Quand on veut respecter la démocratie,* répond Pierre Mauroy, *ce n'est pas seulement la représentation du territoire qui compte, mais c'est avant tout la représentation de la population. »* Quant au fonctionnement de la communauté urbaine, ajoute-t-on dans l'entourage du maire de Lille, il ne peut reposer que sur un *consensus : il s'agit d'un établissement* public de coopération intercommunale, dont le conseil n'est désigné qu'au second degré, et non d'une collectivité territoriale élue au suffrage universel direct.

A droite, Marc-Philippe Daubresse, député et maire CDS de Lambersart, actuellement vice-président de la CUDL, ne cache pas ses appétits pour la présidence. Il a déjà effectué un galop d'essai en présidant la commission de révision du Schéma d'aménagement et d'urbanisme (SDAU). Mais les socialistes ne veulent pas partir battus, et le maire de Lille a déjà plaidé pour que le consensus reste la règle.

Jean-René Lore

INTEMPÉRIES Quarante-trois départements étaient toujours concernés, lundi 30 janvier, par les intempéries qui persistent sur la moitié nord de la France. Une relative amélioration a été observée dimanche 29 janvier sur l'Ouest, et Météo-France soulignait lundi que *« les conditions météorologiques des prochaines vingt-quatre heures, conjuguées au phénomène des marées, seront déterminantes pour l'évolution de la situation »*, qui paraissait néanmoins *« globalement stabilisée »*. ● DANS L'EST, en revanche, la Meuse a battu tous ses records de crue, et le plan Orsec a été déclenché dans les Ardennes. Selon le ministère de l'intérieur, le bilan global des précipitations depuis le 21 janvier s'établit à quinze morts, cinq disparus et quatorze blessés. ● DANS LE NORD DE L'EUROPE, le niveau des eaux continue de monter.

La moitié des départements sont touchés par les inondations

La situation s'améliore lentement à l'ouest, mais le niveau des eaux continue de monter dans l'est de la France. L'Europe du Nord est également touchée.

SUR LE TERRAIN, la situation s'est améliorée dimanche 29 janvier dans la soirée en Bretagne et dans une grande partie de l'ouest de la France, mais elle restait difficile dans l'Est, où la Meuse a battu tous ses records de crue, entraînant le déclenchement du plan Orsec en Champagne-Ardenne, alors que l'Ille-et-Vilaine est concerné depuis le 23 janvier. Au total, indique le ministère de l'intérieur, quarante-trois départements sont touchés par les intempéries.

Météo France prévoyant une amélioration du temps à l'Ouest en début de semaine, cette partie du pays devrait bénéficier jusqu'à mardi soir d'un relatif répit sur le front des précipitations, à l'exception du Maine-et-Loire et de la Sarthe.

Dans ces deux départements, le niveau des cours d'eau restait très haut à la fin de la semaine : à Angers, la Maine a continué sa crue dimanche, privant un miller de foyers d'électricité et de téléphone. Les commerçants ne pouvaient s'approvisionner au marché d'intérêt général, totalement isolé. La préfecture recommandait aux parents de ne pas envoyer leurs enfants à l'école, ce lundi. Dans la Sarthe, l'eau est remontée au Mans, recouvrant à nouveau les quartiers de la basse ville, déjà touchés en début de semaine. Là aussi, 150 foyers étaient privés d'électricité dimanche soir.

A Ouistreham, dans le Calvados, la situation était qualifiée de stationnaire. Selon la préfecture, quelque 600 logements ont été touchés par les inondations. A l'aide de pompes, les pompiers ont pu faire baisser le niveau de l'eau de 20 centimètres. Un ouvrier de quarante-six ans, qui n'avait pas suivi les conseils des services de secours, a été retrouvé noyé dans la journée dans le garage de sa maison inondée.

AMÉLIORATION EN BRETAGNE

En Bretagne, en revanche, la situation est meilleure, l'amorce de décrue se confirmant dans l'ensemble de la région. Selon la préfecture, il n'y avait plus aucune maison sous les eaux dans le Finistère. Dans le Morbihan, le plan Orsec a été levé à la mi-journée. Néanmoins, l'inquiétude demeure dans certaines zones. Selon Météo France, le cumul des précipitations enregistrées durant douze jours, du 17 au 28 janvier, sur les collines bretonnes et normandes, correspond au tiers du cumul annuel habituel.

C'est toutefois à l'autre extrémité du pays, dans les Ardennes, qu'elles sont les plus grandes : dimanche soir, la Meuse atteignait 5,95 mètres à Charleville-Mézières, et les pluies persistantes annoncées faisaient redouter une nouvelle hausse de 10 centimètres.

Le préfet des Ardennes décidait donc de déclencher le plan Orsec en fin de soirée. En 24 heures, les services de secours avaient évacué 632 personnes à titre préventif, dont 140 à Charleville-Mézières. Le centre-ville n'était plus accessible que par une seule rocade.

A Paris, la cote de la Seine atteignait lundi, à 7 h 30, 4,95 mètres, et les spécialistes prévoyaient que les 5 mètres seraient atteints dans le courant de la journée. Toutes les voies sur berges et les souterrains sont fermés et la navigation reste interdite sur le fleuve.

La tendance était également à la hausse dimanche soir dans le bassin de la Marne, et l'eau continuait de monter lentement dans l'Oise et le Val-d'Oise. Notre correspondant nous indiquait que le préfet de l'Oise a déclenché le plan « inondations », qui permet la mobilisation de l'ensemble des moyens civils et militaires en cas de nécessité.

L'OISE MENAÇANTE

La situation devient en effet préoccupante dans les basses vallées de l'Oise et de l'Aisne. Les eaux devraient être à leur niveau maximum lundi ou mardi, l'Oise atteignant les 6 mètres à l'écluse de Venette (contre 6,41 mètres en 1993).

Selon le ministère de l'intérieur, le bilan global des victimes pour l'ensemble des départements inondés est de quinze morts, cinq disparus et quatorze blessés (dont six morts et onze blessés imputables à la chute de la grue sur le lycée de Toul le 26 janvier).

Réunion interministérielle

Le premier ministre, Edouard Balladur, devait réunir lundi 30 janvier tous les ministres concernés par les intempéries qui durent depuis plus d'une semaine en France *« pour évaluer la situation et faire le point sur les moyens mis en œuvre et les aides à apporter »* aux victimes touchées dans les quarante-trois départements inondés, a annoncé, dimanche 29 janvier, l'Hôtel Matignon. *« Toutes les dispositions ont été prises par les préfectures pour assurer la protection des personnes et assurer un fonctionnement aussi normal que possible de la vie quotidienne dans les zones touchées »*, souligne un communiqué. Selon le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, *« le décret constatant l'état de catastrophe naturelle devra être pris »*.

43 départements touchés par les inondations

HAUTE-NORMANDIE
PICARDIE
ARDENNES
BASSE-NORMANDIE
LORRAINE
CHAMPAGNE-ARDENNE
ALSACE
BRETAGNE
PAYS DE LA LOIRE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
POITOU-CHARENTES

Départements concernés par les intempéries
Plan ORSEC
Le plan ORSEC a été levé dans le Morbihan le 29 janvier.

Bilan global des victimes pour l'ensemble de ces départements :
15 décédés
14 blessés
5 disparus

Les intempéries ont fait des victimes en Europe du Nord

LES VAGUES de pluie et de neige qui déferlent depuis une semaine sur l'Europe du Nord-Ouest ont provoqué des inondations très étendues, du pays de Galles à la Bavière. En Grande-Bretagne, où la neige a été particulièrement abondante, notamment en Ecosse, six personnes ont trouvé la mort dans le Yorkshire à la suite d'accidents de circulation provoqués par les intempéries. Le redoux observé dimanche 29 janvier fait craindre maintenant une fonte des neiges très rapide et, donc, des inondations.

Sur le continent, c'est la montée des eaux de la Meuse et du Rhin qui a provoqué le plus de dégâts. Aux Pays-Bas, près de dix mille personnes ont dû être évacuées, dans la province du Limbourg, au sud-est, où plus de 70 000 hectares ont été submergés par la crue de la Meuse. Des milliers de volontaires civils et militaires ont passé le week-end à renforcer ou construire des digues de fortune. Quelque 500 000 saes de sable ont été empilés sur plusieurs dizaines de kilomètres. Le premier ministre, Wim Kok, qui s'est rendu samedi 28 janvier à Maastricht et dans ses alentours sinistrés, a annoncé que son gouvernement indemniserait les victimes de *« dégâts irrémédiables »*. En décembre 1993, les inondations avaient coûté 250 millions de couronnes (800 millions de francs).

En Belgique, six personnes ont trouvé la mort dans les inondations de la Meuse et de ses affluents, depuis le début des intempéries. Samedi 28 janvier, près de Mons, deux jeunes femmes ont péri noyées après une fausse manœuvre en voiture et un motocycliste allemand s'est noyé au Luxembourg, près de la frontière belge. Le roi Albert II et la reine Paola ont rendu visite, dimanche 29 janvier, aux villages sinistrés de la vallée de la Lesse, un affluent de la Meuse. Le trafic ferroviaire a été très perturbé sur la ligne Paris-Charleroi-Liège.

C'est en Allemagne que l'inquiétude est la plus vive. Le Rhin devrait atteindre un nouveau niveau historique lundi 30 janvier à Bonn et à Cologne. Au lever du jour, le niveau du fleuve continuait de progresser d'un centimètre par heure et, à 5 heures, la cote de 10,59 m était atteinte au pied de la cathédrale de Cologne. Lors des précédentes *« inondations du siècle »*, fin décembre 1993, un niveau de 10,63 mètres avait été mesuré. Dès samedi, une partie de la vieille ville de Cologne était sous l'eau. Dans certains quartiers, le niveau atteignait le premier étage des maisons. Les passerelles de planches installées à deux mètres de hauteur ont parfois été submergées. A Coblence, au confluent du Rhin et de la Moselle, l'électricité a du être coupée. Un petit garçon de trois ans qui a échappé à la surveillance de ses parents en Westphalie est mort noyé.

Le ministre des finances, Theo Waigel, a annoncé des mesures d'aide fiscale pour les victimes des inondations. Les météorologues n'attendent pas d'amélioration avant le milieu de la semaine.

Les inondés du pays de Redon, entre fatalité et solidarité

REDON
de notre envoyée spéciale

L'eau couleur de boue qui inondait depuis une semaine les quais du port et les terres riveraines de la Vilaine accélérait son cours, en proie à des tourbillons de plus en plus violents. Vendredi 20 janvier, une femme de cinquante-trois ans avait été emportée par les flots, non loin de là, près de La Gacilly.

En ce dernier week-end de janvier, le niveau persistait à monter. Le pays de Redon – 40 000 habitants entre la ville de sous-préfecture et les bourgades avoisinantes – ne percevait aucune accalmie. Une attente inquiète, comme lasse, s'emparait des esprits. La météo n'annonçait pour le début de semaine que de nouvelles pluies et l'irruption d'une grande marée remontant de la mer toute proche, pour atteindre son sommet le mercredi 1er février.

Au pays de Redon, face à cette adversité persistante, on se serrait les coudes davantage encore, tout esprit de Clochemerle disparu dans l'inondation. Une fatalité venue du plus profond des âges s'était à nouveau abattue sur ce bout de Bretagne *« faisant office de déversoir »*, savait-on, pour les rivières et les barrages situés en amont. Redon elle-même souffrait d'être au confluent de trois voies d'eau, la Vilaine, l'Oust et le canal Nantes-Brest. Depuis une semaine, le pays n'était plus qu'une presqu'île, une seule route le liant à Rennes restant praticable. Le réseau ferré ayant réussi à tenir le coup, la SNCF avait rouvert des lignes tombées en désuétude pour que l'on puisse se rendre à l'école ou au travail. Mais pour combien de temps encore ?

De jour, l'armée assurait une noria de navettes par camions bâchés avec Saint-Nicolas-de-Redon et Saint-Jean-de-la-Poterie. Rieux venait à son tour de basculer dans le camp des nombreuses communes totalement isolées. *« Ça me rappelle 1944 »*, ne pouvait s'empêcher de dire une des voyageuses. Des rats, affolés, sortant de leur trou, grimpaient dans les arbustes des marais d'Aucfer, et les ragondins envahissaient les campagnes. Dans une école pour handicapés, un énorme marronnier venait de s'effondrer. Faudrait-il bientôt évacuer d'autres habitants et fermer d'autres usines ?

Déjà quatre cents personnes avaient dû quitter leur logement aux premières heures de la catastrophe, accueillies par la famille puis relogées par la mairie dans des appartements vacants. Mille salariés se trouvaient en chômage technique. Les hôtels et restaurants étaient pour la plupart fermés.

Face à l'adversité tout esprit de Clochemerie a disparu

La décrue, ailleurs amorcée, se faisait ici cruellement désirer. L'eau continuait légèrement à monter, même si ce lundi matin on observait une infime diminution du niveau. La Vilaine affichait 3 centimètres de plus dimanche soir que la veille et 16 centimètres supplémentaires depuis jeudi. Depuis jeudi, le niveau de l'Oust s'était élevé de 23 centimètres. La grande marée annoncée imposait que l'on ferme quelques heures par jour le barrage d'Arsal proche, entre Redon et le bord de mer, pour l'empêcher de déborder. Du coup, ce barrage ne pouvait plus déverser ses eaux dans la mer pour entamer la décrue.

Le pays de Redon a une mémoire des inondations. Les crues de 1988, 1974, 1936 surtout, ont, ici, marqué ce siècle. Aussi, quand le samedi 21 janvier, au début de la tempête, circulèrent les premières mises en garde officielles, la plupart des riverains se dirent qu'ils avaient le temps, que *« la crue ne pouvant être que brève, comme par le passé »*. Mais ils n'en fut rien. L'eau monta très vite, s'installa pour durer, et à un niveau jamais atteint depuis cent ans.

Juste à côté, à Saint-Nicolas-de-Redon, au coin de la rue des Tanins, transformée en rivière tumultueuse, le pavillon des Dahiez, apiculteurs, reste occupé. Une plaque apposée sur un des murs en 1936 avait immortalisé le précédent record. Désormais, elle est submergée. Alors Anne Dahiez s'est fabriqué un nouveau repère, qu'elle consulte jour et nuit *« pour calmer l'angoisse »*. Toute la famille s'est retrouvée *« pour se réconforter »* au premier étage du pavillon. Comme le jardin, le rez-de-chaussée est envahi par 80 centimètres d'eau.

Le tractopelle de la mairie de Saint-Nicolas fait la jonction entre l'arrêt de la navette militaire et la demeure des Dahiez, encore ornée des guirlandes du Nouvel An. Pour entrer, il faut compter les marches enfouies afin d'éviter le faux pas. Parpaings, planches, font des passages de fortune, comme dans tant d'autres endroits inondés. A l'étage, le fils et le gendre regardent les informations à la télévision, branchée sur un groupe électrogène au fioul prêté par des amis. La fille et la bru ont pris une barque pour tenter d'aller vendre des pots de miel à Rennes.

La famille Dahiez a su très vite s'organiser. Installée ici depuis dix ans, elle n'avait pas connu de grande inondation. Aussi prit-elle peur lorsque la tempête éclata dans la nuit du 20 au 21 janvier. Bien lui en prit. Très vite, elle transféra le magasin du rez-de-chaussée au deuxième étage, puis fit de même avec l'atelier situé en face, de l'autre côté de la rue. Anne envoya les hommes chercher du bois pour sècher les vêtements et se chauffer devant la cheminée.

Depuis, la vie s'est structurée entre la cuisine et la salle à manger. On boit de l'eau en bouteille par précaution. Dans dix-neuf autres communes du pays, dont Rénac, l'eau n'est plus potable. Une station mobile d'épuration se déplace, et les bénévoles de la Protection civile font la distribution. Dès le mardi 24, la lumière est revenue, alimentée par le groupe électrogène, remplaçant la bougie d'abeille. *« On se sent mieux*, reconnaît Anne avec un sourire. *Totalement isolés, l'angoisse nous prenait en pleine nuit. Avec les portes qui claquent, la tempête qui souffle, un chien qui hurle à la mort et le cours de l'eau qui monte, on n'arrivait plus à dormir. »*

« On n'y peut rien. Devant l'eau, on est anéanti et sans défense »

La fabrication du miel est complètement arrêtée. Au bout d'une semaine, Anne a senti le besoin de sortir, *« mettre le pied sur la terre ferme. Sinon on stresse, entouré d'eau »*. Mais elle ajoute, sans illusions : *« Pourvu que ça baisse. On en aura bien pour quinze jours. »* Il y a eu une légère décrue, *« l'espoir »*, vite oublié dans la remontée qui suivit immédiatement. Anne et les siens surveillent leurs repères au plus près. *« On a appris à tout économiser. En une semaine, je n'ai fait que deux poubelles de déchets. J'ai brûlé tout le reste. »* En ce dernier week-end de janvier, Pierre est parti avec le tractopelle emporter la première lessive chez des amis, et nourrir sa trentaine de vaches aux pis noirs en pleine gadoue, dans leur ferme des environs. *« On n'y peut rien. Devant l'eau, on est anéanti et sans défense- »*, reprend Anne. *« Parfois on craque. »* Le nettoyage à venir promet d'être également très difficile. *« J'évite d'y penser pour ne pas me faire la grosse tête et pleurer. »*

Pour leur part, René Bouillot, maire RPR de Saint-Nicolas, conseiller général, et ses conseillers municipaux préparent soigneusement la future décrue. Ils n'ont guère dormi depuis une semaine. Ils ont aidé cent cinquante personnes à se reloger et quatre cents personnes à survivre après l'arrêt des ateliers d'usines. Main dans la main avec Pierre Bourges, maire socialiste de Redon, René Bouillot a dû contourner quelques difficultés administratives. Si le pays de Redon marche comme un seul homme, les autorités des trois départements qui le composent ne sont guère coutumières du fait. La catastrophe naturelle a été déclarée mardi 24 janvier. En Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan, le plan Orsec a été appliqué, mais il ne l'est toujours pas en Loire-Atlantique.

René Bouillot a également d'autres urgences. Ce week-end, militaires et pompiers, protégés par des masques à gaz, ont dû vider les chambres froides de l'hypermarché Leclerc situé sur sa commune. Quatre-vingts tonnes de viande avariée et des milliers de poissons vont être détruits. Le local lui même devra être refait.

« Ne vous faites aucune illusion. On en a encore au moins pour quinze jours... » C'est en ces termes, samedi 28 janvier, en fin de matinée, que Pierre Bourges met les points sur les i devant cent cinquante professionnels réunis dans la salle des mariages. Un silence pesant, quelques cris amers accueillent ces propos. Ils sont industriels, artisans ou commerçants, tous du pays de Redon. Ils viennent aux nouvelles. *« Dites-nous ce dont vous avez besoin »*, insiste l'élu. Il faudrait lister les nécessités du jour et celles à venir, quand le nettoyage et la remise en route commenceront.

A la même table siègent le maire de Saint-Nicolas, un assureur-conseil, des représentants de la chambre de commerce et d'industrie, de celle des métiers. Les questions se succèdent. Comment et quand faire ses déclarations de sinistre puisque les locaux restent inondés ? Peut-on bénéficier des aides de l'Etat pour le chômage technique ? Ceux qui ont dû cesser toute activité acceptent avec beaucoup de mal la lenteur du retour à la normale. *« Et nous ? »*, interrogent des commerçants du centre-ville. *« Nous restons ouverts. Les clients se font rares. »* Pertes de chiffre d'affaires, pertes de salaire. Les élus, les responsables exhortent au micro les uns et les autres : *« Il faut prévoir, centraliser pour mieux se défendre. »* Au soir du samedi 28, le Théâtre du Canal a maintenu le concert de Romain Didier. Ce chanteur donne son cachet et le théâtre ses recettes en solidarité avec les sinistrés. La tempête souffle toujours, la pluie tombe toujours. Les plus touchés n'ont *« pas eu le cœur »* de venir retirer les places gratuites qu'on leur offrait. Les autres, plus ou moins affectés, n'ont *« pas la tête à s'amuser »*. La ville reste déserte.

Danielle Rouard

La petite délinquance s'est très fortement accrue depuis 1950

En près d'un demi-siècle, le nombre des vols et des cambriolages a augmenté de 1300 %. Selon une équipe de chercheurs, cette croissance est la première responsable du sentiment d'insécurité ressenti par les Français

Quatre chercheurs ont minutieusement étudié les séries statistiques fournies par la police et la justice concernant la délinquance depuis 1950. Au-delà des multiples méthodes de comptage et de classement qui obligent à la prudence, leur étude montre que l'augmentation de la délinquance est principalement liée à la forte croissance des vols et des cambriolages. En une quarantaine d'années, leur nombre a progressé de 1 300 %. Dans la même période, celui des homicides augmentait faiblement. Cette forte hausse des petits délits ne reçoit pas de véritable réponse judiciaire. La police n'a souvent guère de temps pour des affaires mineures. Le taux d'élucidation des destructions et vols est ainsi de 15 %, contre 74 % pour les homicides. Démunis face à une demande de sécurité de proximité, les gouvernements ont essentiellement réagi en augmentant fortement les peines concernant les infractions les plus graves. Sans pour autant enrayer le sentiment d'insécurité exprimé par les Français dans les sondages.

L'AUGMENTATION de « la » délinquance n'est pas liée à la croissance des infractions graves telles que les meurtres ou les viols, mais à l'incroyable explosion, depuis le début des années 50, des vols et des cambriolages. Telle est la conclusion de quatre chercheurs, Philippe Robert, Bruno Aubusson de Cavarlay, Marie-Lys Pottier et Pierre Tournier, qui ont étudié les séries statistiques fournies depuis près d'un demi-siècle par la police et la justice françaises. Leur recherche offre un tableau plus nuancé que la simple comptabilisation annuelle des crimes et délits que le ministère de l'intérieur vient de rendre publique pour 1994 (+ 0,81 % par rapport à 1993 et 3 913 194 crimes et délits enregistrés – *Le Monde* des 22 et 23 janvier 1995).

Ces quatre chercheurs reconnaissent que le débat sur les chiffres de la délinquance se réduit souvent à des slogans simplistes. *« Les statistiques sont dispersées, d'accès malaisé et difficiles à comprendre,* soulignent-ils dans un livre de référence sur « les » mesures « des » délinquances. *Du coup, les chiffres volent, mais leur signification reste souvent douteuse. »* Dans un premier temps, ils constatent que l'augmentation de la délinquance n'est pas un mythe, puisque, en quarante-deux ans, de 1950 à 1992, le total des *« faits constatés »* par la police et la gendarmerie est passé de 574 000 à 3 800 000.

Mais ces chercheurs s'entourent de précautions : les méthodes de comptage sont si importantes que la dépénalisation des chèques sans provision suffit à infléchir la courbe de la délinquance financière. Ces chiffres ont beaucoup de défauts : ils ne font pas la distinction entre les « tentatives » et les infractions réelles, ils mentionnent les faits enregistrés à la fois par la police et la gendarmerie, et ils ne comprennent ni le contentieux de la circulation routière ni celui des impôts, des douanes, de l'inspection du travail ou des services vétérinaires.

Stupéfiants et « clandestins » en hausse

L'observatoire de la délinquance mis en place par le Centre de recherche sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) a observé la croissance, dans les années 80, des contentieux dans deux domaines. En matière de police des étrangers, d'abord, le contentieux a progressé de manière spectaculaire : de 1974 à 1992, le nombre de faits constatés a été multiplié par 8, passant de 6 800 à 56 000, et celui des personnes mises en cause s'est élevé de 6 600 à près de 50 000. *« A partir de 1983, les flagrants délits parisiens, remarquent les auteurs (...), deviennent une véritable justice de l'immigration clandestine. » Près de deux sur trois de ces étrangers, en 1990, étaient condamnés à des peines de prison.*

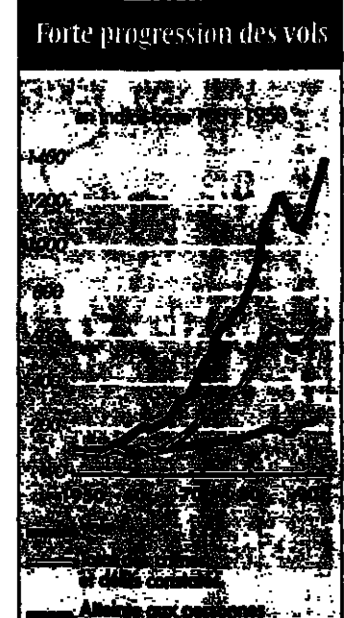
Autre contentieux, celui des drogues, qui bat tous les records de croissance. De 1974 à 1992, le nombre d'infractions à la législation sur les stupéfiants (ILS) constatées est passé de 3 200 à 66 700, soit une multiplication par plus de 20 ! Cette augmentation a envahi les tribunaux : de 1984 à 1990, le nombre de condamnations pour ILS est passé de 10 600 à 18 000. En 1990, 45 % de ces personnes étaient condamnées à une peine de prison.

Ces réserves faites, l'étude permet de discerner l'évolution, sur une quarantaine d'années, des principaux contentieux. Les homicides volontaires, soit les infractions les plus graves, ont augmenté nettement moins vite que le total de la délinquance. Si l'on se réfère à la statistique sanitaire, les homicides sont ainsi passés de 470 dans les années 30 à 625 en 1991, soit une augmentation de 30 % en soixante ans. Les chiffres policiers, qui sont plus difficiles à interpréter, puisqu'ils mélangent les tentatives et les homicides, passent pour leur part de près de 2 000 en 1973 à 2 750 en 1991.

Plus que les atteintes aux personnes, ce sont les atteintes aux biens qui expliquent pour l'essentiel l'augmentation de la délinquance. Amorcée dans les années 50, la formidable croissance des vols et des cambriolages n'a cessé de se poursuivre : de 1950 à 1992, le nombre de « prédations » est passé de 187 000 à 2 600 000, soit une augmentation de... 1 300 %. Ces infractions, qui représentaient le tiers de la délinquance en 1950, en représentent aujourd'hui plus des deux tiers.

Cette explosion est tout bonnement liée au bouleversement des modes de vie. *« Nos logements sont vides à longueur de journée et nos voitures couchent sur la voie publique,* remarquent les auteurs. *Dans les sociétés traditionnelles, la communauté locale exerçait une surveillance efficace sur les allées et venues de chacun. Survenait-il un méfait, la pression communautaire poussait souvent les intéressés à le régler par un arrangement. Tout cela a changé. »*

Cette forte hausse qui explique sans doute le sentiment d'insécurité des Français ne reçoit pas de véritable réponse judiciaire. Absorbée par le traitement de la grande délinquance, la justice reste paralysée par l'inefficacité des services de police.



L'explosion des vols explique en grande partie l'augmentation de la délinquance entre 1950 et 1992.

LA JUSTICE PARALYSÉE

Alors que le taux d'élucidation des homicides volontaires est de 74 %, il chute à 15 % en moyenne pour les destructions et les vols. En 1992, il était de 22 % pour les vols avec violences, de 13 % pour les cambriolages, de 9,5 % pour les vols de véhicules et de 7 % pour les vols commis dans les véhicules. Depuis une quarantaine d'année, ce taux ne cesse en outre de baisser : de 1950 à 1992, il est passé de 36 % à 15 %.

Concentrée sur d'autres contentieux, la police renonce le plus souvent à se lancer dans des investigations longues et incertaines. *« Voici un cas flagrant de divergence entre professionnel et citoyen ordinaire »,* remarquent les chercheurs. Pour le policier, en effet, *« rien de très passionnant dans cette répétition de plaintes pour vols et cambriolages. Investir sérieusement dans leur élucidation coûterait cher en temps et en moyens ».* Pour le plaignant, au contraire, *« l'événement peut avoir occasionné des dommages matériels et parfois sentimentaux. Il peut avoir soulevé des émotions durables ».*

Pour traiter la petite délinquance, certains parquets ont tenté de limiter les classements sans suite en développant la médiation pénale et les maisons de justice. Mais lorsqu'un parquet reçoit un procès-verbal portant la mention *« auteur inconnu »,* il est bien obligé d'abandonner les poursuites.

Démunis face à cette demande de sécurité de proximité, les gouvernements de ces dernières décennies ont réagi en augmentant considérablement les peines sanctionnant les infractions graves. Le nouveau code pénal a renforcé la longueur des peines, maintenu les périodes de sûreté et créé une peine de réclusion criminelle de trente ans. En instaurant la perpétuité « réelle » pour les assassins et les violeurs d'enfants, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a parachevé cet ouvrage. Dans le même temps, les magistrats se sont montrés de plus en plus sévères. Les prisons, qui comptaient 223 condamnés à perpétuité il y a vingt ans, en comptent aujourd'hui près de 500.

Ces initiatives ne répondent cependant pas à l'insécurité de proximité. La surveillance préventive n'est pas aisée. *« L'invocation incantatoire de l'îlotage ne représente qu'une tentative assez peu effective pour réintroduire sur le mode marginal ce qui constituait la base même du travail policier d'antan »,* estiment les auteurs. Déçus par la réponse de l'Etat, les citoyens se tournent donc de plus en plus vers le marché privé : en dix ans, de 1981 à 1991, les coûts privés de sécurité ont progressé de près de 70 %...

Anne Chemin

★ *Les Comptes du crime,* de Philippe Robert, Bruno Aubusson de Carvalay, Marie-Lys Pottier et Pierre Tournier, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 330 pages. Les auteurs travaillent au Centre de recherches sur le droit et les institutions pénales (CESDIP), 4, rue de Mondovi, 75002 Paris. Tél. : 44-77-60-60.

La rue du Dragon a vécu deux journées sous haute surveillance policière

L'inauguration par l'association Droit au logement d'un lieu contre l'exclusion n'a pu avoir lieu

L'inauguration de l'espace socioculturel créé 52, rue de Rennes (Paris 6e) par l'association Droits devant !, émanation de Droit au logement (DAL), n'a pu avoir lieu, samedi 28 janvier. La préfecture de police de Paris avait interdit, *« pour des raisons de sécurité »*, l'accès du bâtiment (*Le Monde* daté 29-30 janvier). Les responsables des associations ont cependant organisé à l'extérieur une fête, placée sous haute surveillance policière.

ON A COMPTÉ par dizaines les véhicules des forces de l'ordre, qui ont notamment bloqué, samedi 28 et dimanche 29 janvier, la rue du Dragon, la police ne laissant passer que les riverains (dont les occupants de l'immeuble situé au numéro 7) et obligeant les commerçants à fermer leurs portes. Cette présence de plusieurs centaines de CRS – dont certains munis de fusils lance-grenades – a paru totalement disproportionnée, dimanche, face à une petite assistance (environ cinq cents personnes) de militants pacifiques. Même et surtout s'il était tenu compte des quelques incidents de la veille.



En effet, samedi en début d'après-midi, un millier de personnes se présentaient pour l'inauguration de l'espace Droits devant !, au premier rang desquelles les quatre coprésidents de la nouvelle association, les professeurs Albert Jacquard et Léon Schwarzenberg, *Mgr Jacques Gaillot* et le chanteur Jacques Higelin. L'entrée du 52, rue de Rennes restant murée en raison de la décision préfectorale et la foule commençant à empiéter sur la chaussée, des cordons de CRS repoussèrent les participants sur les trottoirs. Il s'ensuivit des bousculades, et des policiers, *« pris de panique »*, selon les organisateurs, distribuèrent alors des coups de matraque.

La préfecture de police indiquait, en fin d'après-midi, que neuf membres des forces de l'ordre avaient été blessés, dont deux hospitalisés. Cette « réalité » n'apparaissant ni dans les enregistrements télévisés ni sur les bandes vidéo tournées par les cinéastes présents, DAL, qui ne comptait ni blessé ni interpellation dans ses rangs, demandait des explications. Dimanche matin, un commissaire de police, mentionnant ces incidents, ne faisait plus état que de quatre CRS blessés. Léon Schwarzenberg exigeait alors, en sa qualité de médecin, de leur rendre visite. La réponse officielle lui parvenait enfin : au bout du compte, tout le monde était rentré chez soi, guéri...

Evoquant ces heurts, finalement sans gravité, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, déclarait, dimanche à « L'heure de vérité » sur France 2 : *« Il y a ceux qui sont réellement intéressés par l'action à conduire en faveur des exclus et puis une exploitation politique qui était visible. Il y en a qui étaient venus pour faire un peu d'agitation, voire en découdre avec la police. »* Mal renseigné, le ministre d'Etat ? D'une part, le service d'ordre des associations a veillé à ce qu'aucun perturbateur ne se glisse dans la manifestation et, d'autre part, si on a remarqué la présence de Jack Ralite (PCF), Bertrand Delanoë (PS) ou Dominique Voynet (Verts), aucun représentant politique ne s'est exprimé publiquement. Ni prise de parole ni badge. Les dirigeants de Droits devant ! et de DAL tiennent à être *« très clairs »* sur ce point : il en sera toujours ainsi au sein du futur espace socioculturel.

Certes, s'agissant de pauvreté, d'exclusion et de revendication de droits multiples – *« à la santé, au logement, à l'emploi, à la citoyenneté, aux savoirs, à la justice, aux loisirs, à la création, à la fonction sociale et à la liberté de circuler »* –, l'université populaire prévue rue de Rennes ne véhiculera certainement pas une idéologie conservatrice. Mais des courants de pensée très divers devraient la traverser, et, déjà, plus de deux cents intellectuels et créateurs – philosophes, sociologues, architectes, écrivains, cinéastes, hommes de théâtre, graphistes, linguistes, bibliothécaires, etc. – se passionnent pour ce projet, qui a bien pris corps en quelques semaines. Est-ce, comme le pense un universitaire, *« cette transversalité entre les mondes de la pensée, de la création et de la solidarité »* qui *« inquiète le Pouvoir, avec un P majuscule »* ?

Le premier ministre, Edouard Balladur, a répété ce week-end qu'*« une réforme réussie ne se fait pas contre le peuple mais avec son consentement »*. Or, tout se passe dans l'« affaire » de l'espace Droits devant ! comme si le pouvoir cherchait à étouffer dans l'œuf cette initiative populaire contre l'exclusion, phénomène qu'il assure vouloir combattre par ailleurs.

Dans un premier temps, l'autorité préfectorale a invoqué des *« raisons de sécurité »* : c'était assurément justifié au milieu de la semaine dernière, lors du passage de la commission *ad hoc*. Les responsables du bâtiment de Saint-Germain-des-Prés ont procédé, assurent-ils, aux révisions nécessaires et ils devaient réclamer, au début de cette semaine, une nouvelle visite officielle des lieux pour procéder à l'inauguration le week-end prochain. Dans un deuxième temps, s'agit-il, comme le craignent des militants, de *« faire pression »* sur tout un quartier et particulièrement sur ses commerçants pour tenter de rendre cette université populaire *« indésirable »* par *« des troubles de jouissance »* ? Toujours est-il que les forces de l'ordre continuaient, lundi matin 30 janvier, d'occuper le terrain.

Michel Castaing

Les chefs d'établissement du second degré obtiennent d'importantes mesures de revalorisation

Après des semaines de grève administrative, ministère et syndicats ont abouti à un accord

LA GRÈVE ADMINISTRATIVE entamée début décembre 1994 par les chefs d'établissement du second degré, et qui commençait à gêner la préparation de la rentrée 1995-1996, devrait cesser dans les prochains jours.

Après plusieurs semaines de négociations avec les représentants syndicaux, notamment le Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN-FEN), qui regroupe les trois quarts des 13 000 chefs d'établissement, le ministère de l'éducation nationale a arrêté, dimanche 29 janvier, un important train de mesures, notamment financières, dont la mise en œuvre s'étalera sur quatre ans. Accélération des carrières, promotions internes et relèvement des indemnités : le montant total de la revalorisation devrait s'élever, au *terme du délai de mise en œuvre*, à 235 millions de francs par an. Soit une augmentation moyenne d'environ 18 000 francs par an et par personne.

Le SNPDEN avait insisté sur la faible attractivité de la profession, notamment pour les certifiés et les agrégés. Lors de la dernière rentrée, 652 postes (essentiellement des postes d'adjoint) étaient restés vacants. D'où leur revendication : que l'entrée dans la nouvelle fonction soit marquée par une augmentation d'échelon, donc de salaire, ce qui n'est pas le cas actuellement. Ce devrait être chose faite à partir du 1er septembre. Un chef d'établissement certifié débutant verra ainsi sa fiche de paie majorée d'environ 2 000 francs mensuels.

En cours de carrière, la proportion accédant, par promotion interne, au grade d'agrégé (et au salaire correspondant) passera de 30 % actuellement à 40 %, la totalité du corps devant y accéder avant le départ à la retraite. Enfin, le montant des diverses indemnités liées à la fonction est relevé.

SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ

Outre cet important volet financier, le relevé de conclusion aborde le dossier de la responsabilité en matière de locaux et d'installations scolaires. Après la condamnation récente de deux proviseurs, à Saint-Denis et à Grenoble (*Le Monde* des 27 et 28 novembre 1994), jugés responsables de deux accidents, le SNPDEN réclamait que soient renforcés leurs *moyens de contrôle. Une commission* spécialisée, habilitée à décider de l'urgence des travaux à entreprendre, sera mise en place entre les régions et les départements (propriétaires et gestionnaires des locaux), les préfets et l'éducation nationale.

Les compétences des commissions départementales de sécurité, actuellement limitées aux risques d'incendie, seront élargies à *« l'ensemble des risques afférents aux locaux, installations et matériels »*. Enfin, un *« livre de bord de la sécurité » sera établi dans chaque* établissement.

Les chefs d'établissement ont également demandé que soient *clarifiées les* règles relatives à la surveillance des élèves, pendant et hors le temps scolaire. Le ministère s'est engagé à réviser et à refondre dans un texte unique l'ensemble des dispositions actuellement éparses et souvent dépassées relatives à la vie scolaire.

Les périodes électorales sont propices à l'examen de la situation des « patrons » des collèges et des lycées puisque déjà, en janvier 1993, deux mois avant les élections législatives de mars 1993, un « protocole d'accord » avait été signé entre les organisations syndicales et Jack Lang, alors ministre de l'éducation nationale. Plusieurs *mesures financières que l'actuel* protocole relève de plusieurs crans étaient alors entrées dans les faits. En revanche, les problèmes de responsabilité avaient été évoqués sans qu'aucune décision réelle ne s'ensuive. François Bayrou a cette fois pris une légère longueur d'avance puisqu'il lui reste quatre mois pour procéder au toilettage des textes et pour mettre en place les structures nouvelles prévues par le nouveau protocole.

Christine Garin

Paris va intervenir en faveur des beurs condamnés au Maroc

PLUSIEURS MINISTRES FRANÇAIS ont indiqué que Paris allait intervenir auprès des autorités marocaines après la condamnation à mort par la cour d'appel de Fès, samedi 28 janvier, de trois beurs de la région parisienne ayant participé à la campagne d'attentats organisée en août 1994 au Maroc (*Le Monde* daté 29-30 janvier). *« Je souhaite que le roi Hassan II ne procède pas à l'exécution malgré la gravité des faits qui sont reprochés »*, a déclaré le ministre de la défense, François Léotard, au cours de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1.

« Après le verdict de Fès, des voies de recours sont ouvertes », a estimé le Quai d'Orsay, ajoutant que *« les autorités françaises continueront à suivre de près le déroulement de la procédure »*. Enfin, le ministre de l'intérieur a indiqué à *« L'heure de vérité »* sur France 2 qu'*« il est bien évident que le gouvernement interviendra »*. *Sans faire « aucun commentaire sur la nature du* verdict » et en précisant que « la *justice est souveraine au Maroc comme ici »*, M. Pasqua a regretté *« qu'on n'ait pas pu arrêter les instigateurs »* de la campagne d'attentats.

Catastrophe de Barbotan : le parquet de Toulouse se pourvoit en cassation

LE « PARCOURS DU COMBATTANT » judiciaire engagé par les familles des vingt-et-une victimes de la catastrophe de Barbotan-les-Thermes (Gers), au lendemain du drame du 27 juin 1991, s'est enrichi d'une péripétie supplémentaire qui pourrait repousser la date du procès. Après le renvoi devant le tribunal correctionnel d'Auch de treize personnes par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse (*Le Monde* du 19 janvier), le parquet général vient de former un pourvoi devant la Cour de cassation pour contester la compétence du tribunal d'Auch. Le procès, attendu pour l'automne 1995 pourrait ne pas avoir lieu avant le printemps 1996. D'autant plus que l'on évoque la possibilité d'autres recours en cassation, sur le fond. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CORRUPTION : le préfet de l'Isère** souhaite que l'Inspection générale des affaires sanitaires et sociales (IGAS) puisse examiner les conditions d'attribution des marchés passés par le Centre hospitalier universitaire de Grenoble depuis le début de 1994. Une demande allant dans ce sens a été adressée, vendredi 27 janvier, au ministère de la santé. Cette démarche fait suite à l'incarcération du directeur des services techniques du CHU, Claude Moreau, mis en examen pour *« corruption passive, recel d'abus de biens sociaux et participation frauduleuse à une entente anticoncurrentielle »*. C'est en examinant la comptabilité de la Société dauphinoise de Travaux (SDE), impliquée dans l'affaire Névache, que les enquêteurs ont été amenés à s'intéresser à des travaux réalisés par cette entreprise au CHU de Grenoble.

■ **INRA : deux organisations syndicales,** la Fédération nationale agroalimentaire et forestière (CGT) et CGT-INRA s'élèvent depuis quelques semaines contre *« l'inacceptable insuffisance du budget »* de leur organisme. Dénonçant *« le désengagement régulier et croissant de l'Etat dans ce secteur essentiel à la vie, à l'économie et à l'indépendance de notre pays »*, ils estiment qu'*« on veut soumettre l'INRA aux orientations de Bruxelles et de Maastricht »*. Le budget de l'Institut (3 086 millions de francs), voté en décembre, est en progression de 2,5 % par rapport au budget primitif de 1994 (3 010 millions de francs). La direction reconnaît toutefois que l'INRA, *« comme tous les établissements publics, est amené à prendre part à l'effort demandé aux administrations pour maîtriser leurs dépenses budgétaires »*.

■ ***GRUE : les cours doivent reprendre mardi 31 janvier, à Toul*** (Meurthe-et-Moselle), dans le groupe scolaire privé Jean-Baptiste Vatelot, dont six élèves ont été tués, jeudi après-midi, par la chute d'une grue (*Le Monde* du 28 janvier). Pour des raisons de sécurité, certains cours seront dispensés dans une salle de cinéma de la ville.

■ **CORSE : un attentat à l'explosif a été perpétré** contre une agence de voyage, à Ajaccio, dans la nuit de dimanche à lundi 30 janvier, provoquant des dégâts limités. Selon les premières constatations, la charge, de faible puissance, avait été déposée devant la façade de l'agence Kallistour, située dans le centre ville. La déflagration a notamment fait voler la vitrine en éclats. L'attentat n'a pas été revendiqué.

■ **FAITS DIVERS : deux fuyards poursuivis par la police** ont été tués dans l'accident de leur voiture, lundi 30 janvier, à Paris, vers quatre heures. La poursuite avait duré environ une heure. Le troisième passager de la voiture en fuite a été grièvement blessé. Selon la police, une Renault 5 signalée volée a d'abord été prise en chasse dans le dix-septième arrondissement de Paris. Un appel général a alors été lancé. Poursuivie par plusieurs véhicules de police, la R5 s'est engagée sur le boulevard des Maréchaux avant de faire un plongeon spectaculaire sur la voie d'accès au tunnel de la Porte Chaumont à la Porte de la Villette située en contre-bas.

Toulon : prison avec sursis pour Rolland Courbis

L'ANCIEN ENTRAÎNEUR du sporting-Club de Toulon et du Var, Rolland Courbis, a été condamné à trois ans de prison avec sursis et 300 000 francs d'amende par la sixième chambre du tribunal correctionnel de Marseille, lundi 30 janvier. Poursuivi pour des irrégularités financières commises entre 1986 et 1988 et portant sur quelque 13 millions de francs, Rolland Courbis avait été jugé en décembre 1994 (*Le Monde* du 14 décembre 1994). Actuellement entraîneur du Toulouse Football Club, Rolland Courbis a estimé cette condamnation *« tout à fait logique »*. *« Le sursis*, a-t-il ajouté, *démontre que le tribunal a été conscient de ce que ces irrégularités ont été commises au bénéfice unique du Sporting Club à une époque où c'était le système D »*. Au début de l'affaire, en 1990, Rolland Courbis avait été *provisoirement* incarcéré durant cent jours. Le tribunal a également condamné Eric Goiran, directeur administratif du club, et Alain Asse, son président, à deux ans de prison avec sursis et à une peine d'amende. – *(Corresp.)*



DISPARITIONS

James Grant

Le héraut des enfants du monde

JAMES GRANT, directeur général de l'UNICEF, est décédé d'un cancer le samedi 28 janvier à New York. Il était âgé de soixante-douze ans. Son nom est indissolublement lié à celui de l'UNICEF. Sa vision du monde et son travail infatigable en faveur des enfants du monde ont fait de l'UNICEF l'agence la plus active et la plus respectée des Nations unies. Son décès marque la fin *d'une ère pour l'organisation internationale.*

Jame Grant avait annoncé sa démission le 26 janvier (*Le Monde* du 28 janvier).

Nommé à la tête de l'UNICEF en 1980, l'Américain James P. Grant a aussitôt lancé une révolution en faveur de la survie des enfants. Annonçant *« avec une grande douleur et tristesse personnelle »* la mort de James Grant, le secrétaire général de l'ONU M. Boutros Boutros Ghali décrit sa vie ainsi : *« Très peu d'hommes ou de femmes ont fait autant de bien dans le monde que James Grant, et encore moins nombreux sont ceux qui ont saisi cette opportunité avec un engagement aussi entier et consciencieux. »*

En 1994, James Grant a reçu la médaille de la liberté – la plus haute distinction décernée par le président des Etats-Unis – pour *« la compassion et le courage dont il a fait preuve lors de sa croisade en faveur des enfants de la planète et pour ses efforts infatigables visant à soulager la souffrance dans le monde »*. Luttant, littéralement, jusqu'au dernier jour de sa vie pour les enfants du monde, James Grant a écrit, le 27 janvier, une lettre au président *Clinton le remerciant d'avoir évo*qué les enfants et leur sort dans son discours sur l'état de l'Union et plaidant, une dernière fois, pour la ratification par les Etats-Unis de la convention sur les droits des enfants.

Se concentrant sur les techniques simples et peu coûteuses, James Grant a réussi à vaincre la plupart des menaces sérieuses qui pèsent sur la vie des enfants. La couverture vaccinale dans le monde en développement est passée de 20 % en 1980 à 80 % aujourd'hui, évitant la mort de plus de trois millions d'enfants par an. Le nombre d'enfants victimes de la poliomyélite a chuté d'un demi-million à moins de cent mille par an. Dans un entretien téléphonique, le professeur Jonas Salk, découvreur du vaccin contre la polio, évoque ainsi James Grant : *« Il nous manquera énormément pour la vision et l'enthousiasme avec lesquels il a inspiré le monde. Le succès de l'immunisation globale des enfants aura été dû à ce grand homme. »*

Homme de terrain, James Grant était souvent parmi les premiers à affronter les situations d'urgence, recrutant, d'ailleurs, la plupart de ses personnels parmi les organisa*tions non gouvernementales, avec* lesquelles il travaillait de très près. Avec son autorité morale et ses méthodes innovatrices, il a réussi à donner une audience à l'UNICEF, mobilisant des personnalités célèbres telles que Audrey Hepburn ou Liv Ulmann comme porte-parole de son agence et attirant ainsi de nombreux dons privés.

BATAILLE POUR LA SUCCESSION

A New York, la bataille pour la succession de James Grant a déjà commencé. Une bataille qui va opposer l'Europe aux Etats-Unis. Estimant que la direction de l'UNICEF leur est due, les trois directeurs de l'UNICEF ayant tous, jusqu'à présent, été de nationalité américaine, les Européens ont déjà plusieurs candidats. A commencer par le Britannique Richard Jolly, qui depuis l'aggravation de la maladie de James Grant assurait la direction de l'UNICEF. Un autre nom souvent mentionné est celui de l'ancien ministre de la défense de Finlande, Mme Elizabeth Rehn. Parmi les autres noms qui circulent, on entend celui de Bernard Kouchner. James Grant quant à lui, dit-on à New York, penchait pour un Américain, Richard *Reid, son directeur pour le Proche-*Orient. Le candidat officiel de Washington est le docteur William Foege qui collabore actuellement avec l'ancien président américain Jimmy Carter. Selon des sources européennes, la France, au titre de la présidence de l'Union européenne, prépare d'ores et déjà une campagne auprès de M. Boutros Ghali pour qu'un candidat européen soit nommé. Les diplomates proches de M. Boutros Ghali expliquent que le secrétaire général penche aussi en faveur de l'Europe. La décision devrait être prise dans les semaines à venir.

Né à Pékin le 12 mai 1922, James Grant laisse sa femme, Ellan Young, et trois fils.

Afsané Bassir Pour

NOMINATION

Consistoire central israélite de France

JEAN KAHN a été élu, dimanche 29 janvier, président du Consistoire central israélite de France.

Il cumulera jusqu'en mai ses fonctions à la tête du CRIF. Jean Kahn a été facilement élu. Dès le premier tour, il a obtenu la majorité requise : 109 voix sur 175 suffrages exprimés, au sein d'un collège de 218 présidents régionaux *de consistoires, de communautés* et de rabbins. Il a largement devancé Jacob Naouri (41 voix) et Armand Amsellen (22 voix).

Cette élection marque la fin d'une période de crise au sein de l'instance nationale chargée de l'exercice du culte juif en France, qui s'était traduite, le 28 juin 1994, par la démission de Jean-Pierre Bansard, homme d'affaires, devenu président du Consistoire central en 1992. Celui-ci était devenu la cible d'une grande partie de l'establishment laïc et religieux juif, qui avait mis en cause ses dépenses jugées somptuaires, le manque de transparence de sa gestion et même l'existence d'une trésorerie parallèle.

FIN DE « LA LUTTE DES CLANS »

Une offensive menée par les présidents des puissantes communautés locales de Marseille, Lyon, Nice, Grenoble, Lille – dont la plupart ont voté le 29 janvier pour M. Kahn – avait contraint M. Bansard à démissionner. Au cours de réunions très orageuses, celui-ci a récemment tenté de faire échec à la candidature de M. Kahn, mais sans succès, comme le prouve le faible résultat obtenu par M. Amsallen, associé à la précédente gestion.

Nouveau président, M. Kahn souhaite mettre fin à *« la lutte des clans »* dont le Consistoire central a donné le spectacle depuis deux ans, redonner une image de *« respectabilité »* à cette institution, entretenir des rapports *« plus étroits et harmonieux »* avec les autres instances de la communauté, notamment le Fonds social juif et le grand rabbinat de France. En décembre, M. Sitruk, grand rabbin de France, avait cru bon démentir l'information selon laquelle M. Kahn avait obtenu son soutien.

RÉGULARISATION NÉCESSAIRE

L'un des objectifs poursuivis par M. Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), était la réintégration, dans cet organisme fédératif, du Consistoire central. A la tête des deux instances, M. Kahn est bien placé pour procéder à la régularisation nécessaire.

A ceux qui s'étonnent d'un tel cumul, M. Kahn rappelle qu'il doit quitter le 21 mai la présidence du CRIF – après deux mandats de trois ans –, et qu'Alain de Rotschild avait également été, à la fois, président du CRIF et du Consistoire central. Enfin, créateur du CRIF en 1943, Léon Meiss n'était autre que le président du Consistoire central de l'époque.

Henri Tincq

[Né le 17 mai 1929 à Strasbourg, d'une vieille famille alsacienne, Jean Kahn est docteur en droit. Il est devenu président de la communauté juive de Strasbourg en 1972, président du CRIF en 1989 et du consistoire du Bas-Rhin en 1990. Président du Congrès juif européen, il a participé aux récentes commémorations à Auschwitz du cinquantième anniversaire de la libération des camps.

Depuis un an, il est également président du comité européen chargé de la lutte contre le racisme et la xénophobie, mis en place après le conseil européen de Corfou et qui siège à Bruxelles.]

AGENDA OFFICIEL

PREMIER MINISTRE

Mercredi 1er février :

– 10 heures : conseil des ministres.

– 12 heures : le premier ministre préside une réunion de ministres consacrée à la présidence française de l'Union européenne.

– 18 heures : le premier ministre reçoit Hubert Flahaut, nouveau président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

– 18 h 30 : le premier ministre procède à une remise de décorations à la mairie du XVe arrondissement de Paris.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 28 janvier sont publiés :

● **Hôpitaux** : un décret fixant le taux de la contribution due au fonds pour l'emploi hospitalier par certains établissements. Ce taux est de 0,45 % des traitements et rémunérations soumis aux retenues pour retraites et pensions.

● **Agriculture** : un décret adaptant certaines dispositions du code rural relatives aux procédures d'aménagement foncier, en application des lois de janvier 1992 et de janvier 1993.

■ **FÉLIX DE BOECK**, peintre belge, est décédé dans son village natal de Drogenbos. Il était âgé de 97 ans. Né en 1898, étudiant à Bruxelles, puis aux Pays-Bas, il épousa en 1919 la cause de l'abstraction, étant alors proche de Mondrian.
Par la suite, s'éloignant peu à peu de la géométrie, il revint à un art plus figuratif, exécutant de nombreux portraits et des paysages urbains. Fort estimé en Flandres, il avait donné à sa ville natale, en juin 1994, plus de six cents tableaux qui devraient être réunis en un musée à son nom.

■ **WILLIAM HORTON**, chanteur du groupe vocal américain The Silhouettes, est mort, vendredi 27 janvier, d'une crise cardiaque à son domicile de Philadelphie. Il était âgé de soixante-cinq ans. Né à Hickory, en Caroline du Nord, William Horton avait participé à plusieurs formations de gospel avant de former, au milieu des années 50, The Silhouettes, une formation de rhythm'n'blues, qui a connu le succès, en 1958, avec la chanson *Get a Job*. The Silhouettes s'étaient séparés au milieu des années 60 et William Horton, continuait de se produire régulièrement dans différents clubs.

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

Maman en Normandie,
Papa en Provence,
souhaitent un bon anniversaire à

Fabien

pour ses dix-huit ans et sont heureux de l'honorer du titre de citoyen.

Lisieux. La Valette.
31 janvier 1977-1995.

Décès

– Les amis de

Roland AKOUN,
avocat honoraire
au barreau de l'Essonne (ancien avoué),

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 23 janvier 1995.

– Patrice Covo,
Les siens,
Et l'entourage de son épouse,
ont la douleur inexprimable d'annoncer le décès de

Mme Beate Angela COVO,

survenu le 27 janvier 1995, après une longue et pénible maladie.

« Dieu a donné,
Dieu a repris. »

Ses obsèques et l'inhumation auront lieu le mercredi 1er février, à 15 heures, au cimetière parisien de Pantin.

10, rue Léon-Frapié,
75020 Paris.

– Mme Jacques Talpaert,
son épouse,
Henri et Suzanne Gelle-Talpaert,
Christian et Brigitte Wallaert-Talpaert,
Patrick et Françoise Wallaert-Talpaert,
Etienne Talpaert et Jo Santoni,
Jean-Jacques et Florence Lepez-Talpaert,
Antoine Talpaert,
Béatrice Talpaert-Liagre,
Bernard et Odile Boscart-Talpaert,
Francis et Léonore Talpaert-Heemskerk,
Jérôme Talpaert,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Les familles Talpaert, Jacob, Van der Beken,
Ses frère, belles-sœurs, cousins,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques TALPAERT,
ancien administrateur de
La Voix du Nord,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Lille, le 28 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 31 janvier, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Consolation, place Catinat, à Lille, sa paroisse.

L'inhumation se fera au cimetière du Touquet (Pas-de-Calais), dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

130, boulevard Vauban,
59800 Lille.

– Marie-Laure Tardieu,
son épouse,
Alix et Giovanni Turolla,
sa fille et son gendre,
Nicolas et Valérie Baudo,
Giacomo Turolla,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean TARDIEU,

le 27 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-douzième année.

On se réunira en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 261 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le jeudi 2 février, à 11 heures.

– Mme Jean Labey,
née Line Piel,
M. Thierry Labey,
M. et Mme Daniel Dewavrin,
Mme Nathalie Labey,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Stéphane Irion,
ses petits-enfants,
M. et Mme Patrick Mautin,
et leurs enfants,
Les familles Labey, Le Bas, Guy Féau, Krantz, Chauvière, Remy et Olivari,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean LABEY,
président d'honneur
du Syndicat national de la robinetterie,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 26 janvier 1995, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 31 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris-16e.

26, rue Marbeuf,
75008 Paris.

– Edmond Lisle,
son fils,
Bérengère Lisle-Clément,
Jean-Claude Clément,
ses petits-enfants,
David et Benjamin Clément,
ses arrière-petits-fils,
Les familles parentes et alliées,
Huang Ping,
ont la tristesse de faire part du décès de

Juliette LISLE,

le 28 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

L'inhumation a eu lieu à Sénas (Bouches-du-Rhône), le 30 janvier.

25, rue Roux-Alphéran,
13100 Aix-en-Provence.

– Jean Frère,
son père,
Henrik et Anne-Sophie Frère,
ses enfants,
Jeannine, Jean et Frédéric Vernier,
ses sœur, frère et neveu,
Marie-Jeanne Chauveau
et ses enfants,
Camille Frère
et ses enfants,
Elisabeth et André Flatres,
Emile Vincent
et ses enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Robert FRÈRE,

survenu le 25 janvier 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1er février, à 14 heures, en l'église réformée de Saint-Germain-en-Laye, 1, rue des Loges.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Vésinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue du Maréchal-Joffre,
78110 Le Vésinet,
540, rue de la Gare,
78630 Orgeval.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 31 janvier 1945,

Robert BALTENBERGER,

un des cent trente mille Alsaciens mosellans incorporés de force dans l'armée allemande pendant la seconde guerre mondiale, est décédé à l'âge de vingt ans au camp de prisonniers soviétique de Tambov (Russie).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Le 29 janvier 1993,

Jacques MONNIER

quittait sa famille et ses amis.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé se souviennent.

« And life is eternal and love is immortal, and death is only an horizon, and an horizon is nothing save the limit of our sight. »

Souvenirs

– Il y a cinquante ans, à la forteresse de Sonnenburg (Prusse-Orientale), dans la nuit du 30 au 31 janvier 1945,

Jacques LACASCADE,
résistant,
membre du réseau OCM,

était assassiné par les nazis en même temps que huit cent dix-huit de ses camarades déportés.

Nous, ses enfants et petits-enfants, pensons encore et toujours très fort à lui.

« Or, du fond de la nuit, nous témoignons encore. »
Robert Desnos, 1942.

Communications diverses

– Rencontre-débat mardi 31 janvier 1995, à 20 h 30, au Centre universitaire Edmond-Fleg, 8 *bis*, rue de l'Eperon, Paris-6e, métro Odéon.

Itinéraire de Dreyfus à Vichy : un passé inclassable ?

Avec Paul Webster, journaliste au *Guardian*, auteur de *L'Affaire Pétain*, éditions du Félin ; Pascale Froment, auteur de *René Bousquet*, éditions Stock ; Georges Bensoussan, historien, auteur de *L'Idéologie du rejet*, éditions Manya. Le débat sera animé par Bernard Fride.

Soutenances de thèses

– Nicolas Boccard soutiendra sa thèse de doctorat en sciences économiques intitulée : « Mécanismes de mise en œuvre et application à la renégociation des contrats incomplets », le 6 février 1995, à 10 heures, dans l'amphithéâtre 2 de l'ENSAE.

– Jean Vables a soutenu, le samedi 14 janvier 1995, sa thèse de doctorat, section droit public, à l'université Montpellier-I.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE DE LA COUR
D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre, section B, de la Cour d'Appel de Paris, en date du VENDREDI 12 MARS 1993.

LEUNG Frédéric, né le 15 juin 1959 à HONGKONG (Chine), loueur de fonds, de nationalité française, demeurant 31, Sentier Sous-Chateaudun 94130 NOGENT-sur-MARNE, a été condamné à QUINZE MOIS d'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS ET à VINGT MILLE (20 000) francs d'amende

pour, en qualité de dirigeant de fait de la SARL PAO PAO, :

– fraude fiscale (soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de la taxe à la valeur ajoutée pour la période du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1986 par dissimulation des sommes sujettes à cet impôt pour les années 1985 et 1986),

– fraude fiscale (soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de l'impôt sur les sociétés dû pour les exercices 1984, 1985 et 1986 par omission volontaire de faire une déclaration dans les délais prescrits pour l'impôt sur les sociétés relatif à 1986 et par dissimulation des sommes sujettes à l'impôt sur les sociétés dû au titre des années 1984, 1985 et 1986),

– et d'omission de passation d'écritures, faits commis à PARIS, courant 1985, 1986 et 1987,

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné :

1) la publication de cet arrêt, par extraits, au *Journal officiel de la République Française*, ainsi que dans les journaux, *le Figaro* et *le Monde*.

2) l'affichage de cet arrêt, également par extraits, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de NOGENT-sur-MARNE 94130.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

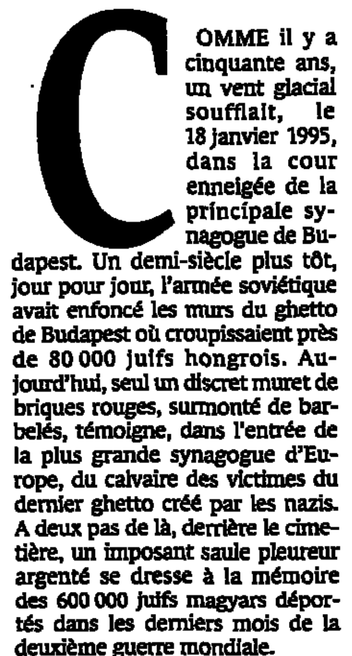
LE GREFFIER.



Le réveil des juifs de Hongrie

Cinquante ans après le génocide, la plus forte communauté d'Europe centrale réapprend à exister. Après avoir joué la carte de l'assimilation durant la période communiste.

GYORGY HAFFNER



OMME il y a cinquante ans, un vent glacial soufflait, le 18 janvier 1995, dans la cour enneigée de la principale synagogue de Budapest. Un demi-siècle plus tôt, jour pour jour, l'armée soviétique avait enfoncé les murs du ghetto de Budapest où croupissaient près de 80 000 juifs hongrois. Aujourd'hui, seul un discret muret de briques rouges, surmonté de barbelés, témoigne, dans l'entrée de la plus grande synagogue d'Europe, du calvaire des victimes du dernier ghetto créé par les nazis. A deux pas de là, derrière le cimetière, un imposant saule pleureur argenté se dresse à la mémoire des 600 000 juifs magyars déportés dans les derniers mois de la deuxième guerre mondiale.

Cinquante ans plus tard, la voix grave et lente du rabbin Tamas Raj rythme les cérémonies du souvenir. Dans l'enceinte de cette cour de la synagogue de la rue Dohany, la rue du tabac, à l'époque jonchée de cadavres gelés, ce survivant du ghetto pleure un univers dépeuplé : *« Où sont passés les grands bourgeois juifs, les entrepreneurs juifs qui manquent tant à ce pays, les habitués des cafés et les intellectuels ? Où sont passés les commerçants de nos quartiers, les petits menuisiers, les scientifiques, les enseignants et les rabbins ? »*

Vera Nagy se souvient aussi. Ce jour-là, le 18 janvier 1945, était un jeudi. Paris était libéré depuis cinq mois. Vera, douze ans, vivait terrée depuis des semaines dans une cave du ghetto avec sa mère et plusieurs centaines de personnes. *« Plus les Soviétiques approchaient, plus les bombardements s'intensifiaient. On nous avait dit que le ghetto était miné, que les Allemands allaient tout faire sauter. Mon voisin, un vieux monsieur, hurlait tout le temps. »* Mais Vera se souvient à peine de la chute du ghetto. Affamée, elle n'avait plus la force de bouger du matelas qu'elle partageait avec une amie. *« Il y a eu un énorme bruit dehors et la porte de la cave s'est ouverte avec fracas. Un grand soldat russe, vêtu d'un manteau de cuir, est entré. Il nous a longtemps observés et a fini par dire : vous êtes libres. »* Trop affaiblie pour se déplacer, Vera a été ramenée chez elle sur un chariot, poussé par sa mère à travers les rues calcinées et enneigées de Pest, alors que les Allemands résistaient encore sur les collines de Buda, de l'autre côté du Danube. *« Je ne voulais qu'une seule chose,* dit-elle. *Manger une pomme de terre. »*

Les juifs de Budapest ont, eux aussi, bien failli être rayés du monde, comme le furent ceux de l'Europe centrale nazifiée.

Les rescapés hongrois de la Shoah font aujourd'hui partie de la plus importante communauté juive d'Europe de l'Est, en dehors de l'ex-URSS. Ils sont quatre-vingt mille à cent mille, la plupart vivant à Budapest. Seule une poignée de juifs de province ont survécu aux déportations. Les juifs de Budapest ont, eux aussi, bien failli être rayés du monde, comme le furent ceux de l'Europe centrale nazifiée.

Dans la foulée de l'effondrement de l'Empire austro-hongrois, l'amiral Miklos Horthy écrase en 1919 la révolution communiste de Béla Kun et édicte les premières lois antijuives d'Europe. Dès 1920, un *numerus clausus* limite à 5 % le nombre de juifs dans les universités. A la fin des années 30, trois nouvelles lois antisémites achèvent la marginalisation des juifs de Hongrie. L'accès à certaines professions leur est interdit, de même que les relations sexuelles avec des *« chrétiens »*, qualifiées de *« crimes contre la pureté de la race »*. Horthy donne ainsi des gages à Hitler, avec lequel il noue une alliance tactique pour récupérer les deux tiers des territoires dont le pays a été amputé par le traité de Trianon, en 1920.

Malgré cette discrimination croissante, les juifs de Hongrie seront relativement épargnés pendant les premières années de la guerre. Les déportations de masse ne commencent qu'au lendemain de l'invasion allemande, le 19 mars 1944. Toutefois, dès août 1941, la police hongroise a rassemblé seize mille juifs *« étrangers »* et les a livrés aux nazis, à la frontière ukrainienne. En janvier 1942, près de 550 juifs sont victimes d'un pogrome de l'armée hongroise à Novi Sad (Voïvodine, aujourd'hui en Serbie). Quant aux déportations massives, elles seront orchestrées par Adolf Eichmann, le maître d'œuvre de la solution finale, en étroite collaboration avec l'administration magyare, qui, depuis plus de vingt ans, avait largement préparé le terrain psychologique et juridique. C'est en Hongrie que la machine d'extermination nazie *« a atteint son record »*, constate amèrement l'historien Emil Horn, l'organisateur de la première grande exposition sur les persécutions des juifs en Hongrie. *« En seulement cinquante- cinq jours,* dit-il, *du 15 mai au 9 juillet 1944, les Allemands ont déporté 437 000 juifs »*, essentiellement ceux de la province.

LES juifs de Budapest auraient, eux aussi, dû emprunter le chemin des camps de la mort. Mais, en juillet 1944, face à la progression des alliés, débarqués un mois plus tôt en Normandie, Horthy ordonne, bien tardivement disent les survivants, l'arrêt des déportations. Elles reprendront à l'automne, lorsque l'amiral abandonnera le pouvoir aux « Croix fléchées » de Ferenc Szalasi, le chef des nazis hongrois.

C'est alors que commencent les terribles marches forcées de l'hiver 1944 vers l'Autriche, au cours desquelles périront cent mille autres juifs hongrois. Début décembre, alors que l'armée soviétique est aux portes de la capitale, les fascistes magyars dressent des murs entre le petit et le grand boulevard circulaire de la ville et érigent, à la hâte, le ghetto de Budapest, dans un périmètre restreint, délimité par les rues Dob, Wesselényi et Dohany. En l'espace de sept semaines, du 2 décembre 1944 au 18 janvier 1945, jour de la libération du ghetto, près de quinze mille personnes vont mourir de faim, de froid et de désespoir dans cet univers concentrationnaire. Seul le dévouement héroïque de quelques diplomates, dont le légendaire *« ange gardien »* suédois Raoul Wallenberg, déporté par les Soviétiques, permettra d'épargner de justesse *plusieurs dizaines de* milliers de juifs de Budapest.

CINQUANTE ans plus tard, les juifs de Hongrie vivent, pour la première fois depuis longtemps, à l'abri des menaces et des persécutions. La jeune génération n'a pas grandi à l'ombre de l'antisémitisme du régime de Horthy, de la Shoah ou de l'antisionisme virulent des années 50. *« Une longue équivoque est en train d'être levée »*, constate l'historien François Fejtö. *« Les juifs,* dit-il, *ont aujourd'hui tendance à assumer leur double identité, juive et hongroise. »* Singulière revanche de l'histoire, la principale association juive du pays a élu domicile dans une petite rue sombre du VII[e] arrondissement de la capitale, à l'endroit même où avait été installée l'ancienne direction juive du ghetto.

Partout, à Budapest, les signes du réveil sont perceptibles. Deux nouvelles écoles secondaires juives ont été créées ces dernières années, tandis que le nombre, jadis symbolique, d'élèves du lycée Anne-Frank est passé de trente, avant le changement de régime, à plus de deux cents aujourd'hui. Et il existe désormais un séminaire d'études du judaïsme au sein de la principale université de lettres du pays. La communauté juive de Hongrie, somme toute modeste, dispose cependant de quatre périodiques de qualité et, à l'automne, un nouveau centre culturel a ouvert ses portes à Budapest, offrant une variété de services allant d'une bibliothèque aux stages informatiques pour les chômeurs, en passant par le club « Shalom » pour les survivants de la Shoah. *Une petite agence de tourisme*, Chosen Tours, organise, depuis l'année dernière, un circuit des sites juifs de la capitale, qui compte vingt-six lieux de culte, dont vingt-deux synagogues.

Le renouveau est indéniable, mais ce bouillonnement d'activité depuis la chute du communisme, au printemps 1990, est avant tout le reflet d'une communauté qui se cherche et se redécouvre. Au siège de l'école rabbinique, la seule de l'ancien bloc socialiste, le vieux rabbin Jozsef Schmideg, malgré toute son énergie qui le fait régulièrement décoller de son large fauteuil de velours rouge en éventail, ne peut dissimuler une certaine inquiétude. Seulement un ou deux nouveaux rabbins sortent de l'école chaque année. Faute de candidats, il a fallu faire appel à un rabbin d'Israël, qui doit assurer un service itinérant pour les communautés du sud et de l'est du pays. *« Toutes les confessions religieuses traversent une crise de vocation »*, remarque-t-il.

Le renouveau est indéniable, mais ce bouillonnement d'activité depuis la chute du communisme, au printemps 1990, est avant tout le reflet d'une communauté qui se cherche et se redécouvre.

Blasés par tant de décennies de mensonges, les Hongrois se méfient des chapelles, quelles qu'elles soient. Et les juifs hongrois plus que les autres. *« Je vais toujours à la synagogue pour la commémoration de la destruction du temple*, raconte Vera Nagy, rescapée du ghetto. *Mais je ne suis pas pratiquante et je ne sais pas dire une prière en hébreu. Vous savez, après la Shoah, c'est difficile d'avoir la foi. »* D'autant plus que les gardiens de la tradition, les juifs orthodoxes, ont quasiment tous été exterminés pendant la guerre. *« Bien des survivants sont ensuite partis au lendemain de l'écrasement de la révolution de 1956 et après le conflit israélo-arabe de 1967 »*, souligne Agnes Fenyo, de la prestigieuse revue juive *Mult és Jovo* (Passé et avenir). Aujourd'hui, il ne reste que quelques centaines d'orthodoxes à Budapest. D'ailleurs, les magasins casher de la capitale, dont une boulangerie, ouverte seulement trois fois par semaine, se comptent sur les doigts de la main.

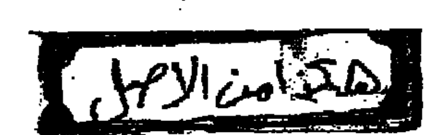
Déjà menacés dans les années 30, de nombreux juifs hongrois, définitivement traumatisés par la seconde guerre, ont volontairement joué la carte de l'assimilation. Ensuite, le communisme, avec son cortège d'intimidation religieuse et de vérités sélectives, a brouillé encore davantage les repères des juifs magyars. *« Pendant quarante ans, les manuels scolaires ont fait l'impasse sur le caractère antisémite de la Shoah*, raconte la sociologue Ildiko Szabo. *Il n'était question que de victimes du fascisme. »*

RÉVÉLATEUR de cette nouvelle quête d'identité, un vif débat a divisé la communauté pendant les premières années du changement de régime pour savoir si les juifs devaient être inclus, ou pas, sur la liste des minorités nationales du pays, élaborée par le gouvernement. La proposition a finalement été rejetée. Mais cette lente réémergence d'une conscience juive fait dire à Agnes Fenyo que la première tâche des juifs hongrois est de se redécouvrir, comme l'ensemble de la société hongroise. Car, en dehors des cercles de l'intelligentsia, la réalité de la Shoah magyare demeure mal connue. Un sondage réalisé par la sociologue Ildiko Szabo, en octobre 1994, auprès de futurs instituteurs, révèle que 51 % des sondés ignorent combien de juifs ont été tués pendant la guerre, et ce en pleine année des commémorations du cinquantenaire.

Les premières années de la transition démocratique n'ont pas forcément clarifié le débat. Au tabou de l'ère communiste a succédé une mythification de l'époque horthyste, entretenue par certains dirigeants conservateurs. Ils ont cherché à dédouaner la Hongrie de toute responsabilité dans les déportations, exclusivement attribuées à l'occupant allemand, et ont placé sur un pied d'égalité le sort des juifs du pays et celui des quelque deux cent mille soldats hongrois morts sur le front russe alors qu'ils combattaient aux côtés de l'armée hitlérienne. Ces amalgames, ainsi que la violente offensive xénophobe et antisémite déclenchée en 1992 par le courant minoritaire d'extrême droite du Forum démocratique, le principal parti de la coalition conservatrice alors au pouvoir, ont réveillé les peurs et incité les juifs hongrois à un surcroît de prudence.

Mais, depuis la marginalisation totale des extrémistes conduits par le démagogue Istvan Csurka, dont le parti n'a pas franchi la barre des 2 % aux dernières élections législatives, et l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle coalition socialo-libérale, les tensions se sont nettement apaisées. De l'aveu même de Gusztav Zoltai, le dirigeant de la principale association juive du pays, *« les polémiques antisémites ont quasiment disparu du débat public »*. Aujourd'hui, le débat avec le pouvoir est plus « technique » et porte essentiellement sur les modalités de compensation et de restitution des anciens biens juifs confisqués. Vera Nagy, comme tous les survivants du ghetto, a reçu des bons d'indemnisation d'une valeur de 88 000 forints (4 500 francs). *« C'est forcément symbolique,* dit-elle. *Mon enfance volée n'a pas de prix. »* D'ailleurs, elle ne sait pas quoi faire de ses bons. *« Je vais peut-être les encadrer et les offrir à mes petits-enfants pour qu'ils n'oublient jamais que leur grand-mère a failli mourir dans le ghetto de Budapest. »*

Yves-Michel Riols



Le Monde

Déloyauté chinoise

LA rupture, samedi 28 janvier, des négociations commerciales entre Washington et Pékin sur la question de la propriété intellectuelle est un nouvel épisode du conflit qui oppose, plus généralement, l'Occident à la Chine. Les vieilles nations industrielles affrontent à nouveau un défi qu'elles ont connu dans le passé, avec le Japon notamment : l'arrivée sur le marché mondial d'une grande puissance économique qui n'a pas, au départ, la même *culture* ni les mêmes intérêts.

La Chine connaît, depuis 1990, un développement spectaculaire, avec une croissance proche de 10 % l'an. Elle s'est en outre engagée dans une politique d'ouverture très active. Du 32e rang en 1978, elle est devenue la onzième puissance commerciale mondiale en 1993. Attiré par ce nouvel Eldorado, l'Occident s'inquiète, à juste titre, de certains comportements de l'empire.

Le commerce mondial doit être loyal, et il ne peut l'être que si un certain nombre de règles du jeu sont respectées par tous. Des règles juridiques, économiques et sociales. L'échange passe par le respect du contrat. Il nécessite une protection des droits de propriété, notamment intellectuelle (brevets, marques, etc.). Il exclut certaines pratiques comme le travail des enfants ou celui des prisonniers politiques.

Depuis quelques mois maintenant, les entreprises américaines, japonaises et européennes s'inquiètent à cet égard d'une véritable dérive chinoise. Les fabricants de logiciels américains sont exaspérés par le piratage pratiqué dans les usines chinoises. Un nombre croissant de firmes occidentales sont les victimes de défauts de paiement. Malgré la pression de certains industriels, Pékin continue à exporter des produits fabriqués par des détenus politiques.

La négligence ne peut être invoquée par les Chinois. Tout au long de 1994 notamment, les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, l'Europe ont mis en garde Pékin contre les conséquences de telles pratiques. De fait, l'adhésion de la Chine à la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC) au 1er janvier 1995 n'a pas été possible. La référence à une culture chinoise – dans laquelle le contrat écrit n'aurait que peu de valeur – est un argument pas davantage recevable.

Si en effet la Chine veut tirer bénéfice du commerce mondial, elle doit en accepter les règles du jeu. C'est ce que Washington signifie aujourd'hui à Pékin. C'est ce que Peter Sutherland, le directeur de l'OMC, a rappelé, ce week-end, à l'imposante délégation chinoise présente à Davos, en Suisse, à l'occasion du Forum de l'économie mondiale. C'est aussi le message transmis par les grandes banques venues exiger un retour à des pratiques financières classiques. Zhu Rongji, le premier vice-premier ministre chinois, a répondu que *« le gouvernement chinois honorera tous ses engagements internationaux »*. Il lui reste maintenant à passer aux actes.

La course à Matignon

AINSI le veut le poids de l'élection présidentielle dans la vie politique française : la manière dont se déroule la campagne dessine la majorité qui aura à gérer la France pendant sept ans. Or force est de constater que, pour l'heure, rien n'est encore très clair dans le camp de celui qui paraît le mieux placé pour l'emporter ou, plus exactement, que chacune des deux grandes forces qui soutiennent Edouard Balladur s'efforce de préparer un avenir favorable à ses propres dirigeants.

Du côté des héritiers du gaullisme, Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy veulent à tout prix préserver l'existence d'un mouvement autonome. Pour le ministre de l'intérieur, il faudra, le plus vite possible, faire oublier la « dissidence » chiraquienne et reconstituer un parti permettant à ceux qui se réclament de la *pensée du général* de continuer à peser d'un poids déterminant sur la droite française. A ses yeux, Edouard Balladur est un *« gaulliste »* qui, à l'image du fondateur de la Ve République, dispose d'une capacité de rassemblement allant bien au-delà de sa famille d'origine. D'où le souhait de M. Pasqua d'une future majorité dont ne seraient pas exclus les électeurs de Philippe de Villiers, voire une partie de ceux de Jean-Marie Le Pen. Quel serait l'homme qui, à Matignon, serait le plus apte à être le chef de cette majorité, si ce n'est Charles Pasqua ?

Tout autre est la vision de François Léotard. La majorité qu'il dessine est beaucoup plus réduite. Les villiéristes en sont exclus, mais aussi, probablement, le dernier carré des chiraquiens. Pour lui, son axe est UDF, le RPR « balladurisé » ne devant y être que minoritaire. François Bayrou a la même vision, même si le président du CDS rêve que la majorité de la majorité se constitue autour des centristes, alors que le président d'honneur du PR espère que c'est son parti qui sera le pôle de regroupement. Cette analyse du ministre de la défense explique, en tout cas, qu'il ait été partisan d'une dissolution de l'Assemblée nationale, même si aujourd'hui, par discipline, il n'évoque plus cette possibilité. Bien entendu, si cette stratégie l'emporte, le *poste tant recherché de premier* chef de gouvernement du septennat devra revenir à un UDF.

En assurant qu'il ne voit pas, pour l'heure, l'intérêt de provoquer de nouvelles élections législatives, en se rendant, pour sa première sortie de candidat, devant des élus RPR, M. Balladur a donné un avantage à M. Pasqua dans cette course à Matignon. Mais c'est le déroulement de la suite de la campagne qui départagera les deux rivaux du balladurisme. Le ton de la campagne chiraquienne dira si le mouvement néogaulliste peut se réunifier. Le score de son rival indiquera à M. Balladur s'il pourra s'appuyer, pour gouverner, sur ceux qui l'ont toujours soutenu ou s'il lui faudra « consoler » le RPR.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; *Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction*

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

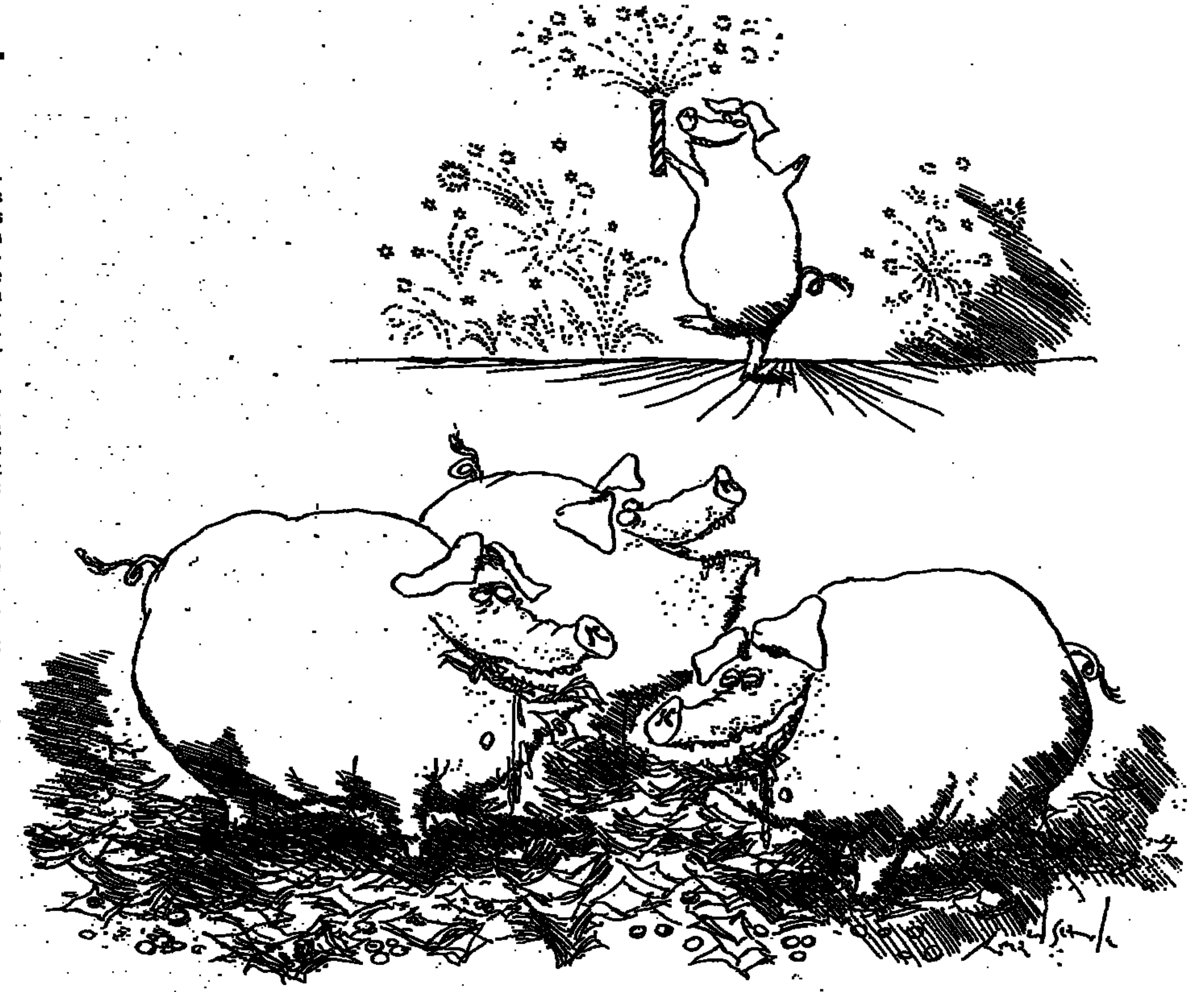
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

L'année du Cochon : l'Est rencontre l'Ouest *par Ronald Searle*



AU FIL DES PAGES/ÉCONOMIE

Bréviaire pour électeur raisonnable

C'est fou ce que des économistes français peuvent être intéressants quand ils ne sont pas gâtés par la scène médiatique. Quatorze d'entre eux, fort peu connus du grand public, ont eu la bonne idée de conjuguer leurs talents pour analyser les *Enjeux économiques et sociaux* de l'élection présidentielle. Le résultat est un livre court, accessible au plus grand nombre, et intelligent. Comme si chacun, obligé de condenser sa pensée pour ce qui s'apparente à un exercice de style, avait été obligé de donner le meilleur de lui-même. Ce *digest* a justement le mérite de n'être pas indigeste. Deux cents pages aussi denses pour moins de 100 francs. Qui dit mieux ?

Sur les grandes questions de l'heure, monnaie, chômage, déficits publics, rôle de l'Etat, avenir de l'Europe, tout ce que la « science économique » peut dire de raisonnable est exposé raisonnablement. Certes, un auteur cède à la tentation à la mode qui consiste à émettre des nouveaux « droits » : droits au minimum vital, au travail et au logement bien sûr, mais aussi, au diplôme, à l'insertion, et même *« à la maintenance et à la progression professionnelles »* (p. 156). Un sur quatorze. Là encore, la proportion permet de raison garder.

Le mérite principal de l'ouvrage est, au demeurant, de lancer dans le débat quelques chiffres essentiels. Exemples :

Contrairement à ce qui est dit le plus souvent, les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) ne mesurent pas toute l'emprise du secteur public sur la vie économique. En France en 1993, les dépenses publiques ont atteint 56 % du produit intérieur brut (PIB). Elles ont été financées par les prélèvements obligatoires (44 % du PIB), les recettes propres des administrations (7,3 % du PIB) et l'emprunt public (5,9 % du PIB).

> Tout ce que la « science économique » peut dire d'intelligent sur les enjeux de l'élection présidentielle

Un cadre dont le salaire brut est de 100 coûte 160 à son entreprise et dispose d'un revenu net allant de 40 à 55. Le rapport entre ce que paie l'entreprise et le revenu dont il dispose réellement est donc au moins de 3 à 1.

Le PIB de l'Europe des Quinze est à peine *plus important que celui* de l'ALENA (Etats-Unis, Canada, Mexique). Il équivaut à seulement 60 % du PIB de l'APEC (les dix-huit principaux pays d'Asie et d'Amérique bordant le Pacifique, engagés dans une stratégie de libéralisation totale).

Loin d'être une passoire comme l'accusent ses contempteurs, l'Union européenne a un taux de protection de 14 % en moyenne tout compris (droits de douane et barrières non tarifaires). Elle peut donc se permettre de s'ouvrir davantage au commerce international.

D'où cette formule adressée à tous ceux qui confondent protectionnisme et défense de la souveraineté : *« Parce qu'elle favorise certains au détriment d'autres, la protection est aussi une perte de souveraineté, d'une souveraineté interne cette fois-ci, au cours de laquelle l'Etat abandonne à des intérêts privés la définition du bien-être collectif. »*

Du reste, l'Etat lui-même est-il encore capable de définir le bien commun ? Les *« affaires »* de corruption ont discrédité l'*« économie mixte »* à la française, les *« déviances des hommes politiques »*, comme il est dit élégamment, doivent elles-mêmes être prises en compte dans les calculs économiques. Cruelles leçons pour les héritiers de Colbert !

Philippe Simonnot

★ ***Enjeux économiques et sociaux***, **par Christian de Boissieu, Bernard Brunhes, Philippe Chalmin, Elie Cohen, Jean de Kervasdoué, Gérard Lafay, Jean-Jacques Laffont, Louis Levy-Garboua, Didier Maillard, Patrick Messerlin, Christian de Perthuis, Christian Saint-Etienne, Pierre Vanlerenbergue, François Vellas, Economica (coll. « Présidentielle 95 »), 218 p., 98 F.**

L'infinie dérive de la Corse

Suite de la première page

Jusqu'à une époque récente, les structures traditionnelles – sens de la famille, respect des vieillards, honnêteté... – avaient préservé l'île de certaines formes de délinquance.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. *Les hold-up* avec prise d'otages et même les attaques à domicile de personnes âgées, inimaginables il y a encore quelques années, sont apparus sur l'île, sans parler de la toxicomanie et de la délinquance qu'elle induit. La « une » des journaux corses, certains jours, est impressionnante, tant la violence y est omniprésente, qu'elle soit de droit commun ou politique.

Car la dérive de la violence d'origine politique achève de noircir le tableau de la Corse contemporaine. Certes, cela fait maintenant près de vingt ans que l'île est habituée à vivre au rythme des explosions, même si certains attentats à l'explosif contre des cibles immobilières étaient condamnés de façon bien moins unanime qu'on s'obstinait à le croire, vu de Paris... Il faut se rappeler aussi qu'à la pire période, gendarmes et policiers tombaient sous les balles des nationalistes.

Mais ce terrorisme-là répondait au moins à des buts précis, à une stratégie délibérée. Aujourd'hui, la situation est plus grave. En élaborant au début des années 90 un nouveau statut de la Corse, Pierre Joxe voulait réintégrer les nationalistes dans le jeu politique, les priver, selon l'une de ses formules, de tout « prétexte » de recours à la violence. Cette orientation devait faire éclater la mouvance nationaliste, entre ceux qui accepteraient de jouer le jeu et ceux qui refuseraient la main tendue. Le gouvernement pariait, bien sûr, sur l'idée que ces derniers finiraient par se marginaliser ou rentrer dans le rang.

Ce pari aurait pu réussir. On a pu croire à ce moment-là que la société corse, dont les structures anciennes étaient en train de craquer, allait trouver un nouvel équilibre. Les nationalistes, appelés à s'assagir, pour qui l'objectif théorique de l'indépendance serait devenu une sorte d'utopie, auraient pu s'intégrer dans ce nouveau paysage : aux élections régionales de 1992, l'ensemble de la mouvance ne recueillait-elle pas un quart des suffrages ? Les nationalistes n'étaient-t-ils pas présents dans tous les secteurs économiques et sociaux ? Les sondages ne les donnaient-ils pas majoritaires chez les jeunes ? Mais ce nouvel équilibre, à peine esquissé, s'est rompu.

> Le mouvement nationaliste est devenu un bateau ivre

Au lieu de se séparer en une branche « légaliste » et un dernier carré d'irréductibles, le mouvement s'est émietté. Les nationalistes avaient effectué leur percée parce qu'ils avaient été les premiers à reprendre le flambeau de la *« corsitude »*. Mais ils ont été victimes de leurs succès. D'autres forces politiques ou d'autres dirigeants, Charles Pasqua en tête, se sont emparés de ce thème, au moment même où d'anciennes rumeurs sur les liaisons dangereuses entre politiques et délinquants de droit commun se précisaient.

Déstabilisé par sa perte de crédibilité et d'influence, le mouvement nationaliste est devenu un bateau ivre. La révolution s'est mise à dévorer ses enfants, et les nationalistes de diverses obédiences à se haïr, au point de se tuer entre eux, la confusion entre criminalité et action politique s'est, en outre, accentuée. Toutes les raisons sont devenues bonnes pour assassiner ou poser des bombes, même s'il s'agit seulement de faire sauter le magasin d'un concurrent...

Voilà pourquoi la Corse, plus désorientée que jamais, se demande comment arrêter un processus que plus personne ne contrôle. Ceux qui veulent rompre cette spirale mortifère tentent de réagir. Ils en appellent au sens de la responsabilité des Corses, mais aussi du gouvernement, afin qu'il restaure – ou plutôt établisse enfin – un Etat de droit qui n'a jamais vraiment existé dans l'île. Ceci expliquant, peut-être, en partie cela.

Jean-Louis Andréani

Les tentations hégémoniques de la Banque de France

par Frédéric Lordon

LES récentes déclarations du Conseil de la politique monétaire (CPM) et de son gouverneur viennent opportunément souligner que le débat sur l'indépendance de la banque centrale a probablement négligé l'essentiel : le caractère non pas statique mais dynamique et évolutif de la distribution des pouvoirs de politique économique entre la banque centrale et les instances dépositaires de la souveraineté nationale.

Que ces dernières se soient laissées déposséder du pouvoir monétaire est la conséquence triviale et jusqu'ici abondamment commentée de l'indépendance de la Banque de France. Ce qu'on semble avoir vu moins clairement, c'est que cette dépossession initiale pourrait bien n'être que la première d'une série dont on distingue mal le terme. Le CPM et son gouverneur ont en effet des idées sur tout. Cela suscite l'énervement de ceux qui persistaient naïvement à croire la politique budgétaire du ressort de l'action gouvernementale. Ainsi, il y a dans l'institution de la banque centrale indépendante une dynamique potentielle de captation de tous les pouvoirs de politique économique, et ce pour au moins deux raisons.

En premier lieu, l'analyse économique et son inextricable tableau d'interdépendances généralisées fournissent un argument en or aux tentations expansionnistes de la banque centrale. Car à l'évidence l'évolution des prix n'est pas qu'affaire de masse monétaire et de taux d'intérêt. La dynamique de la demande, celle de l'offre, les mécanismes de formation des salaires, et tant d'autres effets économiques contribuent à sa détermination. De telle sorte que rien n'est plus simple que de justifier, sur la base en apparence clairement circonscrite de la surveillance des prix, une conception de la politique monétaire extensive au point de se confondre avec la politique économique tout court.

Dans un champ économique où tout agit sur tout, et en particulier sur les prix, il ne faut que très peu de mauvaise foi au gouverneur de la Banque de France pour s'autoriser à s'exprimer sur les sujets les plus divers tout en affectant de ne s'en tenir qu'à sa stricte mission.

Mais cet expansionnisme potentiel, et déjà avéré, trouve un deuxième soutien dans le contexte de surveillance des politiques économiques par les marchés financiers internationaux et la place qu'y occupe la banque centrale. Le point focal qu'elle représente pour les opérateurs financiers et le poids de sa parole la mettent en position par la seule force d'un commentaire réputé crédible de susciter la désapprobation des marchés vis-à-vis de la politique gouvernementale.

Que la Banque de France fasse connaître à voix haute son désaccord sur la politique budgétaire, et les marchés, qui ne veulent pas manquer une occasion de s'inquiéter, se chargeront de faire leur cet avis de défiance et de lui donner une traduction concrète. Ainsi, sa capacité à prendre à témoin les marchés financiers et à orienter la force de coercition dont ceux-ci sont capables met virtuellement la banque centrale en situation de prendre en otage toute la politique économique.

> **La rage anti-inflationniste qui a inspiré la réforme de la banque centrale nous mène sur des chemins bizarres**

L'épisode récent des finances publiques ne fait que donner un avant-goût de ce dont la Banque est potentiellement capable. On peut le craindre : une réforme de l'Etat-providence ou une expérience de réduction du temps de travail ne manqueraient pas de susciter ses commentaires avisés – en forme de convocation de l'opinion des marchés financiers – si ces réformes n'avaient pas l'heur de s'opérer dans une direction conforme à ses vues.

En l'absence de tout garde-fou institutionnel, qu'est-il permis d'espérer, sinon que le CPM saura produire de lui-même une déontologie d'auto-limitation de son propre pouvoir spontanément expansionniste ? L'empressement gourmand mis par la Banque à s'arroger de fait la co-tutelle de la politique budgétaire laisse mal augurer l'immédiateté d'une telle vertu démocratique que par ailleurs la campagne électorale pourrait bien mettre à l'épreuve : si d'aventure les marchés financiers, par un accès d'hystérie qui leur est coutumier et prenant prétexte d'une faveur inhabituelle de l'« autre politique », venaient à malmener sérieusement le franc, la Banque résisterait-elle à la tentation de signifier sous une forme ou sous une autre les limites que le débat, fût-il démocratique, ne saurait convenablement franchir ?

Bien sûr, à l'admonestation directe, la Banque préférera sans doute plus subtilement se contenter de rappeler à bon entendeur l'intangibilité et la constitutionnalité de sa mission. Mais aussi allusive soit-elle, son intervention ne pourra éviter de signifier l'opposition à un pouvoir qui entendrait déclasser l'inflation dans la hiérarchie des priorités gouvernementales. Si elle se produisait, une telle intrusion dans le débat électoral aurait au moins le mérite de révéler le peu de cas qu'en fait la banque centrale et surtout l'ampleur véritable du pouvoir autorisant une telle négligence.

Conclusion buissonnière : la rage anti-inflationniste qui a inspiré la réforme de la Banque de France nous mène décidément sur des chemins bizarres. Alors que les années 60 se proposaient de représenter la situation d'une économie à partir du fameux carré magique – croissance, inflation, solde extérieur et emploi – M. Alphandéry, que l'innovation conceptuelle n'effraie pas, nous propose de révolutionner la géométrie économique et de considérer désormais le triangle magique. Du carré au triangle, devinez ce qui a disparu ! Encore un effort M. le ministre, le raffinement de la pensée exige qu'on se débarrasse résolument de ce qui est superflu. Le segment magique est à votre portée, ultime étape avant le point magique, celui du vrai sérieux économique où la surveillance de l'inflation a balayé tout le reste. A moins qu'au-delà encore, dans un univers de chômage, le trou noir magique...

Frédéric Lordon *est économiste au Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquées à la planification (Cepremap).*

Vichy, les archives et les historiens « raisonnables »

par Sonia Combe

La polémique sur l'accès aux archives et celle qui a trait à Vichy nous renvoient l'image d'un petit groupe d'historiens (et non d'une *« communauté »* des historiens !) défendant son territoire, celui du temps présent, exposé à la concurrence profane et surtout à cette mémoire des témoins qui semble tant les agacer. A tel point que l'un deux s'est autorisé dans ces colonnes (*Le Monde* du 19 janvier) à parler d'*« obsédés de la mémoire »*, au risque de faire grand plaisir à ceux qui s'acharnent à la nier.

On me permettra aussi de déplorer que Nicolas Weill n'ait pas soumis aux historiens qu'il avait choisi d'interroger (*Le Monde* du 23 décembre 1994) ne serait-ce qu'une seule question posée par mon livre *Archives interdites* (Albin Michel) : pourquoi, cinquante ans après l'Occupation, n'existe-t-il aucune étude de la police de Vichy basée sur les archives du ministère de l'intérieur puisque, selon eux, la difficulté d'accès aux archives, voire leur rétention, relèverait de la *« paranoïa »* ? La virulence de la dénégation trahit l'enjeu du débat, qui touche au statut de l'historien de la France contemporaine, à son rapport à l'Etat et à sa fonction dans l'espace public.

Ce sont le plus souvent ces mêmes historiens qui étaient intervenus dans la discussion autour de Vichy à l'automne dernier avec un argument qui rend explicite leur position actuelle face à la communication des archives. Ils s'étaient efforcés de nous expliquer que la *« complexité »* de cette période était telle que seuls les spécialistes étaient en mesure de la maîtriser. Estimant pour certains d'entre eux que c'était chose faite, ils nous encourageaient même à tourner la page. Ironie de l'histoire, cette leçon nous était administrée alors que c'était l'œuvre d'un journaliste, Pierre Péan – preuve s'il en était besoin que des non- historiens peuvent faire œuvre d'historiens –, qui relançait le débat en exhumant une figure de la Résistance sur laquelle les historiens ne s'étaient guère attardés : celle de l'opportuniste, résistant tardif, personnage ambigu, fonctionnaire de Vichy et résistant à la fois.

Ces historiens se présentent comme les *« détenteurs du (sic !) savoir historique »*, revendiquent le dernier mot, celui de la *« science »*, mais, ce qui est plus grave que leur présomption et la dérive positiviste, se permettent de contester le bien-fondé d'un débat de société concernant le droit des citoyens à accéder, à ce seul titre et conformément à la loi, à l'archive. Forts de ce sentiment de légitimité que confère à leurs yeux le lieu d'où l'on parle, ils se contentent de jeter l'anathème et, au moment précis où la règlementation arbitraire de l'accès à la *« mémoire de la nation »* est mise en cause, rappellent cette évidence selon laquelle l'archive ne serait pas la vérité révélée !

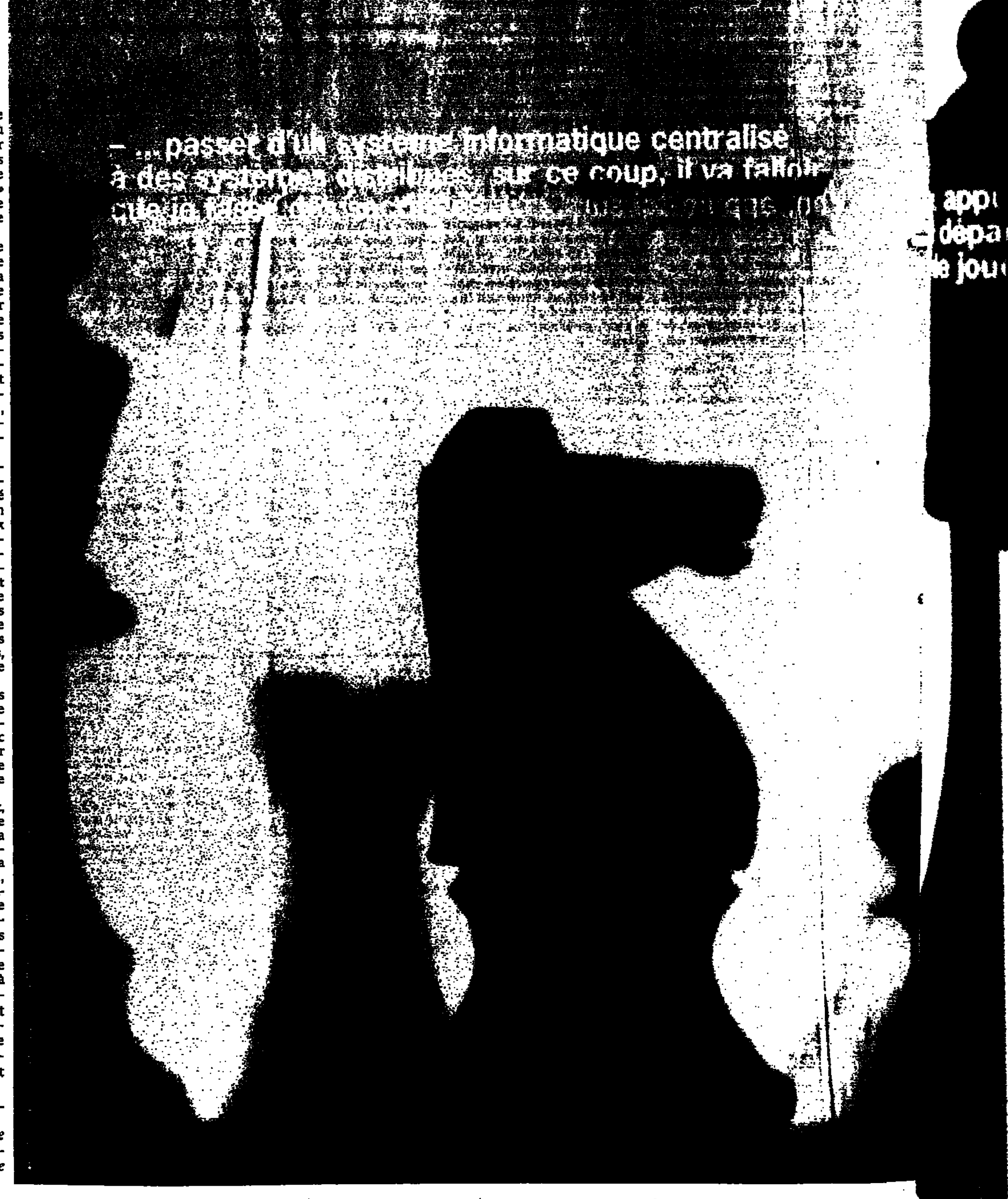
Grâce à Dieu, la fermeture totale des archives coloniales, pour ne prendre qu'un seul exemple, n'a pas empêché récemment qu'Arte diffuse un documentaire basé sur le témoignage et la presse de l'époque à propos des massacres de l'armée française en 1947 à Madagascar. Il serait simplement souhaitable que ces sources puissent être confrontées aux archives publiques. De la même manière, l'étude de Pierre Péan rappelle l'urgence d'un réexamen de la Résistance.

Vichy n'a jamais été un sujet tabou. Mais tourner la page ne se fera que pour autant qu'elle aura été lue. Aussi longtemps que la notion de *« vie privée »* s'appliquera aux actes des fonctionnaires, empêchant que des équipes de chercheurs se plongent dans les dossiers du personnel de Vichy (dont le délai de communicabilité est de cent vingt ans), dans les archives judiciaires (délai : cent ans), afin de les comparer pour la totalité des administrations de l'Etat français, personne ne sera habilité à dire que le procès de Vichy a été fait.

L'affirmer, en l'état actuel de nos connaissances, quand bien même ce serait avec la précaution de langage qui sied à l'historien et avec laquelle il semble vouloir marquer sa différence, correspond à une prise de position qui outrepasse le terrain scientifique.

En s'autorisant un tel jugement, alors que l'on attend toujours le procès de ce fonctionnaire dont la carrière témoigne d'une remarquable continuité, de Vichy à la IVe République, Maurice Papon, l'historien n'apporterait-il pas finalement sa caution à un Etat qui ne cache même plus son refus de juger un homme accusé de crimes imprescriptibles ? Cette soumission du chercheur à un abus de pouvoir de l'Etat a engendré, à mon sens, une catégorie d'historiens que je qualifie pour ma part de *« raisonnables »*. Car respectueux de la raison d'Etat au nom de laquelle des fonds d'archives, placés sous haute surveillance, font défaut à la recherche.

Sonia Combe *est chercheuse à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC).*



Contre la dictature des marchés financiers

par André Gauron

POURQUOI ne ferions-nous pas, d'ici à mai prochain, l'économie de la campagne présidentielle ? De la campagne, pas de l'élection. Le fait qu'Edouard Balladur semble avoir eu élection gagnée avant même d'être candidat ne dispense pas du sacre démocratique. Mais, quand les candidats n'ont de sollicitude que pour les millions de pauvres, est-il bien utile de dépenser près d'un milliard de francs pour s'entendre dire que *« les marchés financiers sont devenus nos arbitres »* devant lesquels la politique doit s'incliner.

La classe politique (presque) tout entière fait aujourd'hui de la politique les yeux fixés sur les marchés financiers. Devant la crainte d'en subir la sanction, elle a, par avance, renoncé à tout projet qui n'ait pas pour but d'en étendre le champ. Celui-ci reste vaste, qu'il s'agisse du SMIC, des retraites, de la santé ou de l'école... Pas de quoi craindre le chômage, ni même douter qu'il n'existe plus de réformes pour nourrir les discours et justifier le volontarisme. A une condition : qu'elles déréglementent et qu'elles privatisent, encore et toujours, tout ce qui ne l'a pas encore été.

Bien qu'elle se défende de croire à la recette miracle, la classe politique met tous ses espoirs dans ce qui y ressemble : la baisse des charges (des entreprises) sur les bas salaires et le développement des emplois de proximité. Jacques Chirac compris. Tout au plus, existe-t-il un débat technique sur le financement, étant entendu que, TVA ou CSG, ce sont les ménages qui paieront ce dont les entreprises seront dispensées ? A moins qu'on en vienne à supprimer des cotisations sociales en privatisant les retraites (fonds de pension) et la santé. Ce qui ne réduira en rien le prélèvement que les Français devront *« obligatoirement »* consentir pour s'assurer *« librement »* !

S'opposer à cette logique, ce serait, nous dit-on, avoir une *« préférence inavouée pour le chômage »*. Le mot fait aujourd'hui florès, d'Alain Minc à Jacques Lesourne, et jusqu'au premier ministre qui n'a pas hésité à lui donner l'*imprimatur*. Mais ceux qui en font leur signe de ralliement aux marchés financiers devraient être plus prudents et se demander en quoi les mesures qu'ils proposent diffèrent de celles qu'ils accusent de créer du chômage ? Depuis 1983, quel gouvernement n'a pas réduit les charges sociales, déréglementé le marché du travail, privatisé les entreprises publiques ?

Dans ce conformisme, on cherche vainement des voix de gauche. Ceux qui, comme Michel Rocard, ne voient qu'un *« champ de ruines »*, ne sont pas les mieux placés pour s'en inquiéter. Ces ruines sont le fruit d'un travail opiniâtre qui devait réconcilier la gauche avec l'économie de marché et qui a fini par l'entraîner à se soumettre à la dictature des marchés financiers. Se défaire du colbertisme et de l'interventionnisme légués par la droite pour revenir à un fonctionnement plus normal de l'économie de marché n'a pas toujours laissé le choix des moyens. L'erreur fut de préférer le *« capitalisme néo-américain au capitalisme rhénan »*, comme l'a très bien montré Michel Albert, le recours aux marchés financiers plutôt que le financement organisé. Cela a conduit à confondre la rigueur économique nécessaire pour rétablir la compétitivité de l'économie française avec le libéralisme social et le libéralisme européen, qui n'ont fait qu'aggraver le chômage.

De ces ruines, nous ne sortirons pas en nous soumettant au diktat des marchés financiers. Si nous pouvons déplorer chaque jour l'absence de débats, c'est bien parce que nous vivons sous le règne de la *« pensée unique »*. Certes, il ne s'agit plus d'opposer le marché à l'Etat ou la propriété privée à la publique. L'économie de marché est devenue le socle commun. Mais il faudra bien que chacun redécouvre qu'il existe plusieurs façons de gérer une société face au chômage de masse. Le conformisme consiste à glisser du plein emploi à la pleine activité et de la lutte contre le chômage à la sollicitude à l'égard des exclus, c'est-à-dire à renoncer.

La gauche est au pied du mur : ou elle se rend aux marchés financiers ou elle rend à la politique sa mission

Contre cette culture de la résignation, il est urgent d'offrir au pays une autre solution. Pour cela, il faut remettre la politique d'aplomb sur ces deux jambes. La première est européenne : se concentrer sur les solutions strictement nationales comme le fait la classe politique, c'est se condamner à l'échec. Le recul du chômage sera européen ou ne sera pas. C'est pourquoi, le premier objectif d'une politique alternative doit être de sortir de l'imbroglio du traité de Maastricht en distinguant l'union monétaire, réalisable dès 1997, de la monnaie unique.

La seconde est aux antipodes du libéralisme social qu'on nous propose. Elle doit avoir pour objet, d'une part, de revaloriser les salaires et de les faire évoluer ensuite comme la productivité, et, d'autre part, d'alléger la fiscalité supportée par les classes moyennes en abaissant le barème en contrepartie de la suppression des exonérations et autres avantages accordés aux revenus du capital.

Quant à la lutte contre l'exclusion, il convient de la faire passer de la compassion à l'intégration en se fixant deux objectifs : reconnaître pleinement le rôle des travailleurs sociaux au contact des RMIstes, des chômeurs et des jeunes des banlieues en leur donnant les effectifs, les moyens matériels et le statut social nécessaires à l'accomplissement de leurs missions ; faire obligation à l'Etat de placer en entreprise tout jeune de moins de dix-huit ans ayant quitté l'école sans diplôme avec un contrat emploi-formation d'au moins trois ans et étendre progressivement la mesure aux chômeurs de longue durée.

La gauche est aujourd'hui au pied du mur : ou elle se rend aux marchés financiers ou elle rend à la politique sa mission, qui est de confronter projets et actions. Ou elle s'aligne sur le « politiquement correct », comme les démocrates américains, ou elle incarne l'autre solution comme l'a toujours fait la social-démocratie européenne. C'est à ce prix que le débat politique renaîtra en France et que la gauche ressuscitera de son champ de ruines.

***André Gauron** est ancien conseiller de Pierre Bérégovoy*

AU COURRIER DU MONDE

Le syndrome de la Forpronu

Comme ses collègues, le général Jean Cot est atteint du « syndrome des généraux » qui a frappé quasiment tous les responsables militaires de la Forpronu en Bosnie (*Le Monde* du 14 décembre 1994). Ce syndrome peut se résumer de la façon suivante. Lorsqu'il débarque sur le terrain, le nouveau général croit à son mandat et à la mission humanitaire : il minimise donc les attaques caractérisées de la part des forces serbes et multiplie les déclarations optimistes affirmant que la situation est *« sous le contrôle »* et que *« tous les belligérants violent les cessez-le-feu (...) »*. Quelques mois plus tard, lorsque les forces serbes ont encore accru leur avantage, les plus lucides réalisent alors qu'ils ont été grugés et fustigent à leur tour l'indécision politique. A la fin de son mandat, le général belge Briquemont affirmait qu'il ne lisait même plus les résolutions de l'ONU, et Jean Cot dénonce maintenant le *« processus munichois »*. Parfois, comme Morillon à Srebrenica, le général outrepasse son mandat et paie de sa personne pour sauver ce qui peut l'être. Lorsque ce stade est atteint, le remplacement est proche.

Mackenzie, Morillon, Briquemont, Cot, Rose... : tous les généraux médiatiques de cette guerre ont, à des degrés divers, souffert de ce syndrome, avant d'être envoyés dans de douillettes sinécures militaires ou mis à la retraite. Ces derniers peuvent alors multiplier des déclarations dignes des intellectuels les plus virulents.

Comme les « humanitaires » auxquels j'appartiens, ces généraux n'auront été, paradoxalement, que de dociles instruments de la politique de non-intervention.

Dò Alain Destexhe, Bruxelles

Aux frontières de l'Europe

Votre édition du 7 janvier 1995 indique, dans son éditorial de première page, que les événements actuels *« sont venus rappeler à l'Allemagne qu'elle ne pouvait pas uniquement se préoccuper de ses frontières orientales »*...

A cet égard, je voudrais rappeler que dès septembre 1992, et par l'intermédiaire de la Treuhandanstalt, les autorités allemandes avaient fait savoir qu'elles étaient prêtes à favoriser une action commune *franco*-allemande en Europe centrale et orientale sous le leadership allemand, ainsi que dans les pays du Sud sous le leadership français.

De nombreuses démarches ont été faites dans ce sens sans aucun écho en France, ce qui a amené les responsables allemands à abandonner cette idée dans le courant de l'année 1994.

Henri Monod, Paris

Douanes interrégionales

A partir du 25 mars 1995, les accords de Schengen (plus de frontières dans l'Union européenne) vont enfin entrer en vigueur. Mais, en France, les frontières internes apparaissent !

Régionaliste de conviction, et fédéraliste par surcroît, j'ai vécu une étrange aventure qui ne manque pas de drôlerie ! J'ai voulu rejoindre pour les fêtes des amis à Bordeaux, et j'ai profité de la remise en service de la ligne Entzheim-Mérignac pour me rendre d'Alsace en Aquitaine en soixante-quinze minutes ! Ma surprise fut que, pour sortir de l'aérogare afin de rejoindre l'avion, j'ai dû passer par la douane. L'avion d'Air France a dû survoler ensuite un espace aérien étranger (Moulins, Limoges) puisque, pour rejoindre la terre d'Aquitaine, il y a donc deux frontières (l'une pour traverser les Vosges et l'autre pour traverser la Garonne). Cela m'a bien plus amusé que gêné. Au moment où la France prend la présidence de l'Union européenne – tout en manifestant un anti-européisme inquiétant –, mon escapade interrégionale ne manquait pas de saveur.

J'ai toujours refusé d'accepter l'idée irréelle d'une nation une et indivisible, alors cette belle ambiguïté du gouvernement français ne peut que me réjouir. Mais de là à installer des douanes interrégionales, c'est un peu trop ! Une France fédérale ne le tolérerait pas.

Julien Schies, Reichstett, Bas-Rhin

Le vœu d'obéissance

Quoi qu'en pensent les progressistes, l'Eglise catholique est, aussi, une organisation humaine avec ses corollaires : unité de doctrine et discipline de ses membres.

Avant la suspension frappant Mgr Lefèbvre, Paul VI avait écrit à l'évêque d'Ecône : *« Vous vous engagez sur la voie fuyante des opinions personnelles ! »* C'est aussi, mais cette fois à l'opposé doctrinal, le cas de l'ex-évêque d'Evreux, dont le tort principal fut, probablement, de défier le magistère romain.

Intelligent et sensé, Mgr Gaillot devait s'aligner ou se démettre de sa charge, en vertu de son vœu d'obéissance. Il ne pouvait douter qu'à la longue et face à ce défi le magistère ferait prévaloir la bonne et sainte autorité. *L'étonnant en cette affaire, regrettable certes*, est l'attitude de ses confrères, qui feignent aujourd'hui de s'étonner, alors qu'à Lourdes, récemment encore, ils applaudissaient à l'unanimité contre l'évêque d'Evreux et qu'ils savent pertinemment que la patience et le dialogue avec Rome ont duré plus de dix ans.

Louis Canier, Yzeure, Allier

ÉCU Wim Duisenberg, le président de la banque centrale des Pays-Bas depuis 1982 et l'homme qui a fait du florin la monnaie la plus forte d'Europe avec le deutschemark, ne croit pas à la monnaie unique en 1997. Il considère qu'il n'y a aucune chance pour que les critères de convergence définis par le traité de Maastricht soient respectés d'ici deux ans par une majorité de pays de l'Union européenne. ● L'ESSENTIEL dans l'union monétaire, estime d'ailleurs M. Duisenberg, ce n'est pas la monnaie unique mais des taux de change fixes et une seule politique monétaire. Il met en garde les politiques contre l'erreur grossière qui consisterait à supprimer rapidement la circulation des monnaies nationales au profit de l'écu. ● IL RELATIVISE, enfin, les remous financiers provoqués par la chute du peso et se refuse à parler d'une véritable crise monétaire.

Wim Duisenberg : « L'union monétaire ne sera pas possible dès 1997 »

Le président de la banque centrale des Pays-Bas prévoit qu'un nombre insuffisant de pays membres de l'Europe des Quinze respecteront les critères de convergence économiques et financiers prévus par le traité de Maastricht

AMSTERDAM
de nos envoyés spéciaux

« Comment expliquez-vous la crise monétaire qui au cours des dernières semaines s'est développée à partir du Mexique et a touché l'Europe et l'ensemble des pays émergents ?

– Il n'y a pas eu, au cours des dernières semaines, de crise monétaire à proprement parler. Je ne crois pas qu'on puisse rapprocher les difficultés du Mexique des baisses de la lire et de la peseta qui sont la conséquence de problèmes purement politiques. L'endettement du Mexique était intenable, cela voulait dire que le peso était clairement surévalué. Le problème de la contamination à l'ensemble des pays émergents des craintes liées à l'affaire mexicaine est réel, mais il ne s'agit pas d'une crise. Nous vivons dans un monde, et il faut nous y habituer, où les capitaux ont une totale liberté de mouvement. Ils vont où ils veulent. Les investisseurs s'en vont quand ils ont des craintes et viennent quand ils ont confiance. Le message envoyé par les marchés aux politiques est clair et toujours le même. Ils doivent persister à créer un climat de stabilité et de confiance. Cela veut dire à la fois réduire les déficits s'ils sont trop importants, mais aussi créer un climat favorable à l'investissement et à l'emploi, et garder l'inflation sous contrôle.

– La volonté de parvenir à l'union monétaire en Europe dès 1997 est forte, notamment en France. Créer une monnaie unique est perçu comme un moyen justement d'échapper aux remous incontrôlables des marchés de change. Croyez-vous qu'il soit possible de parvenir à l'union monétaire dans deux ans ?

– Non. Il n'y a à mon avis aucune chance pour que les critères du traité de Maastricht soient respectés par une majorité de pays européens dans deux ans. L'Allemagne devrait pouvoir s'y conformer ainsi que les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Autriche et peut-être la France, mais cela ne sera pas suffisant. L'union monétaire sera sans doute possible à la deuxième échance prévue par le traité, en 1999. Mais il se posera alors des problèmes politiques importants. Je pense qu'en 1999 il n'y aura qu'une simple majorité de pays qui respecteront les critères du traité. Ce n'est pas aussi facile que certains parfois le laissent entendre.

– Considérez-vous qu'il faudra un passage progressif vers la monnaie unique ou une rupture brutale, un « big bang » ?

– La volonté de créer une monnaie unique européenne vient avant tout des politiques. Ils n'en mesurent pas toujours les difficultés pratiques. Mon sentiment, c'est qu'il faudra une très longue période de transition pour y parvenir. Pour moi, l'essentiel dans la réalisation de l'union monétaire, ce n'est d'ailleurs pas l'instauration d'une monnaie unique, mais c'est d'avoir les taux de change des pays impliqués, irrémédiablement fixés. Cela signifie une seule politique monétaire et une seule banque centrale. Ensuite, cela n'a pas la moindre importance que le mark continue d'exister en Allemagne et le franc en France. On pourra introduire une monnaie européenne qui circulera à côté des monnaies nationales, puis les supplantera. Mais cela prendra du temps, au moins une génération.

» C'est totalement irréaliste et c'est une erreur psychologique grossière de vouloir dans les six mois suivant l'installation de l'union monétaire introduire l'écu sous forme de billets et de pièces à la place des devises nationales. C'est pourtant ce que suggère le groupe d'experts de la Commission européenne dirigé par le banquier néerlandais Cees Maas. Il faut au contraire laisser aux gens le temps de s'habituer. Il ne faut pas sous-estimer l'importance des monnaies nationales. Le deutschemark, par exemple, a symbolisé pendant longtemps l'identité nationale allemande. Il s'agit d'un exemple différent, mais au Royaume-Uni vous avez des livres anglaises et écossaises qui circulent conjointement avec cet avantage. Il est vrai que leur valeur est parfaitement identique.

– Les taux d'intérêt aux Pays-Bas sont très proches des taux allemands et ont même parfois été inférieurs ? Comment expliquez-vous cette performance ?

– Nos taux ont été inférieurs aux taux allemands et sont aujourd'hui un peu plus élevés – de l'ordre de 0,10 % –, mais ceci est technique. Je dirais que nous avons des taux équivalents à ceux du deutschemark. C'est la conséquence d'une politique qui consiste à maintenir un lien absolument fixe avec le deutschemark. Nous sommes le seul pays qui a signé un accord séparé avec les autorités monétaires allemandes pour conserver les variations de change entre le florin et le mark dans les anciennes fourchettes de fluctuation du systéme monétaire européen. C'est même une obligation mutuelle, pas seulement pour les Pays-Bas. C'est un message on ne peut plus clair pour les marchés. Le taux de change est l'évaluation immédiate de la valeur de la politique monétaire. Si les marchés sont convaincus que notre politique sera une constante et si l'environnement est celui d'une totale liberté de mouvement des capitaux, alors il n'y a pas de raison pour que nos taux d'intérêts soient différents de ceux de l'Allemagne. Et, dans les faits, ils ne le sont pas.

» Bien sûr, il peut y avoir sur les marchés ce que j'appellerais des aberrations temporaires, par exemple des secousses politiques ou économiques importantes au Mexique ou en Espagne qui poussent les investisseurs à rechercher la sécurité et à acheter du deutschemark. Mais au bout de quelques jours le florin retrouve sa parité de départ avec la devise allemande.

» Nous avons un taux de change stable avec le mark depuis plus de 10 ans. Depuis 1993, la France, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Danemark ont des taux de change presque stables. On a tendance à l'oublier.

– L'explosion des transactions sur les marchés financiers et le développement d'outils de placement nouveaux, notamment sur les marchés dérivés, semble réduire jour après jour la capacité des banques centrales à peser sur les marchés. Etes-vous en train de perdre le contrôle ?

– L'influence des banques centrales est limitée mais pas négligeable, à condition qu'elles utilisent l'ensemble des instruments dont elles disposent dans leur arsenal. Il faut qu'elle soient décidées et prévisibles. Si les banques centrales veulent peser sur les marchés de change, elles doivent montrer qu'elles sont prêtes à la fois à intervenir directement mais aussi à utiliser l'arme des taux d'intérêt et à tout moment. La coopération entre les instituts d'émission est également indispensable. L'intervention d'une banque centrale seule pour soutenir sa devise est vouée à l'échec parce que les marchés connaissent très bien la limite de ses capacités.

» Pour ce qui est des marchés dérivés, ce sont des produits financiers très complexes qui permettent de gérer et mesurer les risques. Mais il faut savoir ce qu'on en fait. Ils sont très utiles et nous considérons plutôt favorablement leur développement. Ce qu'il faut, c'est que les établissements qui les utilisent contrôlent exactement les opérations réalisées et les risques pris. Il ne faut pas donner d'armes sophistiquées à des enfants.

– Vous êtes un social-démocrate, et certains vous reprochent en tant que président de la banque centrale des Pays-Bas de prôner une politique très libérale. Comment assumez-vous cette contradiction ?

– Madame Thatcher a dit un jour qu'il était difficile de s'entendre avec ces sociaux-démocrates à la tête des banques centrales européennes. Notre réponse à l'époque avait été de dire que Karl Otto Poehl, alors président de la Bundesbank et lui aussi social-démocrate, et moi-même, menions des politiques qui ont conduit le deutschemark et le florin a être les monnaies les plus fortes d'Europe. Il n'y a pas, à mon sens, à être de gauche ou de droite pour vouloir renforçer sa monnaie. »

Propos recueillis par Alain Franco et Eric Leser

Wim Duisenberg

L'homme du florin « fort »

A cinquante-neuf ans, Wim Duisenberg est une figure. Ses compatriotes reconnaissent à sa haute taille et à sa crinière blanc-argent leur ex-ministre des finances, qui tient depuis 1982 les rênes de la Banque centrale et a fait du florin la monnaie la plus forte d'Europe avec le deutschemark. Son nom avait été évoqué pour prendre la présidence de l'Institut monétaire européen, tant sa réputation de banquier central est bonne. Les grands de la finance internationale et les spécialistes de la politique monétaire voient un de leurs pairs dans ce social-démocrate devenu apôtre de la rigueur. Wim Duisenberg a accédé le 1er janvier, pour la seconde fois, au poste de président du comité de Bâle, qui réunit les gouverneurs et présidents des plus grandes banques centrales de la planète.

La phase 3 selon Maastricht

Le passage à la monnaie unique est prévu par le traité de Maastricht au plus tôt le 1er janvier 1997 et au plus tard le 1er janvier 1999. Mais il ne s'imposera pas à tous les Etats membres, les Britanniques et les Danois ayant obtenu de leurs partenaires la possibilité de le refuser.

● **Le traité prévoit** la possibilité de passer à la monnaie unique en 1997, à condition qu'une majorité d'Etats membres, soit huit sur quinze, remplissent les critères de convergence et acceptent de s'y lancer. A défaut, le passage à la monnaie unique se ferait en 1999 pour les pays qui respectent les critères retenus, quel que soit leur nombre.

● **Les critères de convergence** sont très stricts. Le déficit budgétaire des Etats ne doit pas être supérieur à 3 % du PIB (produit intérieur brut) et l'endettement public cumulé ne doit pas dépasser 60 % de ce PIB. L'inflation ne doit pas excéder de plus de 1,5 % la moyenne des trois meilleures performances nationales dans l'Union européenne pendant l'année écoulée.

● **La présence des devises des** pays passant à la monnaie unique au sein du système monétaire européen (SME) doit remonter au moins à deux ans (dans les bandes élargies de 15 %) et leurs taux d'intérêt moyen à long terme ne doivent pas dépasser de plus de 2 % ceux des trois Etats membres les plus performants.

La justice belge considère avec circonspection le rapport d'audit commandé par Schneider

LE PRÉSIDENT du groupe Schneider, Didier Pineau-Valencienne, reprend l'initiative dans le bras de fer qui l'oppose à la justice belge. Le groupe devait diffuser, mardi 31 janvier, un Livre blanc sur la gestion contestée par le juge bruxellois Van Espen de ses deux filiales belges Cofibel et Cofimines. Cette publication intervient quelques jours après la diffusion des conclusions favorables à M. Pineau-Valencienne d'un audit commandé par le conseil d'administration de Schneider au cabinet Deloitte Touche Tohmatsu.

Les auditeurs n'ont trouvé ni prélèvement de liquidités de Schneider sur Cofibel-Cofimines, ni dissimulation et donc sous-estimation de la valeur des sociétés off-shore dépendant de Cofibel-Cofimines. Par ailleurs, le rapport indique que, « *entre 1981 et 1994, le groupe Schneider, hormis les sociétés Cofibel et Cofimines, n'a bénéficié d'aucun fonds appartenant aux sociétés off-shore non consolidées* ». Le cabinet d'audit met en cause Jean Verdoot, l'administrateur délégué des deux filiales belges, aujourd'hui décédé. Ce dernier aurait prélevé, sans autorisation, 98 millions de francs belges (15,7 millions de francs français) en bons de caisse et transféré 139 millions de francs belges (22,2 millions de francs) au profit de tiers extérieurs. Cette somme aurait servi à renflouer certaines activités de Valentino Foti, l'homme d'affaires italien inculpé par la justice belge, ainsi qu'à permettre l'achat par ce dernier d'un appartement à Bruxelles.

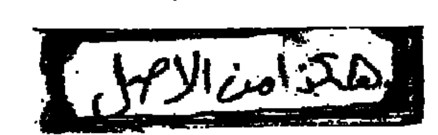
LA LENTEUR DE L'INSTRUCTION

Les milieux judiciaires belges refusent de commenter cet audit. Un porte-parole du parquet de Bruxelles a seulement déclaré que cette pièce pourrait être versée au dossier si les avocats jugent utile de la produire. Le juge Jean-Claude Van Espen n'a pas encore déposé les conclusions qui permettront à la Chambre du conseil de décider ou non le renvoi devant le tribunal correctionnel. La lenteur de l'instruction serait due à l'impossibilité d'interroger M. Pineau-Valencienne, qui a refusé de se rendre à la dernière convocation du juge en septembre dernier, mais aussi à la nécessité d'obtenir certains concours étrangers, y compris celui du Liechtenstein.

Selon le quotidien économique belge *L'Echo*, le groupe français aurait « *introduit un recours auprès des autorités judiciaires suisses en vue de les empêcher de communiquer certaines pièces à la Justice belge* ». La presse belge estime par ailleurs que le cabinet d'audit n'a pas eu accès à toutes les pièces de l'affaire qui sont entre les mains de la justice du Royaume.

Périodiquement, des rumeurs évoquent un éventuel arrangement amiable entre Bruxelles et Paris. Le nom de Jean Gandois, toujours président de Cockerill-Sambre, est cité parmi les médiateurs à l'œuvre.

Jean de la Guérivière et Caroline Monnot



■ **MÉTALLURGIE ALLEMANDE** : environ 4 000 employés de douze entreprises implantées en Basse-Saxe (nord-ouest de l'Allemagne) devraient débrayer tout ou partie de la journée tandis que plusieurs milliers d'employés prévoient des arrêts de travail. Le syndicat IG-Metall réclame une hausse de 6 % des salaires ainsi que des embauches et la suppression des heures supplémentaires. Mais les discussions salariales avec le patronat n'ont jusqu'à présent pas abouti. Les prochaines négociations doivent se dérouler le 6 février.

■ **VALEO** : depuis mercredi 25 janvier, les ouvriers de l'usine Valeo de Limoges occupent leurs locaux. Ils dénoncent l'accord salarial signé à Paris par FO et la CGC, deux syndicats absents de Limoges où seules la CGT et la CFDT sont représentées. Cet accord prévoit une augmentation des salaires de 3 % alors que les salariés de Limoges réclament 700 francs supplémentaires par mois et l'embauche ferme d'une centaine d'intérimaires. La grève devrait se poursuivre ce lundi 30 janvier.

■ **MARIE BRIZARD** : 130 millions de francs de dédommagements devront être versés à Marie Brizard par la société écossaise William pour lui avoir retiré, au 1er janvier 1994, le contrat de distribution en France des whiskies Grant et Glenfiddich. Ainsi en a décidé le tribunal de commerce de Bordeaux, qui a exigé l'exécution provisoire du jugement. Marie Brizard, qui a perdu 30 % de son chiffre d'affaires à la suite de cette rupture, réclamait 540 millions de francs.

La justice suisse pourrait clore le dossier Sasea

Le Crédit lyonnais serait autorisé à être partie civile dans une affaire qui a coûté 19 milliards de francs français aux créanciers de Florio Fiorini

Jean-Louis Crochet, le magistrat qui instruit depuis près de trois ans à Genève le dossier de la plus grosse faillite de l'histoire helvétique, a accepté par ordonnance du 23 janvier que le Crédit lyonnais Bank Nederland (CLBN) se constitue partie civile. Un recours peut être déposé jusqu'au 2 février. Le juge d'instruction reconnaît ainsi à la filiale du Crédit lyonnais la qualité de victime. Il s'agit d'une étape décisive dans les procédures qui opposent l'homme d'affaires italien Florio Fiorini et ses créanciers. Le premier, patron de Sasea Holding, maison mère de quelque 350 sociétés, est en détention à Genève pour banqueroute frauduleuse. Les seconds, CLBN en tête, ont théoriquement perdu 5 milliards de francs suisses (19 milliards de francs) dans l'affaire.

Le risque pour le Crédit lyonnais et sa filiale, le CLBN, allait bien au-delà des pertes liées à la seule faillite de la holding Sasea. Pendant quatre ans, le CLBN s'est engagé sans compter aux côtés des différentes sociétés de la nébuleuse détenue par Florio Fiorini. On comprend mieux l'acharnement de la banque en 1991 pour maintenir en vie la holding. Sa disparition entraînait mécaniquement l'écroulement de l'ensemble du groupe et donc les pertes les plus lourdes. C'est pour préserver jusqu'au bout l'espoir de ne pas perdre toute sa mise sur les filiales que le Crédit lyonnais a, un beau jour de mai 1991, consenti un prêt à Sasea Holding, le temps pour Florio Fiorini de vendre certains actifs et de rembourser ses emprunts – dont il ne payait plus les intérêts – à CLBN.

Cela s'appelle de la fuite en avant. Une pratique observée dans une autre filiale du Crédit lyonnais, Altus. Dans le cas de Sasea, les largesses du CLBN ont été d'autant plus excessives que son *« client »* était un génie de la manipulation financière. Entre 1985, date à laquelle Florio Fiorini, personnage haut en couleurs, ancien directeur financier de l'ENI (la holding pétrolière de l'Etat italien) a acheté la société Sasea pour en faire une société d'ingénierie financière, et 1990, le groupe Sasea coté à la Bourse de Genève présentait des résultats positifs, approuvés par ses commissaires aux comptes, le cabinet KPMG.

Depuis la mise en faillite de Sasea, le juge Crochet tente de démêler les responsabilités. Sa décision de reconnaître le Crédit lyonnais Nederland Bank comme partie civile – dont Me Bonnant, l'avocat de Florio Fiorini, minimise la portée – pourrait être le premier signe d'un règlement rapide du dossier. Après plus de 400 audiences et un rapport élaboré par quatre experts, le juge genevois pourrait être tenté de clore son instruction. *« Il a fait le tour du problème »*, estime Me Bonnant.

PARIBAS SUISSE

A l'automne 1994, Jean-Louis Crochet avait admis que le CLBN n'avait en rien contribué à l'accroissement du passif de Sasea, tout en maintenant la thèse de la gestion de fait. Le rapport qui lui a été remis a de plus révélé comment, pendant sept ans, Florio Fiorini est parvenu à faire vivre un groupe en état de surendettement chronique. Son endettement a été favorisé par le CLBN qui *« a développé, puis maintenu, des relations de nature perverse avec Sasea, lui permettant de racheter toujours plus d'actifs dont la cession permettait de maintenir la machine en mouvement »*.

Mais, et c'est la révélation du rapport, Florio Fiorini est parvenu à entraîner Paribas Suisse dans au moins trois opérations contestables. Pour les experts, le rôle de la tête de pont helvète de Paribas s'est révélé prépondérant lors de l'acquisition de Sasea par Fiorini en 1984. La banque a eu *« une participation déterminante dans la préparation et l'exécution de l'augmentation de capital frauduleuse du 30 avril 1985 »*. De même en 1989 où, *« connaissant tout de la mécanique imaginée par Florio Fiorini pour augmenter fictivement le capital de Sasea, Paribas acceptera en connaissance de cause un rôle d'écran entre CLBN et Warburg Soditic, les deux autres acteurs externes de cette gigantesque bulle fictive »*. Au passage, *« l'un des responsables de Paribas a perçu des honoraires privés de quelque 8 millions de francs pour trois interventions auprès de Florio Fiorini »*. L'autre banque épinglée dans le rapport est la Banca Popolare de Novarra et sa filiale BPN, principale relation bancaire de Fiorini, qui *« a été le pivot de la survie financière de Sasea par le système de garanties de paiement »*.

L'instruction a fait éclater au grand jour des responsabilités qui vont largement au-delà des errements du CLBN. Si aucun recours de l'ordonnance n'est déposée d'ici au 2 février, le juge, qui n'a pas voulu s'exprimer à ce sujet, pourrait alors transmettre son dossier au Parquet. L'abandon de la piste Lyonnais rendrait nécessaire l'ouverture d'une instruction plus vaste au plan international que personne ne semble souhaiter. Le Parquet pourrait donc être bientôt appelé à se déterminer sur la juridiction qui jugera Florio Fiorini. Selon les chefs d'inculpation retenus, son cas relèvera de la Cour d'assises ou de la Chambre correctionnelle. Dans ce dernier cas, les peines ne peuvent excéder sept ans et demi et ne sont purgées qu'aux deux tiers. S'il est condamné, Florio Fiorini pourrait alors être mis rapidement en liberté surveillée, ou reconduit en Italie, la justice italienne ayant demandé son extradition.

Le Crédit lyonnais sortira pratiquement indemne de l'affaire, les 800 millions de dollars d'engagements sur le groupe ayant déjà été provisionnés. Ses démêlés judiciaires pourraient cependant connaître d'autres rebondissements aux Etats-Unis. La justice italienne a, début janvier, autorisé l'extradition outre-Atlantique du compère de Florio Fiorini, Giancarlo Paretti, avec lequel la banque publique est en procès, notamment sur l'affaire MGM.

Babette Stern

COMMUNICATION

Time Warner rachète un réseau câblé pour 11,9 milliards de francs

Time Warner, première société mondiale de communications et deuxième câblo-opérateur américain, a annoncé, vendredi 27 janvier, le rachat de KBLCOM, un réseau câblé filiale de Houston Industries Cable Systems, pour environ 2,2 milliards de dollars (12 milliards de francs environ). Ce prix très élevé inclut les 600 millions de dollars de dettes de KBLCOM. Ce réseau compte 690 000 abonnés au câble (réseau en fibres optiques) au Texas, dans le Minnesota, dans l'Oregon et en Californie. KBLCOM et Time Warner étaient déjà associés à parité, depuis 1986, dans un autre câblo-opérateur, Paragon, qui compte 970 000 abonnés en Floride et à New York.

Grâce à cette acquisition, Time Warner renforce sa position de câblo-opérateur le mieux positionné dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, a souligné Gerald Levin, PDG de Time Warner. Le but de cette acquisition est d'accroître au maximum le réseau, de manière à être en position de force le jour où le commerce des télécommunications sera ouvert aux câblo-opérateurs. Houston Industries enregistrera de son côté un bénéfice net de 650 millions de dollars (3,7 milliards de francs environ) à la fin de la transaction et deviendra l'un des actionnaires de Time Warner. Les deux sociétés ont annoncé qu'elles créaient une société conjointe de services pour la gestion, en temps réel, de la consommation d'eau, d'électricité, de gaz des 10 millions d'abonnés au câble du réseau Time Warner. Houston Industries détient l'une des huit plus importantes sociétés d'énergie américaines avec Houston Lighting and Power Company.

Com-Dev se retire du cable

Après bien des tergiversations, l'accord général portant sur la cession des réseaux câblés de Communication et développement (filiale de la Caisse des dépôts et consignations) à la Lyonnaise des eaux et à France Télécom a été signé jeudi 26 janvier. Avec près de 220 000 abonnés répartis sur une trentaine de sites (plus de 100 communes sont concernées), cette vente devrait rapporter près de 800 millions de francs à la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Les six réseaux « plan câble » sont cédés à France Télécom, dont la filiale Télédiffusion de France (TDF) reprend également les réseaux de Metz, Dunkerque et la Lorraine. Les seize réseaux « hors plan câble », construits en maîtrise d'ouvrage privée, iront à la Lyonnaise des eaux. Sur la base des statistiques de l'Avica (Association des villes câblées), la Lyonnaise des eaux devient le premier câblo-opérateur français avec 33 % des prises et 31 % des abonnés. Les municipalités qui sont partie prenante du processus de décision doivent maintenant approuver l'accord conclu entre la Caisse des dépôts et les acheteurs.

Le gouvernement s'émeut des déclarations de Jacques Santer sur l'audiovisuel

Le ministre français délégué aux affaires européennes, Alain Lamassoure, a demandé, samedi 28 juin, une *« mise au point sans ambiguïté »* après les déclarations du président de la Commission européenne, Jacques Santer, au journal américain *International Herald Tribune* (*Le Monde* du 29-30 janvier). Ce dernier avait estimé que les quotas de diffusion tels qu'ils sont institués par la directive Télévision sans frontières étaient une formule *« artificielle »* et *« protectionniste »*. Alors que Paris se bat pour maintenir ces quotas de diffusion, M. Santer a affirmé sa préférence pour *« des mesures d'encouragement à la production européenne plutôt que des restrictions à l'importation »*.

« Je suis étonné des déclarations faites par le président Santer devant un journaliste américain, critiquant la politique audiovisuelle de l'Europe », a déclaré M. Lamassoure, samedi 28 janvier, à Lyon, en marge du conseil du Parti républicain. Le ministre délégué aux affaires européennes a demandé que la visite à Paris de la Commission présidée par M. Santer, vendredi 3 février, soit *« l'occasion d'une mise au point sans ambiguïté »*. *« Ces propos sont d'autant plus surprenants que le président de la République et le gouvernement ont clairement mis l'indépendance culturelle de l'Europe en tête des priorités de la présidence française »*, a ajouté M. Lamassoure.

L'association Auteurs réalisateurs producteurs (ARP), l'une des principales organisations professionnelles du cinéma français, a violemment pris à partie M. Santer qu'elle a affublé du nom de *« commissaire luxembourgeois à l'audiovisuel »* (CLT). Une manière pour elle de dénoncer l'alignement de M. Santer sur les thèses de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), un groupe de communication très hostile aux quotas.

■ **TÉLÉVISION** : l'une des filles de Patrick Poivre d'Arvor, Solenn, dix-huit ans, atteinte d'anorexie mpentale, s'est suicidée, vendredi 27 janvier, en se jetant sous une rame de métro. Le présentateur du journal télévisé de 20 heures sur la première chaîne avait raconté dans son livre *Lettres à l'absente* (Albin Michel, 1993) le calvaire vécu par Solenn, mais aussi le calvaire que lui et sa famille enduraient.

■ **« LIBERATION »** : Serge July, directeur de la publication du quotidien, fait le bilan de la nouvelle formule quatre mois après son lancement, *« Jusqu'à la fin décembre, la progression globale par rapport à la même période de 1993 est de 13,6 %. »*, explique Serge July. Il justifie le plan d'économie adopté le jeudi 26 janvier : *« Les recettes ne sont pas tout à fait celle escomptées, la vente en province rapporte en effet beaucoup moins que la vente à Paris. »*

■ **PRESSE** : un débat sur la presse dans le bassin de la Méditerranée est organisé en marge de l'exposition « L'Ancien et le Nouveau Monde », et qui actuellement est installée à Marseille jeudi 2 février à 18 h 30, sur le thème suivant : « La fonction démocratique de la presse dans le bassin méditeranéen » aura lieu à l'hôtel du département, avec intervenants seront Abdel Charef (*La Nation*), Jean-Pierre Langellier (*Le Monde*), Sampierro Sanguinetti (*France 3*), Javier Valenzuela (*El Pais*) et Bernardo Valli (*La Repubblica*).

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

INDICES ATTENDUS

● Mardi 31 janvier : aux Etats-Unis, indice de confiance des consommateurs (janvier) ;
au Canada, PNB (novembre) ;
au Japon, taux de chômage (décembre) ;
en Allemagne, indice de production industrielle (décembre) et commandes à l'industrie manufacturière (décembre) ; en France, taux de chômage.
● Mercredi 1er février : aux Etats-Unis, indicateurs avancés (décembre) et dépenses de construction (décembre) ;
au Japon, réserves de changes (janvier).
● Jeudi 2 février : aux Etats-Unis, ventes d'habitations neuves.
● Vendredi 3 février : aux Etats-Unis, taux de chômage (décembre), commandes industrielles (décembre) et livraisons industrielles (décembre) ;
au Canada, réserves de change (décembre) ;
au Japon, balance courante (décembre) ;
en Italie, indice d'inflation (décembre).

ÉVÉNEMENTS À L'ÉTRANGER

● Mardi 31 janvier : à Washington, ouverture de la réunion du Federal Open Market Commitee (FOMC).
● Mercredi 1er février : à Washington, suite de la réunion du FOMC ;
à Rome, vote de confiance du Sénat au gouvernement Dini.
● Jeudi 2 février : à Francfort, réunion du conseil central de la Bundesbank ;
à Londres, réunion de la politique monétaire de la Banque d'Angleterre ;
à Bonn, rapport économique officiel

ÉVÉNEMENTS EN FRANCE

● Jeudi 2 février : rencontre entre M. Mitterrand et M. Kohl.
● Samedi 4 février : choix de son candidat présidentiel par le Parti socialiste.

INDICATEURS

Allemagne : solide confiance, mais sans euphorie

La reprise de l'économie s'est renforcée. L'investissement et l'exportation en sont les moteurs tandis que l'inflation se ralentit

Après une hausse de 2,3 % du PIB l'an passé, la partie ouest de l'Allemagne devrait connaître un nouveau gain de 2,5 % en 1995. Les nouveaux Länder devraient, eux aussi, bénéficier du climat favorable, avec une croissance de 8 ou 9 %, de même ordre qu'en 1994. Au total, la croissance en Allemagne devrait atteindre 3 %. La confiance domine largement parmi les entrepreneurs comme parmi la population. Restent trois sujets d'interrogation. Les lourds impôts qui frappent le contribuable vont-ils casser ce climat favorable ou bien les Allemands vont-ils à nouveau tirer sur leur épargne ? Les salariés accepteront-ils, sous la menace du chômage, des hausses mesurées en 1995 comme depuis deux ans ? La Bundesbank va-t-elle s'orienter vers une hausse de ses taux directeurs ? La bonne tenue des prix à la consommation pourrait l'y encourager.

« *TOUT PORTE à la confiance mais pas à* l'euphorie. » Cette *conclusion de Rainer Veit, économiste* à la Deutsche Bank Research (DBR), dans le bulletin mensuel de la banque, résume l'appréciation portée sur la conjoncture allemande. La croissance s'est consolidée et l'inflation recule : les motifs de satisfaction sont nombreux.

Croissance solide : après une hausse de 2,3 % du PIB l'an passé, la partie ouest de l'Allemagne devrait connaître un nouveau gain de 2,5 % en 1995. Les nouveaux Länder devraient, eux aussi, bénéficier du climat avec une croissance de 8 ou 9 %, de même ordre qu'en 1994. Croissance solide mais somme toute assez lente à l'ouest. La raison principale vient des lourds impôts qui frappent les contribuables et qui freinent la consommation. Plate en 1993 (+ 0,2 %), celle-ci avait soutenu l'activité cette année-là. Maintenue en 1994 (+ 0,9 %), elle fut un moteur modeste de la reprise. Mais en 1995 elle devrait plafonner (+ 0,6 % d'après la DBR). Pour satisfaire leur appétit d'achat qui reste vif, les Allemands devront rogner encore leur taux d'épargne revenu de 15 % en 1991 à 12 %. Le faible niveau de ce taux est désormais un sujet d'inquiétude pour l'avenir.

Les impôts neufs levés (supplément solidarité de 7,5 % de l'impôt sur le revenu, taxes de l'assurance-dépendance) atteindront l'équivalent de 30 milliards de marks, soit 1,5 % du revenu disponible. Un prélèvement énorme que le mouvement de désépargne ne suffit pas à combler, car les salaires restent étroitement surveillés. Les négociations avec les syndicats pour les salaires de 1995 ne seront terminées qu'en avril, mais le chômage devrait pousser à la modération comme depuis deux ans (les économistes attendent un relèvement moyen de 3 %). La centrale syndicale DGB a d'ailleurs accepté de discuter d'un partage salaire-temps de travail dans le cadre des grandes messes ouvertes sur le thème de l'emploi par Helmut Kohl. Tous ces facteurs minoreront la consommation, qui ne devra sa relative bonne tenue qu'aux nouveaux emplois et aux revenus annexes des Allemands (placements ou... travail au noir).

Les moteurs de la croissance devraient se modifier. En 1994, elle provenait *grosso modo* de quatre origines : reconstitution de stocks, exportation, consommation et construction. En 1995, la croissance sera poussée essentiellement par l'investissement et par l'exportation. L'investissement en machines (+ 8 % ou + 10 %) sera « *soutenu* », selon les études de Merill Lynch, pour s'arrêter en 1996. La construction, qui avait permis le redémarrage en début de reprise (notamment dans les nouveaux Länder), se retourne. Le boom est fini.

L'Allemagne va surtout tirer profit de la bonne conjoncture des autres pays. Tirées par le regain continu de compétitivité de ses produits et en dépit du niveau élevé du mark, ses exportations devraient bondir de 8,6 % environ après déjà 7,4 % en 1994, d'après DBR.

L'une des questions en suspens est celle de la politique monétaire. Quand la Bundesbank changera-t-elle de direction, passant de la baisse à la hausse de ses taux directeurs ? La banque centrale est pour l'instant immobile. Facteur l'encourageant vers une nouvelle (petite) baisse : la bonne tenue des prix à la consommation (2,7 % de hausse en 1994 et 2,4 % en 1995), qui s'explique par la modération salariale, par des loyers enfin raisonnables et par des prix importés toujours complaisants. Mais aussi l'amélioration spectaculaire des comptes publics, qui rassurera les marchés. Dans l'autre sens, divers facteurs militent pour un virage monétaire. D'abord la solidité de la reprise qui rend superflue une nouvelle détente. Mais aussi les prix, dont certains pourraient connaître quelques tensions vers le milieu de l'année... Rien de grave, les taux à long terme devraient d'ailleurs être stables, au moins jusque-là. Mais la Bundesbank pourrait surprendre, dans un sens comme dans l'autre.

Eric Le Boucher

L'INVESTISSEMENT, MOTEUR DE LA CROISSANCE

	1993	1994				
	décembre	mai	juillet	septembre	novembre	décembre
Production manufacturière *	110,9	113,6	117,5	115,7	116,6	-
Construction *	132,3	132,6	132,7	132	143,9	-
Commandes manufacturières *	107,7	114,6	117,6	121,4	119,5	-
Commandes de biens d'équipements *	106,5	111	116,3	122,1	117,7	-
Indice IFOP **	−25	−4,3	2,2	10,3	19,4	19,5
Prix à la consommation ***	3,7 %	3 %	2,9 %	3 %	2,7 %	2,7 %
Masse monétaire (M3)	8,2 %	13,4 %	9,8 %	7,8 %	5,8 %	4,8 %

* 1985 = 100. ** Appréciation de leur situation par les entreprises interrogées par l'Institut IFO de Munich. *** Glissement annuel.

RÉGIONS

Communauté des États indépendants (CEI) : une inflation tenace

APRÈS trois ans de transition économique, la stabilité financière est encore loin d'être un fait acquis dans les Etats issus de l'URSS. A l'exception toutefois des pays baltes qui continuent de récolter les fruits d'une politique de rigueur sans concession : le ralentissement de l'inflation, spectaculaire en 1993, s'y est confirmé en 1994 (de 2 % à 3,5 % en moyenne par mois), la Lettonie faisant jeu égal avec la Pologne. Leurs monnaies, arrimées au dollar ou au deutschemark, montrent une fermeté remarquable.

Dans les Etats de la CEI, la lutte contre l'inflation a été moins efficace. Des points ont été marqués ici ou là, mais sans tendance durable. En Russie, le rythme mensuel de la hausse des prix a été ramené aux environs de 4 % à 5 % durant l'été, après avoir oscillé entre 13 % et 20 % en 1993. Une baisse qui couronnait les efforts des autorités (limitation du crédit, relèvement des taux de l'escompte, devenu, en février 1994, positif en termes réels et compression des dépenses budgétaires). Mais la confiance est absente, et les anticipations inflationnistes demeurent fortes : au dernier trimestre 1994, la hausse des prix retrouvait les niveaux de 1993, et le rouble était atteint de nouveaux accès de faiblesse, après un semestre de relative stabilité.

EMPRUNTS HYPOTHÉTIQUES

L'intervention militaire en Tchétchénie a fait grimper de quelques degrés les incertitudes sur l'avenir immédiat de la Russie, à telle enseigne que les investissements de portefeuilles étrangers, qui s'élevaient chaque mois depuis l'été à 500 millions de dollars en moyenne, sont brutalement tombés à moins de 100 millions en décembre et 20 millions en janvier. Une chose est sûre néanmoins : le coût des opérations militaires et celui de la reconstruction de l'économie tchétchène pèseront lourd sur le budget de 1995, dont le déficit devrait, en outre, être financé pour près des trois quarts par des emprunts extérieurs, désormais hypothétiques. Aussi doit-on s'attendre à une mise en veilleuse des objectifs concernant l'inflation.

Par contraste, l'Ukraine semblerait presque plus attractive. Sa banque centrale est d'ailleurs parvenue, en bloquant le crédit, à débarrasser le pays de l'hyperinflation qui, à son apogée en décembre 1993, s'était chiffrée à 90,8 %. Mais si l'indice des prix a enregistré une forte décélération à l'été 1994, il a connu une nouvelle envolée en octobre-novembre avec la reprise des aides à l'agriculture, la réduction des subventions aux prix des biens et services de première nécessité, le versement d'aides aux plus défavorisés et, surtout, le financement d'un déficit budgétaire qui se montait à 19,3 % du PIB à la fin du troisième trimestre. Mais il s'agit là d'un retard à l'allumage qui ne devrait pas entamer la détermination des dirigeants ukrainiens à poursuivre un programme de réformes encore tout neuf, avec ou sans aide occidentale.



Le sentiment d'urgence est également présent au Kazakhstan, où il a motivé un changement de gouvernement début octobre 1994, les nouveaux promus s'engageant à mettre enfin en application une thérapie de choc à la russe et à limiter la hausse des prix à 5 % par mois au premier trimestre 1995, contre 30 % environ en 1994. En revanche, en Biélorussie, l'immobilisme des équipes qui se sont succédé au pouvoir se solde par une véritable faillite économique : avec un taux d'inflation annuel de l'ordre de 2 600 %, ce pays se trouve aujourd'hui au point où en était l'Ukraine il y a un peu plus d'un an, mais sans présenter les mêmes prémices d'un retournement de tendance.

La situation varie tout autant entre les petits pays de la CEI. Certains, comme la Moldavie ou le Kirghizstan, ont avancé de quelques pas sur la voie de la stabilisation, mais sans que l'on puisse affirmer, du fait de leur grande vulnérabilité aux chocs extérieurs, qu'ils pourront réussir dans la durée. D'autres, comme les Etats de Transcaucasie, en proie à une très forte instabilité intérieure ou engagés dans des conflits armés, sont condamnés à laisser filer leurs indicateurs tant que l'ordre et la paix ne seront pas revenus.

Marie-Agnès Crosnier

★ Marie-Agnès Crosnier est économiste au *Courrier des pays de l'Est* (La Documentation française).

SECTEUR

Textile-habillement : le salut par l'exportation

SORTIE de crise ? Changement de ton, en tout cas. L'industrie européenne du textile et de l'habillement, qui estime avoir payé, ces dernières décennies, « *un prix élevé en termes de rentabilité et d'emplois* » dans le domaine des importations, parle désormais de « *renouveau* ».

Dans son mémorandum, Euratex, nouvelle organisation européenne de la profession, estime en effet que « *les conditions d'un renouveau seront remplies si, au cours des dix prochaines années, l'Organisation mondiale du commerce* (OMC) *est capable de créer de véritables conditions de concurrence loyale et d'assurer une ouverture réelle de tous les marchés mondiaux* ». Autrement dit, l'industrie européenne se dit prête à livrer la bataille de la grande exportation.

La charnière ? la conclusion du cycle de l'Uruguay et la fin de l'Accord multifibres (AMF). Avec ses frontières ouvertes et des marchés extérieurs fermés, l'industrie textile des Douze a été contrainte à une productivité maximale, mais aussi à l'abandon des types de production où le différentiel du coût de la main-d'œuvre était insurmontable. Les chiffres le montrent, avec un *déficit de la balance commerciale* de 85,4 milliards de francs, se décomposant en un excédent de 19,7 milliards pour le textile et en un « trou » de 105,1 milliards pour l'habillement. De ce long déclin, l'industrie européenne estime sortir amaigrie, mais forte, encore, de 120 000 entreprises, de 2,5 millions d'emplois directs, de 1 020 milliards de francs de chiffre d'affaires dont 15 % réalisés à l'exportation. « *La contribution du secteur* stricto sensu *sous forme de salaires, de cotisations sociales patronales et d'impôts liés à la production représente 12 % de la contribution de l'ensemble de l'industrie manufacturière à l'économie communautaire* », souligne le mémorandum. La branche textile-habillement européenne est à la *fois le premier importateur* et le premier exportateur mondial.

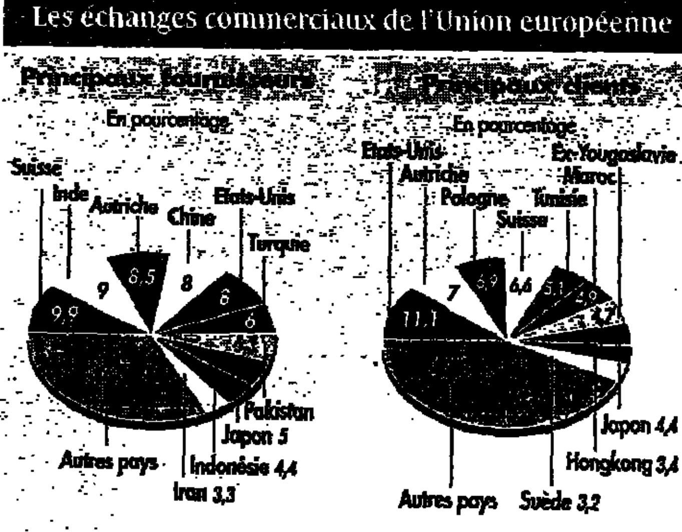
Des titres que l'industrie européenne ne désespère pas de conserver, même si Dominique Jacomet, président d'Euratex, évalue à 500 000 le nombre d'emplois que l'industrie devra encore sacrifier à l'ouverture des frontières d'ici à l'an 2 000. Pour réussir le pari de « l'export », la profession entend, en effet, poursuivre sa course à la productivité.

Priorité, donc, sera donnée à la formation et à la recherche-développement. Pour ce faire, la profession cherche ce qu'elle appelle désormais un « *partenariat* » avec les autorités publiques. « *Il ne s'agit pas de tendre la main,* explique Dominique Jacomet. *Nous voulons seulement obtenir un meilleur accès aux programmes communautaires.* » Sur les 78 milliards de francs annuels consacrés par Bruxelles à la formation, l'industrie du textile et de l'habillement n'en reçoit-elle pas que... 230 millions ?

Le pari semble jouable. Dans un secteur aussi difficile que l'habillement masculin (23,8 milliards de francs de chiffre d'affaires), avec un marché intérieur en si forte baisse (– 5,5 %) qu'il a fait reculer les importations (– 1,2 %), les industriels n'ont été tirés que par l'exportation.

Quant à l'industrie du prêt-à-porter féminin (29,3 milliards de francs de chiffre d'affaires), frappée elle aussi par un marché hexagonal en recul (– 3,1 %), elle a retrouvé une balance commerciale positive, les importations augmentant nettement moins (+ 4,4 %) que les exportations (+ 9,6 %). Celles-ci ont atteint 9,1 milliards de francs grâce au Japon (+ 27,9 %), à Hongkong (+ 73,6 %), à Taïwan (+ 73,5 %) et à la Corée du Sud (+ 137,8 %). Peu l'auraient prédit.

Pierre-Angel Gay



Source : CITH

ENTREPRISE

GPI : retour aux profits annoncé

DEPUIS qu'André Descottes, ancien PDG d'Andrélux, l'un des leaders de la maroquinerie de luxe, cédée depuis au groupe LVMH, a pris entre ses mains le destin de la société Gérard Pasquier International (GPI), le groupe vit une révolution. A la veille de son premier défilé, le président a redéfini les grands axes stratégiques pour les années à venir, qui devraient permettre un retour à l'équilibre. En 1994, le chiffre d'affaires du groupe GPI devrait s'établir aux environs de 150 millions de francs, pour un résultat net en perte de l'ordre de 15 à 16 millions de francs.

Après avoir vu son chiffre d'affaires divisé par près de deux en cinq ans et son actif net revenir à 41 millions de francs à fin 1994, la nouvelle direction du groupe met en place une stratégie qui devrait permettre un retour aux profits en 1996. Au niveau de la production, les coûts de main-d'œuvre devraient diminuer grâce à un accroissement des délocalisations vers le Portugal, la République tchèque et la Hongrie. Cette amélioriation de la productivité va permettre à Gérard Pasquier International d'accroître de 90 francs (soit 50 %) les coûts matière et d'offrir à la clientèle des produits de meilleure qualité, tout en conservant un prix compétitif. La collection hiver 1995 a été rajeunie et ciblée sur les femmes actives de quarante ans. Le nombre de modèles devrait diminuer de 270 aujourd'hui à environ 200 pour les collections 1996, ce qui permettra des gains significatifs sur la conception et sur la gestion des stocks.

Le groupe a renouvelé la moitié de son équipe commerciale pour tenter de redynamiser son réseau, notamment par la prospection auprès de revendeurs multimarques, l'objectif étant de mettre en place environ trente boutiques sur le nouveau concept de « concessionnaire affilié » (renforcement du suivi commercial, nouveau design pour les boutiques, amélioration du suivi des stocks...). Une nouvelle griffe, plus moderne et surtout plus « chic », accompagne ces changements.

Le groupe semble enfin avoir pris conscience des causes de ses mauvaises performances des années passées et réagit avec vigueur. Toutes les mesures prises sont autant de révolutions qui devraient lui permettre de stopper l'hémorragie et de retrouver des profits dès 1996. Mais il faut encore attendre l'accueil qui sera réservé à ces bouleversements par la clientèle.

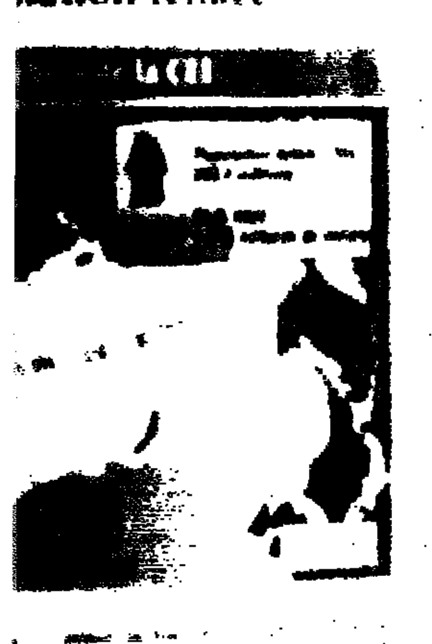
Emmanuel Perrin

★ Emmanuel Perrin est président et directeur de la recherche de Continental Partners.



mais sans euphorie

MOTEUR DE LA CROISSANCE



La RATP vise l'équilibre d'exploitation en 1997

La Régie des transports parisiens veut augmenter ses tarifs de trois points au-dessus de l'inflation et réduire la part de la contribution de l'Etat

Faute de réforme des transports parisiens et de l'ensemble de l'Ile-de-France, la direction de la RATP vient de boucler son projet de plan d'entreprise pour la période 1995-1997. L'objectif visé consiste à relancer le trafic, qui baisse depuis 1990, à lancer des formules d'abonnement plus attractives et à réduire le volume des aides de l'Etat. La Régie compte augmenter ses recettes directes de 1 milliard de francs en 1997 par une progression du trafic de 1 % par an, par une hausse des tarifs de trois points supérieure à l'inflation et par une diminution de la fraude. Une partie de l'augmentation du prix du billet vise à réduire la part du contribuable dans le financement de l'entreprise.

A DÉFAUT de contrat de plan, la Régie s'est dotée d'un projet d'entreprise sur trois ans. La réforme des transports publics en Ile-de-France, qui visait à déléguer à la région et aux départements l'exploitation des transports, devait déboucher sur un contrat tripartite entre l'Etat, la Régie et la région. *A défaut de contractualisation*, Jean-Paul Bailly, nommé à la tête de la RATP en juin 1994, a présenté à son conseil d'administration, vendredi 27 janvier, un plan d'entreprise sur trois ans.

L'objectif central repose sur la reconquête d'une clientèle payante. Malgré une augmentation de l'offre, le trafic stagne depuis quatre ans, avec une situation disparate suivant les réseaux. Le métro a connu, depuis 1990, une baisse de l'ordre de 5 %. Le RER a enrayé la chute du trafic en 1994. Le bus, après une augmentation de 2 % en 1993, stagne. A cela s'ajoute un taux de fraude croissant, de l'ordre de 7 % sur le métro, de 9 % sur le RER et qui s'envole à 16 % dans les bus. Résultat, les recettes reculent régulièrement depuis quatre ans.

Pour reconquérir sa clientèle, la *RATP doit mettre en place une vé*ritable politique de vente. Elle devra fidéliser ses clients, au premier rang desquels ses abonnés. Dans cette perspective, elle compte lancer *« une gamme de titres d'abonnement plus attractive »* et offrir des avantages supplémentaires. Mais ses efforts vont également porter sur des clientèles encore mal explorées, et jugées prometteuses, à savoir les jeunes, les personnes âgées, les visiteurs, les personnes à mobilité réduite ou les entreprises. En 1997, la RATP table sur une augmentation des recettes directes (8,2 milliards prévus en 1995) de 1 milliard de francs, grâce à une croissance annuelle du trafic de 1 % pendant trois ans, une réduction de la fraude du même ordre, une hausse des tarifs de 3 % par an, au-dessus de l'inflation. Ce « rattrapage », qui s'applique depuis 1990, vise à amener progressivement la part de l'usager à environ 50 % du prix du billet.

Enfin, la RATP veut réduire la contribution payée par l'Etat à travers l'« indemnité compensatrice ». Depuis 1990, les dotations ont augmenté de l'ordre de 9 %. En 1997, les recettes commerciales devront excéder les dépenses de fonctionnement avec des concours publics qui auront baissé en francs constants, prévoit le plan d'entreprise. Une partie des augmentations de tarifs sera attribuée *« à la réduction de la participation du contribuable »*, ce qui suppose que les charges de fonctionnement de la RATP soient pratiquement stables (en francs et à périmètres constants) par rapport à 1995.

Martine Laronche

Danone cherche à investir dans les plats cuisinés

ANTOINE RIBOUD, PDG de Danone, s'intéresse aux plats cuisinés et à l'Europe du Nord. Après la disparition d'Yves Dumon, directeur général de la stratégie pour les plats cuisinés, victime avec son frère Bernard, président de Saint Louis, d'un accident d'avion le 20 janvier, il réaffirme sa volonté de s'étendre dans ce secteur. *« Les plats cuisinés font partie de notre stratégie mondiale »*, explique Antoine Riboud ; *« nous cherchons à nous développer par acquisitions externes. Yves Dumon était en charge du développement de cette activité et étudiait des acquisitions, particulièrement dans l'Europe du Nord »*, révèle le PDG de Danone. L'opération permettrait de rééquilibrer géographiquement l'activité du groupe dans les plats cuisinés, particulièrement celle de sa filiale à 65,5 % Panzalim (société dont le solde du capital est détenu par Saint Louis, qui devrait céder sa participation à Danone en 1996), qui n'est implantée qu'en France, en Espagne et en Italie.

En revanche, une acquisition majeure aux Etats-Unis est exclue. *« Les Etats-Unis ne font pas partie de nos priorités »*, explique Antoine Riboud. Car pour prendre pied aux Etats-Unis les sommes à mettre sur la table sont considérables. Le président de Danone n'envisage pas de céder une branche d'activité pour réaliser une acquisition. *« Rien n'est jamais impensable. Mais Danone dégage un cash-flow de 7 milliards de francs, grâce notamment à ses activités dans la bière et le verre. Nous pouvons donc financer nos acquisitions sans rien céder. »*

Ar. L.

■ **LA BOURSE DE TOKYO qui a progressé lundi 30 janvier de 3,58 % a pratiquement retrouvé ses niveaux d'avant la chute du 23 janvier liée au séisme de Kobé.**

■ **LE FRANC évoluait encore faiblement face au deutschemark lundi matin.. La monnaie allemande s'échangeait à 3,4696 francs contre 3,4705 francs vendredi soir.**

■ **LE DOLLAR restait faible lundi à Tokyo où il cotait 99,18 yens contre 99,35 yens vendredi lors des dernières transactions sous l'effet d'ajustements des positions.**

■ **LES MARCHÉS DE TAUX anticipent une hausse d'au moins 50 points de base lors de la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale.**

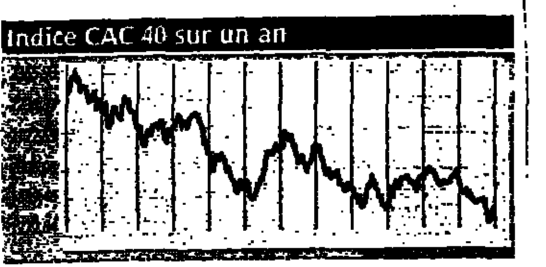
■ **LA BOURSE DE PARIS a entamé la séance du lundi 30 janvier sur une hausse de 0,13 % de l'indice CAC 40 qui s'établissait à 1 816,51 points. Il avait perdu 0,67 % vendredi.**

LES PLACES BOURSIÈRES

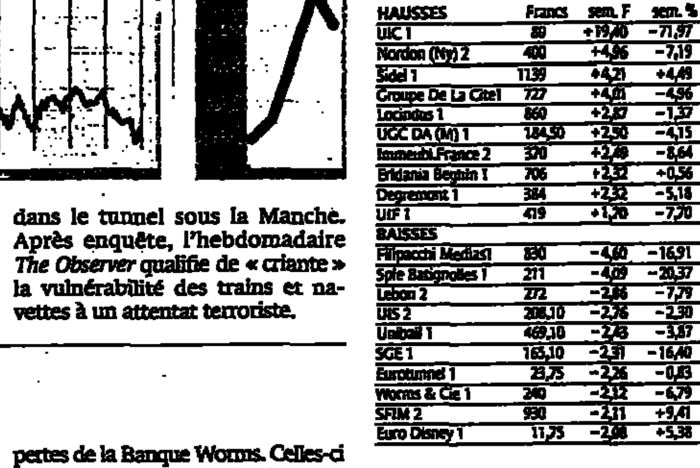
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris indécis


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40/5 jours



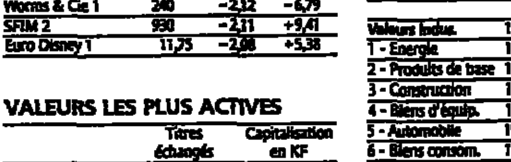
La première séance de la semaine a débuté sous le signe de l'indécision à la Bourse de Paris où les valeurs françaises évoluaient autour du point d'équilibre dans une fourchette très étroite. En légère hausse de 0,1 % au début des transactions, l'indice fléchissait par la suite s'inscrivant une heure plus tard en repli de 0,11 %. Aux alentours de 12 h 30, l'indice CAC 40 était de nouveau orienté à la hausse, s'appréciant de 0,07 % à 1 815,32 points. Les transactions avoisinaient 800 millions de francs sur le marché à règlement mensuel.

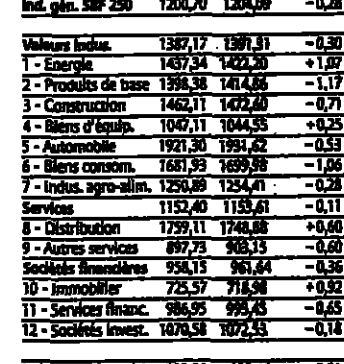
L'indécision du marché n'était pas une surprise selon un boursier qui estimait que « le marché des actions devrait rester assez calme durant les premiers jours de la semaine avant la réunion de la Réserve fédérale américaine qui pourrait décider d'un relèvement des taux directeurs outre-Atlantique ». Les échanges continuaient à être importants lundi sur Elf Aquitaine, le titre cédant 0,47 %. En nette baisse, on notait Eurotunnel, le titre perdant 2,3 % avec 2,1 millions de titres échangés. Cette valeur était pénalisée après les inquiétudes liées à la sécurité dans le tunnel sous la Manche. Après enquête, l'hebdomadaire *The Observer* qualifie de « criante » la vulnérabilité des trains et navettes à un attentat terroriste.

UAP, valeur du jour

L'UAP a terminé vendredi en net recul de 3,9 % à 125,20 francs dans *un volume étoffé de 405 000 titres.* Depuis sa privatisation, le groupe d'assurances a perdu 17,6 % sur son cours d'OPV, qui était, de 152 francs. Si le groupe de Jacques Friedmann poursuit son développement stratégique, engagé par Jean Peyrelevade, en consolidant ses participations extérieures, il doit toujours faire face notamment à l'obligation de constituer de fortes provisions liées aux pertes de la Banque Worms. Celles-ci conduiraient à un bénéfice inférieur *à celui de 1994.*

UAP sur 10 jours





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	clôture Francs	Variation sem. F	Variation sem. %
UIC 1	80	+19,40	−71,97
Nordon (Ny) 2	400	+4,96	−7,19
Sidel 1	1139	+4,21	+4,49
Groupe De La Cite1	727	+4,01	−4,96
Locindus 1	860	+2,87	−1,37
UGC DA (M) 1	184,50	+2,50	−4,15
Immobil.France 2	370	+2,49	−8,64
Bridania Beghin 1	706	+2,32	+0,56
Degremont 1	384	+2,32	−5,18
UIF 1	419	+1,70	−7,70
BAISSES			
Filipacchi Medias1	830	−4,60	−16,91
Spie Batignolles 1	211	−4,09	−20,37
Lebon 2	272	−2,86	−7,79
UIS 2	208,10	−2,76	−2,30
Unibail 1	469,10	−2,43	−3,87
SGE 1	165,10	−2,31	−16,40
Eurotunnel 1	23,75	−2,26	−0,83
Worms & Cie 1	240	−2,12	−6,79
SFIM 2	930	−2,11	+9,41
Euro Disney 1	11,75	−2,08	+5,38

VALEURS LES PLUS ACTIVES

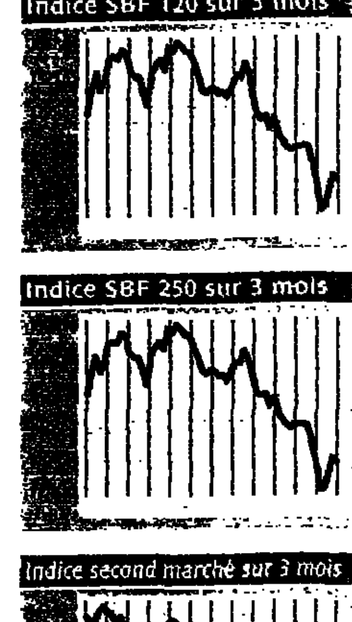
	Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	183620	70783070,80
Ugine S.A 1	132075	53387611
Eurotunnel 1	2140450	50594420
LVMH Moet Vuitton1	39010	32418850
Euro RSCG W.W 1	61710	30977920
Peugeot 1	40350	28304925
Total 1	76070	22704954,80
UAP 1	157750	19645379
Paribas 1	53313	17599232,30
AGF-Ass.Gen.France	93310	16789565

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES	Clôture Francs	Variation semaine F	Variation semaine %
Gel 2000 2	104	+9,47	+43,84
Naf-Naf 1#	204	+4,08	−2,85
Sediver 2 #	235	+3,98	+6,81
Infogrames Enter.#	424	+3,67	+7,75
Mecelec 2 (Ly)	120	+3,27	−11,11
BAISSES			
Tasq	14,70	−18,33	+10,52
Elysee Inv. 1	32	−5,88	−8,57
Giravions Dorand	16	−5,60	−7,24
Algle 2	242,40	−4,94	−4,94
Gautier France 2#	330,20	−4,84	−8,27

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	27/01	26/01	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1238,56	1243,16	−0,37
Ind. gén. SBF 250	1200,70	1204,09	−0,28
Valeurs Indus.	1387,17	1391,31	−0,30
1 - Energie	1437,34	1422,20	+1,07
2 - Produits de base	1398,38	1414,86	−1,17
3 - Construction	1462,11	1472,60	−0,71
4 - Biens d'équip.	1047,11	1044,55	+0,25
5 - Automobile	1921,30	1931,62	−0,53
6 - Biens consom.	1681,93	1699,98	−1,06
7 - Indus. agro-alim.	1250,89	1254,41	−0,28
Services	1152,40	1153,61	−0,11
8 - Distribution	1759,11	1748,88	+0,60
9 - Autres services	897,73	903,15	−0,60
Sociétés financières	958,15	961,64	−0,36
10 - Immobilier	725,57	718,98	+0,92
11 - Services financ.	986,95	993,45	−0,65
12 - Sociétés invest.	1070,58	1072,53	−0,18
Ind. Second Marché	235,96	235,46	+0,21


Indice SBF 120 sur 3 mois


Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Nouvelle et forte hausse à Tokyo

Un important courant acheteur sur les valeurs de l'immobilier, du bâtiment et de la banque a permis à l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo de continuer à gagner du terrain. En clôture, lundi 30 janvier, les valeurs nipponnes ont progressé de 648,53 points, à 18 752,88 points, soit un gain de 3,58 %. Selon les observateurs, le marché a tiré parti de l'annonce, vendredi, par Sumitomo Bank d'une perte liée à des provisions pour créances irrécouvrables, mesure que le marché a jugée favorable à long terme.

Par ailleurs, de nombreux opérateurs semblent avoir compensé les pertes accusées lors de la chute du 23 janvier, dues aux inquiétudes suscitées par les conséquences du tremblement de terre de Kobé sur l'économie japonaise. L'indice est ainsi pratiquement revenu à son niveau d'avant lundi dernier. Les autres places asiatiques ont également terminé sur des gains sensibles : Singapour a fini en hausse de 2,37 %, et Hongkong, qui a clôturé à la mi-journée en raison du Nouvel An lunaire, a gagné 0,67 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 27/01	Cours au 26/01	var. en %
Paris CAC 40	1814,130	1826,280	−0,67
New-York/DJ indus.	3856,980	3870,440	−0,35
Tokyo/Nikkei	18104,400	18070,800	+0,19
Londres/FT100	3022,200	3007,300	+0,49
Francfort/Dax 30	2031,700	2030,690	+0,05
Frankfort/Commer.	759,270	762,310	−0,40
Bruxelles/Bel 20	1533,050	1528,540	+0,29
Bruxelles/Général	1359,480	1355,480	+0,29
Milan/MIB 30	15457	15471	−0,09
Amsterdam/Gé. Cbs	277,900	276,400	+0,54
Madrid/Ibex 35	282,470	282,100	+0,13
Stockholm/Affarsal	1160,820	1157,210	+0,31
Londres FT30	2283,700	2271,900	+0,52
Hong Kong/Hang S.	7297,120	7310,530	−0,18
Singapour/Strait t	2035	2000,900	+1,68

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

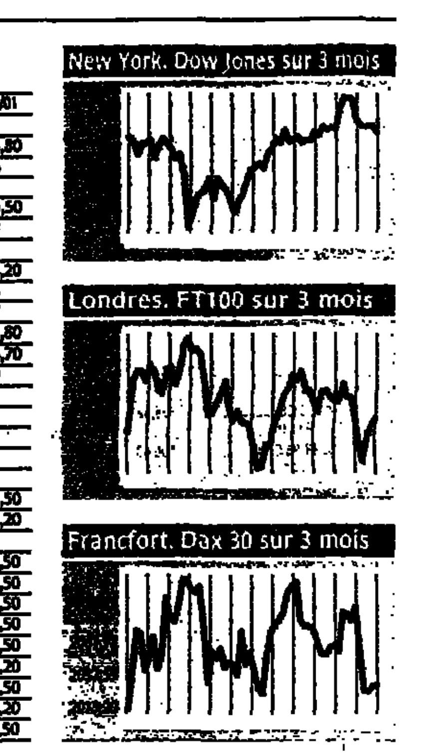
	27/01	26/01
Alcoa	81	84,50
American Express	30,25	29,87
Allied Signal	35,62	36
AT & T	49,87	49,87
Bethlehem	16,37	16,75
Boeing Co	45,75	45,75
Caterpillar Inc.	52,62	53,75
Chevron Corp.	46,25	46,50
Coca-Cola Co	52,25	51,75
Disney Corp.	50,25	47,25
Du Pont Nemours&Co	54,50	56
Eastman Kodak Co	48,87	48,87
Exxon Corp.	62,50	63,25
Gén. Motors Corp.H	38,25	38
Gén. Electric Co.	50,50	51
Goodyear T & Rubbe	35,75	36,87
IBM	72,50	72,37
Intl Paper	73,25	75,50
J.P. Morgan Co	61,87	61,37
Mc Don Dougl	50,50	48,87
Merck & Co.Inc.	38,75	38,62
Minnesota Mng.&Mfg	51,75	52,62
Philip Moris	60,62	59
Procter & Gamble C	64,75	63
Sears Roebuck & Co	45,37	44,87
Texaco	61,50	62
Union Carb.	26,25	27,62
Utd Technol	65	65,37
Westingh. Electric	13,87	13,75
Woolworth	15,62	15,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	27/01	26/01
Allied Lyons	5,15	5,10
Barclays Bank	5,82	5,82
B.A.T. industries	4,49	4,51
British Aerospace	4,68	4,71
British Airways	3,73	3,68
British Gas	3,05	2,98
British Petroleum	4,13	4,10
British Telecom	4,04	3,99
B.T.R.	3,04	3,04
Cadbury Schweppes	4,21	4,21
Eurotunnel	2,94	3,04
Glaxo	6,17	6,15
Grand Metropolitan	3,68	3,65
Guinness	4,21	4,13
Hanson Plc	2,32	2,32
Great Ic	5,15	5,17
H.S.B.C.	6,19	6,13
Impérial Chemical	7,62	7,51
Lloyds Bank	5,51	5,53
Marks and Spencer	3,78	3,75
National Westminst	4,91	4,92
Peninsular Orienta	5,66	5,64
Reuters	4,38	4,39
Saatchi and Saatch	1,09	1,09
Shell Transport	7,19	7,12
Smithkline Beecham	4,50	4,48
Tate and Lyle	4,28	4,23
Univeler Ltd	11,64	11,40
Wellcome	9,98	9,86
Zeneca	8,85	8,84

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	27/01	26/01
Allianz Holding N	2330	2341
Basf AG	324,90	323,80
Bayer AG	357,50	356
Bay hyp&Wechselbk	379,50	375
Bayer Vereinsbank	415	415,50
BMW	733	728
Commerzbank	319	318
Continental AG	222	223,20
Daimler-Benz AG	703,50	705
Degussa	445	437
Deutsche Babcock A	187	191,80
Deutsche Bank AG	690,50	694,70
Dresdner BK AG FR	388,50	389
Henkel VZ	538,50	535
Hoechst AG	330,70	328
Karstadt AG	544	531
Kaufhof Holding	449	439
Linde AG	900	898
DT. Lufthansa AG	191,40	191,50
Man AG	408,50	409,20
Mannesmann AG	415,80	414
Mettallges AG	133	132,50
Preussag AG	454,80	452,50
Rwe	416,20	415,50
Schering AG	1075	1064,50
Siemens AG	657	653,50
Thyssen	293,50	294,20
Veba AG	508,50	514,50
Viag	487,60	489,20
Wellag AG	990	992,50


New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

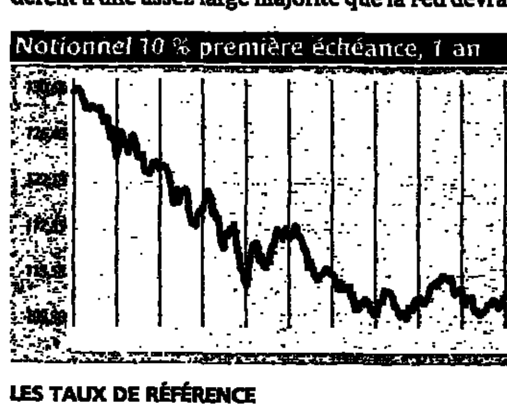
Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

En attendant la Fed

Les incertitudes sur l'approbation par le Congrès de l'aide américaine de 40 milliards de dollars au Mexique, et sur l'issue de la réunion du conseil de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) les mardi 31 janvier et mercredi 1er février pesaient, lundi 30 janvier, sur les marchés de taux. L'attentisme était de rigueur alors que les analystes considèrent à une assez large majorité que la Fed devrait procéder à un nouveau relèvement des fonds fédéraux de 0,50 %. Les marchés obligataires pourraient alors en profiter. Mais ils devraient rester prudents avant la publication vendredi des chiffres du chômage américain en janvier. En attendant, sur le Matif, l'échéance mars du notionnel a ouvert lundi 30 janvier en légère hausse de 10 centimes à 111,52.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France Jour le jour	5,25
Pibor 3 mois	6
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,73
Fed Funds	5,44
Eurodollar 3 mois	93,32
Bund 6,75 % 2004	7,43
Allemagne Jour le jour	4,75
Euro DM 3 mois	94,80
Gilt 6,75 % 10/2004	8,67
Royaume-Uni Jour le jour	4,75

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 27/01	Taux au 26/01	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,65	7,68	100,67
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,81	7,94	100,85
Fonds d'État 7 à 10 ans	8,07	8,15	100,94
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,15	8,25	101,31
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,45	8,54	101,79
Obligations françaises	8,30	8,40	100,74
Fonds d'État à TME	−0,77	−0,79	100,26
Fonds d'État à TRE	−0,61	−0,54	100,05
Obligat. franç. à TME	−0,40	−0,65	99,61
Obligat. franç. à P3R	+0,16	+0,16	100,10

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

	27/01	26/01
Jour le jour	5,37	—
1 mois	5,36	5,48
3 mois	5,56	5,68
6 mois	5,94	6,06
1 an	6,48	6,60
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,56	—
2 mois	5,62	—
3 mois	5,75	—
6 mois	6,12	—
9 mois	6,43	—
1 an	6,67	—
PIBOR ÉCU		
Pibor Ecu 3 mois	6,12	—
Pibor Ecu 6 mois	6,50	—
Pibor Ecu 12 mois	7,06	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	137744	111,40	111,68	111,20	111,42
Juin 95	2714	110,62	110,74	110,38	110,58
Sept. 95	165	109,90	110	109,70	109,90
Déc. 95	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	26392	93,79	93,91	93,78	93,80
Juin 95	18175	93,36	93,45	93,35	93,36
Sept. 95	6618	93,05	93,15	93,02	93,05
Déc. 95	3230	92,76	92,84	92,74	92,76
ECU LONG TERME					
Mars 95	3983	81,42	81,66	81,18	81,42
Juin 95	—	—	—	—	81,16

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Janvier 95	29894	1811	1833	1808	1811
Février 95	14196	1818,50	1842	1816	1819,50
Mars 95	497	1825,50	1846	1825,50	1827
Juin 95	—	1846,50	1846,50	1846,50	1807,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,2595 | US/DM ↘ 1,5090 | US/¥ ↘ 97,2500 | DM/F ↗ 3,4678 | £/F ↘ 8,3450

Léger redressement du franc

Après avoir atteint 3,4715 francs pour 1 mark vendredi sur les marchés asiatiques, son niveau le plus faible depuis quinze mois, le franc avait regagné quelques fractions durant la journée, mais était resté faible sur les marchés américains à plus de 3,47 pour 1 deutschemark. Lundi 30 janvier, le franc se reprenait un peu sur les places asiatiques à 3,5694 pour 1 deutschemark. Depuis la fin de la semaine dernière, le franc fait clairement les frais de l'ouverture de la campagne électorale et reste sensible à toutes les rumeurs. Le dollar restait faible lundi 30 janvier à Tokyo, où il cotait 99,18 yens contre 99,35 yens vendredi.

	30/01	27/01
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 27/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	346,7800	333	357
Ecu	6,5535	—	—
Etats Unis (1 usd)	5,2595	4,9500	5,5500
Belgique (100 F)	16,8170	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	309,4200	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2750	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	87,8300	83	93
Irlande (1 iep)	8,2545	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,3450	7,9000	8,7500
Grèce (100 drach.)	2,2250	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,4300	66	76
Suisse (100 F)	412,0300	398	422
Norvège (100 k)	79,1800	74	83
Autriche (100 sch)	49,2920	47,5000	50,6000
Espagne (100 pes.)	3,9860	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,3550	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7157	3,4000	4
Japon (100 yens)	5,2860	5,1000	5,4500

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,25	5,25	5,24	5,25
Yen (100)	5,28	5,28	5,29	5,30
Deutschemark	3,46	3,46	3,46	3,47
Franc Suisse	4,11	4,12	4,12	4,12
Lire ital. (1000)	3,32	3,32	3,32	3,32
Livre sterling	8,36	8,37	8,36	8,36
Peseta (100)	4,03	4,03	4,03	4,03
Franc Belge	16,80	16,81	16,80	16,82
Dollar Canadien	3,70	3,70	3,69	3,70
Florin Pays-Bas	3,09	3,09	3,09	3,09

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,42	5,56	5,93
Eurodollar	5,90	6,18	6,56
Eurolivre	6,31	6,68	7,06
Eurodeutschemark	4,81	4,93	5,12

L'OR

	cours 27/01	cours 26/01
Or fin (k. barre)	64100	64000
Or fin (en lingot)	63700	64350
Once d'Or Londres	380,50	380
Pièce française(20f)	364	370
Pièce suisse (20f)	371	373
Pièce Union lat(20f)	371	370
Pièce 20 dollars us	2520	2505
Pièce 10 dollars us	1260	1260
Pièce 50 pesos mex.	2370	2380

LE PÉTROLE

	cours 27/01	cours 26/01
WTI (New York)	16,35	16,43
Brent (Londres)	16,38	16,66
Crude Oil (New York)	17,94	18,23

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	27/01	26/01
Dow-Jones comptant	191,93	190,61
Dow-Jones à terme	255,13	254,92
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	3009
Cuivre à 3 mois	—	2998
Aluminium comptant	—	2107
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	6300
Étain comptant	—	6380
Étain à 3 mois	—	1166
Zinc comptant	—	1199
Zinc à 3 mois	—	10085
Nickel comptant	—	10085

MÉTAUX (New York)		
Argent à terme	4,79	4,71
Platine à terme	405,50	405,50
Palladium	160,50	159,85
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,20	1,21
Maïs (Chicago)	2,32	2,32
Grain. soja (Chicago)	5,50	5,50
Tourt. soja (Chicago)	159,90	159,90
P. de terre (Londres)	—	250
Orge (Londres)	104,40	104,65
Carc. porc (Chicago)	0,44	0,44
SOFTS		
Cacao (New York)	1460	1438
Café (Londres)	2855	2795
Sucre blanc (Paris)	1745,99	2101,85
Sucre roux (Paris)	401	400,20
Coton (New York)	0,93	0,93
Jus d'orange (NY)	1,01	1,03





RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 30 JANVIER
Liquidation : 21 février
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,11 %
CAC 40 : 1812,12

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	6240	6250	+ 0,16	[illegible]
B.N.P. (T.P.)	1015	1003	− 1,18	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	910	910	—	− 5,20
Renault (T.P.)	1811	1820	+ 0,50	− 0,54
Rhone Poulenc(T.P)	1990	1965	− 1,26	+ 0,71
Saint Gobain(T.P.)	1140	1140	—	− 0,86
Thomson S.A (T.P)	1080	1060	− 1,85	− 0,93
Accor 1	548	544	− 0,73	− 6,20
Air Liquide 1	726	725	− 0,14	+ 1,54
Alcatel Alsthom 1	461,80	460,20	− 0,35	+ 0,92
Alcatel Cable 1	425,70	422,10	− 0,85	− 3,89
Alspi 1	338	337	− 0,30	− 12,01
AGF-Ass.Gen.France	180,70	180	− 0,39	− 15,09
Axa 1	209,20	211,50	+ 1,10	− 14,51
Bail Invest. 1	813	822	+ 1,11	− 10,16
Bancaire (Cie) 1	469,80	461,60	− 1,75	− 10,36
Bque Colbert C2#	95	95	—	− 11,62
Bazar Hot. Ville 2	522	515	− 1,34	− 9,64
Berger (M) 2	1430	—	—	—
BIC 1	668	661	− 1,05	− 1,49
Comptoir Moder. 1	1304	1313	+ 0,69	[illegible]
CPR Paris.Reesc. 1	326	330	+ 1,23	− 7,48
Cred.Fon.France 1	698	693	− 0,72	[illegible]
Credit Local Fce 1	382	382,40	+ 0,10	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	368,40	361	− 2,01	[illegible]
Credit National 1	350	348,90	− 0,31	[illegible]
CS(ex.CSEE) 1	331,30	326,50	− 1,45	[illegible]
Damart 1	4850	4800	− 1,03	[illegible]
Danone 1	723	721	− 0,28	[illegible]
Dassault-Aviation 1	430	425	− 1,16	[illegible]
Dassault Electro 1	391	395	+ 1,02	[illegible]
De Dietrich 1	2750	2710	− 1,45	[illegible]
Degremont 1	375,30	384	+ 2,32	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal/Li 2	81,75	81,50	− 0,31	[illegible]
DMC (Dollfus Mi) 1	280,10	280	− 0,04	[illegible]
Docks France 1	689	695	+ 0,87	[illegible]
Dynaction 1	123,90	124,50	+ 0,48	[illegible]
Eaux (Cie Des) 1	480	479,60	− 0,08	[illegible]
E.B.F 1	910	917	+ 0,77	[illegible]
Ecco 1	587	585	− 0,34	[illegible]
Eiffage 1	790	787	− 0,38	[illegible]
Elf Aquitaine 1	386,20	385,40	− 0,21	[illegible]
Eridania Beghin 1	690	706	+ 2,32	[illegible]
Essilor Intl 1	717	714	− 0,42	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	487	491	+ 0,82	[illegible]
Esso 1	660	658	− 0,30	[illegible]
Eurafrance 1	1555	1557	+ 0,13	[illegible]
Euro Disney 1	12	11,75	− 2,08	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	500	502	+ 0,40	[illegible]
Europe 1 - 1	1330	1312	− 1,35	[illegible]
Eurotunnel 1	24,30	23,75	− 2,26	[illegible]
Filipacchi Medias 1	870	830	− 4,60	[illegible]
Finextel 1	88,90	88	− 1,01	[illegible]
Fives-Lille 1	447	450	+ 0,67	[illegible]
Fromageries Bel 1	4339	4375	+ 0,83	[illegible]
Galeries Lafayet. 1	2098	—	—	[illegible]
GAN 1	200	200	—	[illegible]
CGIP 1	989	971	− 1,82	− 17
Chargeurs 1	1143	1135	− 0,70	− 2,65
Christian Dior 1	410	403	− 1,71	− 3,58
Ciments Fr.Priv.B1	229,20	232,90	+ 1,61	+ 1,26
Clarins 1	390	386,90	− 0,79	− 11,26
Club Mediterranee 1	408	410	+ 0,49	− 8,27
Coflexip	266	264	− 0,75	+ 5,17
Colas 1	919	928	+ 0,98	+ 5,38
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	[illegible]
Labinal 1	745	751	+ 0,81	+ 10,44
Lafarge Coppee 1	365,50	366,20	+ 0,19	− 3,63
Lagardere (MMB) 1	118,50	117,80	− 0,59	− 5
Lapeyre C1	268	269,40	+ 0,52	+ 0,14
Lebon 2	280	272	− 2,86	− 7,79
Legrand 1	6360	6330	− 0,47	− 2,31
Legrand ADP 1	4291	4311	+ 0,47	− 2,13
Legris indust. 1	320,10	321	+ 0,28	− 2,28
Locindus 1	836	860	+ 2,87	− 1,37

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
Unilever 1	618	622	+ 0,65	− 1,26
Unit.Technologie 1	343	339,70	− 0,96	+ 1,40
Vaal Reefs 1	411	390	− 5,11	− 27,88
Volkswagen A.G 1	1408	[illegible]	—	—
Volvo (act.B) 1	99	101,90	+ 2,93	− 2,01
Western Deep 1	158,10	[illegible]	− 0,82	− 28,72
Yamanouchi 1	105,10	108,70	+ 4,38	+ 0,64
Zambia Copper 1	3,74	3,76	+ 0,53	− 6,93

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 30 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,85	2,145
CEPME 8,5% 88 CA	102,06	4,960
CEPME 9% 89 CA#	103,51	4,044
CEPME 9% 92-06 TSR	—	5,405
CFD 9,7% 90 CB	108,32	9,541
CFD 8,6% 92 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,40	2,740
CFF 9% 88-97 CA#	102,97	7,938
CFF 10,25% 90 CB#	110,10	9,014
CLF 8,9% 88 CA#	103,73	6,028 o
CLF 9%88-93/98 CA#	103,65	8,951
CNA 9% 4/92 CB	—	6,823 d
CRH 8,6%92-93-94CB	101,80	5,066
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,50	7,208
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,80	8,223 o
EDF 8,6% 92 CA#	102,60	6,974
Em.Etat10,26%86CA	103,65	9,108
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,04	3,255
Finansder 9%91CB#	103,45	1,603 o
Finansd.8,6%92 #CB	103,30	8,071
Floral9,75% 90 CA#	107	5,075
OAT 8,70%5/95 CA#	100,88	9,959
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,86	[illegible]
OAT 8,50% 6/97CA #	102,72	5,160
OAT 9,90%12/97 CA#	106,05	[illegible] d
OAT 88-98 TME CA	100,50	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	98,99	2,222 d
OAT 9,50%88-98 CA#	105,50	6,700
OAT TMB 01/99 CA	99,35	0,081
OAT 8,125% 99 CA#	101,53	5,565
OAT 8,50%90/00 CA#	103,30	7,173 o
OAT 9/00 TRA CA	102	2,874
OAT 10% 5/00 CA#	109,05	6,795
OAT 01 TME CA	99,40	0,104
OAT 8,5%11/02 CA #	102,80	1,537
OAT 8,50% 19 CA #	100,60	2,258
OAT 8,50%92-23 CA#	100,60	6,521
PTT 11,2% 85 CB#	103,50	1,885 o
SNCF 8,8% 87-94CA	103	8,728
Lyon.Eaux 6,5%90CV	810	

ACTIONS: Arbel 2; Bains C.Monaco 2; B.N.P.Intercont.2; Bidermann Intl.; B T P (la cie) 2; Cambodge; Carbone Lorraine 2; CBC 1; Centenaire Blanzy; Ceragen Holding; Champex (Ny); CIC Un.Euro.CIP 1; C.I.T.R.A.M. (B); Cpt Lyon Alem.2; Concorde-Ass Risq2; Gpe Valfond ex.CMP; Credit Gen.Ind.; Darblay; Didot Bottin; Eaux Bassin Vichy; Ecia 1; Ent.Mag. Paris; Eridania Beghin Cl … [illegible]

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Vicat 2	503	503
Viran	125	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 30 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Bque Vernes	650	640
Beneteau #	408	405
B I M P	108,20	108,20
Boiron (Ly) 1 #	425,10	430
Boisset (Ly)# ◆	290	290
Brioche Pasq.(Ns)1	574	566
But S.A. 1	884	867
Cardif SA 1	630	635
CDA-Cie des Alpes2	153	150,50
C.E.E 2#	385	385
CEGEP #	160	159
Cermex 2 # (Ly)	295	293,40
CFJPE(exGAN part)#2	89	89
CFPI	248	250
Christ.Dalloz 2 #	690	700
Change Bourse (M)	225,90	225,10
Cipe France Ly 2 #	695	695
CNIM (a ech.) ◆	853	852
C.A.du Nord (Li)	447	401
C.A. Oise CCI	235	235
C.A.Pas de Calais	409,50	415
C.A. Somme CCI 2	238	238
C.A.Toulouse (B)	342	342
Chaine et Trame #	265	252
C.A. Midi CCI#(Ly)	180	181
Credit de l'Est ◆	380	380
Creeks	108	110

Dapta-Mallinjoud 2; Darnal Expansion#2; Dauphin OTA; Delta Prot.# C2 Ly; Desquenne Giral; Devanlay 2; Deveaux(Ly); Devernois (Ly); Ducros Serv.Rapide; Gel 2000 2; GFI Industries #; Girodet # (Ly); GLM S.A.; Grandoptic.Photo #; Gpe Guillin # Ly; Kindy #; Guerbet 2; Hermes Internat.1# … [illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 27 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34466,53	34466,53
Actimonétaire D	30918,52	30918,52
Améri-gan	7911,13	7606,86
Amplia ◇	107895,73	107895,73
Amplitude Monde D	691	670,87
Antigone Trésorerie	794576	794576
Arbitr. Court Terme	8788,03	8788,03
Associa Première	34821,55	34821,55
Associc	1079,84	1079,84
Atout Amérique	99,81	97,38
Atout Asie	92,77	90,51
Atout Emergent ◆	841,09	816,58
Atout Futur C	515,54	502,97
Atout Futur D	501,34	489,11
Aurecic	1412,44	1371,30
Avenir Alizes	1821,16	1785,45
Axa Valeurs PER	144,49	140,28
Cadence 1	1024,62	1014,48
Cadence 2	1033	1022,77
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	789,41	789,41
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	90,96	88,53
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	88,75	86,37
Créd.Mut.Ep.J	20940,57	20940,57
Créd.Mut.Ep.long.T.	204,59	199,11
Créd.Mut.Ep.Monde	1096,94	1067,58
Créd.Mut.Ep.Quatre	1067,97	1039,39
Dieze	1563,73	1534,57
Ecock	1156,23	1122,55
Ecupar	127,18	123,48
Ecur.Actions futur	186,53	181,10
Ecur. Capicourt	201,35	200,85
Ecur. Capitalisation	197,86	195,90
Ecur. Distrimonétaire	10136,92	10136,92
Ecur. Expansion	295668,86	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2634,11	2567,38
Ecur. Investissement	156,80	152,25
Ecur. Monepremière	10202,46	10202,46
Ecur. Monétaire	11885,25	11885,25
Ecur. Trésorerie	292,44	292,44
Ecur. Trimestriel	1940,08	1920,87
Elancel D	116,21	[illegible]
Elicash ◇	853906,71	[illegible]
Emergence Poste D ◆	96,66	[illegible]
Energia	335,84	320,84
Eparcic	4402,13	4402,13
Eparcourt-Sicav	204,14	203,65
Epargne-Unie	1409,81	[illegible]
Eurl Cash capi ◆	9505,65	9505,65

Francic; Francic Pierre; Francic-Regions; GAN Rendement; Gestilion; Horizon; HLM Monétaire; Indicia; Indust.Fse.Court.T; Intensys D; Interepar; Interoblig; Intersélection Fce; Japacic; Jeunepargne; Latitude C; Lion Association; Lion Institution; Lionplus; Lion Trésor; Livret Bourse Inv.; Livret Portefeuil.; Méditerranée; Mensuel CIC; Moneden; Moné-Dis; Mone.J.; Monévalor; Mutualité dépôts … [illegible]

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Valreal	32232,15	32216,04
Winterthur St-Honoré	235,66	224,97

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL AMÉRICAIN Les *Fourtyniners de San Francisco* ont remporté la vingt-neuvième édition du Super Bowl en battant les Chargers de San Diego (49-26). Grâce à ce cinquième titre, l'équipe californienne devient la plus titrée de l'histoire du football américain. ● FAVORIS des pronostics et des ordinateurs, les joueurs de San Francisco n'ont pas entretenu longtemps le suspense, marquant un premier *touch down* dès la deuxième minute face à une équipe qui s'était qualifiée à la surprise générale contre Pittsburg. ● BAPTISÉE 49ers en souvenir de l'héroïque ruée vers l'or de 1849, l'équipe de San Francisco devait sa supériorité, dans les années 80, uniquement au génie créatif de son entraîneur, Bill Walsh, ou au talent de Joe Montana, son *quarterback*. Aujourd'hui, l'équipe gagne toujours, mais sur un registre infiniment plus collectif.

San Francisco s'offre un cinquième Super Bowl

Après leur facile victoire sur San Diego, dans une finale 100 % californienne, les « Niners » deviennent l'équipe la plus titrée dans le sport favori du public américain

MIAMI
correspondance

L'angoisse du premier geste, ce trac stupide qui saisit parfois lorsque la saison débute, Jerry Rice n'a pas le souvenir de l'avoir déjà connue. A trente-deux ans, le *wild receiver* des San Francisco 49ers disputait à Miami son quatrième Super Bowl. On le dit usé par dix années passées à se frotter sans ménagement à toutes les défenses du pays. Il répond d'une grimace agacée et d'une longue course qui se termine derrière le camp de San Diego. Un premier *touch down* qui achève la partie alors même qu'elle débute à peine. La rencontre n'a pas commencé depuis deux minutes. Le décor de la cérémonie d'ouverture disparaît à peine dans les entrailles du stade. Jerry Rice a déjà dit l'essentiel.

Annoncé comme un match joué d'avance, le 29e Super Bowl obéit aux prédictions de l'ordinateur. A la veille de la finale, celui-ci avait avalé les forces respectives des deux équipes, machouillé longuement les statistiques et digéré les parcours en championnat. Puis la machine avait craché son verdict : victoire des 49ers par un écart *« supérieur à vingt points »*.

L'ordinateur avait vu juste. Dimanche soir à Miami, la logique n'a jamais voulu déserter l'enceinte du Joe-Robbie Stadium. Cette fois, l'impossible n'a pas eu lieu. les 49ers de San Francisco, baptisés ainsi en souvenir de la ruée vers l'or de 1849, ont inscrit pour la cinquième fois leur nom au palmarès du Super Bowl. Les voilà seuls au monde, une marche au-dessus des Pittsburgh Steelers et des Dallas Cowboys, vainqueurs à quatre reprises.

De cet instant d'histoire, ils tirent pourtant une fierté somme toute modeste. *« Nous étions venus pour remporter le Super Bowl. Nous l'avons fait. Voilà »*, commente Steve Young, le *quarterback* des 49ers. A l'évidence, le cauchemar d'un échec sur la pelouse du Joe-Robbie Stadium n'avait à aucun moment troublé ses nuits. Dans les années 80, il était de bon ton d'attribuer sa supériorité au génie créatif de son entraîneur Bill Walsh ou au talent unique de Joe Montana, son *quarterback*. Les deux hommes condensaient tous les regards. A tort, sans doute. L'équipe actuelle joue sur un registre infiniment plus collectif. Au souvenir encore vivant de ses glorieux aînés, elle oppose une somme de talents. Joueurs, entraîneurs et dirigeants se renvoient de longs regards d'estime, convaincus d'incarner chacun ce qui se fait de mieux dans le genre.

UNE PROMESSE ÉCRITE

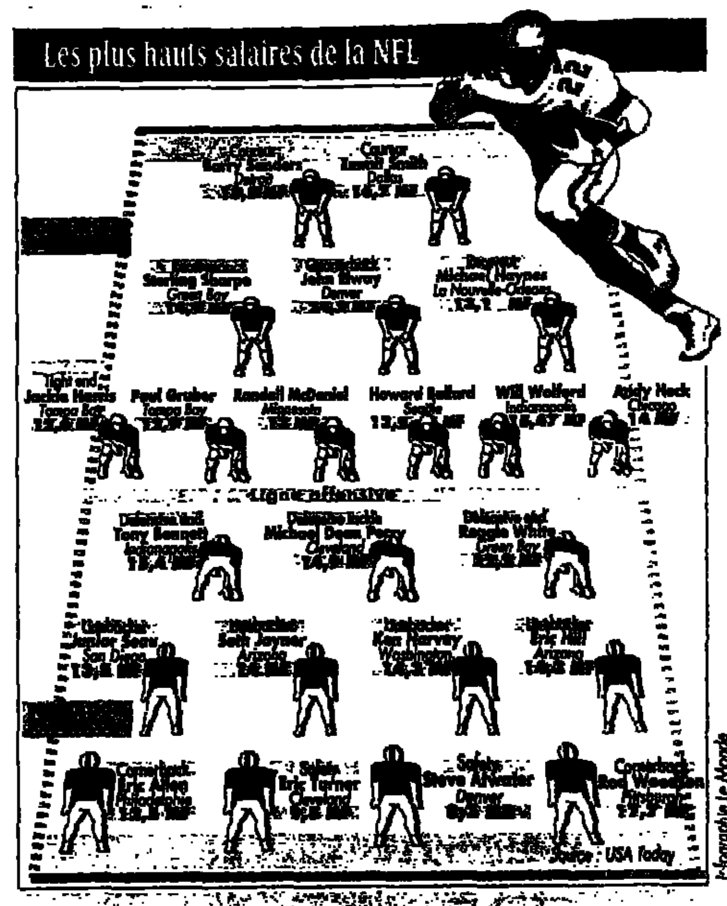
Le mérite en revient pour beaucoup à son propriétaire Eddie J. DeBartolo Junior, petit homme dont les origines italiennes se devinent à son nom avant de se lire sur son visage. Avant d'avoir quarante ans, il a fait fortune dans la région de Pittsburgh où ses initiales s'inscrivent en lettres géantes sur les plus fréquentés des centres commerciaux. En 1977, Eddie DeBartolo junior rachète les 49ers à la famille Morabito. *Depuis, il ne s'est pas passé* une année sans qu'il ait cherché à faire fructifier son investissement. *« Au début de chaque saison, Eddie DeBartolo junior vient me voir,* explique Carmen Policy, président des 49ers. *Nous en discutons. Je lui suggère quelques idées pour améliorer le rendement de l'équipe et lorsqu'il quitte mon bureau, j'ai la certitude que le moindre de mes projets sera réalisé. »*

L'été dernier, Eddie DeBartolo junior a refermé la porte emportant sous le bras la promesse écrite que la saison 1994-1995 verrait les siens remporter un cinquième Super Bowl. Puis il en a informé George Siefert, l'entraîneur en chef, un ancien étudiant en zoologie qu'un goût immodéré pour la stratégie a poussé vers le stade dès sa sortie de l'université. Et les deux hommes ont composé une équipe dont chaque pièce, jusqu'au pion le plus anodin, a été choisie en songeant à la victoire. Le résultat a sans doute dépassé les espérances de l'entraîneur : *« De toutes les équipes que je connais,* dit-il, *celle-là est de loin la plus réussie. Elle est composée d'un extraordinaire mélange de personnalités. J'ai pris un plaisir fou à la diriger tout au long de la saison. »*

Curieusement, l'argent n'explique pas seul la richesse de l'effectif californien. *« Il ne compte pas lorsque l'on poursuit depuis l'enfance le rêve de remporter un Super Bowl »*, souligne Rickey Jackson, grand bébé joufflu qui roule des biceps et dodeline du ventre au cœur de la défense des 49ers. *En fin de saison dernière*, La Nouvelle Orléans avait déployé sous ses yeux un chèque de 500 000 dollars pour l'attirer dans son équipe. Rickey Jackson a refusé l'offre. Chez les 49ers, il gagne à peine le tiers mais se dit *« heureux comme un gosse »* de porter l'anneau qui récompense le vainqueur du Super Bowl

Au coup de sifflet final, George Sieffer a fêté d'un sourire son entrée dans l'histoire du foot américain. En six années passées à la tête des 49ers, son compte personnel affiche 84 victoires pour 24 défaites. Un record. Ken Norton junior, fils de l'ancien champion du monde des poids lourds, a poussé lui aussi la porte de l'histoire. Vainqueur des deux précédents Super Bowls, sous le maillots de Dallas, il a quitté le Joe-Robbie Stadium de Miami les poches pleines d'un troisième titre consécutif. Quant à Deion Sanders, surnommé *« Prime time »* pour sa science consommée du spectacle et son goût de l'apparat, il a gravé son nom dans la pierre. Touche-à-touche génial mais souvent désordonné, il pratique le base-ball et le foot américain. Le premier de ces deux sports l'a vu participer au World Series en 1992 pour le compte des Breads d'Atlanta. Le second vient de lui offrir le plaisir d'un Super Bowl.

Alain Mercier



Le total des salaires et des primes gagnés par chaque joueur de la NFL en 1994 (exprimés en millions de francs) souligne les disparités entre les postes. Au sein des formations offensives, en moyenne mieux rémunérées que les défensives, les mieux payés sont les quarterbacks, au rôle crucial de distributeur de jeu.

Christophe Auguin, cap sur le Horn

Les treize navigateurs solitaires du BOC Challenge ont quitté Sydney pour la troisième étape, à destination de Punta del Estē, en Uruguay

SYDNEY
de notre correspondante



VOILE

Les treize concurrents encore en course ont déjà couvert la moitié des 27 000 milles de cette circumnavigation commencée le 27 septembre à Charleston (Caroline du Sud). Héroïne des deux premières étapes, d'abord heureuse avec sa victoire au Cap, puis très malheureuse après son naufrage, Isabelle Autissier est restée à Sydney jusqu'au départ, dimanche 29 janvier, de la troisième étape, par *« solidarité avec les autres concurrents »*. Avec le recul, elle admet avoir eu une chance folle de garder la vie sauve : *« 99,9 % du temps, je me trouvais à des endroits où j'aurais été éjectée du bateau. Et là, c'était fini... »*, affirme-t-elle.

Si cette troisième étape est la plus longue en distance, *« elle ne le sera pas en temps puisque nous sommes surtout au portant »*, précise Jean-Luc Van den Heede, qui se prépare à passer le cap Horn pour la quatrième fois. Arrivé deuxième à Sydney après s'être échoué sur une plage à quelques kilomètres au sud pour s'être endormi à la barre, il a beaucoup réparé au cours de cette halte : une pièce d'étrave, tous les chandeliers, les balcons avant et arrière. Il a surtout refait toute l'électricité qui avait pris l'eau, changé la bôme du mât d'artimon et fait venir de France une grand-voile, en l'occurrence celle du précédent *Vendée-Entreprises*.

LE DANGER DES ICEBERGS

Le bilan de ces réparations est mitigé : *« La bôme de tapecul est plus lourde, la grand-voile a déjà servi dans un Vendée Globe et dans quatre transatlantiques. Tout cela m'aura surtout coûté très cher, mais je suis toujours en course... »*, dit Jean-Luc Van den Heede, troisième au classement général, qui compte *« faire une très belle dernière étape »* avec, peut-être, une grand-voile neuve.

Christophe Auguin considère pourtant « VDH » comme l'un des concurrents dangereux de cette étape. Avant l'abandon d'Isabelle Autissier, il avait jugé *« la course rouverte »*, suite à sa performance dans la deuxième étape. A présent, même s'il est devenu favori, Christophe Auguin *« refuse »* de tenir compte de son avance au classement général (un jour et demi). *« Cette manche peut être très serrée »*, dit-il, estimant que trois de ses adversaires vont aussi se battre pour la victoire : Jean-Luc Van den Heede (*Vendée-Entreprises*) et deux Américains, Steve Pettengill (*Hunter's Child*) et David Scully (*Coyote*). *« Il ne va pas tellement s'agir de technologie, et Jean-Luc Van den Heede ne devrait pas être handicapé par l'état de son bateau, aussi rapide que le mien au portant »*, dit-il.

Un certain nombre de mises au point ont été faites à bord de *Sceta-Calberson*, en vertu de notes prises par le skipper au cours de l'étape précédente : *« Sur la forme des voiles, leur taille, sur des détails qui vont rendre certaines manœuvres plus pratiques et la vie à bord plus confortable. »*

« Dans le BOC comme dans l'America, chaque étape est un banc d'essai », pense Christophe Auguin, déjà vainqueur du précédent BOC et qui, à l'image de Philippe Jeantot (1982, 1986), aimerait doubler sa victoire. La température dans la cabine de *Sceta-Calberson* devrait à présent pouvoir dépasser les 10 degrés, grâce à des toiles qui vont isoler la partie à chauffer du bateau des autres parties.

Car l'étape à venir a ceci de commun avec la précédente : froid et tempêtes seront au rendez-vous. Avec une source de danger supplémentaire : les icebergs. *« On sait qu'il va y en avoir, beaucoup, beaucoup trop »*, dit Christophe Auguin, qui garde de cette étape courue il y a quatre ans un *« souvenir d'inconscience et de folie »*. L'accent a beau avoir été mis sur la sécurité, le vainqueur pressenti de cette course ne nie pas son trac avant de reprendre la route vers le Sud et conclut : *« Dans cinq jours, on sera tous dans la machine à laver. »*

Florence de Changy

André Agassi se pose en héritier

Vainqueur du n° 1 mondial Pete Sampras en finale des Internationaux d'Australie de tennis, l'Américain convoite la place de son compatriote

MELBOURNE
correspondance

André Agassi a prévenu : l'héritier, c'est lui. En remportant son *deuxième tournoi du Grand Chelem* en quatre mois, le dauphin de Pete Sampras a confirmé sa volonté de jouer au tennis *« pour de vrai »*. *La tension de cette nouvelle finale n'était pas retombée que Brad Gilbert, juché dans les tribunes, jouait les sémaphores. Il informait déjà son élève de la suite du programme : s'imposer à Roland-Garros, puis à Wimbledon. Boucler la boucle. Aligner quatre victoires consécutives en Grand Chelem. Réussir là où Sampras a échoué l'an passé.*

Agassi a adressé à Gilbert, son entraîneur depuis dix mois, un signe de tête reconnaissant. La main sur le cœur, les yeux embués. Fini les grands shows à l'américaine dont Dédé avait gratifié les foules à Wimbledon en 1993 et à l'US Open l'an dernier. Oublié l'entourage hollywoodien tapageur. Le spectacle se passera désormais sur le court. C'est en tout cas ce qu'augurait le face-à-face de dimanche mettant aux prises les actuels deux meilleurs joueurs mondiaux. Un plateau rêvé par n'importe quel organisateur de tournoi. Mieux que ça. Le commencement d'une nouvelle rivalité, tant attendue dans le tennis masculin, qui est apparue suffisamment convaincante pour durer.

« Ça ne dépend que d'André, Pete sera toujours là », avait lâché Tim Gullikson, l'entraîneur de Sampras, au début de la quinzaine. Le nouvel André – il a la manie d'annoncer de bonnes résolutions à chaque début de saison – a répondu au défi. Mais cette fois, c'est manifeste, il a changé. Ses manières sont plus douces, son langage plus châtié. Il s'est acheté une conduite. Le personnage est plus sobre malgré sa tenue de boucanier gentiment bariolée – image et sponsor obligent. Il y a bien toujours ce jet privé pour le garder des affres des transports en commun, mais il évite désormais les arrivées en fanfare. Le garçon semble sorti d'une adolescence à rallonge, mûri par cette opération au poignet d'il y a treize mois qui aurait pu lui coûter sa carrière. Il est temps de rattraper les années passées le nez en l'air.

Tout devrait se jouer sur la terre battue de Roland-Garros

En gracieux vainqueur, il a rendu un véritable hommage à Sampras : *« On voit passer beaucoup de champions, mais ce dont Pete a fait preuve sur le court et en dehors nous inspire tous, et nous pourrions le prendre pour exemple. Je crois qu'il vient de nous montrer à tous pourquoi il est numéro un mondial. »*

Le perdant, lui, recouvrait lentement ses esprits. Sampras se sentait seul au monde. La tête rejetée en arrière, il ne voulait plus rien voir. Sous ses paupières fermées défilaient probablement les pénibles moments traversés. Lui à qui tout a toujours souri, lui le plus gâté – selon son propre aveu – de ses quatre frères et sœurs, capable de tout gagner, de retourner sur un court les situations les plus difficiles. A vingt-trois ans, le numéro un mondial se frotte pour la première fois aux aléas de la vie. Les blessures d'abord, de cet été, puis de cet automne. Le décès de Vitas Gerulaitis, un ami cher. Et brusquement cette série d'incidents cardiaques (trois en l'espace de deux mois) frappant Tim Gullikson, l'entraîneur-camarade, ancien joueur du circuit seulement âgé de quarante-deux ans. Comme si on l'avait réveillé brutalement d'une enfance insouciante, Pete s'est mis à sangloter sur le court en quart de finale. A la barbe d'un Jim Courier médusé, à travers le rideau de ses larmes, tout l'être révolté du numéro un mondial s'était tendu jusqu'à la victoire, ahurissante, sur son vieux copain.

Pendant deux jours, il n'a pu parler de cet irrépressible chagrin. Finalement, il a expliqué : *« Je suis content que les gens voient que je suis normal, je ne suis pas un robot. Les joueurs de tennis ne sont pas des êtres supérieurs. »* Accroché à la rambarde de l'escalier, éreinté par sa quinzaine, Pete s'est hissé jusqu'à la tribune officielle pour recevoir son trophée. Sa voix s'est encore brisée lorsqu'il a dédié cette finale à Tim, retourné aux Etats-Unis. Sampras mettra sans doute un peu de temps à se reconstruire, mais il est content d'avoir *« évolué en tant qu'être humain »*.

A Melbourne, Sampras n'a perdu qu'une bataille. Le duel ne fait que commencer. Malgré les points engrangés par Agassi, l'avance historique qu'avait prise Pete sur ses suivants au classement mondial le met à l'abri pour encore au moins un trimestre. Tout devrait donc se jouer sur la terre battue de Roland-Garros, qui s'est dérobée par deux fois sous les pieds d'Agassi. Et que Sampras ne maîtrise pas encore.

Patricia Jolly

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE
Simple messieurs, finale
A. Agassi (EU, n° 2) b. P. Sampras (EU, n° 1) 4-6, 6-1, 7-6 (8-6), 6-4.
Double messieurs, finale
J. Palmer-R. Reneberg (EU) b. M. Knowles-D. Nestor (Bah., Can.) 6-3, 3-6, 6-3, 6-2.
Double dames, finale
A. Sanchez-J. Novotna (Esp., Tch.) b. G. Fernandez-N. Zvereva (EU, Bir.) 6-3, 6-7 (3-7), 6-4.
Double mixte, finale
R. Leach-N. Zvereva (EU, Bir.) b. C. Suk-G. Fernandez (Tch., E-U) 7-6 (7-4), 6-7 (3-7), 6-4.
Juniors messieurs, finale
N. Kiefer (All.) b. J.-M. Lee (Aus.) 6-4, 6-4.
Juniors dames, finale
Brockman (Aus.) b. Ellwood (Aus.) 6-3, 4-6, 7-5.



L'assassinat d'un supporteur genois illustre la montée de la violence dans le football italien

Des bandes de hooligans sont à l'origine d'affrontements lors du match Genoa-Milan AC

La violence dans le football italien a atteint son paroxysme, dimanche 29 janvier, à Gênes, où un supporteur local a été poignardé par des Milanais, peu avant Genoa-Milan AC. L'annonce de sa mort, et l'arrêt du match à la mi-temps, ont entraîné des affrontements dans le quartier du stade. En Italie et dans le reste de l'Europe, des bandes organisées regroupent des supporteurs de plus en plus jeunes, et prônent l'ultra-violence.

LA VICTIME, âgée de vingt-cinq ans, faisait partie d'un groupe de *tifosi* génois qui a été attaqué en début d'après-midi, peu avant l'entrée dans le stade, par une vingtaine de jeunes gens partisans du Milan AC. Vincenzo Spagnolo aurait été tué alors qu'il tentait de défendre sa soeur. Les Génois agressés – une quinzaine de personnes – n'appartenaient, semble-t-il, à aucun groupe violent. *« C'étaient des supporteurs pacifiques »*, assure Fabio Bruno, un journaliste spécialisé dans l'étude du phénomène « ultra » et présent sur place. Les agresseurs, en revanche, étaient parfaitement organisés. Ils ne portaient aucun insigne, aucune écharpe permettant de les identifier comme Milanais. Après cette première bagarre, ils ont commis des actes de vandalisme et s'en sont pris à d'autres spectateurs, aux abords du stade.

Atteint d'un coup de couteau au coeur, Vincenzo Spagnolo a été hospitalisé dans un état désespéré. Il est décédé en salle d'opération. La nouvelle, diffusée par la radio, s'est vite répandue sur les travées. Les « ultras » génois ont alors commencé à s'en prendre à leurs rivaux, regroupés dans une tribune du stade Marassi. Ces débordements ont fait des dizaines de blessés, dont un adolescent de dix-sept ans évacué dans un état grave. Face à cette situation, l'arbitre a interrompu la partie. Les échauffourées se sont alors poursuivies à l'extérieur du stade. Alors que les Milanais (environ un millier) étaient toujours retenus dans les gradins, les « ultras » génois se livraient à des batailles de rue contre la police. Le calme est revenu tard dans la soirée, après l'intervention des forces antiémeute.

Vincenzo Spagnolo est le cinquième supporteur mort en Italie depuis 1980. Il est aussi la troisième victime des Milanais. En 1984, un supporteur de la Cremonese, Marco Fonghesi, vingt et un ans, avait été égorgé lors d'un match à Milan. L'assassin avait dix-huit ans. En 1989, c'est un ultra de l'AS Roma, Antonio De Falchi, dix-huit ans, qui avait succombé à une crise cardiaque à Milan après avoir été agressé par des hooligans locaux.

« VENDETTA DES TRIBUNES »

Ce décès pose une nouvelle fois au football italien la question du hooliganisme et des groupes ultras, qui rassemblent au total 60 000 à 80 000 jeunes pour l'ensemble du Calcio. Tous ne sont pas violents. Mais des bandes extrémistes sont entrées, depuis 1992, dans une logique d'ultraviolence. Les plus redoutées sévissent dans le sillage des clubs romains (AS Roma et Lazio) et affichent des idées d'extrême droite. Les « durs » du Milan AC, moins marqués politiquement, sont coutumiers des agressions armées. *« C'est leur spécialité »*, nous indique un jeune supporteur génois. En 1994, lors d'un match disputé à Naples entre le Milan AC et la Genoa, un Génois avait été blessé à coups de couteau. Le Calcio s'enlise bel et bien dans une sorte de « vendetta des tribunes ».

Ces dernières années, de sévères mesures de sécurité avaient pourtant permis aux policiers de démanteler des groupes dangereux, comme ceux de Vérone. A chaque match, les supporteurs sont fouillés à l'entrée des stades. Des circuits vidéo permettent de surveiller la foule à l'intérieur comme à l'extérieur des enceintes. Il arrive aussi que des hélicoptères survolent la ville et le stade, notamment pour suivre le cortège des supporteurs visiteurs de la gare au stade. Les hooligans pris en flagrant délit de violence ou de comportement raciste sont interdits de manifestations sportives pendant un ou deux ans. Ils doivent se présenter au commissariat de police de leur quartier à l'heure du match de leur équipe.

Ces mesures n'ont pas empêché de nouveaux incidents depuis le début de la saison en cours. Les plus graves avaient eu lieu le 20 novembre, lors de la rencontre Brescia-AS Rome. Une vingtaine de personnes avaient été blessées au cours d'affrontements entre partisans des deux camps. Un responsable de la police locale avait été grièvement blessé d'un coup de couteau à l'abdomen. Le ministre de l'intérieur avait alors annoncé un nouveau projet de loi durcissant encore les sanctions contre les fauteurs de trouble.

CAMOUFLAGE

Les événements de Gênes trahissent en fait une évolution générale du hooliganisme en Europe. La violence n'est plus le fait de foules, comme c'était le cas par le passé (drame du Heysel), mais de bandes plus restreintes et très mobiles. Ces spécialistes du camouflage, habillés de manière ordinaire, agissent de façon préméditée, pour mieux contourner les dispositifs policiers. Comme en France ou en Belgique, ces bandes sont composées d'individus de plus en plus jeunes, souvent mineurs. Ils échappent au contrôle des meneurs habituels des groupes ultras et ne reconnaissent aucune autorité. Ainsi, selon nos informations, les Milanais impliqués dans l'agression de dimanche avaient effectué le déplacement de Gênes indépendamment des groupes constitués (Fossa dei Leoni, Brigate Rossonere, Commandos Tigre, etc.) du club lombard.

Philippe Broussard

Un nouveau championnat de rugby à quarante clubs

LES PRÉSIDENTS de soixante-neuf clubs de première division, réunis à Paris, samedi 28 janvier, ont fait connaître leur préférence pour une nouvelle formule du championnat de France de rugby à quatre poules de dix clubs. Consultés par le président de la Fédération (FFR), Bernard Lapasset, ils ont en revanche repoussé l'idée d'un championnat très élitiste, à vingt clubs, et celle d'une adaptation de la formule actuelle à trente-deux équipes. Selon le projet retenu, les deux premières poules, qui regrouperaient l'élite, qualifieraient quatre ou cinq clubs pour les huitièmes de finale, tandis que deux ou trois qualifiés sortiraient des deux autres.

Le comité directeur du 17 février à Paris, convoqué en marge de France-Ecosse, devra préciser les modalités de ce nouveau championnat et surtout statuer sur sa date de mise en place. La FFR s'était en effet engagée à maintenir en l'état la saison prochaine le championnat actuel, dont la deuxième phase (le Top 16) a commencé dimanche 29 janvier. L'avis des juristes sera déterminant pour savoir si la FFR peut courir le risque d'actions en justice en lançant son nouveau championnat dès septembre.

Succès suédois dans le Prix d'Amérique

COMME IL FALLAIT S'Y ATTENDRE (*Le Monde* du 28 janvier), le Prix d'Amérique, hier à Vincennes, a donné lieu à un duel franco-suédois serré et la victoire est revenue à une jument nordique, mais d'origine américaine, âgée de six ans, *Ina Scot*. Elle a battu de justesse sur le poteau la jument française *Vourasie*, grande favorite des turfistes. La lauréate était pilotée par Helen Johansson, trente-trois ans, remplaçant son mari qui s'estimait trop lourd pour mener cette tâche à bien. La patience, le sang-froid et le sens tactique du driver, première femme à s'imposer dans cette épreuve, ont été déterminants dans le résultat.

Pour faire prendre un avantage décisif à *Ina Scot*, sa partenaire, Mme Johansson, contrairement aux autres jockeys, ne lui donnait pas un seul coup de cravache. Bien calée sur son sulky, elle stimulait la jument par un mouvement de balancier du corps et des rênes, l'accompagnant dans son effort. En force et en souplesse. Un doigté efficace que les puristes et les sportifs, de même que les amis des animaux, ont apprécié. Là était probablement le véritable exploit de ce Prix d'Amérique.

■ **ATHLÉTISME : l'Algérien Noureddine Morceli**, meilleur athlète mondial en 1994, a échoué de 13 centièmes seulement dans sa tentative contre son propre record du monde en salle du 1 500 m, lors de la réunion d'athlétisme « Les Masters », dimanche 29 janvier à Grenoble. Morceli a couru en 3 min 34 s 29, contre 3 min 34 s 16, en février 1991 à Séville.

Portrait d'Albert II
Les quatre vies du nouveau roi des Belges.
Demain dans les pages "Horizons"
Le Monde

Les ambitions déçues du Nîmes-Olympique

Après un début de saison désastreux, le club lutte pour son maintien en deuxième division

NÎMES
de notre correspondant

Une photo prise en début de saison montrait les dernières recrues du Nîmes-Olympique. Fabrice Henry, Christophe Galtier, José Bray et Mario César posaient au coude à coude. Plus aucun ne fait aujourd'hui partie de l'effectif. Ils ont été remerciés. Tout comme le manager général du club Michel Mézy, l'entraîneur Josip Skoblar et son successeur René Girard. La raison de ce remue-ménage est simple. L'été dernier, le président Jean Bousquet rêvait d'un retour parmi l'élite du football français et constituait *a priori* une des meilleures équipes du championnat de France de deuxième division. Vingt-trois rencontres plus tard, les « Crocodiles » végètent à la dernière place du classement avec seulement deux victoires à leur actif.


CHAMPIONNAT

A Nîmes, le licenciement de Michel Mézy est de loin celui qui a provoqué les plus grands déchirements. *« Le public scandait son nom pendant des matches entiers*, se souvient Patricia Escario, responsable d'un des quatre clubs de supporters de la ville. *C'était l'enfant du pays. L'ancien joueur qui symbolisait les derniers fastes du Nîmes-Olympique, quand on jouait encore dans le « chaudron » de Jean-Bouin. Il nous a semblé que les raisons invoquées, principalement le désintérêt de Michel Mézy pour le club, étaient fausses et servaient à masquer une lutte d'influence entre lui et Jean Bousquet. »*

Le maire (UDF) de Nîmes ne dément pas. *« Ce qui nous arrive est assez incroyable. Il y a quatre ans, nous avions des joueurs comme Blanc, Vercruysse ou Cantona. Je crois que, si ça n'a pas marché, c'est en raison d'une mauvaise structure du club. Le poste de manager général était mal positionné car il avait des responsabilités identiques à celles du président. »* Du coup, Jean Bousquet a resserré sa garde. Il a décidé de ne pas remplacer Michel Mézy et a appelé au poste d'entraîneur Pierre Barlaguet, soixante-trois ans, l'ancien capitaine de la période la plus faste (fin des années 50, début des années 60) et jusqu'ici directeur du centre de formation.

« Ce club, il fallait le reprendre à la base, explique Jean Bousquet. *Nettoyer les choses et revenir vers nos jeunes joueurs avec peut-être moins d'ambition. »* Pierre Barlaguet refuse de s'exprimer sur les raisons du malaise nîmois. En bon soldat, il préfère parler de l'avenir et du climat qui, dit-il, est en train de changer. *« Sur onze titulaires, j'en ai vu sept débuter au centre de formation. C'est peut-être un avantage. »* Depuis son entrée en fonctions, le 26 décembre, Pierre Barlaguet a obtenu une victoire et deux matches nuls, mais son équipe n'a pas pu battre Beauvais (1-1), samedi 28 janvier, dans une rencontre déterminante entre les deux plus mal classés.

Michel Mézy ayant été rappelé à Montpellier par Louis Nicollin, Jean Bousquet est aujourd'hui le seul maître à bord du Nîmes-Olympique. C'est vrai au plan sportif, mais aussi au plan financier puisque sa société, Cacharel – dernier sponsor important du club – s'apprête, en rachetant une créance de 15 millions de francs, à devenir le principal actionnaire – devant la ville et le conseil général du Gard –, de la société d'économie mixte qui gère l'équipe professionnelle.

Fragilisé par sa récente mise en examen dans le cadre de fausses factures qui auraient servi à alimenter les caisses du club (*Le Monde* du 10 janvier), Jean Bousquet sait le pari risqué. Car, à quelques mois des élections municipales, il n'a maintenant plus de solution de rechange. Aux yeux du public nîmois, souvent sévère, le maire-président sera finalement seul comptable des bons ou des mauvais résultats des « Crocodiles ».

Richard Benguigui

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE ROBERT BUSNEL
8e de finale

Cholet (Pro A) - Pau-Orthez (Pro A)	78-83
Tours (Pro B) - Villeurbanne (Pro A)	72-91
Evreux (Pro B) - Levallois (Pro A)	89-82
Limoges (Pro A) - Dijon (Pro A)	86-74
La Rochelle (Pro B) - Le Havre (Pro B)	74-76
Hyères-Toulon (Pro B) - Lyon (Pro A)	105-82
Caen (Pro B) - Antibes (Pro A)	reporté
PSG-Racing (Pro A) - Nancy (Pro A)	101-80

Les clubs qualifiés sont en gras

CYCLO-CROSS

CHAMPIONNATS DU MONDE « OPEN »

1. D. Runkel (Sui.) ; 2. R. Groenendaal (P-B) ; 3. B. Wabel (Sui.) ; 4. A. Van der Poel (P-B) ; 5. R. Honegger (Sui.) ; 6. P. Van Santvliet (Bel.) ; 7. D. Arnould (Fra.).

ESCRIME

COUPE DU MONDE D'ÉPÉE
Tournoi de Montréal

Classement : 1. E. Srecki (Fra.) ; 2. A. Schmitt (All.) ; 3. M. Strzalka (All.) et O. Jacquet (Sui.) ; 5. A. Mazzoni (Ita.)

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
24e journée

Monaco - Paris SG	2-1
Sochaux - Martigues	1-1
Strasbourg - Rennes	2-2
Cannes - Bordeaux	2-0
Lens - Nice	2-1
Bastia - Lille	3-1
Metz - Caen	4-0
Lyon - Auxerre	3-0
Nantes - Montpellier	reporté
Le Havre - Saint-Etienne	reporté

Classement : 1. Nantes, 51 pts ; 2. Lyon, 41 ; 3 Paris SG, 41 ; 4. Cannes, 40 ; 5. Lens, 37 ; 6. Auxerre, 36 ; 7. Strasbourg, 36 ; 8. Bordeaux, 36 ; 9. Monaco, 33 ; 10. Metz, 33 ; 11. Martigues, 32 ; 12. Saint-Etienne, 30 ; 13. Le Havre, 29 ; 14. Lille, 27 ; 15. Rennes, 25 ; 16. Bastia, 24 ; 17. Montpellier, 22 ; 18. Nice, 21 ; 19. Caen, 21 ; 20. Sochaux, 19.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
26e journée

Toulouse - Gueugnon	2-0
Amiens - Nancy	0-1
Valence - Châteauroux	0-2
Nîmes - Beauvais	1-1
Perpignan - Mulhouse	4-0
Red Star - Sedan	1-0
Niort - Alès	reporté
Charleville - Marseille	reporté
Laval - Angers	reporté
Guingamp - Le Mans	reporté
Dunkerque - Saint-Brieuc	*reporté*

Classement : 1. Red Star, 49 pts ; 2. Guingamp, 47 ; 3. Marseille, 46 ; 4. Nancy, 46 ; 5. Châteauroux, 45 ; 6. Gueugnon, 45 ; 7. Toulouse, 43 ; 8. Amiens, 40 ; 9. Dunkerque, 39 ; 10. Mulhouse, 36 ; 11. Alès, 33 ; 12. Valence, 31 ; 13. Le Mans, 28 ; 14. Charleville, 28 ; 15. Sedan, 27 ; 16. Perpignan, 26 ; 17. Laval, 25 ; 18. Angers, 23 ; 19. Niort, 23 ; 20. Saint-Brieuc, 22 ; 21. Beauvais, 20 ; 22. Nîmes, 16.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
26e journée (match en retard)

Blackburn - Ipswich	4-1

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE
20e journée

Saint-Trond - Standard de Liège	1-1
FC Malines - RWD Molenbeek	1-0
Antwerp - Ostende	2-1
Beveren - Ekeren	1-1
Charleroi - RC Liège	4-1
Seraing - Cercle de Bruges	4-1
FC Bruges - La Gantoise	reporté
Anderlecht - Lommel	reporté
Alost - Lierse	reporté

Classement : 1. Standard de Liège, 29 pts ; 2. Anderlecht, 28 ; 3. FC Bruges, 26 ; 4. Lierse, 21 ; 5. Seraing, 21 ; 6. FC Malines, 19 ; 7. Alost, 18 ; 8. Ekeren et Antwerp, 18 ; 10. Saint-Trond, 18 ; 11. Lommel, Cercle de Bruges et Beveren, 17 ; 14. RWD Molenbeek, 17 ; 15. Charleroi, 16. La Gantoise, 15 ; 17. RC Liège, 9 ; 18. Ostende, 9.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
19e journée

FC Barcelone - Athletic Bilbao	1-0
Celta Vigo - Logrones	0-1
Deportivo La Corogne - Albacete	2-1
Valladolid - Sporting Gijon	2-0
Oviedo - Racing Santander	3-1
Real Sociedad - Espanol Barcelone	2-0
Tenerife - Saint-Jacques de Compostelle	2-0
Valence - Saragosse	3-0
Atletico Madrid - Séville	2-2
Betis Séville - Real Madrid	0-0

Classement : 1. Real Madrid, 29 pts ; 2. Deportivo La Corogne, 27 ; 3. FC Barcelone, 25 ; 4. Saragosse, 25 ; 5. Betis Séville, 23 ; 6. Séville, 21 ; 7. Athletic Bilbao, 21 ; 8. Espanol Barcelone, 20 ; 9. Tenerife, 20 ; 10. Real Sociedad, 18 ; 11. Valence, 18 ; 12. St-Jacques de Compostelle 18 ; 13. Oviedo, 17 ; 14. Celta Vigo, 17 ; 15. Albacete, 15 ; 16. Sporting Gijon, 15 ; 17. Valladolid, 15 ; 18. Atletico Madrid, 14 ; 19. Racing Santander, 14 ; 20. Logrones, 8.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
18e journée

Cremonese-Parme	1-1
Foggia-AS Rome	0-1
Gênes-Milan AC	0-0 (arrêté 45e)
Inter Milan-Torino	2-1
Juventus-Brescia	2-1
Lazio-Bari	1-2
Padoue-Sampdoria	1-4
Reggiana-Naples	1-2
Cagliari-Fiorentina	2-0

Classement : 1. Juventus, 39 pts ; 2. Parme, 36 ; 3. Lazio et AS Rome, 31 ; 5. Milan AC et Sampdoria, 28 ; 7. Fiorentina, 27 ; 8. Bari, 26 ; 9. Cagliari, 25 ; 10. Foggia et Inter Milan, 24 ; 12. Torino, 23 ; 13. Naples, 21 ; 14. Cremonese, 18 ; 15. Gênes et Padoue, 17 ; 17. Reggiana, 12 ; 18. Brescia, 9.

FOOTBALL AMÉRICAIN

SUPER BOWL

San Francisco 49ers-San Diego Chargers	49-26

HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE 1
6e tour retour

OM-Vitrolles-Dunkerque	30-25
Sélestat-Strasbourg	24-24
Gagny-Bordeaux	28-25
Pontault-Combault - Saint-Brice	35-24
Livry-Gargan-Chambéry	17-22
Créteil-PSG-Asnières	20-22
Ivry-Montpellier	22-31

Classement : 1. Montpellier, 38 pts ; 2. OM-Vitrolles, 34 ; 3. Ivry, 31 ; 4. PSG-Asnières, 26 ; 5. Créteil, 20 ; 6 Pontault-Combault, 18 ; 7. Bordeaux, 18 ; 8. Strasbourg, 18 ; 9. Sélestat, 17 ; 10. Gagny, 16 ; 11. Chambéry, 12 ; 12. Dunkerque, 8 ; 13. Saint-Brice, 5 ; 14. Livry-Gargan, 5.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE
22e journée

Reims-Angers	7-1
Grenoble-Rouen	4-3
Viry-Brest	0-6
Chamonix-Amiens	4-0

Classement : 1. Rouen, 33 pts ; 2. Brest, 28 ; 3. Chamonix, 26 ; 4. Reims, 24 ; 5. Grenoble, 23 ; 6. Amiens, 20 ; 7. Angers, 10 ; 8. Viry, 8.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Phase qualificative (Top 16)
1re journée

POULE A

Racing CF-Bègles-Bordeaux	18-18
Colomiers-Perpignan	12-26

Classement : 1. Perpignan, 3 pts ; 2. Bègles-Bordeaux et Racing CF, 2 ; 4. Colomiers, 1.

POULE B

Toulon-Stade Toulousain	16-23
Nîmes-Brive	6-26

Classement : 1. Brive, 3 pts ; 2. Stade Toulousain, 3 ; 3. Toulon, 1 ; 4. Nîmes, 1.

POULE C

Montpellier-Rumilly	25-12
Castres-Dax	25-19

Classement : 1. Montpellier, 3 pts ; 2. Castres, 3 ; 3. Dax, 1 ; 4. Rumilly, 1.

POULE D

Agen-Bourgoin	33-3
Narbonne-Grenoble	15-16

Classement : 1. Agen, 3 ; 2. Grenoble, 3 ; 3. Narbonne, 1 ; 4. Bourgoin, 1.

SKI NORDIQUE

COUPE DU MONDE DE SKI DE FOND
15 km messieurs de Lahti (Fin.)1. V. Smirnov (Kzh.) ; 2. J. Isometsae (Fin.) ; 3. B. Daehlie (Nor.) ; 4. T. Alsgaard (Nor.) ; 5. S. Fauner (Ita.).
Classement de la Coupe du monde : 1. B. Daehlie (Nor.), 620 pts ; 2. V. Smirnov (Kzh.), 470 pts ; 3. J. Isometsae (Fin.), 351 ; 4. A. Prokurorov (Rus.) ; 310 ; 5. Silvio Fauner (Ita.), 285.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Deuxième round Robin

Coupe Louis Vuitton : *Nippon Challenge* b. *Rioja de Espana*, de 1 min 48 s ; *One Australia* b. *Tag New Zealand*, de 1 min 7 s ; *Team New Zealand* b. *Sydney 95*, de 1 min 56 s.
Classement des challengers : 1. *Team New Zealand*, 8 pts ; 2. *Nippon Challenge*, 6 ; 3. *One Australia* et *Tag New Zealand*, 5 ; 5. *Sydney 95*, 2 ; 6. *France 2*, 1 ; 7. *Rioja de Espana*, 0.
Coupe Citizen : *America 3* b. *Young America* de 14 s.
Classement des defenders : 1. Young America, 5 pts ; 2. Stars & Stripes et America 3, 3.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE A1
9e tour retour

Paris UC-Tours	3-0
Tourcoing-Montpellier	3-1
Poitiers-Rennes	3-0
Bordeaux-Avignon	0-3
Grenoble-Cannes	0-3
Sète-PSG-Asnières	1-3

Classement : 1. *Cannes, 39 pts* ; 2. *Poitiers, 36* ; 3. Paris UC, 36 ; 4. PSG Asnières, 33 ; 5. Avignon, 32 ; 6. Tourcoing, 31 ; 7. Montpellier, 29 ; 8. Tours, 29 ; 9. Sète, 28 ; 10. Rennes, 23 ; 11. Grenoble, 22 ; 12. Bordeaux, 22.

Le Salon des marchands de mariage

On se marie peut-être de moins en moins mais quand on consent, c'est en grand. Les professionnels sont là

Il y a le mariage à l'américaine, en tout cas celui de la mythologie cinématographique, cinq minutes utiles à Reno ou à « Vegas », sans chichis ni famille. Avec un homme de loi approximatif et un conjoint rencontré la veille. Et puis il y a l'autre, le vrai, le nôtre, celui qui nous fait parfois regretter l'Amérique.

Le mariage en blanc immaculé, bourratif, romantique, codifié à l'extrême et décliné à l'envi, avec tante Jeanne et des enfants dans les jambes, les recommandations de maman et des serments d'éternité. Comment se porte-t-il, celui-là ? A en croire les statistiques, plutôt moyennement. Les Français dédaignent ou retardent, plus nombreux, l'heure de se passer la bague au doigt. Et le divorce, en hausse constante, même malgré la crise économique, renforce le camp des célibataires sereins ou forcés. Mais le dire, l'écrire doit énerver les défenseurs de notre plus vénérable institution, pour ne parler que de la France.

A preuve, l'indignation de Georges Abbou, commissaire général du Salon du mariage et de l'union, qui s'est tenu, du 20 au 23 janvier, à l'Espace Champerret, à Paris : « *Il faut en finir,* estime-t-il dans l'introduction du dossier de presse, *d'une part, avec ce doux snobisme qui tente de reléguer le mariage au rang des accessoires inutiles, des institutions poussiéreuses, des modes surannées... On crie sur tous les tons qu'un couple sur quatre échoue. C'est oublier que trois sur quatre se donnent toutes les chances de réussir ! (...) Il faut en finir, d'autre part, avec ce terrorisme intellectuel qui voudrait dévaloriser la « noce. »*

Soit. Il a sans doute raison, M. Abbou. La vie à deux, ça va, ça vient. Pourquoi parler forcément sur le pire ? Le promettre à tout coup aux jouvenceaux ? D'autant que le commissaire général du Salon du mariage et de l'union ne s'intéresse, lui, par profession, qu'aux beaux jours de nos attelages affectifs. En fait, au premier jour. Justement celui des recommandations de maman, des histoires belges du cousin René et de la pièce montée. Après, chacun va son chemin. Et ce premier jour mérite toujours une belle et bonne fête, comme au temps de nos grands-parents.



SIGNES CONVENTIONNELS

Pour cette occasion, unique, même pour les mariages à répétition, on est bien obligé de donner raison à ce M. Abbou : à l'heure des noces, les Français prisent toujours la tradition. La crise, les années, les modes n'ont rien effacé. Les jeunes filles, ou leurs mères, à observer cette luxuriante vitrine du mariage, rêvent toujours de calèches enrubannées et de robes de taffetas. Sinon, pourquoi ce neuvième Salon du genre aurait-il exposé autant de ces signes conventionnels qui font les épousailles réussies ? Les accessoires de cortège, les coussins de satin ourlé pour alliances, en forme de cœur, et le joli papier à lettres de remerciement, avec son texte déjà rédigé ?

Au fond, c'est une bonne idée que celle de réunir, en un même lieu, tous les professionnels du « plus beau jour de notre vie ». L'avantage appréciable d'un gain de temps, en cette époque pressée qui veut nous marier vite fait, entre deux empêchements. C'est pratique. Le rêve sous la main, détaillé un stand après l'autre, avec en prime les conseils du notaire et les offres d'assistance des différentes religions. Comment présenter une liste de mariage ? Grave question. Où louer un smoking pour le père, avec le haut-de-forme en supplément ? Les dragées personnalisées sont plus chères bien sûr, mais les amis de Marie-France et de Jacques seront heureux de conserver leur boîte imprimée.

Un messe nuptiale, n'est-ce pas plus émouvant au son d'un vieux gospel ? Possible. Vous avez le choix, selon les entreprises, entre la cassette enregistrée ou la chanteuse en chair et en os. Les imprimeurs proposent le faire-part, la carte d'invitation, la carte-réponse, la carte du menu, la carte des vins, la « carte de table », etc. Un vrai mariage, comme dans le film *4 mariages et 1 enterrement*, c'est-à-dire avec un petit côté *british*, suppose qu'on les prenne tous, ces cartons. Car, en plus de l'objet, à ce Salon, on vous en prescrit l'usage, et de stand en stand on définit pour vous une sorte de norme de bienséance.

PAS DE FAUX PAS

Ce qui se fait de mieux, mais, davantage encore, ce qui se fait. La référence aux bonnes familles, presque à l'aristocratie, est implicite dans tous les catalogues. Votre fille, madame, votre future épouse, monsieur, mérite bien cela. Discrètement, on veut vous éviter les faux pas, les fautes de goût. En ce beau jour, tout le monde a bien le droit de se prendre pour une riche princesse, ou un héritier. Alors, il y a, en prime, sous les photographies des gracieux symboles, un rappel bienveillant, un peu paternaliste, de la perfection.

Il y a le coiffeur, la maquilleuse à domicile. Le banquier, pour le prêt aux jeunes époux. L'officier d'état civil. Et même l'assureur, car le mariage continue après les noces, et peut même buter sur une tragédie. Alors, l'assureur... Ne manque que l'homme des pompes funèbres. Mais il ne faut pas ternir la fête, et la joie des jeunes promis. La fête, donc, et rien qu'elle. Avec ses feux d'artifice, à partir de 5 900 francs, le lâcher de ballons personnalisés, à 2 000 francs, les orchestres, autour de 7 000 francs, la danseuse du ventre pour mariage oriental, et les violons tziganes. Votre grand bal d'un soir, on peut vous le colorer à l'antillaise ou à la brésilienne. Vous entonnerez des chants yiddish ou arabes. La sono peut tout. La régie lumière s'occupe de tout.

Madame, votre fille vaut bien un château de circonstance. Il en est à louer à la journée. Autour de Paris, comme en province. La mariée fera son entrée en carriole, même tirée par un âne, ou en Bentley 1965 (3 900 francs pour 50 kilomètres). A moins que les amis de fac du futur époux, avant une folle nuit « rock », avec rayons laser garantis, ne préfèrent offrir au jeune couple une balade en Cadillac 1941 (4 500 francs). Les parents souhaiteront peut-être quelque chose de plus discret, comme le vrai taxi londonien. A moins que le cousin Francis, qui a toujours eu la folie des grandeurs, n'ait déjà retenu un hélicoptère.

Si, après cela, la mariée boude encore, c'est à désespérer du mariage. Enfin, du premier jour du mariage. Et se sentir déjà client virtuel du Salon du divorce. Il existe, parole ! Parce que c'est une autre bonne idée pratique, pour une aussi vieille institution.

Philippe Boggio

Top model

par Claude Sarraute

Moi, je donnerais n'importe quoi pour m'appeler Claudia. Claudia qui ? Ben, tiens, Schiffer, comme si vous ne le saviez pas ! Elle est plus célèbre, aujourd'hui, plus encensée que Bardot naguère. BB, les nanas en étaient jalouses à crever. Là, pas du tout. Fallait nous voir, la semaine dernière, pendant les défilés des collections automne-été à la télé. On bavait d'admiration, bouche ouverte, fourchette en l'air. Pas devant les robes, à peine si on les regardait, devant les filles : T'as vu un peu ses jambes... C'est laquelle, tu crois, Karen ou Nadja ?

Des mannequins ? Je vous demande bien pardon, des top models. Dit en anglais, c'est tellement plus chic, plus glamour et plus flatteur. Surtout pour un garçon. Parce que ça y est, là, à force de jouer du muscle, les top mecs se sont hissés à la une des journaux. Des bêtes splendides eux aussi, mais moins cotées sur le marché de la beauté, de la jeunesse et de la santé. Normal, rayon hommes, la moyenne de la clientèle trouve qu'ils taillent un peu grand, ces athlètes de la séduction. Alors, elle, elle prend moins large.

Pas nous. Nous, on s'écrase, bonnes pommes, devant les idoles en vogue. Autrefois, nos rêves de midinettes s'inscrivaient ou dans le Gotha ou sur un écran de cinéma. A présent, les princesses n'ont pas l'élégance de tenir leur rang, et les actrices refusent le rôle de star. Elles tiennent absolument à s'imposer par leur talent, leur personnalité et leurs excès. Un reportage-photo ? OK, d'accord, mais en jean, dans ma cuisine, devant une pile de scripts ou à la clinique Betty-Ford pendant ma cure de désintoxication.

Du coup, notre civilisation de l'image s'est mise à fabriquer – faut bien répondre à la demande – des déesses qui ne sont que ça, une image. Une apparence très substantielle, traduite en chiffres : âge, poids, taille, mensurations, heures de vol. Total : entre 60 et 90 000 balles pour une séance de pause. Claudia Schiffer, la femme la plus chère du monde, gagne 200 000 francs par jour... Oui, vous avez bien lu. Sans compter de fabuleux contrats pour des marques de parfums. Pub à la clé.

Entre les couvertures des magazines – il y en a même un qui leur est entièrement consacré –, les affiches et les matraquages télé, ils devraient nous sortir par les yeux, ces tops des tops. On les écarquille, au contraire, moi la première. On se précipite, à longueur d'article, dans leur suite au Ritz. On gambade sur les plages des Seychelles en monokini avec leur petit ami. Et on lèche les vitrines de Prénatal, rapport au bébé d'Estelle. C'en est arrivé au point que, aux Etats-Unis, l'irruption sur les podiums de Kate Moss, la nouvelle Twiggy, a soulevé une énorme vague de colère indignée : déjà que nos gamines se trouvent toutes trop grosses, vous n'allez pas achever de les affamer en leur permettant de s'identifier à une anorexique montée en graine.

Remarquez, elles risquent d'être détrônées bientôt, ces reines de la mode. Paraît que les couturiers en ont ras l'ourlet. Pourquoi se plier aux exigences et aux caprices de femmes-cintres qui éclipsent les fringues accrochées à leurs seins ? Suffirait qu'ils coupent dans leur budget pour qu'elles cessent de nous la couper ! Cendrillon est bien jolie, mais, si son carrosse se change en citrouille, quel intérêt ?

AUTOMOBILE

Une certaine Felicia Skoda

La Felicia, nouvelle arme de conquête de la firme Skoda, arrive en France. Cette petite familiale connue en d'autres temps sous le nom de Favorit, distribuée depuis quelques jours dans l'Hexagone par un réseau de deux cents concessionnaires, présente certains atouts supplémentaires par rapport au modèle précédent. Pour autant, le principal attrait de cette berline, Phénix solide et bruyant venu de l'Est, reste essentiellement celui du prix auquel elle est offerte dans les peu nombreuses versions disponibles.



Les qualités de ce véhicule plus proche que jamais de certains modèles de Volkswagen d'ancienne génération, mais aussi de fabrication actuelle, profitent d'une amélioration de l'aérodynamique, d'une modification du système de freinage et de l'arrivée, sur le train arrière, d'une barre stabilisatrice. Ce qui n'était pas de trop. Rien d'étonnant à cela, puisque le groupe allemand qui a pris le contrôle de la marque tchèque a fait appliquer naguère sur ses propres voitures des modifications comparables.

Les normes de qualité en usage désormais dans les usines proches de Prague ne prennent plus, apparemment, de retard sur celles que Volkswagen exige dans ses propres unités de production. En conséquence, les Felicia sont garanties trois ans, pièces et main-d'œuvre (ou 100 000 kilomètres), ce qui entraîne une assistance gratuite vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Toutefois, la principale difficulté que connaît encore la marque sur les marchés occidentaux, et ce malgré tous les progrès dont on peut la gratifier, reste la mauvaise image qui pénalise les automobiles venues des pays de l'ancien bloc communiste. A propos de ces Felicia, appellation empruntée à une série de voitures décapotables distribuées dans les années 50 par Skoda avec un certain succès, elle ne semble plus justifiée. Finition soignée, souci esthétique dans le dessin et la matière qui constituent le tableau de bord et les contre-portes, confort des sièges, sont des efforts qu'il faut apprécier.

La boîte de vitesses est d'un maniement facile, la tenue de route, globalement satisfaisante, ne laisse plus apparaître dans le train avant les vibrations intempestives autrefois ressenties sur les Favorit. Il reste des négligences en revanche dans l'insonorisation générale du véhicule – moteur et bruits aérodynamiques – et l'absence de direction assistée ou... d'un miroir de courtoisie, qui laisse à penser que cette automobile, pour Skoda, n'est pas destinée aux femmes.

Dommage, car la Felicia convient avant tout aux conductrices des temps modernes, qui demandent qu'une voiture soit sûre, d'entretien léger et d'usage quotidien durable et peu coûteux (consommation de 6 à 8 litres aux 100 kilomètres, tarifs d'assurance modestes). Les équipements embarqués – complets – et des rétroviseurs réglables de l'intérieur ne compensent pas ces étranges lacunes.

Claude Lamotte

★ Tarifs : Felicia Spécial (5 CV pour 54 ch) 46 990 F. Felicia Super (5 CV pour 68 ch) 49 190 F. Felicia Confort (5 CV pour 68 ch) 54 900 F. Tous les modèles, tous en cinq places, cinq portes, sont livrés avec un moteur de 1 289 cm³.

Douceur et humidité

NOTRE PAYS reste soumis à un flux général d'ouest doux et humide ; mais les perturbations circulent moins vite que la semaine dernière, ce qui permettra de nettes améliorations entre les passages pluvieux ; ce sera le cas de la journée de mardi.

Sur les régions proches de la Manche – Bretagne, Normandie et Nord-Pas-de-Calais –, ce sera, tout au long de la journée, un temps gris, faiblement pluvieux, et venteux : le vent de sud-ouest atteindra 80km/h sur les côtes, 60 km/h dans l'intérieur ; ces pluies ou bruines seront faibles, surtout sur le sud de ces régions.

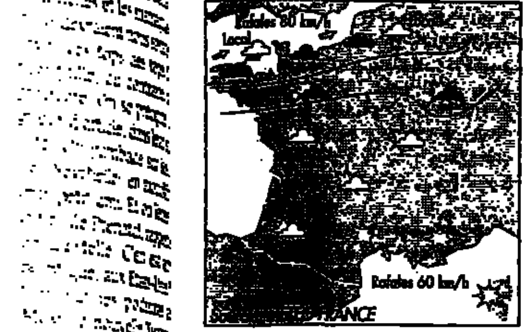
Sur les pays de Loire, le Bassin parisien, Champagne-Ardennes, Lorraine et Alsace, de nombreux passages de nuages élevés voileront le ciel. Attention aux bancs de brouillard matinaux en Lorraine et en Alsace au lever du jour. Sur les Ardennes, les nuages seront plus épais et pourront donner quelques gouttes au cours de la journée.

En Auvergne et sur les Alpes du Nord, les résidus nuageux, présents au lever du jour, laisseront vite la place à un franc soleil. Sur les Charentes, le Poitou, la Bourgogne et la Franche-Comté, la matinée sera bien ensoleillée, tandis que, l'après-midi, un voile de nuages élevés viendra contrarier le soleil.

Sur le Sud-Ouest et le Limousin, après dissipation de quelques bancs de brouillard matinaux, ce sera une belle journée. Sur l'ensemble du Sud-Est, le temps sera ensoleillé dès les premières heures de la journée. Dans le Midi, mistral et tramontane souffleront assez fort le matin, avec des rafales jusqu'à 70 km/h ; ils faibliront ensuite progressivement.

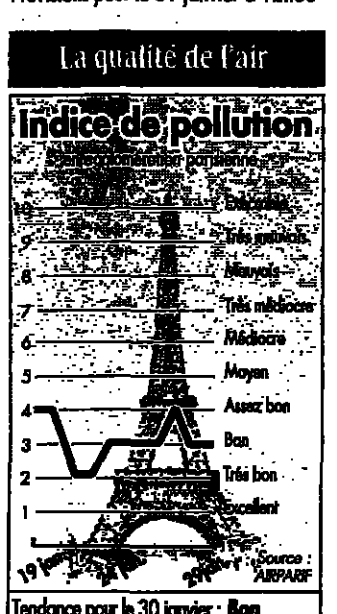
Les températures resteront légèrement supérieures aux normales : les minimales seront comprises entre 0 et 3 degrés sur le Nord-Est, la région Rhône-Alpes et l'intérieur de la Provence, entre 3 et 6 degrés en général sur le reste du pays, jusqu'à 8 degrés sur les zones littorales ; les maximales seront comprises entre 7 et 9 degrés sur le Nord-Est et Rhône-Alpes, entre 10 et 13 ailleurs, jusqu'à 15 degrés surla Côte d'Azur et la Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 31 janvier à 12h00

La qualité de l'air



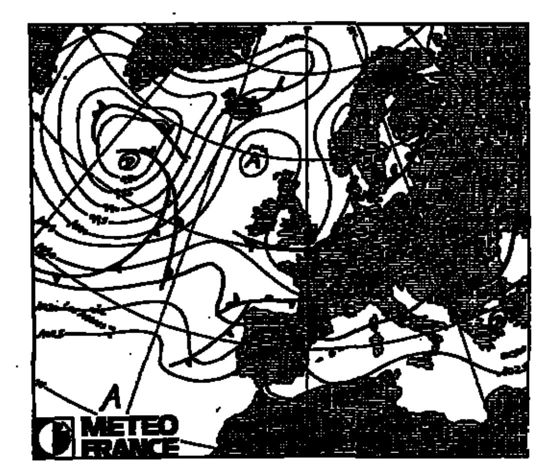
Tendance pour le 30 janvier : **Bon**





TEMPÉRATURES du 30 janvier 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	15/8
BIARRITZ	14/12
BORDEAUX	14/10
BOURGES	11/9
BREST	11/9
CAEN	12/9
CHERBOURG	11/7
CLERMONT-F.	12/9
DIJON	10/7
FORT-DE-FR.	30/22
GRENOBLE	10/6
LILLE	11/5
LIMOGES	10/7
LYON, BRON	11/8
MARSEILLE	15/7
NANCY	10/7
NANTES	12/9
NICE	16/6
PARIS	12/9
PAU	13/11
PERPIGNAN	16/6
POINTE-A-PIT.	30/23
RENNES	12/8
ST-D.-RÉUNION	31/24
ST-ÉTIENNE	11/9
STRASBOURG	10/8
TOULOUSE	14/9
TOURS	12/9
ÉTRANGER	
ALGER	18/7
AMSTERDAM	9/2
ATHÈNES	15/7
BANGKOK	32/25
BARCELONE	17/13
BELGRADE	7/0
BERLIN	9/7
BOMBAY	33/19
BRASILIA	30/19
BRUXELLES	10/5
BUCAREST	7/-1
BUDAPEST	7/2
BUENOS AI.	26/14
CARACAS	28/21
CHICAGO	-2/-7
COPENHAGUE	2/-1
DAKAR	25/19
DJAKARTA	31/22
DUBAI	24/12
DUBLIN	7/0
FRANCFORT	10/8
GENÈVE	9/6
HANOI	15/10
HELSINKI	-3/-11
HONGKONG	14/11
ISTANBUL	9/8
JÉRUSALEM	13/5
KIEV	3/-1
KINSHASA	32/24
LE CAIRE	19/9
LIMA	28/22
LISBONNE	18/15
LONDRES	12/3
LOS ANGELES	18/11
LUXEMBOURG	7/5
MADRID	11/9
MARRAKECH	24/-7
MEXICO	24/10
MILAN	12/-1
MONTRÉAL	-7/-18
MOSCOU	0/-2
MUNICH	9/5
NAIROBI	25/10
NEW DELHI	23/10
NEW YORK	-1/-8
PALMA DE MAJ.	15/12
PÉKIN	6/-5
PRAGUE	8/6
PRETORIA	32/18
RABAT	19/10
RIO DE JAN.	31/25
ROME	16/9
SAN FRANC.	13/11
SANTIAGO	27/14
SÉVILLE	16/13
ST-PETERSB.	1/-1
STOCKHOLM	-5/-10
SYDNEY	29/19
TENERIFE	21/14
TOKYO	10/4
TUNIS	19/7
VARSOVIE	7/5
VENISE	9/2
VIENNE	11/6



Situation le 30 janvier 1995, à 0 h 00, TU



Prévision pour le 1er février 1995, à 0 h 00, TU

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde
La reconstruction de Londres

APRÈS QUATRE ANNÉES de bombardements qui ont fait de Londres une des capitales les plus éprouvées d'Europe, un gigantesque effort de reconstruction s'impose. Le professeur Patrick Abercrombie vient de publier un plan de reconstruction qui dépasse, dans ses conceptions, celui élaboré par Sir Christopher Wren il y a deux cent quatre-vingts ans, après le grand incendie de la ville.

Le plan Abercrombie prévoit, essentiellement, la division de Londres en quatre ceintures : d'abord, une ceinture urbaine centrale, s'étendant jusqu'à environ 4 ou 5 kilomètres au sud de Charing Cross ; ensuite, une ceinture suburbaine, allant jusqu'à quelque 12 kilomètres de Charing Cross, constituée surtout par des constructions datant des trente dernières années ; puis une ceinture dite de verdure, comprenant des forêts et des campagnes telles que les Epsom Downs ; et, finalement, la ceinture champêtre, groupant un certain nombre de villes et de villages ainsi que des champs.

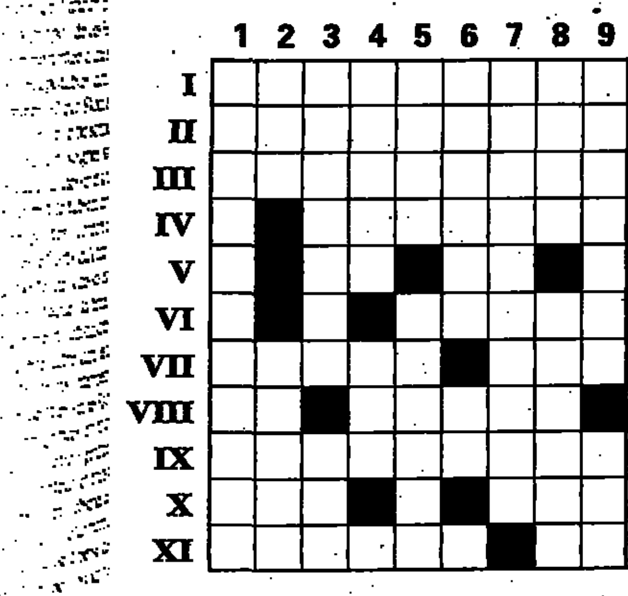
Le professeur Abercrombie prévoit qu'aucune construction nouvelle ne devra s'élever à l'intérieur des ceintures urbaines et suburbaines. De plus, un million d'habitants du centre devront être évacués et réinstallés dans une dizaine de villes, entièrement nouvelles, éparpillées le long de la ceinture champêtre, groupant chacune environ 60 000 habitants. Les usines du centre de Londres devront être transférées, avec leurs ouvriers, à l'extérieur, et les entreprises qui s'étaient repliées pendant la guerre seront invitées à rester là où elles se trouvent actuellement.

M. Abercrombie voit grand. Le plan de Sir Christopher Wren n'a jamais été réalisé. Verra-t-on jamais l'exécution du plan Abercrombie ?

Henri Pierre
(31 janvier 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6487



HORIZONTALEMENT

I. Une femme spécialiste de la recherche. – II. Complètement écorchés. – III. Peut être prise pour un râle. – IV. Descendre dans la fosse. – V. En France. Dieu. – VI. Plume qui vole au vent. – VII. Se montre très pénétrant. Sur la Drôme. – VIII. Pronom. Récipients pour les cendres. – IX. Cassées pour trouver un peu de liquide. – X. Le sujet pensant. Pensionnaire de zoo. – XI. Ne se garde que quand on la ferme. Traditions.

VERTICALEMENT

1. Faibles sujets. – 2. Fonça. Peut devenir bonhomme. – 3. On y signa des traités. Donne l'exemple de la fermeté. – 4. Principe odorant. A deux côtés. – 4. Désigne parfois une seule personne. Comme une grève. – 6. Prend facilement la mouche. Conjonction. – 7. Des gens qui parlaient d'or. – 8. Port de France. De feu, sur la scène. – 9. Est utilisée en ophtalmologie. Placés.

SOLUTION DU N° 6486

HORIZONTALEMENT

I. Familière. – II. Ebénistes. – III. Ciliaires. – IV. Oman ; sala. – V. Ne ; id. – VI. Dés ; auge. – VII. Ascenseur.– VIII. Ingérée. – Ile. – X. Oindre ; tu. – XI. Née ; s0res

VERTICALEMENT

1. Fécondation. – 2. Abîmées ; lie. – 3. Mêla ; sciène. – 4. Inini ; en. – 5. Lia ; dangers. – 6. Isis ; usé ; eu. – 7. Etrangers. – 8. Réel ; eue : te. – 9. Essai ; refus.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCFORT.** Le 1er février, les passagers d'Air France au départ de Francfort pourront utiliser un nouveau salon. Aménagé spécialement pour la détente et pour le travail, ce salon est le premier d'une série qui sera installée progressivement dans plusieurs aéroports européens et Hambourg-Zurich-Genève.– *(AFP.)*

■ **MANCHE.** Deux des quatre navettes circulant dans le tunnel sous la Manche sont tombées en panne simultanément vendredi 27 janvier. Conséquence : une cinquantaine de voitures et leurs passagers ont été transférés sur des ferries de la compagnie britannique P and O. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Presque neuf trains italiens sur dix (87 %) sont arrivés à l'heure en 1994. Cette ponctualité est en hausse de deux points par rapport à l'année 1993. – *(AP.)*

■ **ESPAGNE.** Un million et demi de véhicules circulent sans assurance en Espagne. A partir de données fournies par la Caisse de compensation des compagnies d'assurances et la direction générale de la circulation routière, l'association des compagnies d'assurances (UNESPA) estime que le nombre des véhicules non assurés est en augmentation constante depuis quelques années. – *(AFP.)*

■ **NORMANDIE.** Pas plus du côté d'Honfleur que du côté du Havre les automobilistes ne se sont bousculés pour figurer parmi les premiers utilisateurs du pont de Normandie, ouvert à la circulation jeudi 26 janvier à 13 heures. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mardi 31 janvier

■ **LE QUARTIER CHINOIS** pendant les fêtes du Nouvel An chinois (55 F), 10 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy devant l'escalier roulant (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : Une œuvre à voir, *les Déchargeurs de charbon*, de Claude Monet, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT-PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : Cycle XIXe, l'impressionisme et ses sources, 12 h 30 ; Scènes de genre du XVIIe au XIXe siècle, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES ÉGOUTS PARISIENS** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du RER Pont-de-l'Alma (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL-DIEU** et la médecine autrefois (50 F), 14 h 30, entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **L'HÔTEL DROUOT** et sa salle des ventes (45 F + 25 F), 14 h 30, 13, rue de la Grange-Batelière (S. Rojon-Kern).

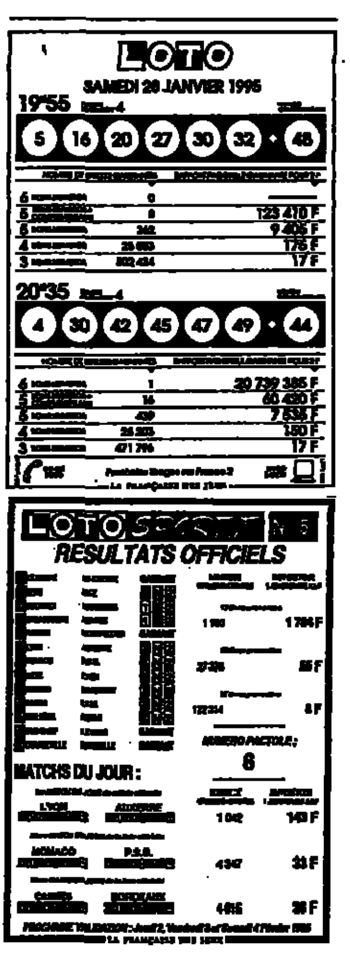
■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris de Balzac à Proust (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** lors des fêtes du Nouvel An chinois (55 F), 14 h 30, porte de Choisy devant la BNP (Christine Merle).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LA MAISON DES COMPAGNONS** du tour de France (40 F), 15 h 30, place Saint-Gervais (Approche de l'art).

JEUX



LES SERVICES DU Monde

Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ABONNEMENTS

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ____________
Signature et date obligatoires
PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.





MIDEM Le Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) a ouvert ses portes, dimanche 30 janvier, à Cannes. Le plus important Salon du disque au monde les fermera le 3 février.
● L'INDUSTRIE DISCOGRAPHIQUE pèse environ 6,2 milliards de francs dans l'Hexagone et 175 milliards de francs dans le monde. Cinq groupes (EMI, Sony, BMG, Polygram, Warner) contrôlent 80 % du marché mondial. En France, le secteur de la distribution est dominé par les hypermarchés, qui réalisent 50 % des ventes, tandis que quarante-deux magasins FNAC occupent 25 % du marché, contre 6 % à Virgin Megastore. Les indépendants, producteurs ou disquaires, ont du mal à s'y retrouver.
● NOUS AVONS RENCONTRÉ Gilbert Ohayon, PDG de la branche française du groupe britannique EMI, troisième compagnie discographique mondiale.

Les indépendants du disque bataillent contre les majors

Les grandes surfaces réalisent la moitié des ventes en France et la FNAC un quart. Cette concentration de la diffusion, qui a accompagné celle de l'industrie discographique, pénalise l'originalité artistique

« LE DANGER, dit Louis Bricard, directeur général d'Auvidis, *serait de faire croire que le disque n'a pas plus de valeur que les matériaux qui servent à le fabriquer. »* L'heureux producteur de la bande originale de *Tous les matins du monde*, le film d'Alain Corneau (600 000 exemplaires vendus, selon Auvidis) et de celle de *Farinelli*, de Gérard Corbiau (240 000 exemplaires en un mois), est l'un des derniers survivants de la guerre menée par les majors du disque contre les labels indépendants pour s'assurer le contrôle du marché mondial.

Objet artistique conçu en toute subjectivité, le disque est un produit de grande consommation, dont la fabrication relève de la puissance industrielle. Objet culturel, il recouvre des réalités aussi différentes que Jordi et le compositeur contemporain Pascal Dusapin, le Pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan et la *dance* bon marché de Cerrone. Hier, un PDG de major était choisi pour son flair artistique. Aujourd'hui, pour ses compétences en *marketing*. Ainsi, Hervé Lasseigne vient-il d'arriver à la tête de BMG-France, et Alfredo Gangotena à la présidence de Polygram France. Le premier est passé par la Générale Biscuit, Bongrain et Finon-Sofecome, le second par Euro-Disney, Procter and Gamble.

Naguère, les disquaires connaissaient leur affaire. Ils ne sont plus aujourd'hui qu'une poignée, tués par la guerre des prix, des remises, des commandes obligatoires et autres diktacts des puissants. La moitié des disques – près de 70 millions d'unités annuelles – s'acquiert désormais dans les grandes surfaces. Pour comprendre le marché du disque, il faut intégrer *« la règle commerciale des 80-20 »*, explique Patrick Zelnik, président du Syndicat national des éditeurs phonographiques (SNEP), du groupe Virgin Disques et du réseau Virgin Megastore : *« Les éditeurs de disques et les grandes surfaces réalisent 80 % de leur chiffre d'affaire avec 20 % des références. Un magasin spécialisé, au contraire, travaille essentiellement sur un fonds de catalogue qui coûte très cher à gérer. »* Cent mille disques référenciés dans une FNAC parisienne, ou un Virgin Megastore, sept à huit mille dans l'un des cent treize magasins Carrefour nantis d'un linéaire de disques.

Si la diminution des stocks permet de diminuer les coûts, elle pénalise d'emblée les éditeurs phonographiques indépendants. *« Physiquement, les rayons des disquaires n'étant pas extensibles, nos concurrents les plus gros, nous poussent*, explique Gilbert Castro, PDG de Celluloïd/Mélodie, spécialisé sur les musiques du monde. *Nos produits sont trop pointus pour les hypermarchés qui ne représentent que 5 % de nos ventes et nous privent d'ouverture sur la moitié du marché français. »* Gilbert Castro revendique pourtant son droit à diffuser des produits atypiques, qui parfois « prennent » à merveille, tels le *Sôdade* de la chanteuse cap-verdienne Cesaria Evora (passée en distribution chez BMG en 1994), ou l'étrange *Lambarena*, mélange de Jean-Sébastien Bach et de musique pygmée, vendu à plus de 30 000 exemplaires. *« Cela repose sur l'intuition des vendeurs, qui lisent les journaux, écoutent les disques, décident de les exposer quand ils les aiment. »*

Depuis deux ans, le principe de la gestion unitaire – qui permet de suivre chaque disque depuis son *entrée en stock* jusqu'à sa vente – a été adopté par les réseaux FNAC et Virgin. Les magasins spécialisés marcheraient-ils sur les traces des grandes surfaces ? *« Ce n'est pas encore tout à fait vrai, mais c'est une tendance*, poursuit Gilbert Castro. *De plus en plus, on nous demande de préciser une stratégie de promotion. Evidemment, celui qui arrive avec un clip en rotation six fois par jour sur M 6, un budget pub de plusieurs millions de francs, des passages assurés à la télévision, un plan promo costaud, a toutes les chances de voir les commandes se multiplier. »* Dans le cas contraire, l'acheteur prendra *« trois exemplaires, pour voir »*.

GESTION À L'UNITÉ

Avec un système de rotation des stocks de plus en plus rapide, les disques invendus sont renvoyés au producteur indépendant dans les trois mois. Les multinationales refusent les retours dans la plupart des cas. *« La gestion unitaire n'est qu'un outil »*, précise Thierry Hidoux, le responsable du produit disque du groupe FNAC où, dit-il, *« les vendeurs et chefs de rayon restent les seuls responsables des commandes, fluctuantes et parfois aussi imprévisibles que les goûts du public»*.

Cette gestion à l'unité que le PDG de Mélodie qualifie de *« version idiote de gestion en flux tendu »* n'exclut pourtant ni les erreurs, ni les rapports de force. Ainsi, BMG aurait massivement mis sur le marché les derniers albums de Roch Voisine et de Patrick Bruel, acceptant le retour des invendus en échange de précommandes généreuses. Contrainte de durcir sa position initiale au vu de résultats de vente décevants, la multinationale se serait attirée les foudres des grands disquaires spécialisés, submergés par des albums difficiles à écouler en si grand nombre. A la fin de 1994, le label Boucherie Productions (Pigalle, les Garçons Bouchers) avait voulu mettre tout le monde d'accord en vendant aux distributeurs tous ses albums à 62,50 francs TTC, afin que le consommateur les achètent 100 francs tout ronds. Sans l'appui de disquaires *fans* l'opération eut été impossible.

Longtemps les multinationales du disque ont joué avec le feu. Il y avait mille disquaires il y a quinze ans, il y en a deux cents aujourd'hui. Certains s'organisent, et une trentaine de points de vente se sont fédérés en coopérative sous l'enseigne Starter.

L'EXEMPLE DU LIVRE

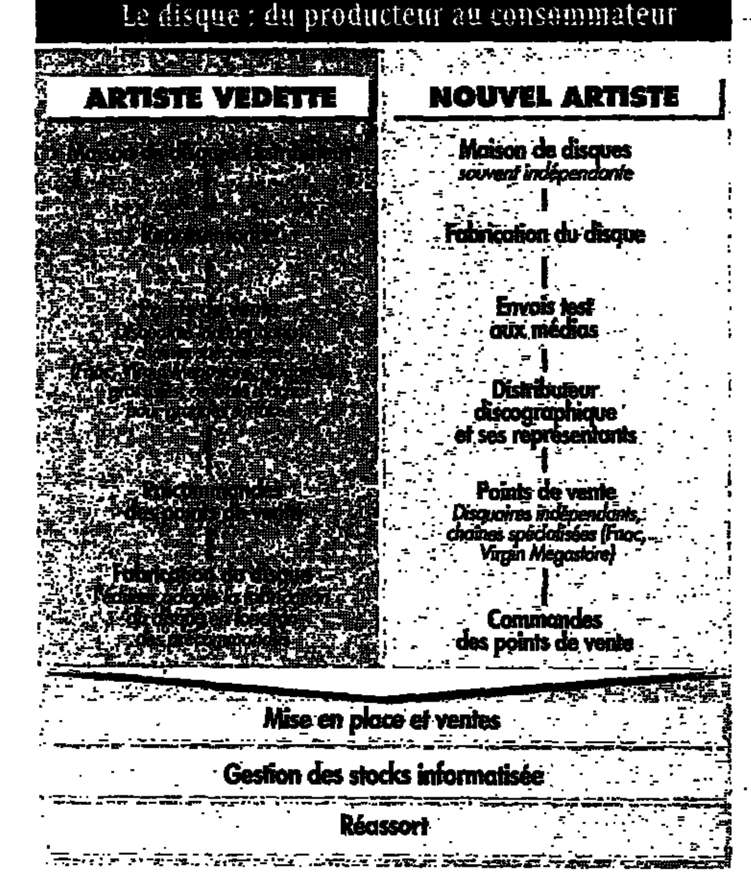
Directeur de ce réseau, Christian Lemanach fustige le double langage des multinationales : *« Elles ont fait de l'argent facile, il y a quelques années, en privilégiant la grande distribution. Elles auraient pu prendre exemple sur le livre, où les éditeurs favorisent la création de librairies, et accordent des facilités de paiement. Dans le disque, ils auraient plutôt tendance à nous mettre des batons dans les roues. »*

De son côté, Jean-Paul Lorenzo, responsable musique de Carrefour, refuse d'endosser la responsabilité de la mort du petit commerce. *« Il est faux de dire que nous vendons du disque comme de la lessive. Je suis un passionné. Nous répondons aux besoins de la ménagère, aux nouveaux modes de consommation. Les majors ont favorisé le développement de la grande distribution, en privilégiant un certain type de produit, en oubliant de développer de nouveaux artistes afin de constituer des fonds de catalogue. »*

« -20 % » sur toutes les nouveautés, parcours « variétés françaises » à la FNAC, prix « découvertes » mis en place par les majors, Fête du disque organisée par le SNEP du 4 au 19 février : la profession s'agite, saisie par l'urgence d'inverser un mouvement où l'originalité n'a plus sa place.

S. D. et V. Mo.

Le disque : du producteur au consommateur



La télévision est le premier support publicitaire

LES ÉDITEURS PHONOGRAPHIQUES se sont longtemps battus pour obtenir des pouvoirs publics français une chaîne de télévision hertzienne dévolue à la musique. Aucun émetteur ne leur ayant été attribué, ils se sont rabattus sur la publicité à la télévision. Pour le plus grand bénéfice des chaînes. En 1994, les majors du disque ont investi 975 millions de francs en publicité télévisée contre à peine 693 millions de francs en 1993. Cette hausse doit être nuancée. Ces chiffres sont bruts, et des ristournes ont été consenties par les différents médias aux plus gros annonceurs. Le professionnels s'accordent à diminuer les données brutes d'environ 20 %.

Même réduite d'un tiers, la hausse de 300 millions de francs entre 1993 et 1994 demande à être expliquée. La raison tient en un mot : la *« compil »*. Ces regroupements des titres d'un chanteur ou des interprétations d'un grand chef d'orchestre ont accaparé l'essentiel des investissements publicitaires télévisés des maisons de disques. En 1993, les éditeurs injectaient déjà près de 0,5 milliard de francs (466 millions bruts) pour vendre leurs diverses compilations. Ce chiffre a atteint 696 millions de francs en 1994. *« C'est à partir de 1988-1989 que ce sous-secteur de l'industrie du disque est dévenu prépondérant »*, explique l'un des responsable du service publicité d'une grande chaîne de télévision. Au point d'occuper 71 % des investissements publicitaires des maisons de disques, contre 8,3 % pour la presse et 0,5 % pour l'affichage.

La publicité du disque n'a été autorisée à la télévision qu'à partir de la fin des années 80. Le média télévison orienterait-il aujourd'hui la politique éditoriale des maisons de disques ? Les coproductions entre chaînes de télévision et marques de disques se développent. Et, en dehors de la compilation, les investissements restent minces : les disques pour enfants ne recueillent que 17,6 millions de francs en 1994 (moins 2 millions de francs par rapport à 1993), et le secteur variétés françaises et internationales passe de 203 à 260 millions de francs. La musique classique effectue une hausse notable en un an, passant de 29,5 à 53,4 millions de francs... dont une bonne part pour les récitals, version classique de la « compil ».

Quelles chaînes recueillent cette manne publicitaire ? Celles qui se caractérisent par une audience « jeune ». TF 1 arrive donc en tête avec 40 %, suivi de près par M 6 (37 %). France 2 et France 3 sont loin derrière avec respectivement 11,6 % et 6 % des recettes. Quant aux plus gros annonceurs, ce sont Polygram (323 millions de francs), Sony (180 millions de francs), EMI (161 millions de francs), BMG (100 millions de francs) à égalité avec Warner... Qu'adviendra-t-il de cette manne publicitaire quand la mode de la « compil » sera passée ? Les services publicitaires des chaînes font confiance à l'imagination des multinationales du disque.

Yves Mamou

Gilbert Ohayon, PDG d'EMI-France

« Il faut sauver les petits disquaires sans punir les hypermarchés »

« Dans la chaîne du disque, quel rôle donnez-vous au disquaire ?

– Pour les artistes confirmés, il y a un cheminement normal – précommandes, mises en place abondantes, marketing –, que l'on pourrait qualifier de parcours du succès. Pour les débutants, la procédure se complique. Le disquaire est alors un rouage essentiel : il joue le rôle de média, de communicateur, de conseil et de découvreur, au même titre que la presse. Puis, logiquement, vient la radio et, si le succès s'amplifie, la télévision. C'est le schéma d'une exposition idéale. Aujourd'hui, l'action des disquaires et du réseau des distributeurs spécialisés – FNAC, Virgin Megastore... – s'est affinée : ils diffusent des hit-parades, organisent des mini-récitals dans leurs magasins, appliquent des prix verts pour les « découvertes ». De plus en plus, nous essayons de lancer nos produits en collaboration étroite avec eux.

– La FNAC possède 25 % du marché de la vente de disques. Ne craignez-vous pas qu'elle impose ses choix aux producteurs ?

– Je préfère avoir en face de moi une FNAC très forte qu'un hypermarché qui utilise les disques et les livres comme produits d'appel. Les hypermarchés possèdent 50 % du marché du disque. Ils vendent avec des marges égales à zéro et empêchent les spécialistes de vivre. La sortie de disques tels que le *Live at the BBC*, des Beatles, ou *Samedi soir sur la terre*, de Cabrel, devrait être une manne pour les disquaires ; or c'est une punition, car ils sont obligés d'aligner leurs prix sur ceux des grandes surfaces, qui font leurs chiffres sur la nouveauté et n'ont ni stocks ni catalogue à gérer, et pour lesquelles ce secteur ne représente que 1 % de leur chiffre d'affaires. C'est de la concurrence déloyale. Le disque ne doit pas être traité comme un produit alimentaire, y compris par les pouvoirs publics, qui régulent les prix et les taux de TVA. Il est anormal de payer 5,5 % de TVA quand on lit un livre ou quand on regarde un film sur Beethoven, et 18,6 % quand on écoute sa musique.

– Vous-même, ne tirez-vous pas les prix vers le haut ?

– Nous avons adopté un système de prix moyen. La vente de l'album d'un artiste international, déjà amorti sur son propre marché et diffusé mondialement, compense les investissements réalisés sur un artiste français en développement, toujours déficitaires. On ne peut pas laisser évoluer le disque selon les lois communes du marché. Si nous appliquions une grille qui reflète strictement la réalité des coûts, nous devrions vendre les nouveautés très cher. A l'inverse, si l'on se fondait sur la valeur d'un artiste sur le marché, Pink Floyd serait vendu 100 F et le jeune chanteur Gérard De Palmas 50 F. C'est impensable. Le disque est un produit à part. On peut le copier, il a des coûts variables importants – les droits d'auteur, par exemple –, il suppose des risques artistiques très grands.

» Un supermarché peut vendre moins cher des produits de qualité inférieure. Or le disque est immuable : quel que soit le magasin, il a le même contenu, le même emballage. L'effet induit de ces ventes à marge nulle, légales, sur le consommateur est très négatif. Il a l'impression de « se faire avoir » quand il achète un disque dans un magasin spécialisé à son vrai prix. Le SNEP a donc d'ailleurs proposé l'instauration d'un prix minimal du disque.

– Les producteurs et éditeurs de disques n'ont-ils pas eux-mêmes organisé la concentration de la production et de la diffusion ?

– Il y eut, il est vrai, l'appât du volume. Depuis un an, nous avons cherché, avec d'autres acteurs de la filière et avec les pouvoirs publics, comment faire sortir l'industrie du disque de cette logique. Nous devons aider les disquaires spécialisés à vivre. Mais sauver les uns ne signifie pas punir les autres.

– Qu'en est-il des nouveaux systèmes de gestion informatisée adoptés par les chaînes et par les grands disquaires spécialisés, et du refus du retour des invendus qui semble de règle aujourd'hui chez les majors ?

– L'idée du retour des invendus provoque une réaction épidermique chez les producteurs : c'est un encouragement au non-métier. La distribution doit être capable d'évaluer ses besoins.

» Elle doit assumer ses risques, comme nous assumons les nôtres. Nous avons une cinquantaine de représentants qui sillonnent la France, font un gros travail de promotion et écoutent leurs clients. Pour l'album des Beatles à la BBC, nous avons tablé sur une mise en place initiale de 100 000 exemplaires. Nous en sommes aujourd'hui à 300 000. De même pour les albums « Bleu » et « Rouge » : 400 000 au départ, 1,2 million aujourd'hui. Cette ascension tranquille donne le sentiment du succès. »

Propos recueillis par Stéphane Davet et Véronique Mortaigne





A travers les mille et une nuits de Federico Fellini

Rome consacre au cinéaste disparu une importante exposition : de ses dessins de jeunesse à la maquette géante du paquebot d'« Amarcord »

EXPOSITION FELLINI, Palazzo della Civiltà, Salone delle Fontane, Rome EUR. De 10 heures à 13 heures et de 16 heures à 19 heures. Samedi et dimanche : de 10 heures à 20 heures. 12 000 lires (45 F environ). Jusqu'au 26 mars. Catalogue, 450 pages, 70 000 lires (250 F environ), Rizzoli.

C'est à un voyage vertigineux qu'invite l'immense exposition Federico Fellini ouverte le 21 janvier à Rome. Très étrangement, et bien que l'événement soit à l'évidence la conséquence de sa mort, le 31 octobre 1993, le maestro sort vivant, tout à fait vivant, de cet amoncellement célébratif, organisé avec intelligence, affection et légitimité, notamment par ses amis journalistes Vincenzo Mollica ou Lietta Tornabuoni, responsable du remarquable catalogue.

Il n'est pas là pour guider la visite, c'est tout. Mais le fil d'Ariane de son imaginaire nous attache à lui depuis si longtemps que les images, les objets, les personnages qui sont là, dans ce labyrinthe des merveilles, nous appartiennent à jamais. Indissociable de son œuvre, Fellini lui-même apparaît à chaque détour. Son regard, son ironie et sa douleur, sa liberté, ce qu'il faut bien appeler son génie. Il apparaît dans le monumental et dans l'intime, dans la poésie immédiate et dans le mauvais goût revendiqué, dans le sourire modeste et bouleversant de Cabiria, dans le délire surdimensionné de son Christ hélitreuillé de *La Dolce Vita*.

On est à l'EUR, ce quartier mussolinien qui dresse la fierté stérile de ses bâtiments néo-classiques dans la banlieue romaine. Sur la façade du Palazzo della Civiltà (Palais de la Civilisation), une maquette géante du paquebot d'*Amarcord*, le *Rex*, construite par les artisans de Cinecittà semble voguer à travers les arches. C'est simple, et c'est beau. On entre. Le poète Andrea Zanzotto, auteur des « lyriques » de *E la nave va*, a dit de Fellini qu'il était *« un grand couturier métaphysique »*. Diagnostic confirmé. Sur un monumental plan incliné noir, s'avance une armée de spectres sublimes, d'une somptuosité obscène. Ce sont les « évêques-mannequins » du défilé de mode ecclésiastique de *Roma*...

Photos de jeunesse : Fellini, maigre et ténébreux comme un danseur de tango ; ses premières vignettes de bandes dessinées dans les journaux pour enfants ; la reconstitution de la Funny Face Shop, petite officine ouverte après la Libération où il caricaturait pour quelques lires les soldats alliés de passage. On circule, on butine. Soudain, dans une vitrine, isolé, minuscule coup de poignard, révélation poignante d'un chagrin inconnu, un dessin humoristique et rural. Dans une grange, un coq très heureux qui a le visage de Fellini est serré contre une poule, très heureuse, qui a le visage de Giulietta Masina. Devant eux, un œuf d'où sort un poussin qui lève son chapeau haut de forme. C'est le faire-part de naissance de leur unique enfant, Federichino, né le 22 mars 1945 et mort deux semaines plus tard...

D. R./RIZZOLI

Fellini, autocaricature en Afrique (1942).

Indissociable de son œuvre, Fellini apparaît à chaque détour : son regard, son ironie et sa douleur, sa liberté, ce qu'il faut bien appeler son génie...

C'est alors que, après avoir caressé, dans un coin, le piano de Nino Rota que Fellini avait recueilli dans son bureau du Corso d'Italia, on se plonge avec délectation dans le « livre des rêves » du maestro. Ceux-ci, tenus secrets, contenant de l'aveu de son auteur des épisodes non publiables (et non exposés !), mettant en cause et dans des positions peu recommandables un nombre élevé de célébrités, sont le reflet d'une aventure qui aura duré plus de vingt ans. Fellini, qui, lorsqu'il avait six ou sept ans, était convaincu qu'il y avait deux vies, une les yeux ouverts, l'autre les yeux fermés, et avait baptisé les quatre coins de son lit du nom des quatre cinémas de sa ville natale, Rimini : Fulgor, Savoia, Opera Nazionale Balilla et Sultano, allait donc dessiner et commenter ses rêves d'adulte à l'intention du docteur Ernest Bernhard, son psychanalyste jungien.

Dessins et commentaires extraordinaires, d'une drôlerie et d'une angoisse totales, où se croisent des scènes entières de films à venir, des femmes, des crocodiles, des voitures qui roulent à reculons au bord des précipices, Giuseppe Verdi perplexe, s'interrogeant : *« Où va cet avion qui a sur l'aile droite quatre putains aux culs très très lourds qui le font voler tout bancal ?... »*

L'exposition continue dans un bâtiment voisin. Si la première partie peut être considérée comme donnant les prémices, les racines, les clés de l'oeuvre fellinienne, la seconde plonge dans son coeur, splendidement artisanal, dans la certitude à la fois cruelle et magnifique de l'inachevé, avec la présentation des travaux déjà entrepris sur *L'Acteur*, et *L'Enfer*, de Dante. Mais avant de retrouver les affiches, les croquis, les projets de décors, les accessoires, les icônes inoubliables – ainsi, si présente encore dans sa langueur plus qu'humaine, la poupée de cire rose qui danse avec Casanova, – il faut franchir un obstacle fortement symbolique. Une colline noire où sont imbriqués dans un désordre élégant vingt-trois petits écrans qui diffusent, en boucle, des extraits des vingt-trois films de Fellini.

La colline des fragments scintille et clignote, on tente d'attraper au vol un soupçon d'*Amarcord*, un zeste de *Huit et demi*, une parcelle de *La Dolce Vita*. N'y aurait-il plus, pour se souvenir du cinéma, que la télévision ? Vengeance posthume d'un média tant moqué. Heureusement, Fellini vit. Il vit sur le grand écran de notre mémoire, et à travers cette exposition aussi. Qui, après Rome, ira à Berlin, à Los Angelès, à New York, à Tokyo. Et à Paris ? A Paris peut-être. Paris l'espère.

Danièle Heymann

D. R./RIZZOLI

Dessin préparatoire d'un personnage du film « E la nave va » (1983), exécuté par Federico Fellini.

L'Italie célèbre sans éclat le centenaire du cinéma

L'ancien numéro un européen du septième art tente d'utiliser cet anniversaire pour redonner de la vigueur à un secteur sinistré

ROME
de notre correspondante

C'est un anniversaire un peu nostalgique que l'Italie se prépare à célébrer en ce début d'année 1995 : celui de la création du cinéma, qui viendra irrémédiablement lui rappeler que celui-ci, après avoir connu des sommets, est aujourd'hui bien malade dans la péninsule. Des exemples ? En 1993, les investissements italiens pour le cinéma ont baissé de 5,2 %, l'investissement dans la production de 20 %. Et si la fréquentation des salles est en légère hausse (presque 7 %), cela n'est dû qu'aux superproductions américaines : durant la saison 1993-94, elles ont emporté 73 % du marché italien, contre 13,8 % pour les productions nationales.

GASSMAN COMME AMBASSADEUR

L'anniversaire n'en est pas moins préparé avec entrain, dans l'espoir de toucher les spectateurs défaillants. Pour piloter cette série d'initiatives (une trentaine agréées pour l'instant) qui se dérouleront jusqu'en 1996, un Comité pour la célébration du centenaire s'est mis en place à la présidence du Conseil. Une enveloppe « spéciale » de 300 millions de lires (environ 9 millions de francs) a été débloquée par le gouvernement et l'on parle d'un financement provisoire (public et privé) de 3 milliards de lires.

En septembre dernier, Vittorio Gassman, promu ambassadeur du cinéma italien, était venu donner un avant-goût des manifestations, en marge de la Mostra de Venise. Non sans avoir célébré, au cours d'un petit film-montage d'une vingtaine de minutes, toute l'histoire de ce *« vieil et glorieux animal qu'est le cinéma »*, comme il dit. La présentation avait d'ailleurs suscité quelques remous, car manquait le souvenir de l'enfant terrible du cinéma italien : Pier Paolo Pasolini.

Il devrait donc y avoir, entre autres, une grande fête européenne du cinéma à Rome, au mois de juin, dans le studio de Fellini à Cinecitta, tandis qu'en janvier 1996, un colloque-rétrospective sera consacré au grand réalisateur disparu, à Rome et Rimini, sa ville natale. Suivra l'exposition itinérante consacrée à Fellini, qui tournera dans le monde entier. Turin ouvrira un nouveau musée du cinéma. A Bologne devrait être projeté un florilège de vieux films restaurés, à Milan, une exposition sur les films muets. Enfin à Venise, couplée avec la Biennale et la Mostra du cinéma, en septembre 1995, aura lieu une exposition qui mettra l'accent sur les technologies du cinéma et leur incidence sur la communication.

En principe la RAI (télévision publique) et la Fininvest, sa concurrente privée, participeront largement à l'effort commémoratif. D'autant que toute relance du cinéma en Italie passe, semble-t-il, par les télévisions, où là encore la production de films a baissé de 30 % l'année dernière. Pourtant, la situation précaire de la RAI, actuellement en proie à une réforme fortement politisée, rend plus incertains les programmes prévus pour le centenaire. Entre autres, RAI 3 devrait consacrer les 365 nuits de 1995 au cinéma.

Marie-Claude Decamps

Des grands du court métrage à Clermont-Ferrand

LE DIX-SEPTIÈME FESTIVAL du court métrage de Clermont-Ferrand, s'est ouvert le vendredi 27 janvier. Le public y découvre des centaines de films récents, candidats à de multiples récompenses, dont le très recherché Prix du public. Jusqu'au 4 février, on pourra voir des œuvres de François Truffaut, Abbas Kiarostami, Theo Angelopoulos, Issiaka Konate, Alain Resnais, John Ford, Robert Bresson, Jean-Pierre Jeunet, Jean-Luc Godard, Chris Marker, Alfred Hitchcock...

LES CRIS DE LA MAGNANI

En marge de cette programmation désormais traditionnelle, la manifestation propose une sélection de cent films brefs signés de grands noms. Bien des cinéastes mettent dans leurs « courts » ce qu'ils n'arrivent plus à placer dans leurs « longs », pression commerciale oblige. S'ils reviennent au « court », c'est presque toujours par soif de liberté. Pour faire du noir et blanc, rester muet, décliner un seul plan, brouiller les pistes, emprunter des voies inconnues. Témoin, ce John Ford (*La Révélation de l'année*, 1955, 29 minutes), à la construction complexe. Ou ce surprenant premier Bresson (*Affaires publiques*, 1934, 24 minutes), essai de voix pas encore « bressoniennes », mais déjà surprenantes.

Plus les films s'allongent, plus uniformes se font leurs voix, c'est presque une loi. Aussi la curiosité qui porte vers les courts métrages se nourrit souvent d'une attente sonore. C'est la voix de la Magnani ayant une altercation avec un chauffeur de taxi qui exige une lire de plus pour le chien qu'elle tient sur ses genoux (un sketch de Visconti, 1953, 21 minutes). Ou la voix de Michel Simon, filmé chez lui, en 1964 (un document danois de 15 minutes). Ou encore une chanson de Charles Aznavour, à la fin d'un film sans paroles (*La Noce*, du Géorgien Mikhail Khobakhidzé, 1965, 20 minutes)... Bien souvent, ce qui reste d'un film, ce sont des façons assez inédites de parler, de chanter, de bruiter. Jusqu'à induire de nouvelles formes de narration.

Le premier film de l'Histoire était un court métrage. Grâce à des festivals comme celui de Clermont-Ferrand, ce qualificatif de « court » n'est plus honteux. Un petit Dreyer (l'indispensable *Ils attrapèrent le bac*, 1948, 12 minutes) vaut les plus grands. *L'Ecole des facteurs* (Tati, 1947, 18 minutes) peut être préféré à *Jour de fête*, même en couleur. Et l'on peut considérer l'écrivain Jean Genet comme un grand cinéaste, même s'il n'a signé qu'un seul film (*Un chant d'amour*, 1950, 25 minutes).

Jean-Paul Fargier

Toulouse accueille les collections de la Fondation Bemberg

Un amateur d'art argentin rassemble ses tableaux et objets dans l'hôtel d'Assézat. De quoi donner à la ville, où la musique était reine, la passion de la peinture

La Fondation Bemberg a été inaugurée, jeudi 26 janvier à Toulouse, en présence du maire, Dominique Baudis. Installée dans l'hôtel d'Assézat – transformé en musée en 1989 –, elle présente les collections de tableaux, de sculptures et d'objets d'art d'un riche amateur argentin, Georges Bemberg, par ailleurs romancier et pianiste virtuose. De Cranach à Bonnard, de Tintoret à Braque, ce collectionneur a réuni, en un demi-siècle, un ensemble considérable d'œuvres. Elles viennent étoffer le patrimoine toulousain, dont les musées n'étaient guère riches en tableaux impressionnistes et modernes. L'hôtel d'Assézat, l'un des bâtiments majeurs de la Renaissance méridionale, a été restauré et réaménagé pour un coût de 25 millions de francs après avoir été libéré des académies et sociétés savantes, nombreuses et anciennes, qui y avaient élu domicile.

FONDATION BEMBERG
***HÔTEL D'ASSÉZAT*, place d'Assézat, 31000 Toulouse ; Tél. : 61-12-06-89, de 10 heures à 17 heures. Fermé le mardi. A partir du 1er février.**

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Il était une fois un riche, très riche Argentin qui se nommait Georges Bemberg. Ses aïeux, venus de Cologne au *XIXe siècle*, avaient si bien prospéré dans l'élevage et le commerce du bœuf qu'ils avaient été forcés de fonder une banque pour administrer leur fortune. Délivré du sombre souci de gagner sa vie, Georges Bemberg décida de consacrer son existence aux arts. Sa jeunesse, dans l'entre-deux-guerres, se passa entre l'Europe, l'Argentine et des collèges américains, où il étudia le piano et la littérature. Harvard le diplôma, il suivit l'enseignement de Nadia Boulanger. Plus tard, il publia des romans, fit jouer ses pièces au théâtre et se distingua par sa virtuosité de pianiste.

Il ne doit cependant sa notoriété à aucun de ces talents, mais à la collection de tableaux, de sculptures et d'objets d'art qu'il a réunie en un demi-siècle, achetant chez les *marchands* et aux enchères. Des impressionnistes ont rejoint les Vénitiens, les Allemands du XVIIe siècle les Français du XXe siècle et les bronziers lombards. N'ayant pas d'héritier direct, Georges Bemberg, afin d'éviter la dispersion de sa collection, décida de créer une fondation, sans savoir où l'établir.

Il était une fois un riche, très riche marchand de pastel, qui se *nommait* Pierre Assézat. Il vivait à Toulouse au XVIe siècle, où il épousa la fille d'un capitoul. En 1555, il mit en chantier une « grande maison », l'un des bâtiments majeurs de la Renaissance *méridionale. Autour d'une cour* triangulaire s'élèvent des façades de pierre et de brique où se super*posent les ordres dorique, ionique* et corinthien.

De la famille d'Assézat, l'hôtel passa à *celle des barons de Puy*maurin, puis au banquier Ozenne au XIXe siècle, qui le légua à la *ville. Qu'il* ait vocation à finir musée, l'idée paraît naturelle. En 1989, elle s'est imposée à Dominique Baudis, maire de Toulouse, quand il fut prévenu que Georges Bemberg, fidèle à sa francophilie, cherchait une ville pour sa fondation. La politique culturelle toulousaine ayant été jusqu'ici dominée par la musique, dépenser quelque argent pour les beaux-arts ne semblait pas abusif. Il s'agissait de restaurer l'hôtel, de retrouver les espaces initiaux, de procéder, toutes proportions gardées, à Toulouse comme à Paris à l'hôtel Salé, devenu Musée Picasso.

LE TESTAMENT D'OZENNE

*C'était compter sans un testa*ment de 1896 et une puissance locale. En 1896, quand Ozenne légua le bâtiment à la ville, il spécifia que c'était à seule fin d'abriter les académies et sociétés savantes toulousaines. Or celles-ci n'ont mis aucun empressement à accepter de partager l'hôtel avec la fondation. Toulouse se flatte en effet de compter trois académies – des jeux floraux, des sciences, inscriptions et belles-lettres et de législation – et trois sociétés savantes – de géographie, de médecine et d'archéologie. L'Académie des jeux floraux a été fondée en 1323 et, du haut de six siècles et demi, *considère avec dédain* la jeune Académie française.

Suggérer à ces très vieilles *dames de déménager* les mit fort en colère. Elles en appelèrent à la tradition et à la lettre du testament Ozenne, qui les autorisaient seules à occuper l'hôtel d'Assézat. *Elles ne l'avaient pas* entretenu depuis un siècle, mais on ne les délogerait pas si facilement. La mairie l'a vérifié : elle a été forcée d'admettre un partage : l'aile gauche et la moitié de l'aile droite pour la peinture, le reste pour les séances solennelles des érudits locaux. Bien mieux : elle a accepté de construire à l'intention des académies un bâtiment tout neuf. Coût de l'opération : 15 millions de francs, à comparer aux 25 millions de francs, partagés entre ville, région et Etat, dépensés pour la restauration de l'hôtel lui-même.

Jeudi 26 janvier, lors de l'inauguration, le premier discours a été *prononcé par le secrétaire perpé*tuel de l'Académie des jeux floraux. Georges Bemberg, l'air absent, et Dominique Baudis, le sourire fixe, ont entendu Jean Sermet prononcer l'apologie des académies et déclarer qu'elles avaient *« cédé »* un étage et demi en échange du bâtiment nouveau. L'enthousiasme – on le voit – était général.

Il eût été plus vif, sans doute, si l'aménagement intérieur s'était révélé irréprochable et la collection d'une qualité toujours indiscutable. Tel n'est pas le cas. La meilleure partie de la fondation se compose d'une galerie de portraits du XVIe siècle, dont d'excellents Clouet, un Pourbus, une *Jeune femme à la bague*, de l'Italo-Flamand Benzone, devenu Benson à Bruges, et deux Cranach l'Ancien. Ces œuvres remarquables de finesse ont été accrochées directement sur un lambris de bois *sombre et morne*. Rien ne justifie ce parti pris, dont souffre encore un ensemble de Tintoret et de Vé*ronèse choisis curieusement pour* leur monumentalité et leur sévérité.

La moitié moderne a été accrochée au deuxième étage, dans une lumière moins chiche. Un accrochage moins exhaustif aurait supprimé des Boudin, des Lepine, des Marquet, des Lebourg et un Matisse des années 20, lassants paysages en série. Il n'aurait pas tout gardé de la vingtaine de Bonnard présentés, où alternent tableautins très réussis et vues du Verdon et du Cannet sans grande intensité. Il se serait concentré sur un ensemble néo-impressionniste autour de Cross, une suite fauve – Braque, Derain, Vlaminck –, des Friesz inattendus et une suite *d'œuvres sur papier qui mérite*raient d'être regroupées, alors qu'elles se perdent un peu parmi les toiles. *Il y a là* un très beau Gauguin, deux pastels de Degas, un Rouault provocant et un Lautrec assez peu décent, le meilleur d'un cabinet d'amateur éclairé.

Philippe Dagen

Une donation Mathieu ?

Le réfectoire des Jacobins accueille une exposition consacrée à Georges Mathieu. Elle s'organise autour de *La Bataille d'Hastings*, très vaste composition exécutée à Londres *dans* les années *50* par celui qui faisait alors figure de héros de l'abstraction lyrique, et de deux autres toiles « anglaises » qui ont été données, en 1994, à la ville de Toulouse par l'épouse du collectionneur britannique Anthony Denney. Georges Mathieu a prêté une dizaine de tableaux qui résument son évolution et témoignent de la volonté constante de l'artiste de traduire en gestes véhéments et éclaboussures de couleurs la violence de l'histoire et de l'actualité. Georges Mathieu s'est dit décidé à faire don de plusieurs de ses œuvres au futur Musée d'art contemporain, qui lui consacrerait une salle personnelle. Pour l'heure, cependant, le musée n'existe qu'en projet et les anciens abattoirs municipaux où il doit être créé demeurent à l'état de friche industrielle.

★ Georges Mathieu, « Le grand œuvre historique », Réfectoire des Jacobins, 66, *rue* Pargaminières, 31000, Toulouse. Tél. : 61-21-34-50. De 10 heures à 18 heures. 15 F. Jusqu'au 27 février.

Les responsables du théâtre public dénoncent le budget de rigueur de la culture

LA PLAINTE est générale. Les subventions accordées aux théâtres publics seraient en nette diminution. Les directeurs des principaux centres dramatiques nationaux (CDN), à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire du Syndeac, lundi 23 janvier, ont décidé de saisir leur ministre de tutelle. *« A travers le collectif budgétaire* [de 1993] *et les non-actualisations* [des subventions en 1994 et en 1995], *cette situation signifie pour la plupart des centres dramatiques nationaux et assimilés une perte de 10 % »*, écrivent-ils.

Les compagnies dramatiques indépendantes, elles aussi, s'organisent. *Dimanche 8 janvier*, elles se sont constituées en Fédération nationale des regroupements de compagnies indépendantes du spectacle vivant (Federcies). Cette structure affirme représenter près de trois cents des sept cents compagnies professionnelles.

Le président de la fédération, Bruno Soulier, estime que *« la situation du spectacle vivant est catastrophique. Après quelquefois plus de dix ans d'expérience professionnelle, on nous met la tête sous l'eau. Pourtant, nous défendons les nouveaux publics, qui ne se reconnaissent pas dans le théâtre bourgeois et institutionnel. »*

La Federcies a rédigé un manifeste et une charte, et constitué des commissions de réflexion dans l'intention de réunir en avril des états généraux. *« Nous n'acceptons pas*, explique Bruno Soulier, *la répartition du budget, qui favorise les seules institutions ; l'arbitraire et le retard des subventions ; l'irresponsabilité en matière de gestion du ministère de la culture, des directions régionales des affaires culturelles et de certaines collectivités territoriales. »* La Federcies demande également *« des outils pour travailler, c'est-à-dire des théâtres ou des lieux d'implantation. »*

Au ministère de la culture, le directeur des théâtres et des spectacles, Jacques Baillon, répond tranquillement : *« Les centres dramatiques n'ont pas à se plaindre. Nous avons tenu à sauver le TNP de Villeurbanne, qui bénéficie en 1995 d'une augmentation de 2 millions de francs de sa subvention. Ensuite, notre choix d'associer de jeunes metteurs en scène à certains CDN s'est traduit par un effort budgétaire accru. A l'installation de la troupe de Stanislas Nordey, à Nanterre, correspond une aide supplémentaire de 2 millions de francs ; à celle de Robert Cantarella, à Toulouse, correspond une aide de 500 000 francs. Aucun CDN n'aura un budget en repli cette année. »*

> « Cette situation signifie pour la plupart des scènes nationales une perte de 10 % des subventions »

Plus de cinquante directeurs de « scènes nationales », appellation créée par le dernier ministère Lang pour regrouper les anciens centres d'action et de développement culturel et plusieurs maisons de la culture, avaient déjà écrit, en décembre 1994, au ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, pour se plaindre de la diminution persistante de leurs subventions : *« En 1993, le gouvernement a imposé un collectif budgétaire qui a réduit de 4 % le financement de l'Etat (...). En 1994, les financements ont été reconduits sans actualisation, ce qui correspond à une dégradation supplémentaire de 6 %. Pour l'exercice 1995, les informations que vous avez bien voulu donner au Syndeac laissent supposer à nouveau une simple reconduction du financement, qui se situe donc sur la base de la loi de finances de 1992. En résumé, cette situation signifie pour la plupart des scènes nationales une perte de 10 %... »*

Le ministre de la culture a lui-même répondu aux nombreuses lettres reçues : *« L'augmentation globale de l'enveloppe affectée aux scènes nationales est de 5,5 % en 1995 (...). Ce secteur a bénéficié d'une protection particulière au sein d'un budget qui a dû être soumis à de nombreux redéploiements. »*

Mais M. Toubon ajoute : *« Je n'exclus pas de pratiquer une plus grande sélectivité en faveur des établissements qui remplissent le mieux leurs missions, en sachant obtenir une fréquentation importante tout en s'ouvrant largement à la création. »*

Jacques Baillon ne reste pas indifférent au sort des compagnies indépendantes mais parle, là aussi, d'une plus grande discrimination : *« Elles sont une priorité du ministre. Beaucoup d'entre elles sont trop démunies. Mais nous ne voulons pas entretenir l'idée que tout le monde est beau et gentil. Nous avons dégagé un groupe que nous voulons mettre particulièrement en valeur. »*

La baisse des moyens de certaines institutions pèse immédiatement sur les compagnies qui ont partie liée avec elles. Lâchées par le ministère ou par les directions régionales, lâchées par les théâtres publics de leurs régions, certaines sont aujourd'hui privées de ressources quand d'autres voient leurs moyens accrus.

Toutes devraient disposer de plus amples informations lundi 13 février, jour de la conférence de presse du directeur des théâtres et des spectacles. En attendant, M. Baillon indique que 12 millions de francs supplémentaires seront, par le biais du fonds d'investissement culturel, mis à la disposition du théâtre public, qui bénéficie par ailleurs de sommes considérables au chapitre des travaux.

Leur enveloppe globale (147,3 millions de francs) augmente de 10 % et concerne principalement le Théâtre national de Strasbourg (46,5 millions de francs), le nouveau Théâtre Sorano de Toulouse et la création d'un centre dramatique pour l'enfance et la jeunesse à Vire (Calvados).

Olivier Schmitt

Le Salon de la BD a battu ses records d'affluence

ANGOULÊME
de notre envoyé spécial

La pluie et les bourrasques n'ont pas empêché les « bulles » du 22e Salon international de la bande dessinée (SIBD) de faire le plein du jeudi 26 au dimanche 29 janvier, à Angoulême : les organisateurs ont recensé 148 500 visiteurs, soit un tiers de plus qu'en 1994 (110 000 personnes). Si les amateurs de BD sont, certes, venus pour y rencontrer l'un ou l'autre des quelque trois cents auteurs présents, la moitié d'entre eux ont aussi visité les expositions *offertes. Preuve que* la programmation du Salon d'Angoulême, vitrine de la création du neuvième art et témoignage de son éclectisme et de son rayonnement mondial, attire désormais autant que les albums.

Les « bédémanes » ont eu le loisir de découvrir l'univers de Jean-Michel Charlier, à la fois homme de plume et de télévision, ainsi que les multiples héros – Buck Danny, Jean Valhardy, Barbe-Rouge, Tanguy et Laverdure, Blueberry, pour ne citer que les plus connus – créés par ce pilier du journal *Pilote*. Ils se sont aussi intéressés à l'œuvre et à la philosophie surréelles du Concombre masqué et autres Chourave, légumes anthropomorphes nés du cerveau de Nikita Mandryka, président de ce 22e Salon. Ils auront enfin pu apprécier la grâce et l'humour de Zig et Puce, les héros d'Alain Saint-Ogan, dont le centenaire de la naissance est célébré cette année, ainsi que le charme de l'exposition consacrée aux auteurs italiens de BD dont les *fumetti* (BD) étaient mises en scène dans un dortoir d'écoliers – placards punaisés d'*Akim*, sommiers sous lesquels sont enfouis des pages de *Blec le Roc*, etc. *Les amateurs auront aussi* pu se laisser surprendre par un montage audiovisuel sur Hugo Pratt. Peut-être auront-ils deviné, entre croquis et phylactères, pourquoi le père de Corto Maltese, chantre du métissage, s'est investi dans ce travail dû à un groupe d'étudiants en arts graphiques de la Louvière (Belgique), ville qui compte 30 % d'immigrés...

Parallèlement à ces expositions, éditeurs et diffuseurs ont pu évaluer l'ampleur des stands des exposants, apprendre que le patron des éditions Hélyode, Patrice Le Hodey (par ailleurs actionnaire principal des quotidiens belges *La Libre Belgique* et *La Dernière Heure*), s'apprêtait à racheter les éditions Lefrancq et à regrouper les deux maisons. Ou encore écouter Michel-Edouard Leclerc – des centres Leclerc, l'un des principaux bailleurs de fonds du SIBD, puisqu'il lui apporte 4,5 millions de francs soit presque la moitié du budget total –, annoncer qu'il participerait à nouveau au prochain *Salon de la BD d'Angoulême et qu'il* allait ouvrir, d'ici à l'an 2000, quatre-vingts espaces culturels multimédias (livres, vidéo, disques, CD-Rom) dans les villes moyennes dépourvues de magasins FNAC ou Virgin.

Le palmarès d'Angoulême a été à la mesure de ce salon, à la fois provocateur – avec ce grand prix décerné à Philippe Vuillemin, auteur notamment des *Sales blagues de l'Echo* (*Le Monde* daté 29-30 janvier) – et justifié, puisque des auteurs comme Vittorio Giardino (Alph'art du meilleur album étranger pour *Jonas Fink, l'enfance*, éd. Casterman), André Juillard (Alph'art du meilleur album français pour *Le Cahier bleu*, éd. Casterman), Régis Loisel (Alph'art du public pour le tome 3 de *Peter Pan*, éd. Vents d'Ouest) ou Fabrice Lebeault (Alph'art coup de cœur pour *Horologiom*. éd. Delcourt, déja primé au Salon du livre de jeunesse de Montreuil en novembre 1994), ont été récompensés.

Il reste maintenant à Philippe Vuillemin, Grand Prix de ce 22e Salon et, à ce titre, président de la prochaine *manifestation*, à préparer 1996. L'auteur des *Sales blagues de l'Echo*, de *Raoul Teigneux contre les Druzes*, d'un très controversé *Hitler = SS*, et d'une dizaine d'autres albums publiés chez Albin Michel, prévoit de mettre l'accent sur l'underground américain, et notamment sur des dessinateurs comme Charles Burns et l'école de la revue *Raw* d'Art Spiegelman. Preuve que le zélateur de la « ligne crade » sait aussi se glisser dans des habits officiels.

Yves-Marie Labé

■ **ANTIQUITÉ : la tombe d'Alexandre le Grand** se trouverait dans une oasis près *de la Libye*, selon le quotidien gouvernemental égyptien *El Ahram*. Ce journal a précisé, samedi 28 janvier, qu'une mission archéologique grecque avait trouvé deux documents affirmant qu'Alexandre le Grand avait été inhumé dans le temple de l'oracle d'Ammon à Siwa (à 750 km à l'ouest du Caire). Après avoir souligné que les journaux égyptiens faisaient souvent état de la découverte du lieu où le conquérant macédonien était enseveli, Jean-Pierre Corteggiani, de l'Institut français d'archéologie orientale, s'est montré très sceptique : *« Les textes dont nous disposons montrent qu'Alexandre a été enterré à Alexandrie, et les empereurs romains de passage se faisaient un devoir de lui rendre hommage »*, souligne-t-il. – *(AFP.)*

CINÉMA

■ **FESTIVAL : Ciné *Junior* 94**, le cinquième Festival du cinéma jeune public en Val-de-Marne a lieu du 25 janvier au 7 février dans quatorze villes du département. Le jury aura à choisir parmi huit films inédits en compétition : *Le Cri du cœur*, de Idrissa Ouedraogo (France-Burkina Faso), *Notre héros défiguré*, de Park Chong Won (Corée), *Hello Hemingway*, de Fernando Perez (Cuba), *Cœurs aimants*, de A. K. Bir (Inde), *Leni*, de Leo Hiemer (Allemagne), *La Jarre*, de Ebrahim Forouzesh (Iran), *Message du ciel*, de Wang Jiun Zheng (Chine), *Il était une fois*, de Ketil Jakobsen (Norvège). Le prix de la compétion consiste en une subvention de 50 000 francs du conseil général, destinée à aider la sortie en salles de l'oeuvre primée. Renseignements : 40-16-15-87.

■ ***SYNDICAT* : un nouveau syndicat de producteurs** vient de voir le jour. Baptisé Syndicat des producteurs indépendants (SPI), il est réservé aux indépendants qui ne se reconnaissent plus dans les structures existantes, où ils voisinent avec les représentants des grands groupes. La principale originalité de ce syndicat est de regrouper les producteurs de l'audiovisuel sans distinction de secteurs : cinéma, télévision, publicité, film d'entreprise, etc.

■ **PRESSE : l'hebdomadaire *Le Film français*** s'étoffe à l'occasion de la remise de ses trophées, qui récompensent désormais chaque année les films ayant obtenu les meilleurs résultats en salles. L'hebdomadaire professionnel rénove sa formule. Parmi les améliorations annoncées, une meilleure couverture de la fréquentation en régions et en Europe, et une information plus complète sur la vie des industries techniques. Sorti vendredi 27 janvier, le premier numéro de cette nouvelle formule publie un dossier sur la production en France.

■ **PRIX : *Trois couleurs Rouge***, du Polonais Krzysztof Kieslowski, et *Exotica*, du Canadien Atom Egoyan, ont respectivement reçu le prix du meilleur film français et celui du meilleur film étranger, décernés mardi 24 janvier par le Syndicat français de la critique de cinéma. Le prix du meilleur court- métrage est allé à *Dimanche ou les fantômes*, de Laurent Achard. Deux livres ont également été récompensés, *Le Récit au cinéma*, d'Alain Masson (Cahiers du cinéma) et *Une histoire du cinéma allemand : la UFA*, de Klaus Kreimeier (Flammarion).

PRIX LITTÉRAIRES

■ **NASREEN : l'écrivain du Bangladesh** Taslima Nasreen vient de recevoir le prix littéraire Monismanien, d'un montant de 30 000 couronnes (20 000 F). Taslima Nasreen a été récompensée pour *« son combat en faveur des droits de l'homme et pour sa lutte pour les droits des femmes »*, a indiqué la Fondation Monismanien. Poursuivie pour blasphème dans son pays, où son procès a été fixé au 9 février, Taslima Nasreen vit sous la protection de la police suédoise depuis le 10 août 1994. – *(AFP.)*

■ **CLARKE : l'auteur de *2001, l'Odyssée de l'espace*** (J'ai lu), Arthur Clarke, vient de se voir décerner par satellite un diplôme de l'université de Liverpool, laquelle est la seule à préparer un *masters* de science-fiction. En partie paralysé, Arthur Clarke ne quitte plus que rarement sa résidence de Colombo, à Sri-Lanka, où il vit depuis 1956. Scientifique de formation, né en Angleterre en 1917, Arthur Clarke est l'auteur de près de quatre-vingts ouvrages. C'est une de ses nouvelles, *La Sentinelle*, publiée en 1948, qui a inspiré le film de Stanley Kubrick, réalisé en 1968 (*Le Monde* du 9 avril 1994).

Bernard Haïtink et Anton Bruckner

Le chef d'orchestre dirige un chef-d'œuvre de l'art occidental au Théâtre des Champs-Elysées

LONGTEMPS inaccessible aux Français, car on ne la jouait pas, la musique de Bruckner s'est imposée grâce au disque qui ignore les frontières et les oukases des programmateurs officiels. Grâce également à Daniel Barenboïm qui, pendant quinze ans, a programmé les symphonies du compositeur autrichien à l'Orchestre de Paris avec une ténacité admirable.

La Philharmonie de Vienne, dont les programmes parisiens ont pu récemment décevoir, vient interpréter la *Huitième Symphonie* sous la direction du Néerlandais Bernard Haïtink. La conjonction est heureuse : Bruckner est une spécialité de l'orchestre autrichien ; cette symphonie est l'un des sommets de l'art occidental ; Bernard Haïtink est l'un des rares chefs dignes des maîtres du passé. Miracle, il reste des places.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (Mº Alma-Marceau), le 30, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 100 à 750 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Clarika
Lauréate du dernier Festival de Tignes des jeunes créateurs, cette jeune fille sert dans un écrin de velours (contrebasse, accordéon, piano, cuivres) des chansons adorablement perverses.
Divan du monde, 75, rue des Martyrs (Mº Pigalle). Le 30, 23 heures. Tél. : 42-55-48-50. De 70 à 90 F.

Brice Wassy et Tchokola
Le batteur et chanteur Brice Wassy, ancien compagnon de route du violoniste Jean-Luc Ponty, vole de ses propres ailes en quintette avec le groupe Tchokola, qui propose un solide jazz-rock aux saveurs funk et africaine. *Baiser salé, 58, rue des Lombards (Mº Châtelet). Le 30, 22 heures. Tél. : 42-33-37-71. De 50 à 70 F.*

Gopalakrishnan
Gopalakrishnan est un merveilleux violoniste venu de Madras. Brahmane aux allures sévères, il interprète la musique karnatique (Inde du Sud) avec une singulière aisance. Style flamboyant, tout en découpages, en montées et en descentes. Il vient accompagné de sa fille, violoniste virtuose elle aussi, une rareté dans une Inde du Sud qui compte plus de musiciens que de musiciennes.
Théâtre de la Ville, place du Châtelet (Mº Châtelet). Le 30, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Il Concerto italiano
En l'espace de deux ans, cet ensemble a singulièrement redoré le blason des ensembles baroques italiens. Marenzio : *madrigaux*. Rinaldo Alessandrini (direction).
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre (Mº Rue-Montmartre). Le 30, 20 h 30. Tél. : 48-24-16-97. De 90 à 200 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 30 JANVIER

Maria Bayo
Mélodies de Cavalli, Zanetti, Scarlatti, Canteloube, Martinez-Palomo, Obradors et Granados, avec Maria Bayo (soprano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e, (Mº Miromesnil), le 30, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 100 à 300 F.

Quatuor Duke
Barber : *Hermit Songs*. Glass : *Company*. Adams : *China Gates*. Reich : *Ny Counterpoint, Eight Lines*. Cage : *Aria with Fontana Mix*. Susan Belling (soprano), Alain Planes, Jean-François Heisser (piano), Quatuor Duke.
Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, 4e, (Mº Châtelet-les Halles), le 30, 20 h 30. Tél. : 42-36-13-90. De 80 à 100 F.

Ensemble 2e2m
André : *Fatal*. Grätzer : *Mouvements*. Zinsstag : *Tempor*. Chaynes : *Pour caresser le silence*. Virginie Tarrête (harpe), Roland Auzet (cymbalum), Jory Vinikour (clavecin), Ensemble 2e2m, Paul Mefano (direction).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 4e, (Mº Rambuteau), le 30, 20 h 30. Tél. : 44-78-13-15. Location Fnac. De 75 à 90 F.

MARDI 31 JANVIER

Hommage à Pierre Boulez
Le 31 janvier. Stravinsky : *Le Chant du rossignol*. Boulez : *Notations pour piano I, IV*. Webern : *Six pièces pour grand orchestre op. 6*. Bartok : *Concerto pour piano et orchestre nº 1*. Daniel Barenboïm (piano).
Le 1er février. Boulez : *Livre pour cordes*. Berg : *7 frühe Lieder*. Bartok : *Le Mandarin merveilleux*. Jessye Norman (soprano).
Le 2 février. Debussy : *Nocturnes pour orchestre*. Bartok : *Concerto pour piano et orchestre nº 2*. Boulez : *Le Visage nuptial*. Françoise Pollet (soprano), Lucy Shelton (mezzo-soprano), Michel Béroff (piano), London Voices. Avec l'Orchestre symphonique de Londres, Pierre Boulez (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e, (Mº Alma-Marceau), 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 90 à 450 F. Et les 11, 12 et 13 mars.

Lakmé
De Leo Delibes. Natalie Dessay, Elizabeth Vidal, (Lakmé), Marcus Jérôme, Gilles Ragon (Gérald), Jean-Philippe Courtis, Roger Soyer (Nilakhanta), Jean-François Gardeil (Frédéric), Chœur de l'Opéra-Comique, Orchestre symphonique français, Frédéric Chaslin (direction), Gilbert Blin (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, 2e, (Mº Richelieu-Drouot), 19 h 30, le 31 janvier et les 2, 3, 4, 6, 9, 10 et 11 février ; 16 heures, le 12 février. Jusqu'au 18 février. Tél. : 42-86-88-83. De 50 à 490 F.

Ruggero Raimondi, Anne-Marie Fontaine
Mélodies et airs d'opéras de Duparc, Verdi, Bellini et Moussorgski. Ruggero Raimondi (baryton-basse), Anne-Marie Fontaine (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e, (Mº Miromesnil), 20 h 30, le 31. Tél. : 49-53-05-07. De 185 à 500 F.

Gérard Buquet et Roland Auzet
Raskatov : *A la recherche du temps perdu, pour percussion et bande magnétique*. Schwarz : *Nakinak, création*. Agobet : *Point vacillant pour tuba, création*. Parmerud : *Renaissance, création*. Gérard Buquet (tuba), Roland Auzet (percussion).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e, (Mº Passy), 21 heures, le 31. Festival Présences 95. Entrée libre.

MERCREDI 1er FÉVRIER

Lucia di Lammermoor
De Donizetti. June Anderson (Lucia), Roberto Alagna (Edgardo), Gino Quilico (Enrico), Francesco Ellero d'Artegna (Raimondo), Orchestre et chœur de l'Opéra de Paris, Maurizio Benini (direction), Andrei Serban (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, 11e, (Mº Bastille), 19 h 30, les 1er, 4 et 11 février. Jusqu'au 17 février. Tél. : 44-73-13-00. De 60 à 570 F.

Quatuor Petersen
Bartok : *Quatuor à cordes op. 7*. Webern : *Quatuor à cordes nº 1*. Beethoven : *Quatuor à cordes op. 132*. Quatuor Petersen.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, 1er, (Mº Louvre, Palais-Royal), 20 heures, le 1er février. Tél. : 40-20-52-29. Location Fnac. De 80 à 100 F. Et le 2 février, à 12 h 30. 40 et 50 F.

La Walkyrie, acte 1
De Wagner. Waltraud Meier (soprano), Heinz Kruse (ténor), John Tomlinson (basse), Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e, (Mº Ternes), 20 h 30, les 1er et 3 février. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 à 240 F.

JEUDI 2 FÉVRIER

Dmitri Hvorostovsky, Mikhaïl Arkadiev
Mélodies de Rachmaninov et Sviridov. Dmitri Hvorostovsky (baryton), Mikhaïl Arkadiev (piano).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e, (Mº Ternes), 20 h 30, le 2 février. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 à 240 F.

VENDREDI 3 FÉVRIER

Ensemble InterContemporain
Natsuda, Markeas : *Créations*. Ensemble InterContemporain, Pascal Rophé (direction).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, 19e, (Mº Porte-de-Pantin), 19 heures, le 3 février. Tél. : 40-40-46-46. Entrée libre.

Ensemble le Banquet
Ferrari : *Fantaisie pour deux pianos, Sexolidad, Fable de la démission et du cendrier, création*. Ensemble le Banquet.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (Mº Passy), 20 heures, le 3 février. Festival Présence 95. Entrée libre.

Orphée et Eurydice
De Gluck. Derek Lee Ragin (Ophée), Adrienne Csengery (Eurydice), Marta Fers (l'amour), Ensemble vocal Tomki, Opéra de chambre de Budapest, Gyorgy Vashegyi (direction), Eva Caplanu (chorégraphie).
Maisons-Alfort (94). Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle, 20 h 45, le 3 février. Tél. : 43-96-77-67. Location Fnac. De 130 à 160 F.

SAMEDI 4 FÉVRIER

Cécile Daroux, Walter Grimmer, Joëlle Léandre
Campana, Aatz, Léandre, Saariaho, Xénakis : *Créations*. Cécile Daroux (flûte), Walter Grimmer (violoncelle), Joëlle Léandre (contrebasse), Denise Mégevand (harpe), Philippe Laubscher (orgue), Jean Geoffroy (marimba), Claire Talibart (percussions).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e, (Mº Passy), 17 h 30, le 4 février. Festival Présence 95. Entrée libre.

Jos Van Immerseel
Clementi : *Sonate pour piano op. 13*. Mozart : *Fantaisie pour piano KV 475*. Haydn : *Les Sept Paroles du Christ*. C. P. E. Bach : deux *rondos*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 22*. Jos Van Immerseel (pianoforte).
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, 9e, (Mº rue Montmartre), 18 heures, le 4 février. De 80 à 110 F.

Saint Lawrence String Quartet
Mozart : *Quatuor à cordes KV 157*. Pepa : *Quatuor à cordes nº 4, création*. Beethoven : *Quatuor à cordes op. 132*. Saint Lawrence String Quartet.
Théâtre de la Ville, place du Châtelet, 4e, (Mº Châtelet), 18 heures, le 4 février. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. 80 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Xenakis : *Dämmerschein*. Manoury : *Chronophonies pour voix et orchestre, création*. Goubaïdoulina : *Et la fête bat son plein*. Linda Pavelka (mezzo-soprano), Matteo de Monti (baryton-basse), David Geringas (violoncelle), Orchestre philharmonique de Radio-France, Elgar Howarth (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e, (Mº Passy), 20 heures, le 4 février. Festival Présence 95. Entrée libre.

Chœur de chambre de Saint-Pétersbourg
Chants sacrés orthodoxes de Rachmaninov, Tolstiakov, Bourmaguine, Christo, Stumsky, Archangelski et Tchesnakov. Dmitri Hvorostovsky (baryton), Chœur de chambre de Saint-Pétersbourg, Nikolaï Kornev (direction).
Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, 1er, (Mº Les Halles), 20 h 30, le 4 février. Tél. : 45-22-28-74. 150 F.

Les Demoiselles de Saint-Cyr
Charpentier : *Psaumes et motets inédits pour les couvents*. Les Demoiselles de Saint-Cyr, Emmanuel Mandrin (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château, 17 h 30, le 4 février. Location Fnac. De 70 à 130 F.

DIMANCHE 5 FÉVRIER

Le Concert français
Musique instrumentale de Locke et Lawes. Le Concert français, Pierre Hantaï (clavecin, orgue, direction).
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, 9e, (Mº Rue-Montmartre), 11 heures, le 5 février. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac.

François-René Duchable
Œuvres pour piano de Chopin, Debussy et Liszt. François-René Duchable (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e, (Mº Alma-Marceau), 11 heures, le 5 février. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Abdel Rahman el-Bacha
Beethoven : *Sonates pour piano nºs 1, 2, 3*. Abdel Rahman El-Bacha (piano).
Châtelet, 1, place du Châtelet, 1er, (Mº Châtelet), 11 h 30, le 5 février. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

DANSE

Ballet Rafael Aguilar
Boléro de Ravel, Suite flamenca.
Palais des sports, porte de Versailles (Mº Porte-de-Versailles). 20 h 30, le 31. Jusqu'au 12 février. Tél. : 44-68-69-70. Location Fnac. De 100 à 230 F.

Georges Appaix et Jacques Rebotier
Clic. Plages.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, (Mº Bastille, Voltaire). 21 heures, les 1er, 2, 3 et 4 février ; 17 heures, le 5 février. Tél. : 43-57-42-14. De 70 à 100 F.

Claude Brumachon
Lame de fond.
Athis-Mons (91). Centre culturel, 3, rue Jean-Baptiste-Renoux. 21 heures, le 4 février. Tél. : 60-48-46-18. De 70 à 150 F.

Angelin Preljocaj
Hommage aux Ballets russes.
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau (Mº Bourg-la-Reine). 20 h 45, le 31. Tél. : 46-61-36-67. 140 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

AINSI SOIENT-ELLES
Film français de Patrick et Lisa Alessandrin
Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien d'Abbas Kiarostami
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

LES CENT ET UNE NUITS
Film français d'Agnès Varda
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

JUNIOR
Film américain d'Ivan Reitman
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

OUBLIE-MOI
Film français de Noémie Lvovsky
Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TAK TAK
Film polonais de Jacek Gasiorowski
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TOM EST TOUT SEUL
Film français de Fabien Onteniente
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55).

VA MOURIRE
Film français de Nicolas Boukhrief
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

VANYA, 42e RUE
Film américain de Louis Malle
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10).

SÉLECTION

COUPS DE FEU SUR BROADWAY
de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman.
Américain (1 h 39).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

LE FILS PRÉFÉRÉ
de Nicole Garcia, avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau, Jean-Marc Barr, Roberto Herlitzka, Margherita Buy, Pierre Mondy.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

FRANKENSTEIN
de Kenneth Branagh, avec Robert De Niro, Kenneth Branagh, Tom Hulce, Helena Bonham Carter, Aidan Quinn, Ian Holm.
Britannique (2 h 08).
Interdit-12 ans.
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

HIGHLANDER III
de Andy Morahan,
avec Christophe Lambert, Mario Van Peebles, Deborah Unger, Mako, Raoul Trujillo, Jean-Pierre Pérusse.
Américain (1 h 40).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : (40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

JOUR DE FÊTE
de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decombie, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, handicapés, 8e (36-68-45-47).

KASPAR HAUSER
de Peter Sehr, avec André Eisermann, Uwe Ochesenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel, Jeremy Clyde, Hansa Czyplonka.
Allemand (2 h 17).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LITTLE ODESSA
de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximilian Schell.
Américain (1 h 47).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE PÉRIL JEUNE
de Cédric Klapisch, avec Julien Lambroschini, Nicolas Koretzky, Romain Duris, Vincent Elbaz, Joachim Lombard.
Français (1 h 41).
Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

LE ROI LION
de Roger Allers et Rob Minkoff, avec Jean Reno, Dimitri Rougeul, Jean Piat.
Américain (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

ROSINE
de Christine Carrière, avec Eloïse Charretier, Mathilde Seigner, Laurent Olmedo, Christine Murillo, Aurélie Vérillon, Louis Queste.
Français (1 h 40).
Interdit-12 ans.
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).

SOFIE
de Liv Ullmann, avec Karen-Lise Mynster, Ghita Norby, Erland Josephson, Jesper Christensen, Henning Moritzen, Torben Zeller.
Suède-Danemark-Norvège (2 h 26).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

SWOON
de Tom Kalin, avec Daniel Schlachet, Graig Chester, Ron Vawter, Michael Kirby.
Américain, noir et blanc (1 h 32).
Interdit-12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord
Britannique (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10).

REPRISES

FOLIES DE FEMMES
de Erich von Stroheim, avec Erich von Stroheim, Maude George, Mae Bush, Rudolph Christians, Miss Dupont, Dale Fuller.
Américain, 1921, noir et blanc.
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'HOMME D'ARAN
de Robert Joseph Flaherty, avec Colman Tiger King, Maggie Dirrane, Michael Dillane, Pat Mullen, Big Patcheen.
Britannique, 1934, noir et blanc (1 h 20).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

■ **SATELLITE : l'explosion en vol,** jeudi 26 janvier, de la fusée chinoise *Longue-Marche* 2E (*Le Monde* du 27 janvier), transportant le satellite Apstar 2, pourrait retarder le lancement de plusieurs chaînes de télévision américaines et asiatiques. Apstar 2, construit par la firme Hugues Aircraft pour couvrir l'Asie, l'Europe de l'Est, l'Afrique du Nord et l'Australie, devait diffuser plus de 100 programmes de télévision numérique conçus notamment par le groupe Turner, Reuters Television, des diffuseurs de Hongkong et la chaîne sportive américaine ESPN. Toutefois, le lancement au Japon, en mai 1995, de la chaîne financière de l'agence Reuters ne devrait pas être repoussé.

■ **BÉNÉFICES : le groupe NRJ,** qui comprend les réseaux musicaux NRJ, Chérie FM et la station parisienne « Rire et chansons », a réalisé un bénéfice net de 132 millions de francs durant l'exercice 1993-1994 . Ce bénéfice est en hausse de 19 % par rapport à l'exercice précédent (111 millions de francs). Conformément aux prévisions, le chiffre d'affaires du groupe (hors échanges médias) a atteint 560 millions de francs, en hausse de 30 % par rapport à l'exercice précédent (430 millions de francs).

■ **ANIMATEUR : Patricia Martin** est de retour depuis lundi 30 janvier au micro d'Inter-Matin pour animer la tranche 7 heures - 9 heures de France-Inter. Elle était absente depuis le 12 décembre 1994 pour raisons de santé, et Gilles Schneider, directeur de l'information, assurait son remplacement pour l'animation des petits matins de la radio du service public. Patricia Martin était également absente durant cette période de l'émission littéraire de Philippe Tesson, diffusée le samedi sur France 3, « Ah ! quels titres ».

Sur les écrans, la réclame privilégie le rire

La publicité humoristique française était à l'honneur au Festival du film de Chamrousse. Mais les professionnels présents ont aussi évoqué les spots venus d'outre-Manche

CHAMROUSSE
de notre envoyé spécial

« **1966 EST UNE GRANDE ANNÉE** *pour le football anglais. Eric est né.* » Lorsque la marque Nike a choisi de recouvrir de ce slogan les murs britanniques, les crampons de notre « Canto » national n'avaient certes pas encore pénétré les gradins du stade de Crystal Palace, dans la banlieue londonienne. Reste que, même en temps de paix, cette allusion conjointe à la victoire de l'Angleterre en Coupe du monde de football et à la naissance de « Crazy Cantona » nécessitait déjà de la part de l'annonceur une bonne dose d'humour. L'autodérision étant de ce côté-là de la Manche en pays conquis, la publicité y subit depuis des lustres de fort plaisants contrecoups.

Depuis trois ans, le Centre national des archives de la publicité (CNAP) est présent au Festival international du film d'humour de Chamrousse. Sa première participation fut l'occasion d'une rétrospective intitulée « L'humour dans la publicité des années 30 à nos jours ». En 1994, le CNAP revenait avec, cette fois, un prix destiné à récompenser le meilleur film publicitaire d'humour réalisé au cours de l'année précédente. Vingt-deux agences avaient alors présenté quelque quatre-vingts séquences d'environ trente secondes chacune à la délibération du jury des courts et longs métrages.

Cette année à Chamrousse, on jugeait sur pièce le cru 1994. Voitures, fromages, matelas, boissons, jeux et quenelles : les produits tenaient bien sûr le haut de l'affiche ; aux comédiens et aux réalisateurs de déclencher rires, sourires... ou interrogations. Rehaussée par un scénario antieuropéen facile mais efficace, l'odeur du « Rustique » (« Le Congrès », réalisé par Etienne Chatilliez pour l'agence DMB & B) vint chatouiller les narines du jury, tandis que le public partageait ses voix entre une désopilante illustration du « double effet » de Kiss cool (« Le Lapin », de Graham Rose pour Euro RSCG) et l'effeuillage d'une dame venant s'interposer entre son téléspectateur de mari et les programmes de la télévision par câble (« Le Strip-tease », d'Hervé Hiole pour DDB Needham).

> Les annonceurs disent souvent : « C'est très drôle mais ce n'est pas pour nous. »

Pour des raisons pratiques, cette année encore la sélection était exclusivement française. Est-ce pour cette raison que les couloirs bruissaient de rumeurs venues d'un lointain ailleurs ? Ceux qui en étaient revenus parlaient d'un pays où l'humour était roi, où l'on prenait plaisir à se moquer jusques et surtout de soi-même. La publicité, disaient-ils, n'avait pas échappé à cet état d'esprit ; bien au contraire, puisque, ajoutaient ces mêmes sources, la dérision y était parfois poussée à l'extrême des extrêmes, celui qui consiste pour un annonceur à laisser un spot « maltraiter » son produit tant aimé. Les pieds à Chamrousse, on avait peu à peu l'esprit ailleurs.

Paul Uhart, publicitaire britannique qui a exercé sa profession en France pendant douze ans avant de rejoindre Londres en 1993, était assurément susceptible d'éclairer notre lanterne. Pédagogue, l'homme donne sa définition – toute britannique – de ce *« point fondamental dans la vie – et la publicité – en Angleterre »* qu'est, selon lui, l'humour : *« la capacité principalement de se moquer de soi-même (...), chose essentielle pour que l'homme puisse vivre correctement ».* Plus dure sera la chute : *« Le Français sait rire, mais ne sait pas se moquer de lui-même »...* Mais encore ? *« Plus le Français est important dans la société, moins il se moque de lui-même : un chef d'entreprise n'acceptera jamais que son produit soit tourné en dérision. »* Assertions vengeresses ? On demanda des exemples. Et le publicitaire de choisir, *« parmi une soixantaine »*, celui d'un spot pour une boisson alcoolisée qui, après quelques digressions, serait ponctué d'un étrange : *« Quant à la bière X, je te la déconseille ! »*

Un exemple, qui plus est donné d'un point de vue aussi partial, ne pouvait suffire. Quel était l'avis des publicitaires français ? Le même, à peu de chose près. Seule différence : l'accent était mis davantage sur les mérites de l'univers promotionnel britannique que sur les éventuelles pesanteurs françaises. Selon Denis Quenard, de l'agence BDDP, l'humour est omniprésent en Angleterre *« pour des raisons presque constitutionnelles »*. Ce qui expliquerait que, *« dans ce pays, la publicité* [soit] *dans le camp du second degré et de la dérision »*. La *« permissivité »* y serait plus importante, et une publicité trop sérieuse considérée d'avance comme *« mauvaise »*...

La crise – argument souvent entendu pour expliquer l'austérité des campagnes françaises – a-t-elle eu un effet sur la dose d'humour contenue dans les réclames britanniques ? *« Elle n'a pas varié d'un iota en Angleterre »*, explique Denis Quenard. Mêmes explications à DDB Needham, où l'on affirme néanmoins faire de l'humour son *« cheval de bataille »* : *« Beaucoup d'annonceurs n'aiment pas l'humour,* affirme Catherine Castel. *Ils disent souvent : « C'est très drôle mais ce n'est pas pour nous. En tant qu'être humain, ça me fait rire ; en tant que directeur de marketing, ça me fait peur »... Depuis 1990, ils ont tous peur. »*

« Peut-on rire de tout ? Peut-on rire avec tout le monde ? Je répondrai : c'est dur ! », affirmait Pierre Desproges. Qui n'était pas britannique pour deux sous.

Jean-Baptiste de Montvalon

JE SUIS DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION CHEZ OMORIKIKI.

LUNDI 30 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Patrick Timsit.
19.50 Le Bébête Show (et à 0.40).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.

20.45 Série : Navarro. Fort Navarro, de Nicolas Ribowski, avec Roger Hanin. *Le commissariat est pris d'assaut par des mafiosos.*
22.55 Série : Columbo. Subconscient, de Richard Quine.
23.45 Série : Paire d'as.
0.45 Journal et Météo.
0.55 Magazine : 7 sur 7. Invités : François Léotard et Philippe Biberson (rediff.).
1.45 TF 1 nuit (et à 2.55, 4.00, 4.35).
1.55 Programmes de nuit. Le Vignoble des maudits ; 3.05, Histoires naturelles (et à 5.10) ; 4.10, Intrigues ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.30 La Chance aux chansons (et à 4.35).
16.40 Des chiffres et des lettres. 20e Coupe des champions.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Cooper et nous.
18.10 Série : La Fête à la maison.
18.45 Que le meilleur gagne ! (et à 2.45).
19.13 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel. Invités : Werner Schreyer, Vanessa Paradis.
19.50 America Cup.
19.59 Journal et Météo.

20.50 Magazine : La France en direct. *Invité : Nicolas Sarkozy.*

22.30 Magazine : Ça se discute. *Les défenseurs des animaux* (1re partie).
23.40 Journal, Météo et Journal des courses.
0.10 Le Cercle de minuit. Soirée Théâtre.
1.30 Programmes de nuit. Studio Gabriel (rediff.) ; 2.00, D'un soleil à l'autre ; 2.55, Opéra sauvage ; 3.50, 24 heures d'info ; 5.40, *Dessin animé.*

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invité : Guy Montagné.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct de Gérardmer, à l'occasion du Festival du film fantastique.
18.20 pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Passé d'une illusion*, de François Furet.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Dernière Séance.

21.00 Le Corsaire rouge. ■■ Film américain de Robert Siodmak (1952).
22.50 Météo et Journal.
23.20 Dessin animé de Tex Avery.
23.40 La Flèche et le Flambeau. ■■ Film américain de Jacques Tourneur (1950).
1.15 Musique : Cadran lunaire. Jazz : *Just One or Those Things*, d'Herbie Hancock (15 min).

M 6

13.30 Téléfilm : Ben n'aura jamais 10 ans. *De Mike Robe, avec Linda Hamilton, Piper Laurie.*
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Flash d'informations.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.15). *Prêt-à-porter masculin.*
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Ciné 6. *Présenté par Laurent Weil.*

20.50 Cinéma : Randonnée pour un tueur. ■ Film américain de Roger Spottiswoode (1988).
22.45 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.
0.25 Magazine : Culture pub. Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.
0.50 Magazine : Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. Wynton Marsalis Septet. Concert donné au festival Jazz à Vienne 94.
2.00 Rediffusions. *Coup de griffes (Gianfranco Ferré)* ; 2.25, Nature et civilisation (7) ; 3.20, Portrait des passions françaises (L'admiration) ; 3.45, Violon tout terrain ; 4.10, Fréquenstar ; 5.05, E = M 6 ; 5.30, Fax'O.

CANAL +

13.35 Téléfilm : Le Prix de la vengeance. De Dick Lowry, avec Michael Gross, Dean Stockwell.
15.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
16.00 Court métrage : Luc et Marie. De Philippe Boon.
16.35 Cinéma : Chérie, j'ai agrandi le bébé. □ Film américain de Randal Kleiser (1992).
18.00 *Canaille peluche.* Robinson Sucroé.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Chien et chat 3, la faute. De Marc Simenon, avec Roland Giraud, André Dussollier.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Le Journal du cinéma.
22.20 Cinéma : Le Fils du requin. ■ Film franco-belgo-luxembourgeois d'Agnès Merlet (1992).
23.45 Cinéma : Le Saint de Manhattan. □ Film américain de Tim Hunter (1992) (v.o.).
1.25 Cinéma : Aux petits bonheurs. ■ Film français de Michel Deville (1993) (98 min.).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Le temps partiel.
14.00 Documentaire : A tous vents. La saga du Lloyd's (rediff.).
15.45 Les Écrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain (rediff.) ; Allô la Terre ; Cogito (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 ▶ Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Vaisseau Terre. *Habitats humains.*

ARTE

18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : La Légende du sport. 4. Les Hommes les plus rapides du monde : Bob Hayes.
19.55 Magazine : Actuel. Un criminel bien ordinaire, portrait d'un criminel de guerre serbe, de Peter Miroschnikoff.
20.27 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Cinéma : Urga. ■■■ Film franco-soviétique de Nikita Mikhalkov (1991).
22.40 Téléfilm : Sissi, la valse des coeurs. De Christoph Böll, avec Vanessa Wagner, Nils Tavernier. *Une satire du mythe de Sissi où l'on découvre, entre autres choses, pourquoi François-Joseph a préféré la petite Sissi à sa grande sœur, la princesse Hélène de Bavière. Du vitriol dans l'eau de rose.*
0.10 Courts métrages : Court-circuit. Calliope (1993), d'Alun Harris, avec Phil Collins, Nicola Kidd. *Jackson Dover, écrivain de romans policiers, se retrouve assis en face d'une femme redoutable : l'héroïne de son propre livre.* Cat's Craddle (1992), de Liz Hughes, avec Helen Rollinson, Ian Nash. *Une procession funéraire surréaliste. Cynisme et humour macabre.*
0.35 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo (rediff.) (3 min).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents. (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Enjeux-Le Point. Rediffusion de la télévision québécoise. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Thalassa. Rediff. de France 3 du 27 janvier. Un petit cabanon. 22.35 Documentaire : Claude Miller ou le jardin secret. Portrait du cinéaste français, réalisateur, entre autres, de L'Accompagnatrice. 23.30 Montagne. Rediff. de France 3 du 21 janvier. Le seigneur du Vignemale. 0.00 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE ▶16.10 Andreotti et les parrains. De Jane Ryder. (Lire notre article p. 7.) 19.40 Enfants des sables, enfants des rues. De Denis Chégaray. 20.35 Robert Doisneau, badaud de Paris. De François Porcile. 21.35 Escales : Martinique. D'Yves Bruneau. 22.30 *Dinosaures. De Robin Bates (4/4).* 23.30 Les îles aux trésors. De Jean Euden. 7. Les trésors de Tuamotu. 23.55 Nasdine Hodja au *pays du business. De Jean-Patrick Lebel (125 min).*

PARIS PREMIÈRE 19.15 Paris modes *homme (et 20.30, 0.50).* 19.45 Café-théâtre. 20.00 Buzz (et 22.55). 21.00 Un Homme et une Femme : vingt ans déjà. ■ *Film français de Claude Lelouch (1986).* 23.25 Yes. Concert « Around the World in 80 Dates », enregistré en 1991. 0.30 Le Cercle de minuit. Rediff. de France 2 le 26 janvier.

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.00, Monsieur Bogus ; à 18.20, Tip top clip ; à 18.25, Fantômette ; à 18.55, A vos marque-pages ; à 19.00, Regarde le monde ; à 19.15, Les animaux super stars ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane. (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : M. A. S. H. *Calme plat.* 20.30 *Souvenir Tête de bois et* tendres années. Diffusé pour la première fois le 8 novembre 1967. 21.30 Série : New York Police Blues. 22.15 Chronique de la combine. 22.20 John et Mary. ■ Film américain de Peter Yates (1969). 23.50 Top bab. 0.40 Série : Le Frelon vert (25 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Les Cadavres exquis d'après Patricia Highsmith (et 0.00). 21.35 Série : The Sweeney. 22.25 Série : Spécial Equalizer. 0.50 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM Mag (et 0.00). 21.00 Passion pub. « Les grandes causes à travers la pub-2e partie ». 21.30 MCM Rock Legends U2. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Autour du groove. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 The Eagles-Hell Freezes Over. Concert enregistré à Los Angeles, en avril 1994. 22.00 Série : The *Real World 3. 22.30* Tribute to Pedro-Real World 3. Emission spéciale. Hommage à Pedro, l'un des sept héros de la série The Real World 3, *décédé du sida en novembre dernier.* Avec un message personnel de Bill Clinton, président des États-Unis (60 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et à 1.30). 20.00 Speedworld. 22.00 Eurogoals. 23.30 Boxe. Combat poids lourds Tim Witherspoon (E.-U.), Nathaniel Fitch (E.-U.). *0.30 Eurogolf Le Johnnie Walker Classic.*

CINÉ CINÉFIL 18.50 Accusé, levez-vous. ■ Film britannique de Basil Dearden (1962, N.). 20.30 La *nuit est mon royaume.* ■ *Film* français de Georges Lacombe (1951, N.). 22.15 Non coupable. ■■ Film français d'Henri Decoin (1947, N.). 23.50 Tarzan et sa compagne. ■ Film américain de Jack Conway et Cedric Gibbons (1934, N., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Mahler. ■ Film britannique de Ken Russell (1974, v.o.). 20.30 Cabo Blanco. □ Film américain de Jack Lee-Thompson (1979). 22.00 Indiscret. ■ Film britannique de Stanley Donen (1958, v.o.). 23.40 Le bonheur a encore frappé. □ Film français de Jean-Luc Trotignon (1985). 0.55 Rendez-vous à Fairborough. Téléfilm américain de Herbert Wise avec Robert Mitchum (105 min).

RADIO

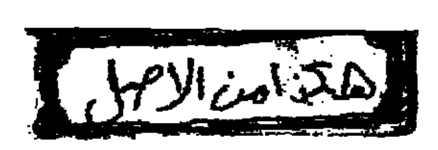
FRANCE-CULTURE 19.00 Littérature vagabonde. Avec Jérôme Garcin. 19.30 Perspectives *scientifiques. La reproduction dans le* monde végétal. 1. Le système floral. Avec Yves Delange. 20.00 Le Rythme et la Raison. L'inspiration populaire chez Gustav Mahler. 1. Mahler et le cor. 20.30 France-Culture à Strasbourg. Les hauts fonctionnaires en question. 21.30 Fiction. Tout ce qui vole, de *Marc Jaffeux. 22.40 Accès direct.* Agnès Varda, cinéaste. 0.05 Du jour au lendemain. Gérard de Cortanze (Ateliers). 0.50 Coda. Rudolf Firkusny (1).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Avant-concert. 20.30 Concert. En direct de *l'Académie de musique de Budapest*, par l'Orchestre symphonique de la Radio hongroise, dir. Andras Ligeti : Csaba Kiralyfi (Prince Csaba), de Balassa ; Concerto pour violon et orchestre nº 1, de Bartok, Vilmos Szabadi, violon ; Te Deum du château du Buda, de Kodaly. 22.30 Musique pluriel. *23.05 Ainsi la nuit. 0.00 La Rose* des vents. Concert donné le 2 décembre 1994 à l'Institut du monde arabe, par Seddiq Ta'rif et ses musiciens, musique persane (classique *et* traditionnelle), musique kurde.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Lionel Jospin (« *Club de la Presse* »).

France-Inter, 19 h 20 : « Que faire après le bac ? » (« Le téléphone sonne »).



Christophe Dechavanne est de retour sur TF 1

Après l'arrêt brutal de « Tout le toutim », l'animateur propose une émission quotidienne qui ressemble comme deux gouttes d'eau à l'ancien « Coucou, c'est nous ! »

TF 1 L'AVAIT ÉVINCÉ brutalement. La « une » lui ouvre à nouveau ses plateaux. Lundi 30 janvier, à 18 h 50, Christophe Dechavanne va probablement frustrer les fans de la série « Beverly Hills », mais ravir ceux qui, depuis des années, s'amusent de ses boutades, de ses reparties rapides et de ses fanfaronnades. Avec sa nouvelle émission, au titre en forme de clin d'oeil, « Coucou ! », l'animateur va devoir relever un double défi : montrer que l'échec de « Tout le toutim » ne fut qu'un accident de parcours et prouver qu'il est capable de retrouver le taux et la qualité d'audience qu'il réalisait avec « Coucou, c'est nous ! ». Christophe Dechavanne va aussi devoir reprendre ses marques sur une chaîne qui, il y a trois mois, l'avait maltraité.

Le 27 octobre 1994, TF 1 décidait de déprogrammer « Tout le toutim » (diffusée à 20 h 50), après seulement trois numéros, pour insuffisance d'audience. Christophe Dechavanne avait immédiatement réagi en assignant la « Une » en référé. La chaîne avait d'abord proposé à l'animateur de reprendre son émission en novembre, après lui avoir apporté les « modifications jugées indispensables pour rassembler un large public ». Christophe Dechavanne avait refusé ce compromis.

« L'émission a été arrêtée et annoncée comme un échec. La reprendre trois semaines après sa disparition, même dans une nouvelle formule, constituerait une folie pure », avait précisé l'animateur dans un entretien accordé au *Figaro* le 3 novembre 1994.

Après plusieurs rounds de négociations, Dechavanne et TF 1 avaient finalement réussi à trouver un terrain d'entente. Il reviendrait à l'antenne le 30 janvier 1995, pour un contrat de cinq mois, à l'heure de « l'access prime time », l'avant-20 heures, une tranche stratégique sur laquelle l'animateur a montré qu'il était capable de faire des miracles. De 1992 à 1994, en réalisant 41 % de parts de marché auprès des ménagères de moins de cinquante ans, « Coucou, c'est nous ! » drainait, en effet, à elle seule 10 % des recettes publicitaires de TF 1. Autant dire que la décision prise par l'animateur, en juin 1994, d'arrêter son émission, a consterné les dirigeants de la chaîne qui, en perdant Dechavanne, risquaient de perdre de l'or.

Le bras de fer qui, pour « Tout le toutim », a conduit la première chaîne et l'animateur devant les tribunaux, fut musclé et significatif à plus d'un titre. Il a d'abord reflété une politique de chaîne qui, les yeux rivés sur l'Audimat, ne laisse pas le temps aux émissions de s'installer. Et surtout, il a mis en lumière les liens étroits et complexes entretenus depuis quelques années par TF 1 avec sa « vedette ».

En produisant pour la « Une », *via* sa société de production Coyote Conseil (CC), trois émissions mensuelles de deuxième partie de soirée – « Familles, je vous aime », « Combien ça coûte ? » et « 375 le soir » –, Christophe Dechavanne représente pour la chaîne autre chose qu'un simple animateur vedette. En cinq ans, Coyote Conseil, à l'instar d'AB Productions pour les émissions enfantines présentées par Dorothée, s'est taillé un véritable empire au sein de la première chaîne.

L'arrêt de « Tout le toutim » avait d'ailleurs causé un grave préjudice à la société – qui emploie 200 personnes et affichait en 1993 un chiffre d'affaires de 120 millions – pour laquelle Christophe Dechavanne avait alors exigé 1,5 million de francs de dommages et intérêts. Toutefois, comme il ne cesse de le répéter, CC travaille pour d'autres chaînes et diversifie ses activités (production de grands reportages, de programmes hommages et de films institutionnels, communication d'entreprise, production discographique et édition musicale...).

Au moment du lancement de « Coucou ! », ni les responsables de TF 1 ni l'animateur ne souhaitent s'exprimer. La nouvelle émission, diffusée en direct et en public, ne devrait guère différer de l'ancien « Coucou, c'est nous ! ». Christophe Dechavanne, entouré de son fidèle compère Patrice Carmouze – qui cesse sa participation à l'émission d'Anne Barrère « 375 le soir » – et d'Olivier Chiabodo, à ses côtés sur « Tout le toutim », accueillera lors de la première l'humoriste Patrice Timsit. Michel Serrault (mardi 31 janvier), Renaud (mercredi 1er février), Liane Foly (jeudi 2 février) et l'imitateur québécois Courtemanche (vendredi 3 février) se succéderont durant toute la semaine sur le plateau de « Coucou ! » dont le ton et l'ambiance, nous assure-t-on, « *seront les mêmes qu'avant* ».

Véronique Cauhapé

Les étapes d'une carrière

EN 1982, à l'âge de vingt-cinq ans, Christophe Dechavanne fait ses débuts radiophoniques à Radio 7 puis à France-Inter. L'année suivante, il entre à la télévision, où il anime d'abord « Super Défi » sur la Une, puis présente une séquence gadget sur Canal Plus, dans l'émission de Michel Denisot. Son premier succès date de 1985 lorsqu'il anime quotidiennement, sur Antenne 2, une émission baptisée : « C'est encore mieux l'après-midi. » Il connaît son premier échec avec « Toutes folles de lui », diffusé durant l'été 1986, les samedis soir sur France 2. Les nymphettes à moitié déshabillées qui l'entourent ne parviennent pas à séduire le public. Un an plus tard, il accepte le contrat que lui propose Francis Bouygues et part animer les après-midi de TF 1 avec « Panique sur le 16 ». Faute de télespectateurs, l'émission est vite suspendue.

Il inaugure, en mai 1988, un nouveau rendez-vous, « Ciel mon mardi ! », diffusé en deuxième partie de soirée. Devenu l'animateur vedette de TF 1, il s'installe en début de soirée, en 1992, avec « Coucou, c'est nous ! ». En deux ans, il grimpe en tête de l'Audimat et rajeunit, entre 19 et 20 heures, le public de la Une.

La colombe et les héritiers

par Daniel Schneidermann

Qui dira l'horreur des dimanches, quand il faut s'en retourner banqueter, dans la maison du père, avec une fratrie maussade qui bientôt vous disputera l'héritage? On s'asseoit tout de même, on mange, on boit, on bavarde. Entrevus sur LCI, les trois visages lugubres de François Mitterrand, Henri Emmanuelli et Lionel Jospin fêtant ensemble, à Château-Chinon, l'anniversaire de la déclaration de candidature du premier nommé, avouaient toute la tristesse de ces retrouvailles familiales. Ils disaient la hâte d'en avoir terminé avec cette trêve burlesque, pour pouvoir terminer de se déchiqueter à loisir. Toujours devant les caméras, les deux rivaux trinquèrent. Tout juste s'ils n'esquissèrent pas, ensemble, une petite bourrée. On se croyait dans une transposition nivernaise des « Flamandes » de Brel : les socialistes mangent sans rien dire, sans rien dire au dimanche sonnant. Les socialistes, ça n'est pas causant.

Le lendemain, dans l'ombre de Jean Paul II, une main d'enfant lâcha une colombe. Le destin de cette colombe était de s'envoler en Mondiovision, et de ne plus jamais revenir. Cette colombe devait aller porter la bonne parole papale de Tchétchénie en Algérie, en passant par Sarajevo. Mais la colombe ne l'entendit pas ainsi. Refusant de quitter la main qui la jetait vers ce vaste programme, elle se posa une première fois sur le rebord de la fenêtre, d'où le saint-père tenta de la déloger avec un dossier. Alors, s'enhardissant, avec une insolence digne d'un quelconque évêque d'Evreux, elle prit son envol pour effleurer... la calotte pontificale, qu'elle déstabilisa légèrement, avant qu'une main ne vînt prestement la dérober aux regards de la chrétienté.

Sacrée colombe! Si elle avait pris son envol comme prévu, les télévisions du monde ne nous l'auraient sans doute jamais fait savoir. Jamais elle n'aurait connu la gloire. Mais, déviant de sa trajectoire programmée, elle cessait d'être la colombe symbole, la colombe image, la colombe sublime. Elle se transformait en un volatile indésirable, capable de tous les forfaits, même de souiller la blanche calotte du saint-père, qui ne le lui envoya pas dire. Redevenant un être vivant, elle conféra d'ailleurs la même vie au pictogramme du pape. La blanche silhouette de l'embrasure de la fenêtre redevint un vieux monsieur importuné par un gros oiseau, et qui réagit comme n'importe quel être humain, en chassant machinalement l'agresseur. Plaisantant ensuite de l'incident – « *Elle se sent mieux à la maison!* » –, le pape redevint pape. Mais c'était trop tard. Les apparences s'étaient un instant déchirées.

Dans le morne cortège des jours, un bref impondérable vient parfois nous distraire et nous venger. Nous sommes alors les témoins subreptices de quelque scène que nous n'étions pas destinés à voir. Henri Emmanuelli et Lionel Jospin boudent, le pape chasse une colombe : le réjouissant visage de la vie a affleuré sous les masques. Les masques se recolleront, mais nous aurons tout vu.

MARDI 31 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : *Le Miel et les Abeilles.*
16.45 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine: Coucou ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Michel Serrault.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.50).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.45 Cinéma : A propos d'Henry. ■ Film américain de Mike Nichols (1991).
22.45 Les Films dans les salles.
22.55 Cinéma : Ras les profs. □ Film américain d'Arthur Hiller (1984).
0.45 Magazine : Je suis venu vous dire. Présenté par Florence Belkacem. Invités : Jean-Marie Le Pen, Lauren Bacall.
1.55 Journal et Météo.
2.05 Magazine : Reportages (rediff.).
2.30 TF 1 nuit (et à 3.30, 4.10).
2.40 Programmes de nuit. Les Aventures du jeune Patrick Pacard (2/6) ; 3.40, Histoires naturelles (et à 5.10) ; 4.20, Côté coeur ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Tiercé à Vincennes.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.50). Féerie viennoise.
16.45 Des chiffres et des lettres. 20e coupe des champions.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Que le meilleur gagne ! (et à 3.45).
19.13 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel. Invités : Jacques Laffite, Paul Belmondo, Dany Boon, Jean Marais.
19.50 America Cup.
19.59 Journal et Météo.

20.50 Cinéma : Le Coup de parapluie. ■ Film français de Gérard Oury (1980).
22.30 Magazine : Ça se discute. Les défenseurs des animaux (2e partie).
23.50 Journal, Météo et Journal des courses.
0.16 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. Invités : Fanny Ardant, Rachid Boudjedra, Pierre-Henry Deleau, Matoub Lounès.
1.35 Programmes de nuit. Studio Gabriel (rediff.) ; 2.10, Emissions religieuses ; 3.40, 24 heures d'info ; 4.00, Piliers du rêve ; 4.25, Ousmane Sow, sculpteur d'Afrique ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invité : Francis Lalanne.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Intérieurs parisiens*, de Lisa Lovatt-Smith.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Spectacle : Les 7 d'Or. 10e anniversaire en direct du Moulin-Rouge. Présenté par Julien Lepers et Elise Lucet.
23.25 Météo et Journal.
23.50 Sport : Patinage artistique. Championnat d'Europe à Dortmund (Allemagne). Programme technique couples.
0.40 Musique : Cadran lunaire. (15 min).

M 6

13.30 Téléfilm : La Mort douce. De Gilbert Gates, avec Patty Duke, Tom Conti. *Depuis cinq ans, Anne exerce avec passion et abnégation son dur métier d'infirmière dans un hôpital du Massachusetts. Son dévouement la pousse trop souvent à délaisser ses trois filles et son mari pour retourner au chevet de ceux qu'elle considère comme « ses » malades.*
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 1.20). Prêt-à-porter masculin.
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Les buffles.

20.40 Cinéma : L'Espion aux pattes de velours. ■ Film américain de Robert Stevenson (1965).
22.45 Série : Amicalement vôtre. Mission Monte-Carlo.
0.25 Série : Les Professionnels. Annie sous protection.
2.30 Rediffusions. Jazz 6 ; 3.25, Sport et découverte (7) ; 4.20, Portrait des passions françaises (La fidélité) ; 4.45, Fax'O ; 5.10, E = M 6.

CANAL +

13.40 Cinéma : Le Fils du requin. ■ Film franco-belgo-luxembourgeois d'Agnès Merlet (1992).
15.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
15.55 Court métrage : Le Pressentiment. De Joëlle Bouvier.
16.15 Cinéma : Montparnasse Pondichéry. ■ Film français d'Yves Robert (1993).
17.55 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroé.

EN CLAIR JUSQU'A 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols. De Benoit Delpine, Bruno Gaccio et Jean-François Halin.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Jennifer 8. ■ Film américain de Bruce Robinson (1992).
22.35 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Chérie, j'ai agrandi le bébé. □ Film américain de Randal Kleiser (1992) (v.o.).
0.10 Cinéma : Le Fil de l'horizon. ■ Film franco-portugais-espagnol de Fernando Lopes (1992).
1.40 ▶ Cinéma : Massacre à la tronçonneuse. ■ Film américain de Tobe Hooper (1974) (v.o., 80 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. L'intérim.
14.00 Le Sens de l'Histoire. Le Grand Jeu (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 ▶ Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : *Histoire de la BD : 1900. Un nouveau mode d'expression naît au début du siècle.*
18.30 Le Monde des animaux. Oiseaux des antipodes.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire : Leonard Bernstein, concerts pour les jeunes. Berlioz, voyage fantastique. Avec l'Orchestre philharmonique de New York.
20.27 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit. Présenté par Pierre Thivolet. La Chine en caméra clandestine. Reportages : Milliardaires en Chine, de Philippe Rostand et Lionel Dawson ; L'exode des paysans chinois ; Le lifting de Shangaï ; Voyage chez les artistes underground chinois, d'Anastasia Guillory et Pascal Panda.
21.50 Théâtre : Comme il vous plaira. Comédie en cinq actes de William Shakespeare, mise en scène et adaptation de Pit Holzwarth, avec Robert Brandt, Christina Dieterle, Barbara Kratz (v.o.). *Une jeune troupe de Brême pousse à bout le jeu du travestissement des sexes imaginé par Shakespeare : des femmes jouent des rôles d'hommes, et vice versa.*
0.15 Documentaire : La Compagnie Shakespeare de Brême. *Portrait d'une compagnie allemande fondée en 1983 pour travailler en direction du public populaire. Chaque acteur doit pouvoir jouer tous les rôles, d'hommes ou de femmes, du répertoire shakespearien.*
0.40 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo (rediff.) (3 min.).

CÂBLE

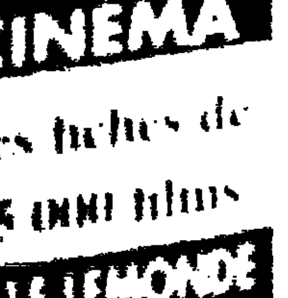
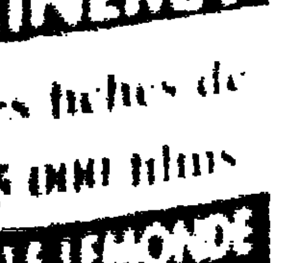
TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 27 janvier. Invité : Yves Duteil . Ghana : Le tabouret d'or ; France : L'Embellie de Saint-Martin-de-Ré ; Irlande : Les irréductibles de Tory Island. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 26 janvier. La révolte des gros ; Marchand de rêves ; Fidel Castro. 23.10 Pierrot le Fou. ■ ■ ■ Film français de Jean-Luc Godard (1965). 0.55 Journal de France 3. Edition de Soir 3 (25 min).
PLANÈTE 19.50 Le Bout de la route. De Gérard Glatz et Jean-Pierre Moutier. 20.35 L'Epopée du rail. De Peter Grimsdale. 5. La conquête de l'Ouest. 21.25 BD : Hugh ! Les Indiens. De Christophe Heill. 21.55 Enfants des sables, enfants des rues. De Denis Chégaray. 22.50 Robert Doisneau, badaud de Paris. De François Porcile. 23.50 Escales : Martinique. D'Yves Bruneau. 0.45 Dinosaures. De Robin Bates (4/4).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première *infos (et 0.15). 19.15 Paris modes homme* (et 20.30, 23.50). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Premières loges (et 21.50). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.20 Tu me troubles. ■ Film italien de Roberto Benigni (1983, v.o.). 0.30 Musiques en scènes. 0.55 Ecran total (30 min).
CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.00, Monsieur Bogus ; à 18.20, Tip top clip ; à 18.25, Fantômette ; à 18.55, Cinéma ; à 19.00, Atomes crochus ; à 19.15, Cinéma ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane. 20.00 Cajou (60 min).
CANAL JIMMY 21.00 Série : Au nom de la loi. 21.30 Série : *L'Hôtel en folie. 22.00* Série : Les Chevaliers du ciel. 22.25 Chronique bakélite. 22.30 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Princetown, 1916. 23.25 Man's Quest For the Ultimate Sports Motorcycle. 0.25 Série : Monty Python's *Flying Circus (35 min).*
SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de coeur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Supercopter (et 0.00). 21.35 Série : Berlin antigang. 22.25 Série : Spécial Equalizer. *Les loups dans la nuit. 0.50 Série :* Le Saint (50 min).
MCM 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM Mag (et 0.00). 21.00 X Kulture. Le magazine des sports de glisse. Best of. 21.30 MCM Rock Legends. U2. 23.00 Blah-*Blah Groove. 23.30 Passion pub.* « Les grandes causes à travers la pub » 2e partie (30 min).
MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 Cine-Matic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).
EUROSPORT 19.00 Patinage artistique. En direct de Dortmund (Allemagne). Championnats d'Europe. 20.15 Eurosportnews. 20.45 Patinage artistique. En direct de Dortmund (Allemagne). Championnats d'Europe. Cérémonie d'ouverture et programme technique couples. 22.00 Boxe. Championnat du monde *WBD. Poids* super-mouches. Johnny Tapia (Etats-Unis)/Henry Martinez (Etats-Unis) (rediff.). 23.00 Snooker. Quatrième match de l'European League 95. Ken Doherty-Ronnie O'Sullivan (120 min).
***CINÉ CINÉFIL** 18.50 L'Esclave aux mains* d'or. ■ ■ Film américain de Rouben Mamoulian (1939, N.). 20.30 ▶ Non coupable. ■ ■ Film français d'Henri Decoin (1947, N.). (Lire notre article p. 27.) 22.05 Les Trois Mousquetaires. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger *(1/2) (1932, N.).* 23.35 L'Armoire volante. ■ ■ Film français de Carlo Rim (1948, N., 95 min).
CINÉ CINÉMAS 18.45 Le Fleuve sauvage. ■ ■ Film américain d'Elia Kazan (1960, v.o.). 20.30 La Bonne Année. ■ ■ Film français de Claude Lelouch (1973). 22.20 French Connection. ■ Film américain de William Friedkin (1971, v.o.). 0.10 Engrenages. ■ ■ Film américain de David Mamet (1987).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Dominique Venner (Le coeur rebelle). 19.30 Perspectives scientifiques. La reproduction dans le monde végétal. 2. Le pollen. Avec Marie-Thérèse Cerceau. 20.00 Le Rythme et la Raison. L'inspiration populaire chez Gustav Malher. 2. *Malher et le soldat.* 20.30 Archipel médecine. La fatigue. 21.32 Election présidentielle 1995. Le bon choix. 1. Quelle politique économique pour la France ? 22.40 Les Nuits magnétiques. La comédie musicale. Avec Leslie Caron, Cyd Charisse, *Georges Chakiris et Jacqueline Moreau.* 0.05 Du jour au lendemain. Regis Boyer (La Mort chez les anciens scandinaves). 0.50 Coda. Rudolf Firkusny (2).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine *privé.* 20.00 Concert. Donné le 28 janvier 1995 dans la salle Olivier-Messiaen à Radio-France dans le cadre de Présences 95, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Mark Foster : Psychokosmos pour cymbalum et orchestre (création française), de Eötvös, Viridaria pour voix et orchestre (création mondiale), de Durieux ; Les figures du temps (création française), de Goubaidoulina. 22.00 Soliste. Leonid Kogan, violon. Variation op. 13, de *Paganini* ; Caprice pour violon seul nº 4, de Paganini : Scherzo en ut mineur, de Brahms. 22.30 Musique pluriel. Concerto pour saxophone alto et ensemble, de Salonen, par l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. Esa-Pekka Salonen ; *Gavambodi 2, de Charpentier, Arno Bornkamp,* saxophone, Ivo Janssen, piano. 23.07 Ainsi la nuit. 0.00 La Guitare dans tous ses états.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi*. *Signification des symboles :* ▶ *Signalé dans « le* Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'oeuvre ou classique.

Le Monde
LE MONDE / MARDI 31 JANVIER 1995

Sans opinion

Par Pierre Georges

Un sondage, qu'est-ce sinon une mesure ponctuelle de l'état de l'opinion ? Eh bien, admettons-le, forage après forage dans les crânes échantillonnaires et représentatifs de la population française, le fait se confirme : l'opinion est dans un drôle d'état ! L'opinion vogue au fil de la mélasse comme tronc d'arbre sur la Meuse, emportée par le flot, roulée par cette crue tiédasse.

L'opinion ne sait pas ou plus, ou ne veut pas savoir. L'opinion, en un mot, n'a plus d'opinion. C'est grave, à moins que cela ne soit drôle. Vous pensez quoi, demande le sondeur. Je ne pense pas, répond le sondé. Mais alors, vous voterez quoi ? Comment voulez-vous que je vous dise quoi, puisque je ne sais qui ! Redoutable dialogue qui laisse ouverte la question et indécise la réponse.

Au dernier état des lieux, un sondage SCP Communication pour InfoMatin, 61 % des interrogés font ainsi l'aveu de leur incapacité présente à se déterminer. A la question toute simple et basique : *« Savez-vous pour qui vous voterez à l'élection présidentielle ? »*, trois électeurs potentiels sur cinq répondent avec une belle franchise *« non »*. Plus ils sont jeunes, moins ils savent. Et moins probablement ils ont envie de savoir. Ces 80 % des 18-24 ans sont jeunes et ne savent pas !

C'est dire l'enthousiasme général et l'ampleur de la mobilisation. C'est dire, aussi, combien large est le fossé séparant les aspirations des uns, les candidats, et les envies des autres, les électeurs. C'est dire, enfin, en quelle présomption vivraient tous ceux qui considéreraient l'affaire comme faite, l'élection comme acquise, la victoire comme inéluctable et parfumée.

Ce niveau d'indécision ne devrait pas seulement provoquer quelques angoisses dans les états-majors ainsi contraints de battre rudement la campagne pour bousculer ce mol état des troupes et des têtes. Il devrait rendre un peu présomptueux ces plans sur la comète qui consistent à imaginer, déjà, outre le nom du calife, celui du grand vizir. Il devrait inquiéter. Et vivement.

Car sauf à tenir l'opinion exprimée pour seul critère et la non-opinion affirmée pour négligeable, cette vacuité des envies et des sentiments électoraux est assurément dangereuse. Bien sûr, et beaucoup se rassureront ainsi, l'indécision pourrait être attribuée à l'embarras du choix. Cette interprétation optimiste aurait au moins un mérite : celle de laisser espérer que les choses restent ouvertes, le combat indécis et la mobilisation à venir. Mais il est une autre interprétation plus pessimiste : et si cette indécision était fille du non-choix, d'une non-envie pressante du menu proposé ? Si, entre purée et semoule, plats peu faits pour enchanter l'esprit, l'électeur faisait grève d'appétence ?

L'hypothèse ne vaut que ce qu'elle vaut. Mais si elle se confirmait, cela n'annoncerait pas des lendemains radieux. En tout cas rien qui se règle par banquets républicains, charges contre le *« politiquement correct »* ou annonce d'une campagne *« moment de bonheur »*. Toutes choses qui n'intéressent que modérément l'insondable sondé en son anorexie électorale.

M. Millon demande à l'UDF davantage de modestie

CHARLES MILLON, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale et candidat déclaré à l'élection présidentielle, a estimé, lundi 30 janvier, sur RTL, que *« les ralliements massifs ou hâtifs ne servent strictement à rien »*. A propos du soutien apporté, samedi, par le Parti républicain à Edouard Balladur, M. Millon a observé : *« C'est se faire des illusions que de penser que le ralliement de M. X ou de M. Y va déplacer une seule voix »*, en appelant le PR et le CDS à *« faire preuve d'un peu d'humilité et de modestie »*. Le président du groupe UDF s'est aussi déclaré *« un peu troublé de ce rassemblement hétéroclite de la droite extrême à Robert Vigouroux »* en faveur de M. Balladur.

Pierre Mazeaud, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale et favorable à la candidature de Jacques Chirac, a plaidé, lundi 30 janvier, sur France 2, *« pour un grand changement si nous voulons éviter une grande fracture »*, tandis que Jacques Toubon, ministre de la culture, est revenu, dimanche sur France 3, sur l'attitude d'Edouard Balladur à l'égard du Front national, en demandant *« à tout le monde d'être clair »*. Autre fidèle du maire de Paris, Elisabeth Hubert, député (RPR) de Loire-Atlantique, s'est indignée des propos de certains partisans de M. Balladur appelant M. Chirac à se retirer de la course présidentielle. *« Qu'on puisse aujourd'hui demander à quelqu'un de ne pas participer à une élection, dont pourtant tout le monde s'accorde à dire qu'elle est un moment privilégié, une rencontre entre un homme et l'ensemble des citoyens, c'est nier la démocratie »*, a affirmé, lundi sur France Inter, Mme Hubert.

Les Occidentaux quittent la Sierra Leone en guerre

LES SEPT RELIGIEUSES catholiques – six Italiennes et une Brésilienne – enlevées, mercredi 25 janvier, à Kambia, à 80 kilomètres au nord de Freetown, seraient *« en marche vers le sud du pays »* a annoncé, dimanche 29 janvier, un porte-parole du ministère italien des affaires étrangères. Ces religieuses ont été emmenées par un groupe armé qui portait, selon certains témoignages, des uniformes de l'armée régulière. Le gouvernement sierra-léonais attribue systématiquement les incidents qui se multiplient sur tout le territoire aux rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF). Mais il semble que nombre d'entre eux soient le fait de déserteurs ou de soldats échappant à l'autorité du gouvernement du capitaine Valentine Strasser.

L'enlèvement des religieuse porte à seize au minimum le nombre d'Occidentaux détenus en Sierra Leone. L'armée a lancé une offensive dans la région de Mokanji, au sud-est de Freetown, pour tenter de retrouver les quatorze employés, parmi lesquels sept étrangers, des sociétés minières Sierra Rutile et Sieromco. L'Italie, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne ont appelé leurs ressortissants à quitter le pays. Dans la région de Kambia, plus de dix mille Sierra-Léonais se sont réfugiés en Guinée. – *(AFP, Reuter.)*

Du pétrole a été découvert dans la mer Morte

ISRAËL. Du pétrole a jailli dans une zone de forage exploitée par la Compagnie nationale israélienne des pétroles (INOC) dans la mer Morte, a annoncé, lundi 30 janvier, son président, Yaron Ran. Le gisement pétrolifère, dont les dimensions ne sont pas encore connues, produit à ce stade entre 50 et 80 barils par jour et se trouve à une vingtaine de kilomètres de la ville d'Arad, au sud-ouest de la mer Morte. La compagnie a indiqué qu'elle ferait prochainement savoir à ses investisseurs si cette nappe, qui se trouve à une profondeur allant de 1 996 à 2 025 mètres, est susceptible de fournir du pétrole en quantité industrielle. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : des grèves d'avertissement ont commencé, lundi 30 janvier,** dans la métallurgie et l'électro-technique allemande, où les partenaires sociaux discutent actuellement du renouvellement des conventions salariales. Environ 4 000 salariés ont débrayé dans des entreprises de la région de Basse-Saxe, qui sert cette année de référence pour l'ensemble de cette importante branche industrielle, qui compte dans toute l'Allemagne 3,5 millions de salariés. Le syndicat IG-Metall réclame une hausse de 6 % des salaires et la réduction du nombre d'heures supplémentaires pour lutter contre le chômage. – *(AFP.)*

■ **CASQUES BLEUS : la France va envoyer trois cents soldats supplémentaires** durant la première semaine de février en Bosnie, où elle en maintient déjà quelque quatre mille six cents. François Léotard, ministre de la défense, l'a annoncé, dimanche 30 janvier. Il s'agit de légionnaires du 5e régiment étranger du génie, à Nîmes, et d'équipages d'hélicoptères de soutien Super-Puma. Cette décision avait été arrêtée au début de janvier par le premier ministre et approuvée par François Mitterrand. Ces nouveaux « casques bleus » sont destinés à protéger les installations de l'ONU – notamment les pistes de l'aéroport de Sarajevo.

■ **ISRAËL : le bouclage des territoires palestiniens** a été prolongé d'une semaine *« au moins »*, dimanche 29 janvier, par le gouvernement israélien. A Gaza, le porte-parole de Yasser Arafat a affirmé que cette décision *« ne servait pas la cause de la paix »*. *« C'est une punition collective, et cela complique les choses plutôt que de les faciliter »*, a-t-il ajouté. Le bouclage a été imposé, le 22 janvier, après un attentat à Netanya, au nord de Tel Aviv, qui a fait vingt et un morts selon un dernier bilan. – *(AFP.)*

■ **PAYS ARABES : le poète Adonis**, libanais d'origine syrienne qui vit actuellement à Paris, a été exclu de l'Union des écrivains arabes, au cours du congrès annuel de cette organisation, le 27 janvier à Damas. Considéré comme l'un des poètes les plus importants de langue arabe, cité à plusieurs reprise pour le prix Nobel, Adonis est accusé d'avoir pris position en faveur de la normalisation culturelle avec Israël. – *(AFP).*

■ **RUSSIE : Vladimir Jirinovski est arrivé avec une délégation** russe, dimanche 29 janvier, à Strasbourg, pour participer à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qui examinera cette semaine la situation en Tchétchénie et la candidature de la Russie au Conseil. Sergueï Kovalev, conseiller des droits de l'homme de Boris Eltsine et virulent adversaire de l'opération militaire en Tchétchénie, devait être entendu par les parlementaires lundi. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

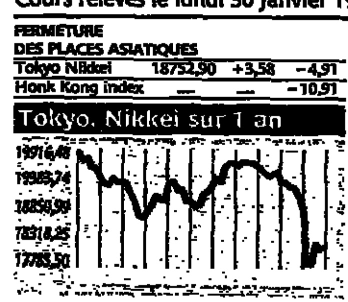
BOURSE

Cours relevés le lundi 30 janvier 1995, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18752,90	+3,58	−4,91
Honk Kong index	—	—	−10,91

Tokyo, Nikkei sur 1 an



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 27/01	var. en % 26/01	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1814,13	−0,67	—
Londres FT 100	3007,70	+0,01	−1,88
Zurich	—	—	−2,90
Milan MIB 30	—	—	+2,43
Francfort Dax 30	2028,87	−0,09	−3,68
Bruxelles	1358,67	+0,24	−2,22
Suisse SBS	—	—	−6,54
Madrid Ibex 35	—	—	−1,95
Amsterdam CBS	—	—	−1,33

DEMAIN dans « Le Monde »

LES QUATRE VIES D'ALBERT II, ROI DES BELGES : successeur d'un roi triste, Albert II de Belgique a entrepris de dépoussiérer la cour. Paola et lui, jadis tumultueux, se sont assagis. Ils se consacrent sans défaillance à leur métier de souverains.

Tirage du *Monde* daté 29-30 janvier : 558 565 exemplaires.

DANS LA PRESSE

La compétition à droite

FINANCIAL TIMES

« Malgré toutes les références dans ses discours à 1944, année de la Libération et de l'installation du général de Gaulle à la tête du gouvernement provisoire, et à 1958, année de son retour au pouvoir, M. Chirac donne l'impression de s'identifier davantage au de Gaulle de 1940, qui voyait toutes les chances s'accumuler contre lui. Mais, au moins, il a pour lui le vote des paysans (...) Cela peut sembler étrange que quelqu'un qui a été maire de Paris pendant dix-sept ans se sente à ce point à l'aise dans une propriété agricole. »

David Buchan

LA TRIBUNE-DESFOSSÉS

« La Chandeleur approche. Les publicités pour poêles anti-adhésives vont refleurir. Qu'on nous permette d'y voir un menu symbole politique en revenant sur ce que les Américains appellent « l'effet Teflon ». (...) Protégé par sa garde rapprochée, chargée de repousser les attaques (Nicolas Sarkozy, Charles Pasqua...), et une épaisse couche de rhétorique « soft », rien n'accroche sur le premier ministre candidat. Seul ennui : avec le temps et quelques rayures, les revêtements anti-adhésifs les plus solides finissent par perdre leur vertu. Ils gardent leur aspect lisse mais résistent moins bien à la chaleur. On ne peut plus alors retourner les arguments comme des crêpes. »

Didier Pourquery

LIBÉRATION

« La déchirure au sein de la famille gaulliste sera probablement irrémédiable si, une fois la gauche éliminée au premier tour, le second opposait le maire de Paris au premier ministre. Celle-ci serait d'autant plus profonde que l'éventuel échec de Jacques Chirac serait cuisant. (...) La montée en puissance d'Édouard Balladur, puis sa candidature à l'Élysée, auront précipité l'agonie de l'UDF et probablement enclenché celle du RPR. Mais là n'est sans doute pas l'essentiel. Cette mue, si elle se confirme, permettra surtout de tourner la page d'une génération politique. »

Nicole Gauthier

LE FIGARO

Toute élection porte en elle le risque d'un retournement inattendu. Celle-ci comme les autres. D'autant plus qu'une large partie de l'opinion reste fluide et que l'effort de rassemblement n'est qu'à peine amorcé. »

Xavier Marchetti



